

ATHANASE D'ALEXANDRIE

SOURCES CHRÉTIENNES

*Collection dirigée par H. de Lubac, s. j., et J. Daniélou, s. j.  
Secrétariat de direction: C. Mondésert, s. j.*

N° 56

**ATHANASE D'ALEXANDRIE**

**APOLOGIE  
A L'EMPEREUR CONSTANCE  
APOLOGIE POUR SA FUIITE**

*INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE,  
TRADUCTION ET NOTES*

DE

**Jan-M. SZYMUSIAK, s. j.**

Cet ouvrage est publié  
grâce au généreux concours de l'ŒUVRE D'ORIENT

© 1958, by *Les Éditions du Cerf.*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd DE LA TOUR MAUBOURG, PARIS  
1958



NIHL OBSTAT  
IMPRIMI POTEST :  
*Rome, le 12 juillet 1957*  
A. PREŠEREN, s. j.  
Assistens

IMPRIMATUR :  
*Paris, 18 janvier 1958*  
PIERRE GIRARD  
v. g.

A LA MÉMOIRE  
DE L'ABBÉ J. MANDRON  
QUI M'INTRODUISIT A  
L'ÉTUDE DES PÈRES (SOLESME, 1935-37)

J. M. Sz.

## INTRODUCTION

### LES LUTTES D'ATHANASE D'ALEXANDRIE DE 328 à 365

1 Les multiples exils de l'évêque d'Alexandrie, sous les différents Empereurs, Constantin, Constance et Julien, tous soucieux de la paix intérieure de l'Empire, ne donnent pas lieu à trop grand étonnement : les chefs des communautés chrétiennes, pour peu qu'ils aient voulu sauvegarder leur indépendance, ont de tout temps été aux prises avec les représentants du pouvoir temporel. Mise à part la question doctrinale, que nous n'aborderons que par incidence<sup>1</sup>, les historiens insistent sur l'aspect

1. Voir par exemple l'intéressante étude de HAURET, *Le défenseur de Nicée a-t-il compris le dogme de Nicée*, Bruges, 1936, et les recensions *REH* 1937, 351-353 (J. LEBON), *R. Sc. Ph. et Th.* 1937, 376 (SIMONIN), *NRT* 54 (1937), 419-420 (de GHELLINCK); ainsi que L. BOUYER, *L'incarnation et l'Église-Corps du Christ dans la théologie d'Athanase*, Paris, 1943, qui donne la bibliographie la plus suggestive sur la théologie d'Athanase; voir aussi un ouvrage assez élémentaire, mais où ne manquent pas les aspects originaux, G. GIULIANI, *Divinità e processione dello Spirito Santo in Sant'Atanasio*, Rome 1950; sans compter les articles de M. RICHARD, *Saint Athanase et la psychologie du Christ selon les Ariens*, dans *Mélanges de Science religieuse IV* (1947), pp. 5-54; I. ORTIZ DE URBINA, *L'anima umana di Cristo secondo S. Atanasio*, dans *Orientalia Christiana periodica XX* (1954),



politique des vexations supportées par Athanase<sup>1</sup>. Nous aurons à considérer leurs points de vue, mais il reste qu'Athanase subit la plupart de ses exils en raison de sa fidélité aux décisions doctrinales de Nicée, et il ne se lasse pas de le répéter. Qu'il soit à Trèves, à Rome, à Constantinople ou au désert, on l'entend rappeler à tous et exiger de tout chrétien digne de ce nom que soient reconnus les droits du Christ à la divinité.

### I. ÉLECTION A L'ÉPISCOPAT ET PREMIÈRES TRIBULATIONS

2 Avant même d'être évêque, il avait eu à lutter et s'était vu discuté : son élection, à la mort d'Alexandre (18 avril 328)<sup>2</sup>, ne s'est peut-être pas effectuée dans un enthousiasme aussi général que veut bien le dire le Panégyrique de Grégoire de

26-43 ; P. GALTIER, *Saint Athanase et l'âme humaine du Christ*, dans *Gregorianum* XXXVI (1955), 553-589 ; et les notes de P. CAMELOT, à son édition du *Contra Gentes* et *De incarnatione Verbi*, Paris « Sources chrétiennes » 1947 ; sans parler des ouvrages classiques de Tixeront et de Lebreton, ni des articles de Dictionnaires. Pour la christologie tout spécialement, une présentation d'ensemble, avec bibliographie exhaustive, est donnée par A. GRILLMEIER, *Die theologische und sprachliche Vorbereitung der christologischen Formel von Chalkedon*, dans *Das Konzil von Chalkedon I*, Würzburg, 1951, pp. 68-102.

1. Voir surtout E. Schwartz, que nous citerons abondamment, mais dont la puissance de synthèse historique est loin d'égaliser la maîtrise philologique hors de pair.

2. Notre chronologie est évidemment tributaire de E. SCHWARTZ, *Zur kirchengeschichte des vierten Jahrhunderts*, dans *Zeitschr. f. N. W.* 1935, 129-213, en s'en écartant parfois pour les raisons que nous dirons.

Nazianze<sup>1</sup>, appuyé sans doute par un texte d'Athanase lui-même<sup>2</sup>, et nous aurons à faire des réserves sur le témoignage du Patriarche, trop porté à la polémique et à l'apologie personnelle, encore que les textes officiels par lui rapportés n'aient pu être valablement mis en question par aucun historien. M. Piganiol, dans son *Histoire de l'Empire chrétien*<sup>3</sup>, rappelle le témoignage des principaux auteurs ecclésiastiques de cette époque. « Il faut noter qu'Athanase fut le premier à être élu, selon la manière introduite par Alexandre (son prédécesseur), par les évêques égyptiens et non plus comme cela se faisait primitivement par le clergé d'Alexandrie »<sup>4</sup>. Cette procédure fut même la première difficulté que soulevèrent les Mélétiens contre la légitimité de son accession au trône patriarcal. Il y en eut d'autres, et il faut avouer, à la suite de E. Schwartz<sup>5</sup>, que l'élection de ce jeune évêque de 32 ans pouvait bien ressembler à une victoire de parti. Rien d'étonnant que les factions hostiles n'aient pas désarmé.

3 Le groupe le plus important était celui des Mélétiens, du nom de l'évêque Mélétius de Lycopolis, un des « purs », qui après la persécution de Dioclétien reprochèrent à Pierre d'Alexandrie son indulgence relative à l'égard des « lapsi ». Ils ne voulaient avoir rien de commun avec le successeur

1. *Disc.* 21, 8, *P. G.* 35, 1089 B. Mais c'est un panégyriste qui parle.

2. *Apol. c. Ar.* 6, *P. G.* 25, 257-260.

3. A. PIGANIOU, *L'Empire chrétien*, Paris 1947, p. 44.

4. Ed. SCHWARTZ, *Zur Gesch. des Athanasius* dans *Nachrichten... zu Göttingen* VII, p. 371, n. 1.

5. *Id.*, p. 370.



de Pierre, l'évêque Alexandre, et il fallut toute la patience et la fermeté de ce dernier pour leur faire admettre les décisions du Concile de Nicée. Rentrés dans l'Église commune après bien des résistances et des troubles, à la veille de la mort d'Alexandre, dans les derniers mois de 327<sup>1</sup>, semble-t-il, ils auraient suscité un rival à Athanase<sup>2</sup>. Quant au rival arien, Achillas, il n'eut aucun succès. Mais le rival mélétien étant mort dans les semaines qui suivirent, Athanase fait part à l'empereur Constantin de son accès au siège patriarcal, à la date du 8 juin. « Constantin confirma l'élection. Pourtant il aurait pu prévoir, écrit M. Piganiol<sup>3</sup>, le mal que pouvait causer cette personnalité orgueilleuse et brutale ».

1. Voir *Appendice I*, p. 169.

2. En la personne d'un certain Théonas, à en croire ÉPIPHANE, *Haeres.* 68, 7, *P. G.*, 42, 193 (GCS, éd. Holl, p. 147). PHILOSTORGE, *Hist. Eccl.* II, 11 (éd. J. Bidez *G. C. S.*, p. 22), se fait l'écho d'une légende romanesque : Athanase aurait été consacré en cachette et se serait tenu coi jusqu'à la mort de Théonas. Cela ressemble assez peu au personnage que nous connaissons par ailleurs. Mais si nous ne faisons pas fond sur le témoignage de Philostorge, nous admettons tout de même que l'élection ne s'est pas faite dans l'enthousiasme général. Le fait que le nouveau Patriarche fait part de son élection à l'empereur (PHILOSTORGE, *ibid.*) et qu'il est reconnu sans difficulté comme l'évêque légitime d'Alexandrie, ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu des oppositions.

3. *L'Empire Chrétien*, p. 44 ; souvent très nuancé et très prudent pour l'histoire politique, l'auteur simplifie beaucoup les questions d'histoire religieuse. Nous avons eu l'occasion de relever quelques jugements sommaires dans ce domaine (cf. notre note : *Un portrait d'Athanase d'Alexandrie* dans *R. Sc. R.*, 1948, p. 464). Ici encore, on nous dit simplement : « Mais Athanase était absent d'Alexandrie (que faisait donc cet ambitieux brutal hors de la ville qu'il convoitait pendant que les évêques s'y réunissaient en vue d'élire un successeur à Alexandre ? ), et ce n'est qu'un peu plus tard, après la mort de Théonas, qu'il se fit consacrer... ; il écrivit à Constantin qu'il avait été

4 La silhouette d'Athanase s'esquissera à la lumière des événements. Les adversaires se heurteront à une personnalité puissante, qui n'usera d'aucun ménagement à leur égard, chaque fois qu'il aura l'impression que les attaques dirigées contre sa personne s'adressent en fait à l'orthodoxie qu'il incarne. Mais il est bien étonnant que cet « orgueilleux » ait trouvé une cohorte d'amis parmi les représentants les plus intègres de la foi de Nicée, parmi les figures les plus attachantes de ce iv<sup>e</sup> siècle chrétien. Nous les verrons intervenir chaleureusement auprès des autorités civiles en faveur du grand persécuté. Il trouvera en particulier toujours refuge et soutien auprès des moines qui peuplent les déserts d'Égypte. S'ils n'étaient qu'un « curieux ramassis... de réfractaires sociaux...., pour la très grande majorité, de pauvres gens ignares, ou des esclaves, ou bien encore de mauvaises têtes »<sup>1</sup>, il n'y aurait pas à nous arrêter à leurs sentiments vis-à-vis d'Athanase, et l'amitié qu'ils lui portèrent toujours serait à bon droit suspecte. Mais il faut les avoir fréquentés, pour reconnaître que ce sont, au moins dans une partie notable, des gens épris d'idéal, qui veulent rompre avec une société corrompue et des manières de vivre indignes de créatures appelées à incarner l'image de Dieu. Ceux-là sont les amis d'Athanase et ils rendent témoignage en sa faveur<sup>2</sup>.

régulièrement élu, et Constantin confirma l'élection. Pourtant il aurait pu prévoir... » etc.

1. A. PIGANIOU, *o. c.*, p. 376.

2. Cf. *infra*, §§ 29-33.



5 Le nouvel évêque d'Alexandrie s'aperçut très vite que les Mélétiens n'avaient pas désarmé. C'est d'eux que viendra la fameuse accusation que l'on brandira à tous les synodes : l'histoire du calice d'Ischyras. Ce prêtre, autrefois emprisonné pour outrage à une statue de l'Empereur, avait été ordonné par l'évêque usurpateur Kolluthos, déjà avant le Concile de Nicée. L'évêque avait été déposé par un synode égyptien en 323/324, et Ischyras réduit à l'état laïque<sup>1</sup>. Ce dernier avait dû profiter de la réconciliation générale de 327, et voici qu'Athanase est accusé d'avoir fait briser son calice pendant qu'il célébrait les saints mystères.

6 Tout partisan qu'il était de la paix intérieure de l'Empire, Constantin ne se serait pas ému d'une telle accusation au point d'appeler le délinquant à comparaître devant lui à Nicomédie. Mais le Patriarche, suffisamment conscient de l'appui que donnerait à l'orthodoxie une protection à la Cour, avait eu la malencontreuse idée d'essayer de gagner les faveurs d'un Maître des Offices, un certain Philoumenos<sup>2</sup>, en lui avançant une somme d'argent au moment même où ce dernier tombait en disgrâce<sup>3</sup>.

1. *Ap. c. Ar.* 74-75 ; cf. FLICHE et MARTIN, *Hist. de l'Église*, t. 3, p. 79 ; SCHWARTZ, *Nachr.* 1905, p. 292, n. 1 ; voir aussi OPITZ, *Urkunden...* dans *Athanasius Werke* III, 1.

2. ATHANASE (*Ap. c. Ar.* 60) dit seulement Φιλομένω τινί. Mais ce Philouménos a été identifié comme le Maître des Offices de ce nom. Cf. F. MARTROYE, *Sur un certain Filumenus de l'époque de Constantin cité par Optat*, dans *Bull. Soc. Antiq. Franç.*, 1914, p. 217.

3. Quelques détails dans PIGANOL, *o. c.*, pp. 57-58, cf. *Socr.* I, 27.

Athanase dut se présenter à Nicomédie pour se justifier. Il rentra dans sa ville six mois après, muni d'une lettre de l'Empereur<sup>1</sup> où les esprits brouillons sont violemment pris à partie (printemps 332).

Sans doute l'évêque n'était-il pas un modèle de douceur, et peut-on lui reprocher de n'avoir usé d'aucun ménagement à l'égard de ses ennemis jurés, mais ces derniers n'étaient pas dans les dispositions d'esprit qui leur auraient permis d'entendre d'autres arguments que ceux d'une fermeté un peu brutale<sup>2</sup>. Le fait est qu'ils restèrent sur le même terrain de la lutte à outrance, et bientôt l'empereur se voit de nouveau saisi d'une accusation plus grave que la première : Athanase aurait assassiné l'évêque mélézien Arsène d'Hypsélé, dont la résistance au 8<sup>e</sup> Canon de Nicée était bien connue<sup>3</sup>. Il est curieux que l'affaire eût été simplement « étouffée »<sup>4</sup>. L'enquête officielle démontra la fausseté de l'accusation<sup>5</sup> : Arsène fut retrouvé vivant, dans un monastère où ses partisans l'avaient caché. Constantin devait être édifié sur les méthodes des adversaires d'Athanase : une lettre bienveillante de sa part, que l'évêque s'empressa de faire connaître<sup>6</sup>, rappela à la prudence tous les ennemis du Patriarche : Arsène écrivit une lettre d'excuses, le prêtre Ischyras déclara ne rien savoir des calomnies

1. *Apol. c. Ar.* 61.

2. Cf. H. I. BELL, *Jews and Christians, the Jewish troubles...*, Londres, 1924.

3. *Ap. c. Ar.* 69. Ce 8<sup>e</sup> canon (MANSI II c. 672 B-D) était dirigé contre les « purs ».

4. Comme l'affirme un peu rapidement M. PIGANOL, *o. c.*, p. 58.

5. Lettre d'Arsène à Athanase, dans *Ap. c. Ar.* 69.

6. *Ap. c. Ar.* 68.



auxquelles son nom avait été mêlé ; Jean Arkaph lui-même, le successeur de Mélétius à Lycopolis, voulut se réconcilier avec Athanase<sup>1</sup> et en fut félicité par l'empereur.

Mais ce n'était qu'une trêve. Arriva le dixième anniversaire du Concile de Nicée. Constantin, qui en avait fait « son » concile, voulait le voir célébrer avec éclat et marquer la fin des troubles dans l'Église d'Orient.

## II. LE PREMIER EXIL : TRÈVES 335-337

7 Moyennant une profession de foi qui pouvait, à la rigueur, passer pour orthodoxe même si elle ne fait pas mention de l'ὁμοούσιος nicéen, Arius fut reçu à Nicomédie par l'empereur ; un concile se prononcerait sur sa réintégration dans la communion catholique<sup>2</sup>.

Une fois de plus, se présentait la question

1. *Ibid.*, 64 et 70.

2. Sozom. *Hist. Eccl.* I, 26 (*P. G.* 67, 149) ; Sozom. II, 27 (*P. G.* 67, 1013). L'hypothèse, d'une première réintégration d'Arius est fondée sur la lettre à « Alexandre » : il faut beaucoup de bonne volonté pour suivre M. G. LÖSCHKE, *Das Syntagma des Gelasius Cyzicenus*, dans *Rheinisches Museum*, 1906, p. 44 sqq., dans les efforts qu'il déploie pour identifier cet Alexandre avec Alexandre d'Alexandrie ; les données de cette lettre se concilient difficilement avec les événements connus de la vie du Patriarche d'Alexandrie. Nous nous rendons aux raisons que donnent DUCHESNE, *Hist. anc. de l'Égl.* II, 183, n. 2 et BARDY, *La politique de Constantin après le concile de Nicée*, dans *Rev. Sc. Rel.*, 1928, p. 524, n. 4, pour identifier cet Alexandre avec Alexandre de Constantinople, évêque de la capitale de l'Empire jusqu'en 336. Aucun élément nouveau, à notre connaissance, ne permet de reprendre la discussion.

d'Athanase. Un réquisitoire accablant avait été dressé contre lui par les Mélétiens<sup>1</sup> :

— Arsène d'Hypsélé y est bien reconnu vivant, mais Athanase l'avait outragé et séquestré après avoir fait incendier sa maison.

— Le calice d'Ischyras est de nouveau évoqué.

— Ischyras a été calomnieusement déféré au préfet d'Égypte pour outrage aux images de l'empereur.

— Cinq évêques mélétiens avaient subi les verges par ordre d'Athanase.

— L'évêque de Péluse, Callinique, mélétien acharné, avait été déposé pour s'être solidarisé avec Ischyras.

Aux calomnies des Mélétiens, venaient faire écho les plaintes des Ariens, dépités de ne pas voir rentrer dans sa ville natale l'hérétique proscrit<sup>2</sup>, et d'avoir échoué dans leur tentative de faire élire un des leurs au siège patriarcal : la vie promettait d'être dure avec l'ancien secrétaire d'Alexandre, qui avait

1. Sozom. II, 25, (*P. G.* 67, 1000-1008) d'après la relation des évêques rassemblés à Tyr envoyée à Constantin. Cf. aussi *Apol. c. Ar.* 3-19 et 71-87 ; et HILAIRE, *Fragm. Hist.*, III, 6-7, (*P. L.* 10, 663, éd. Feder, CSEL, LXV, pp. 53-54).

2. Des bruits avaient pu courir en ce sens ; mais nous ne pouvons partager la position de M. PIGANIOL, *o. c.* 57, qui cite seulement *Apol. c. Ar.* 59 (le fragment de la lettre est à la fin du paragraphe, *P. G.* 25, 357 C) : « Je te défends d'écarter personne de ceux qui veulent entrer à l'église. Sinon j'enverrai qui te déposera par mon ordre et te déportera » (trad. Piganiol). Athanase, dans tout le contexte, ne parle que des ariens. Nommer personnellement Arius est solliciter le texte et semble n'être qu'un écho de la discussion de SCHWARTZ, *Zur Geschichte des Athanasius*, dans *Nachr.* 1911, p. 386, sur une première rentrée en grâce d'Arius. Il est curieux que Constantin ne rappelle pas ici la lettre qu'il aurait écrite quelques mois auparavant à Alexandre. Dans les discussions de détail, Schwartz oublie les ensembles, et il est dangereux de le suivre aveuglément dans ses conclusions.



assisté au Concile de Nicée et prétendait rester fidèle aux innovations verbales du Symbole. Trop de haines étaient donc accumulées contre Athanase et contre tout ce qu'il représentait en tant que successeur immédiat et héritier spirituel d'Alexandre<sup>1</sup>, pour que l'ensemble de ses adversaires ne profitât pas de cette occasion de l'abattre.

8 Les évêques étaient convoqués à Tyr pour le courant du mois de juillet 335<sup>2</sup>. Athanase s'y présenta entouré de quarante-neuf évêques égyptiens. Mais ces derniers, n'ayant pas été convoqués, se virent interdire l'accès du Concile : non seulement on se méfiait de leurs tempéraments bouillants, mais surtout le synode se constituait en tribunal composé d'une soixantaine de membres. Ils s'étaient groupés pour la plupart autour des ennemis jurés de l'évêque d'Alexandrie, ambitieux inassouvis ou intrigants des antichambres impériales du type d'Eusèbe de Césarée, Eusèbe de Nicomédie, Théognis de Nicée, Maris de Chalcédoine. Dans leur groupe se distinguaient déjà Valens de Mursa et Ursace de Singidunum, tout jeunes alors et disciples fervents d'Arius ; Athanase les trouvera sur son chemin jusqu'à la fin de sa vie, ordinairement hostiles mais prêts à toutes les palinodies selon l'humeur des différents Césars<sup>3</sup>.

1. Cf. SCHWARTZ, *o. c.* VII, 365-366, où la situation est analysée en toute objectivité.

2. *Ap. c. Ar.* 79 ; SOZOM. I, 28 (*P. G.* 67, 157) ; GÉLASE III, 17, éd. Löschke-Heinemann, GCS XXVIII, p. 173.

3. Voir quelques détails sur ces personnages dans l'*Index des noms propres*.

Le patriarche d'Alexandrie se trouvait donc en posture d'accusé. L'*Apologie contre les Ariens*<sup>1</sup> raconte dans quelles conditions de mauvaise foi, ordinairement à huis clos malgré les protestations des évêques, des prêtres et diacres d'Alexandrie<sup>2</sup>, opéra la commission d'enquête envoyée sur place dans le delta du Nil (Maréotis), sous la présidence de Théognis, Valens et Ursace. Le préfet d'Égypte, Philagrios, qui voyait avec plaisir l'humiliation de son entreprenant rival, le « pape d'Alexandrie », assura les interrogatoires et se porta garant de l'impunité des enquêteurs.

Les évêques égyptiens, exclus du concile mais tenus au courant par Alexandre de Thessalonique, ami d'Athanase, qui y siégeait, écrivirent au Comte Flavius Dionysios, représentant de Constantin. Alexandre écrivit de son côté ; la réponse de Dionysios<sup>3</sup> au Concile fut une mise en garde prudente, sans désaveu explicite de ce qui avait été tramé.

1. *Ap. c. Ar.* 74 ; 77 ; 79.

2. Lettre du clergé d'Alexandrie à la commission d'enquête, *Ap. c. Ar.* 73, *P. G.* 25, 380 B — 381 A (voir le texte à l'*Appendice II*, p. 174) ; Lettre du clergé de la Maréotis au concile, *ibid.* 74 ; et au préfet d'Égypte, *ibid.* 75.

La lettre des évêques, des prêtres et des diacres de la Maréotis au concile est une réponse détaillée à toutes les accusations portées contre Athanase, et une description des procédés de la pseudo-enquête. Il faut vraiment n'avoir pas lu ces textes pour faire d'Athanase un tyranneau brouillon et orgueilleux.

3. *Ap. c. Ar.* 80 ; 81, *P. G.* 25, 393D-396 A. En voici l'essentiel : « ...Athanase s'est plaint que l'on ait envoyé (pour enquêter) des gens qu'il avait récusés ; on lui faisait tort, s'est-il écrié, on l'exterminait. Une lettre dans le même sens m'a été envoyée par le maître de mon âme, Alexandre. Pour que vous sachiez bien que ce que m'écrit son honnêteté est raisonnable, je vous l'envoie à lire. Vous vous souvenez



9 Athanase prit la fuite, mais ne s'éclipsa pas comme un coupable qui craint la justice<sup>1</sup>. Il voulait voir l'empereur, s'expliquer directement avec lui. Constantin, ennuyé de toute l'aventure, et sans doute conquis par la fierté et la franchise de l'accusé, convoqua à Constantinople une délégation des membres du Concile. Mais la sentence de déposition avait été proclamée entre-temps, les Mélétiens déposés par Athanase réintégrés dans leurs églises, les évêques de la chrétienté avisés de la culpabilité de l'évêque fugitif. Les juges de Tyr savaient bien que l'appareil extérieur de la justice et une large diffusion de la sentence laisseraient toujours subsister un doute contre toutes les réhabilitations postérieures. Ce qu'il

bien de ce que je vous ai écrit jadis : j'ai fait appel à votre probité, messeigneurs, pour (vous dire) qu'il fallait envoyer des délégués choisis en délibération commune et par décision commune. Veillez donc à ce que les (derniers) événements ne puissent faire l'objet de quelque accusation et que nous ne prêtions pas le flanc à des soupçons justifiés de la part de ceux qui voudraient nous chercher noise. Autant il convient de ne pas alourdir la part des accusateurs, autant il faut éviter de le faire pour les accusés. Or je pense que les occasions ne manqueront pas de nous faire soupçonner, pour peu que mon maître Alexandre n'ait pas l'air de donner son accord à ce qui se fait ». On ne peut être plus discret.

1. On n'attendait pas que l'*Empire chrétien*, p. 60, donnât beaucoup de détails sur ces événements, secondaires en regard de la grande histoire, mais le résumé qu'il en fait et le raccourci des témoignages dans la suite du récit représentent mal la réalité. Voici le résumé des événements : « Une commission d'enquête fut envoyée pour enquêter dans la Maréotis au sujet de l'affaire du calice. Athanase préféra disparaître sans attendre le retour de la commission ». On ne peut pas non plus affirmer tout bonnement : « Athanase fut déposé et remplacé par Grégoire de Cappadoce » (*id.* p. 60). Nous discutons cette dernière question, *infra*, § 11, n. 1 ; pour la « disparition » d'Athanase, voir aussi PEETERS, *Bullet. de l'Acad. Royale de Belg.* 30 (1944), pp. 131-177, *Comment S. Athanase s'enfuit de Tyr en 335*.

y a d'admirable dans l'histoire d'Athanase, c'est que les gens intègres qui se sont attachés à lui dès le début lui resteront fidèles jusqu'au bout, et contre ce fait les argumentations des historiens les plus habiles, qui ne disposent que de textes morts et de fragments de papyrus à l'origine parfois incontrôlable, resteront hypothèses fragiles.

Une fois achevée son œuvre de destruction « dans un esprit partisan et de tout point arbitraire », avoue E. Schwartz (qui n'est pas tendre en général pour notre évêque)<sup>1</sup>, le concile se donna rendez-vous à Jérusalem pour la dédicace de l'église du Saint-Sépulcre, tandis que les meneurs seuls se rendaient à Constantinople. Ils avaient trouvé un nouveau chef d'accusation, qui seul suffirait à ébranler la confiance que l'empereur semblait vouloir manifester au condamné : Athanase jouait au potentat en Égypte et se vantait ouvertement de pouvoir, à son gré, affamer la capitale<sup>2</sup>. Constantin ne souffrait pas les tyrans locaux, dont les allures indépendantes ruinaient l'œuvre de centralisation impériale, et sans doute avait-il encore devant les yeux « la foule affamée à l'hippodrome...., avare d'applaudissements à l'égard du prince »<sup>3</sup> lorsque, quatre ans plus tôt, en 331, les blés d'Égypte se trouvèrent bloqués en mer par les vents contraires. Il avait fait alors décapiter Sôpatros, sur le simple soupçon que le fameux disciple de Jamblique avait peut-être usé

1. *Nachr.* VIII, p. 416.

2. *Ap. c. Ar.* 87, *P. G.* 25, 405 A. Cf. *id.* 9, *P. G.* 25, 264 D — 265 A.

3. *PICANIOL*, *o. c.* p. 51.



de magie pour enchaîner les vents. Athanase se vit reléguer à Trèves.

**10** Pendant ce temps, à Jérusalem, Arius était fêté comme un confesseur de la foi, et le peuple d'Alexandrie, malgré des lettres de protestation des amis d'Athanase, et du grand solitaire S. Antoine en particulier<sup>1</sup>, invité à demeurer calme et à oublier l'exilé<sup>2</sup>. Arius, il est vrai, n'osa pas rentrer à Alexandrie, mais arrivé à Constantinople, où l'empereur invitait l'évêque à le recevoir à la communion, il mourut la veille de son admission solennelle<sup>3</sup>.

### III. DEUXIÈME EXIL : ROME 339-346

**11** Athanase se fit un ami en la personne de l'évêque de Trèves, Maxime. Par un reste de mauvaise

1. Le seul témoin de cette correspondance est SOZOMÈNE, *Hist. Eccl.* II, 31 (P. G. 67, 1024). Il est ici un témoin assez sûr, si Athanase a évité de parler de ces lettres; Constantin, dans ses réponses, ne se montre pas très bienveillant pour lui: l'évêque d'Alexandrie aurait aimé faire croire que l'on avait forcé la main à l'empereur et que ce dernier lui était toujours favorable.

2. Voir L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, II, 4<sup>e</sup> éd. Paris 1910, pp. 184-195.

3. C'est ici que nous plaçons la fameuse lettre « à Alexandre » (voir § 7 n. 2). Le récit de la mort est rapporté par ATHANASE, *Epistola de morte Arii*, P. G. 25, 685; *Ep. ad episcopos Aegypti et Lybiae*, *ibid.* 581; reproduit par SOZOM. II, 30. SCHWARTZ, *o. c. Nachr.* 1911 pp. 377 et 421, réduit ce récit à une légende, mais BARDY, dans *Hist. de l'Église* de Fliche et Martin 3, p. 113 n. 3, fait justement remarquer que l'évêque d'Alexandrie n'aurait pu, « si tôt après les événements, accréditer (la) légende » de cette mort.

conscience peut-être, on ne lui avait pas donné de successeur sur le siège d'Alexandrie<sup>1</sup>: personne sans doute n'osait affronter la colère populaire. Il faudra, par la suite, recourir à des étrangers, aventuriers sans scrupules, pour fermer à Athanase le retour en sa ville. De loin, l'exilé garde le contact avec ses fidèles; régulièrement il s'acquitte d'une charge essentielle qui revenait à la Métropole: ses *Lettres Festales*<sup>2</sup> viennent fixer la date de Pâques pour tous les ressortissants d'Alexandrie. Mais à peine connut-on la mort de Constantin, qu'Athanase obtenait de Constantin II la permission de réintégrer son Église (juin 337)<sup>3</sup>.

1. SCHWARTZ lui-même, *o. c.*, *Nachr.* 1911, pp. 424-425, reconnaît que l'on ne donna pas de successeur à Athanase. Cf. DUCHESNE, II, 184. Voir *Ap. c. Ar.* 24; *Encycl.* 2-6, explique les conditions de l'arrivée de Grégoire de Cappadoce; cf. SCHWARTZ, *Nachr.* 1905, p. 296. C'est un fait que les partisans d'Arius furent regroupés par un certain Pistos. Il reçoit la consécration épiscopale des mains de Secundus de Ptolémaïs, l'un des deux seuls fidèles d'Arius qui s'étaient vu déposer à Nicée et exiler.

2. Voir notice bibliographique § 54. Pour plus de détails, voir L. LEFORT, *Les Lettres festales de S. Athanase* dans *Bullet. de l'Acad. royale de Belgique* 1953, p. 652 sqq.

3. *Ap. c. Ar.* 87, donne la lettre toute de bienveillance que le nouvel empereur envoie à cette occasion aux Alexandrins: l'exil à Trèves n'était qu'une mesure disciplinaire, pour soustraire Athanase à « la fureur sanguinaire de ses ennemis ». A l'en croire, c'est lui-même, Constantin II, qui avait retenu l'évêque à Trèves, bien que Constantin le Grand eût décidé de le réintégrer sur son siège. Seul le souci de la sécurité personnelle d'Athanase avait dicté sa conduite. Maintenant il se rendait aux prières du peuple d'Alexandrie et leur renvoyait leur évêque. Aucune allusion à quelque successeur légitimement installé. Mais SCHWARTZ, *o. c.* VII, 372, considère ce rappel comme un acte illégal, « ein arger Rechtsbruch ».

Pour la date même du retour, N. BAYNES, *The return of Athanasius from his first exile*, dans *Journal of Egypt. archaeol.* XI (1925),



**12** Il ne se fit pas faute, sur la route du retour, d'encourager les défaillants et de prêter main forte aux évêques fidèles à Nicée pour les rétablir sur les sièges dont le « brigandage de Tyr » les avait chassés : ce qui ne put se passer sans troubles, car ils avaient tous des remplaçants bien décidés à rester là<sup>1</sup>. Après quelques détours, il arriva, le 23 novembre 337, semble-t-il, à Alexandrie. Ses adversaires se rallièrent alors au chef des Ariens, Pistos, et seulement alors tentèrent de le faire reconnaître par l'ensemble des évêques de la chrétienté<sup>2</sup> et même envoyèrent une ambassade au Pape Jules, pour protester contre le retour d'Athanase. Celui-ci y mit bon ordre : tous les évêques catholiques d'Égypte accoururent à la métropole et signèrent une lettre solennelle destinée au pape, à tous les évêques du monde chrétien et aux trois empereurs<sup>3</sup>. Le solitaire Antoine vint également redire son amitié au Patriarche<sup>4</sup>.

**13** L'arien Pistos faisant trop pâle figure, les Eusébiens consacrèrent un des leurs à Antioche,

p. 58, adopte l'année 338, interprétant trop strictement, semble-t-il, les données du *Chronicon des Lettres Festales*; mais A. PIGANIOL, *o. c.* 78, n. 6 et 81, n. 58 (cf. SCHWARTZ, *Nachr.* IX, 1911, p. 473 et n. 1) garde 337 avec L. DUCHESNE, II, 196 et C. JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, VII, 131, n. 2.

1. S. HILAIRE, *Fragm. hist.* III, 8-9 (*P. L.* 10, 664-665, éd. Feder, CSEL LXV, pp. 54-55).

2. *Ap. c. Ar.* 19 et 20 décrit la fièvre des Ariens, qui veulent trouver au nouvel élu des relations avec tous les autres évêques existants, et même avec le pape Jules.

3. *Ap. c. Ar.* 3; 19.

4. *Chronicon des Lettres Festales*, année 338, *P. G.* 26, 1353 C; *Vita Antonii* 71, *P. G.* 26, 944.

Grégoire de Cappadoce<sup>1</sup> et, en mars 339, on l'expédiait à Alexandrie avec des lettres de recommandations pour le préfet d'Égypte, Philagrius<sup>2</sup>. Ce dernier ne voyait pas d'un bon œil le retour de l'envahissant patriarche ; il donna son appui à l'intrus et l'installa sous la protection de la force armée. Il y eut des morts et des blessés. Athanase, réduit à l'impuissance, partit pour Rome (mars 339), non sans avoir publié une tonitruante *Lettre Encyclique*, où il faisait appel à tous les évêques contre cette violation des droits de l'Église<sup>3</sup>.

**14** Les Orientaux, qui du temps de Pistos avaient réclamé l'arbitrage du Pape de Rome, cette fois se dérochèrent à l'invitation explicite de ce dernier<sup>4</sup>. Un synode fut tenu à Rome sans eux (hiver 340-341). Athanase y eut la malchance de se voir innocenté en même temps que Marcel d'Ancyre, dont l'orthodoxie n'avait pas été sans défaillance, et cela dans un sens opposé à l'arianisme, sous forme de sabellianisme<sup>5</sup>. Les ennemis d'Athanase ne manque-

1. Surtout Pistos avait été trop mêlé aux événements des dernières années ; il fallait un homme neuf. L'évêque d'Émèse, Eusèbe, a la sagesse de refuser, crainte de voir se lever contre lui le peuple d'Alexandrie (*Socr.* II, 9 *P. G.* 67, 200). On désigne Grégoire de Cappadoce. *Ep. Encyclica*, 2 sqq., raconte la proclamation du nouvel élu par le Préfet Philagrius, et ce qui s'ensuivit.

2. *Chronicon*, année 339, *P. G.* 26, 1353 D — 1354 A.

3. La *lettre Encyclique*, dans *P. G.* 25, 221 sqq. (*Opitz* II, 1 p. 169 sqq.). Le *Chronicon* de 339 dit que Grégoire fit son entrée quatre jours après la fuite d'Athanase, le 22 mars. Mais Athanase a bien pu ne s'embarquer pour Rome que quelques jours après.

4. L'invitation du Pape aux Orientaux se trouve *Ap. c. Ar.* 20-21.

5. Sur Marcel d'Ancyre, voir W. GERICKE, *Marcellus von Ancyra*, Halle, 1940 ; J. E. FONDEVILA, *Ideas trinitarias y cristologicas de Mar-*



ront pas d'accentuer la confusion qui en résultera dans les esprits simples. Groupés en synode à Antioche pour la dédicace de l'église principale<sup>1</sup>, à l'automne 341, ils protestèrent de leur foi au Christ. Sans prononcer le nom d'Athanase, un des symboles qu'ils souscrivirent alors anathématise Marcel d'Ancyre pour sabellianisme et englobe dans la condamnation tous ceux qui sont en communion avec lui<sup>2</sup>.

**15** Les deux empereurs, Constant et Constance, — Constantin II venait d'être éliminé par son jeune frère —, acceptent de réunir, à Sardique, un concile général qui réglerait définitivement tous les litiges<sup>3</sup>. Les Orientaux vinrent en nombre, mais ils refusèrent

*celo de Ancyra* (extrait de thèse de l'Université Grégorienne à Rome), Barcelone 1953; TIXERONT, *Histoire des Dogmes*, II, 9<sup>e</sup> éd. Paris, 1931, pp. 38-43. Cette dernière étude donne une bibliographie et résume la subtile doctrine de Marcel, défenseur ardent de l'ὁμοούσιος, mais prêtant le flanc à toute attaque antisabellienne. Sa doctrine sera précisée dans un système plus rigide par Photin de Sirmium, qui ne manquera pas de se faire condamner comme un véritable hérétique tant par les partisans d'Eusèbe que par les orthodoxes, ces derniers à Milan (347), les autres à Sirmium, (351). Cf. HILAIRE, CSEL. 65, p. 142, 18; 145, 1.

1. S. ATHANASE, *De Synodis*, 22-25, P. G. 26, 719 sqq. Il faut noter que le symbole souscrit alors est susceptible d'une interprétation orthodoxe, c'est le premier symbole d'Antioche. Un second symbole est également soumis aux signatures des évêques présents, repris sans doute des écrits du saint martyr Lucien (cf. BARDY, *Le symbole de Lucien d'Antioche et les formules du synode in encaeniis*, dans *R. Sc. R.* III (1912), qui démontre la parenté des expressions), mais présente l'inconvénient d'être plus proche de l'erreur arienne que d'une interprétation orthodoxe de la révélation.

2. C'est le troisième symbole, présenté par un certain Théophronius de Thyane (*De Synodis*, 24).

3. Sans doute fin 342, selon la chronologie établie par SCHWARTZ, *Nachr.* IX (1911), p. 516-522. Cf. *Apol. ad Const.* 3-4; et HILAIRE, *Fragm. hist.* III, 14 (P. L. 10, 667, CSEL LXV, 57-58).

de siéger avec Athanase et s'éclipsèrent<sup>1</sup>. Leur déclaration commune déplore, non sans raison il faut l'avouer, les désordres dont le retour d'Athanase avait été l'occasion, et l'union de ce dernier avec l'hérétique Marcel d'Ancyre, oubliant, il est vrai, que Marcel avait regretté publiquement ses erreurs. Ils poussent un peu loin leur prétendu souci d'orthodoxie lorsqu'ils s'avisent d'anathématiser le vénérable Ossius de Cordoue, l'évêque de Trèves, Maxime, et le pape de Rome, Jules : c'est évidemment l'œuvre de Nicée qu'ils ont à cœur d'anéantir.

**16** A Sardique, le Concile n'en continua pas moins de siéger. Après étude des dossiers antérieurs, Athanase se vit confirmer dans son bon droit, Marcel gagna l'approbation de ses pairs, et les Orientaux coupables furent condamnés. On eut la sagesse, sur l'intervention d'Athanase, de ne pas promulguer un nouveau symbole ; celui de Nicée suffirait<sup>2</sup>. Mais une lettre communique les résultats du concile à l'ensemble du monde chrétien ; deux autres lettres sont adressées à Alexandrie et à l'Égypte<sup>3</sup>. Une lettre

1. HILAIRE, *Fragm. Hist.* III, 15-16, *ibid.*

2. *Tomus ad Antiochenos*, 5, P. G. 26, 800 C. Les Orientaux dissidents publient, avant de quitter Sardique, semble-t-il (cf. J. ZEILLER, *Donatisme et arianisme. La falsification donatiste des documents du concile arien de Sardique*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1933, p. 65 sqq.), une encyclique, terminée par une nouvelle profession de foi, qui reprend la 3<sup>e</sup> d'Antioche et la complète de quelques anathèmes (HILAIRE, *o. c.* 29) : c'est la 4<sup>e</sup> formule d'Antioche.

3. La première lettre dans *Ap. c. Ar.* 44-51; THÉODORE, *Hist. Eccl.*, II, 8, GCS éd. Parmentier, pp. 101-118; HILAIRE, *Fragm. Hist.* II, 1-8, CSEL, pp. 103-126. — La seconde lettre dans *Ap. c.*



enfin à l'empereur Constance demande, entre autres choses, d'interdire aux magistrats de se mêler des affaires de l'Église<sup>1</sup>. Nous ne tarderons pas à voir que rien ne changea dans ce domaine.

Constance fit cause commune avec les évêques de ses États, dont la fidélité lui était précieuse, et molesta les partisans d'Athanase, tant en Asie qu'en Égypte. Nous avons affaire là, comme le remarque justement M. Piganiol, à la suite de Schwartz<sup>2</sup>, à une véritable querelle du Sacerdoce et de l'Empire. Durant cinq années, l'exilé erra des rives du Danube à l'Italie, de la Gaule à l'Asie Mineure.

17 Bientôt cependant les intérêts politiques rapprochent les deux empereurs. Les évêques opportunistes, Ursace et Valens, allaient demander à rentrer en communion avec Rome (Milan 347). L'intrus d'Alexandrie, Grégoire, était mort sur ces

Ar. 37-40; *ibid.* 41-42. — La troisième, contestée par HÉFÉLÉ, *Histoire des Conciles*, I, 2 (1907), p. 810, mais sans raison décisive, dans la collection du Diacre Théodose, P. L. 56, 848, CSEL LXV, 103 sqq. avec le texte d'Hilaire. La question d'autres documents (HÉFÉLÉ-LECLERCQ, p. 811-812) reste obscure.

Nous n'avons pas à discuter ici la question des Canons de Sardique. Voir Bibliographie dans FLICHE et MARTIN t. 3, p. 128, n. 1 et A. PIGANIOU, *Empire chrétien*, p. 83-84, n. 75; texte et discussion dans HÉFÉLÉ-LECLERCQ, I, 2, Paris, 1907, p. 759 sqq.

1. S. HILAIRE, *Liber primus ad Constantium Augustum*, P. L. 10, 557-563, CSEL LXV, 181-186.

2. A. PIGANIOU, *o. c.*, p. 69 et p. 370; SCHWARTZ, *Nachr.*, IX, p. 511 : « Si Athanase est le premier exemple d'un hiérarque dont le souci essentiel est de défendre, sans regard en arrière, les droits de son église même contre l'empereur, et qui ne s'engage vis-à-vis de ce dernier que dans la mesure où il y voit le bien de son église, ... (les Eusébiens inaugurent) glorieusement la longue série des hommes d'Église pour qui l'harmonisation des rapports de l'Église avec l'État sera le but de toute leur activité ». Même pensée déjà p. 388.

entrefaites (345). Constance avait écrit à plusieurs reprises à Athanase<sup>1</sup>; Constant l'avait reçu : sans doute, outre le fait de ses propres convictions religieuses (il était le seul fils de Constantin qui eût déjà reçu le baptême), estimait-il utile d'avoir un allié en Orient. Finalement Athanase se rendit auprès de Constance (346).

#### IV. ANNÉES LABORIEUSES (346-356)

18 Son retour à Alexandrie (octobre 346), après huit ans d'absence, fut un triomphe<sup>2</sup>. L'ensemble des évêques se porta à sa rencontre, les représentants de l'Empereur l'accueillirent et voulurent l'escorter; les griefs semblaient oubliés, on le fêtait comme un témoin de la foi.

Sans tarder, il se remet au travail : réorganisation des églises particulières, contrôle de l'activité des

1. *Ap. c. Ar.* 51; *Ap. ad Const.* 4.

2. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Disc.* 21, 28-29 (P. G. 35, 1116 AB) en donne une idée suggestive : « A la vue de la foule innombrable (qui s'était rassemblée pour saluer un nouveau gouverneur de la ville de Constantinople), telle la surface d'un océan sans limite pour les yeux, un homme du peuple communique ses impressions à l'un de ses compagnons, comme il arrive en pareille circonstance : ' Dis-moi, mon cher, t'est-il déjà arrivé de voir une telle foule, si unanime à honorer un seul homme ? — Non, répond l'autre, un tout jeune homme ; à mon avis même, l'empereur Constance en personne n'a pas eu cette chance '. Il prenait le terme de comparaison qui lui semblait le plus magnifique, l'empereur. Mais le premier de sourire : ' De quoi parles-tu comme de quelque chose de formidable ? A peine puis-je croire que le grand Athanase eut une réception égale '. Sa comparaison montre donc bien (il faisait appel à une tradition populaire) que l'empereur même disparaissait devant notre Bienheureux ». Suit une longue description du triomphe d'Athanase. E. Schwartz,



moines, etc. Malheureusement pour Athanase, son protecteur Constant fut assassiné, ou réduit au suicide, par des partisans de l'usurpateur Magnence (350)<sup>1</sup>; le pape Jules, dont il s'était fait un vigoureux ami, mourut peu après (352); Constance devint seul maître effectif de l'empire par sa victoire sur Magnence, à Mursa (353).

Déjà les vieux adversaires avaient repris leurs intrigues et, la paix civile revenue, Athanase aura à se justifier devant l'empereur de plusieurs griefs qu'on lui fait, en particulier d'une prétendue lettre d'encouragement qu'il aurait envoyée à Magnence, sans parler d'autres accusations caractérisées de crimes de lèse-majesté<sup>2</sup>.

**19** Il commença alors la rédaction de son *Apologie à l'Empereur Constance*, qu'il n'eut pas l'occasion d'utiliser comme il aurait voulu : les circonstances étaient bien changées depuis les dernières années. La faction eusébiennne est alors toute-puissante à la cour; l'évêque de Mursa, Valens, avait eu la chance d'être prévenu avant l'empereur lui-même de la bonne tournure que prenait la campagne contre Magnence : il présenta ses renseignements comme le fruit d'une vision surnaturelle et il n'en fallut pas davantage au superstitieux Constance pour voir un envoyé de Dieu et un conseiller providentiel en ce

*Zur Kirchengeschichte...*, p. 141, dit un peu méchamment : « von Volk und Würdenträgern feierlich eingeholt ».

1. Sur la mort de Constant, voir J. BIDEZ, *Rev. des Études anc.*, 1925, p. 312 sqq.; C. JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, t. VII, Paris 1926, p. 150.

2. Voir la réfutation systématique qu'il en fait dans *Ap. ad Const.*, 3 sqq.

triste personnage<sup>1</sup>. Eusèbe de Nicomédie ne pouvait pardonner aux défenseurs de Nicée l'humiliation qu'il avait subie sous les yeux de ses propres fidèles à la suite du Concile<sup>2</sup>; comme il était bien vu de l'entourage de Constance, en particulier de la mère du futur empereur Julien, Basilina, et de l'impératrice douairière, fervente admiratrice du martyr Lucien, dont Eusèbe se réclamait dans sa doctrine<sup>3</sup>, il dut faire jouer ces influences contre Athanase. Sans doute ne faut-il pas exagérer la portée de ces intrigues; elles ont simplement ajouté leur poids à celui des motifs politiques qui guidaient l'empereur : Eusèbe était l'évêque de la résidence impériale, Nicomédie, et il valait mieux pour l'empereur avoir à son service l'influence morale dont jouissait le patriarche de la capitale auprès des fidèles et des moines, qui

1. SULPICE SÈVÈRE, *Chronique*, II, 38 P. L. 20, 150, éd. Halm. CSEL, I, p. 91. A. PIGANIOL, o. c. 88 et 94, parle d'Ursace comme évêque de Mursa. C'est de Valens qu'il s'agit (cf. d'ailleurs même p. 94, quinze lignes plus bas : Valens de Mursa).

2. Les circonstances de l'exil d'Eusèbe restent obscures. Peut-être Constantin prit-il prétexte de divergences doctrinales (relevées dans une lettre qu'il envoie à la communauté de Nicomédie, cf. édition de l'*Hist. Eccl.* de Gélase par LÖSCHKE, GCS 1918, p. 192 sqq.) pour le punir de son loyalisme à l'égard de Licinius. PHILOSTORGE, *Hist. Eccl.* II, 1 (et note 1 b), éd. Bidez, GCS 1913, p. 12, prétend qu'il regretta publiquement d'avoir souscrit au Symbole de Nicée; or S. AMBROISE, *De Fide ad Gratianum*, III, 15, P. L. 14, le présente comme le porte-parole de Constantin pour faire insérer le terme d'ὁμοούσιος dans le symbole.

3. Voir ΕΡΙΦΗ., *Haer.*, 69, 6 (THÉODORE 1, 5, 4); PHILOSTORGE XI, 12; cf. SCHWARTZ, *Nachr.* 1908, p. 356, n. 3. Mais Schwartz remarque qu'il ne faut pas surestimer ces influences (*ibid.*, p. 383) : les exigences de la politique impériale expliquent plus sûrement les revirements de Constance comme elles avaient expliqué ceux de Constantin.



par leur action pouvaient causer des embarras imprévus ; Athanase ferait bien de se tenir coi dans la lointaine Égypte, dont l'existence n'avait d'autre intérêt dans l'empire que d'être un irremplaçable grenier à blé ; quant à la ville même d'Alexandrie, il était grand temps qu'elle s'éclipsât devant la gloire montante de la nouvelle capitale politique et culturelle, Constantinople : ces Égyptiens avaient vraiment trop de prétentions, et rien ne leur servirait de se faire soutenir par Rome ; celle-là aussi avait fait son temps, comme Athènes autrefois. Rien d'étonnant donc que l'empereur favorisât l'ambition d'Eusèbe, soucieux de « regrouper en un seul parti (au service du pouvoir impérial) toutes les forces d'opposition au patriarcat d'Alexandrie »<sup>1</sup> ; la gênante agitation du bouillant Athanase était un anachronisme, on allait le lui faire voir.

20 L'*Apologie de sa fuite*, dont la composition vint interrompre l'inutile *Apologie à Constance*, rapporte brièvement les événements qui aboutirent à sa fuite au désert (février 356) :

a) Condamnation d'Athanase extorquée aux évêques occidentaux à Arles (hiver 354)<sup>2</sup>. Les légats

1. SCHWARTZ, *Nachr.* 1908, p. 368.

2. *Hist. ar. ad monach.* 31, P. G. 25, 728. Les évêques occidentaux étaient peu au courant des controverses théologiques. Arrivés à Arles pour un concile, ils sont invités, avant même l'ouverture des travaux, à choisir entre la signature d'un décret condamnant Athanase et l'exil. Seuls ceux qui connaissaient personnellement Athanase, dont Paulin de Trèves, refusèrent de signer. Valens de Mursa, l'homme de confiance de Constance, dont l'éloquence était soutenue par les menaces de l'Empereur, convainquit les hésitants. Voir S. HILAIRE, *Fragm. Hist.* 1, 6, CSEL, p. 102 ; Sulp. Sévère, *Chronique*, II, 39, CSEL I, 92 et éd. A. LAVERTUJON, Paris, 1899, II, p. 86.

du Pape Libère eux-mêmes, Vincent de Capoue et Marcel de Campanie, n'osèrent pas refuser de signer. Seul Paulin de Trèves, qui avait connu personnellement Athanase et l'estimait à sa juste valeur, ne voulut pas le trahir. Il fut exilé.

b) Même comédie de jugement à Milan (355). Libère, qui n'avait rien à reprocher à Athanase et qui ne pouvait ignorer l'attachement du grand évêque à l'orthodoxie de Nicée, avait obtenu de l'empereur ce nouveau concile. La réunion des évêques dégénéra en assemblée politique présidée par l'empereur en personne et confirma la sentence d'Arles ; les défenseurs d'Athanase, Eusèbe de Verceil, l'inquiétant Lucifer de Cagliari et l'évêque de Milan, Denis, furent exilés.

c) Hilaire de Poitiers se vit frapper de la même sentence à Béziers (356). Ce sera bientôt le tour du pape lui-même et du vétéran de l'orthodoxie nicéenne, Ossius de Cordoue<sup>1</sup>. Ce dernier finira par signer le formulaire hérétique de Sirmium (357) ; mais on ne réussira jamais à lui faire renier l'amitié qu'il portait à Athanase<sup>2</sup>. Le pape Libère, lui, la

1. Cf. S. HILAIRE, *Fragm.* V-VI, CSEL, 89-93 et 164-166. Libère est relégué en Thrace. Ossius d'abord chassé de Milan est déporté à Sirmium.

2. Cf. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, II, 4<sup>e</sup> éd., Paris 1910, pp. 283-284 : « Il est évident que l'on abusa de sa vieillesse, de l'affaiblissement de ses facultés, et que sa responsabilité personnelle n'est guère engagée dans cette triste histoire. Cela est d'autant plus vraisemblable, que — détail touchant — on ne parvint jamais à lui faire maudire Athanase. Sa pauvre tête s'embrouillait sans doute dans les questions de théologie ; mais Athanase restait pour lui une personne concrète, un ami, un compagnon de lutte ; il y tenait, on ne le lui fit pas lâcher ».



même année, finit par condamner Athanase, dont plus d'une activité était répréhensible sur le plan politique et disciplinaire. La formule qu'il signe, la 3<sup>e</sup> de Sirmium<sup>1</sup>, était susceptible d'une interprétation orthodoxe. Il est vrai que désavouer Athanase et entrer en communion avec Ursace et Valens pouvait équivaloir, aux yeux de beaucoup, à une profession d'hérésie. Athanase pourtant ne reprochera pas à Libère d'être hérétique. Nous y reviendrons.

#### V. ATHANASE AU DÉSERT (356-361)

21 Il fallut plus d'un an pour réussir à installer un évêque arien sur le siège d'Alexandrie. Ce fut Georges de Cappadoce, encore un étranger, dont l'historien Ammien Marcellin, peu suspect de sympathie à l'égard d'Athanase, fait un portrait peu flatteur<sup>2</sup>. Il fut bientôt chassé de la ville (2 oct. 358)

1. Pour la question du pape Libère voir ci-dessous : « Les amis d'Athanase », § 32 note 1.

2. Voir par exemple AMMIEN MARCELLIN, XXII, 11 éd. Gardthausen, Leipzig 1875. Nous y trouvons les détails suivants : malversations de jeunesse au temps où il était fournisseur de l'armée, intrigues auprès de l'empereur pour que soit rétablie sur les Alexandrins la perception de droits régaliens datant d'Alexandre le Grand.

On peut aussi se reporter au portrait, probablement chargé, qu'en brosse Grégoire de Nazianze dans son panégyrique de S. Athanase (*Disc.* 21, 14-16, P. G. 35, 1097 sqq.) «... je voudrais laver de tout reproche ce sol qui m'est cher, ma patrie bien aimée ; ... ce n'est pas la patrie qui est coupable ; ... elle est sainte, elle brille sur toutes les nations par son invincible attachement à la foi. Le crime doit être rejeté sur ces fils indignes de l'Église ... Il s'est rencontré un monstre de Cappadoce, vil d'origine, plus vil de cœur, ... de race douteuse, être hybride comme le mulet... ».

par une émeute populaire, nullement simulée cette fois comme celle qui, sous les ordres du duc Syrianos, avait évincé Athanase en février 356<sup>1</sup>. A peine rentré, trois ans plus tard, il sera massacré par le peuple, tant païen que chrétien (23 déc. 361), à la nouvelle de la mort de Constance.

22 Pendant ce temps, Athanase au désert, six ans durant, fera sentir sa présence à son peuple et au monde chrétien. De cette époque datent les grandes œuvres de combat et de doctrine. *L'Histoire des Ariens*<sup>2</sup> est destinée aux moines qui l'hébergeaient, et à quelques autres lecteurs. Son âme passionnée, presque incapable de sérénité dans l'exposé des erreurs et dans la description des menées déloyales de ses ennemis, l'entraîne à une série d'attaques personnelles et d'appréciations sans nuances. La série des *Discours contre les Ariens* est d'un chrétien qui a souffert dans sa foi aux traditions les plus sacrées. Lui qui a horreur des pures spéculations philosophiques, comme celles des Ariens, installés au sein de Dieu pour l'étudier « scientifiquement » et l'analyser au mépris du mystère de l'intimité divine, il se met à leur plan pour protester contre cette diminution de Dieu. Mais sa méthode reste toujours celle du pasteur soucieux de la foi des simples<sup>3</sup> : affirmations massives

1. Voir le récit de cette dernière dans *Apol. de Fuga*, 24 ; et *Apol. ad Const. Imper.* 25. Pour l'émeute qui coûta la vie à l'intrus Georges, voir Empereur JULIEN, *Epist.* 60 (éd. Bidez-Cumont, Paris, 1922, p. 66-69), et SOZOM. V, 7, P. G. 67, 1232-1233.

2. Dans P. G. 25, 691-793 ; OPITZ II, 1.

3. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, le *Theologos*, ne fera pas autrement, par exemple dans l'éloge de son frère Césaire (*Disc.* 7).



de la divinité du Verbe, puis discussion serrée, à l'usage des « sages », sur la « création de la Sagesse » selon Prov. 8, 22. Ignorante des subtilités rhétoriques<sup>1</sup>, sa pensée est nourrie d'Écriture Sainte<sup>2</sup> et son expression sans détours savants.

1. GRÉGOIRE de NAZIANZE, *Disc.* 21, 6, P. G. 35, 1087, n'insiste pas sur ses études : « Dès son enfance, il fut nourri dans les habitudes et les disciplines chrétiennes ; il ne donna que peu de temps aux études, suffisamment toutefois pour ne pas sembler les ignorer ni paraître voiler de mépris son ignorance... ». De là à en faire un ignorant, il n'y a qu'un pas, trop vite franchi, à notre gré, par E. SCHWARTZ. Il oppose sa « stilistische Unfähigkeit » à la « glänzende Schriftstellerei » de son prédécesseur Denys. Trop rapidement il élabore une théorie sur la décadence d'Alexandrie comme centre de culture (dans *Nachr.* VII, 367) et va jusqu'à affirmer que « la vieille métropole de la science antique » doit aux Athanase, aux Théophile, aux Cyrille, plutôt qu'à l'installation des Califes arabes, d'être devenue « un désert spirituel ». Pour ce dernier point, il ne faut pas oublier la politique d'abaissement d'Alexandrie menée par les empereurs, pour qui l'Égypte ne devait pas être autre chose qu'un grenier à blé ; il ne faut pas non plus oublier l'attraction qu'exercent Nicomédie, puis Antioche, Constantinople enfin, la nouvelle capitale. Il faut enfin se souvenir que, dès le début du v<sup>e</sup> siècle, les Barbares sont aux portes, mais que leur arrivée est précédée d'un réveil éclatant de la pensée païenne avec Hypatie et Synésios. Quant à l'art littéraire d'Athanase, on ne peut nier que nous n'avons pas affaire à un styliste ; on y rencontre bien des négligences de langue et de construction grammaticale, pratiquement pas de citations d'auteurs profanes, encore que le *Traité contre les Païens* montre une certaine connaissance de la mythologie et de l'histoire anciennes. Mais qu'est l'art d'écrire si on le réduit à l'application des règles du beau parler et à l'usage des clichés d'école ? Grégoire de Nazianze, si facilement enclin à juger de la culture à travers ses déformations de rhéteur, ne s'avance pourtant pas à dire qu'Athanase ne sait pas écrire ; or, nous savons combien il pouvait être chatouilleux sur ce point (v. g. *Carm.* II, I, 44 v. 35, P. G. 37, 1852 ; *ibid.* *Carm.* 12 v. 138 et 295, P. G. 37, 1176 et 1187). L'évêque d'Alexandrie est un publiciste de talent et un polémiste de grande envergure, non sans défauts certes, mais d'une éloquence irrésistible.

2. GRÉGOIRE de NAZIANZE admire sa parfaite maîtrise de la Révélation écrite (*Disc.* 21, 6) ; et l'étude de L. BOUYER, *L'Incarna-*

Si le traité *De Synodis* est un essai de conciliation des doctrines moins intransigeantes que l'arianisme caractérisé<sup>1</sup>, les *Lettres à Sérapion* sont encore d'un lutteur passionné. Quant aux *Apologies* que nous publions, et dont il faisait colporter des copies à travers la Chrétienté par ses moines fidèles, nous aurons l'occasion de les analyser de plus près.

23 La ville d'Alexandrie devenait le repaire de l'arianisme le plus farouche sous la forme de l'anoméisme radical d'Aétius. Ce dernier, chassé d'Antioche, où le trop complaisant Léonce lui avait conféré le diaconat, et donc la faculté de prêcher, s'installa dans la ville ; mais bientôt, ayant rallié la métropole d'Asie, il y appuiera l'œuvre de l'intransigent Eunomius, sous le pontificat d'Eudoxe<sup>2</sup>.

*tion et l'Église-Corps du Christ dans la théologie de saint Athanase*, Paris, 1943, montre que l'Écriture, loin d'être pour lui un simple manuel d'ascèse, était véritablement une source de réflexion dogmatique. Or, la théologie est une science, et Athanase en a raffermi quelques fondements essentiels ; et justement parce qu'il n'a pas donné vingt ans de sa vie à l'étude des classiques païens, il est plus libre de se nourrir exclusivement de l'Écriture et de la riche tradition du milieu alexandrin. Ce qui ne veut pas dire qu'il soit ignorant des courants philosophiques de son époque, même s'il ne les étudie pas systématiquement. Voir par exemple des réminiscences de physique stoïcienne dans le 2<sup>e</sup> *Discours contre les Ariens*, 48. Il a dû par ailleurs se frotter de quelques spéculations gnostiques, et l'influence d'Irénée sur sa pensée n'est plus à démontrer (cf. encore BOUYER, *o. c.*).

1. S. Hilaire écrira dans le même esprit son *De Synodis* (P. L. 10, 479-548).

2. Nous n'avons pas à entrer dans les détails de ces deux étranges destinées. D'Aétius, Mgr Duchesne a esquissé une silhouette pittoresque (*o. c.* II, 275). Son maître Eunomius a fait l'objet des attaques directes de Grégoire de Nazianze dans les cinq *Discours Théologiques*, qui resteront son chef-d'œuvre (*Disc.* 27-31, P. G. 36, 12-172). Voir aussi M. ALBERZ, *Untersuchungen über die Schriften des Eunomius*,



Cappadoce par la Thébaïde, s'arrêta dans la métropole égyptienne. Lucifer de Cagliari, pressé de manifester à Antioche son zèle trop orthodoxe, s'excusa et laissa deux diacres pour le représenter<sup>1</sup>. D'autres encore, qui jamais n'avaient failli, étaient là<sup>2</sup>. Pour éviter de nouveaux déchirements, on était enclin à pardonner, moyennant pénitence, à tous ceux qui accepteraient de se rallier au Symbole de Nicée. Un synode de pacification avait été tenu à Paris un peu auparavant, et, à Rome, le Pape Libère régla au mieux les questions d'Italie dans le même esprit de concorde et de paix<sup>3</sup>.

**26** Mais très vite, l'empereur Julien inaugura sa nouvelle politique religieuse de renaissance de « l'Hellénisme » : Athanase réintégra le désert

1. L. RUFIN, I, 28 (P. L. 21, 499). On ne voit pas d'après quels documents M. Piganiol affirme la présence de Lucifer au « concile des confesseurs » (o. c. 135). A la page suivante, il est d'ailleurs signalé à Antioche au début de 362 « revenant d'Alexandrie », mais le concile n'a eu lieu qu'au printemps, Athanase étant rentré le 21 février, comme le signale le même auteur p. 129. — Par ailleurs, c'est une inexactitude doctrinale que de ranger Eudoxe parmi les « évêques orthodoxes » d'Antioche (*ibid.*, p. 136).

2. Par exemple : l'évêque palestinien, Astérius de Pétra ; des représentants du savant Apollinaire de Laodicée, dont la doctrine sur la personne du Christ allait devenir suspecte, mais qu'Athanase, touché de sa fidélité constante, ne dénoncera pas d'emblée ; des représentants de Paulin d'Antioche. Voir les signataires du *Tome aux Antiochiens*, P. G. 26, 808 BC.

Il n'est pas impossible qu'Athanase ait alors donné lecture de son Apologie *De Fuga sua* (SOCR. III, 8 P. G. 67, 396) comme il le faisait pour certaines lettres ou traités (PHOTIUS, *Biblioth.* 32, P. G. 103, 64 C).

3. S. HILAIRE, *Fragm. Hist.* XI et XII, CSEL LXV, 43-46 et 156-157. (Cf. A. L. FEDER, *Studien zu Hilarius v. Poitiers*, I, dans *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, 1910, p. 62-64. Voir S. JÉRÔME, *Dialog. adv. Lucif.*, 20 (P. L. 23, 175).

(oct. 362)<sup>1</sup>. Ce ne fut heureusement qu'une alerte de quelques mois, et Jovien, dès son avènement, l'invite à lui rendre visite à Antioche. L'entrevue eut lieu, en fait, à Hiérapolis en octobre 363<sup>2</sup>. Le passage d'Athanase à Antioche n'apaisa pas les querelles qui déchiraient cette église, pour longtemps encore<sup>3</sup>.

**27** Si, en Occident, Valentinien reprit la politique de Constant en faveur des Nicéens, l'Orient dès la mort de Jovien revécut les troubles du règne de Constance. Valens, sous l'influence de sa femme sans doute<sup>4</sup> et de hauts fonctionnaires alliés aux tenants des grands patriarcats de Constantinople et d'Antioche<sup>5</sup>, adopta la formule arienne de Rimini, la seule qui offrit un élément de compromis et qui eût jamais reçu l'appui officiel de la cour impériale, plus soucieuse de pacification extérieure que de pureté doctrinale. Tous les « dissidents » furent pris à partie, et l'incommode Athanase en premier lieu. Pour quelques mois encore (oct. 365-févr. 366), il reprit les pistes du désert et fit appel à l'hospitalité des

1. Athanase eut droit à un décret spécial de bannissement. Cf. ROEDER, *Geschichte der Reaction Kaiser Julians gegen die Christliche Kirche*, p. 80.

2. A. PIGANIOL, *L'Empire chrétien*, p. 147, n. 129.

3. Jusqu'après le deuxième concile œcuménique de Constantinople (382). Cf. F. CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche*, Paris, 1905 ; R. DEVRESSE, *Le Patriarchat d'Antioche depuis la paix de l'Église jusqu'à la conquête arabe*, Paris, 1945, pp. 20-38.

4. Cf. H. M. GWATKIN, *Studies of Arianism*, Cambridge, 1900, p. 238.

5. L. DUCHESNE, II, pp. 363-364, ne parle pas de ces influences possibles, il pense plutôt à un calcul politique. Les deux éléments ont pu jouer ensemble. Philostorge parle de l'ascendant personnel d'Eudoxe (IV, 4).



moines. Bientôt cependant un rappel officiel lui est notifié<sup>1</sup> et le vieux lutteur vient finir ses jours dans sa ville épiscopale (2 mai 373), entouré d'un clergé qu'il n'a cessé de tenir en haleine pour les luttes de l'orthodoxie, vénéré des moines qui, pour l'avoir vu vivre leur vie dans toute sa rigueur, reconnaissaient en lui l'un des leurs.

## VII. LES AMIS D'ATHANASE

**28** Un homme de cette trempe, énergique jusqu'à la violence, fidèle à la vérité une fois entrevue comme l'expression du message de Dieu aux hommes, conséquent avec lui-même jusqu'au dernier instant de sa vie, ne pouvait pas ne pas susciter des amitiés solides. L'empereur Constantin lui-même avait de l'admiration pour ce jeune chef d'une chrétienté vivante et fidèle à une tradition séculaire : sept ans durant, il le soutiendra contre tous ses ennemis<sup>2</sup>, jusqu'à ce que ces derniers obtiennent l'audience de l'empereur sur un terrain purement économique et politique. Son contact personnel devait avoir quelques chose de séduisant : il avait gagné à son amitié les personnages les plus divers : les évêques

1. *Hist. acéph.* 17 ; 19 ; Sozom. VI, 12 (*P. G.* 67, 1328).

2. Voir *supra* § 9. Même lorsque Athanase refuse de recevoir Arius : *Apol. c. Ar.* 60 ; cf. SCHWARTZ, *Zur Gesch. des Ath.*, VIII, p. 388 et p. 407. A un moment, les Ariens seront menacés de la peine capitale s'ils conservent les écrits de l'hérétique (cf. SCHWARTZ, *Nachr.* 1904, p. 388, n. 25 et p. 395, n. 5). Comme toujours, Schwartz explique ces attitudes par des raisons politiques, mais les entrevues avec Athanase n'ont pas pu ne pas influencer sur les décisions de Constantin.

successifs de Trèves lui resteront toujours attachés. Le vigoureux pape Jules ne l'abandonnera jamais. Le pape Libère, il est vrai, succombera dans son lointain exil de Bérée, mais il « n'avait ni (la) rectitude ni (le) courage » du précédent<sup>1</sup>. Saint Antoine, le père des solitaires, « prit avec passion le parti d'Athanase persécuté »<sup>2</sup> ; il écrivit plusieurs lettres à Constantin lors de l'exil de Trèves<sup>3</sup>, et tel le prophète Élie à son disciple Élisée, il laissa au patriarche la tunique de peau qui lui avait servi de vêtement et de couverture jusqu'à la mort<sup>4</sup>. Athanase lui rendait son admiration et son amitié. Dans l'apaisement des dernières années à Alexandrie, il composa cet hymne à la vie parfaite qu'est la *Vita Antonii*, le livre le plus médité dans l'antiquité chrétienne, même en Occident, avant l'apparition des *Confessions* de S. Augustin. Il est difficile de souscrire à l'affirmation qui présente les moines, « pactisant avec les Mélétiens », soucieux « de ruiner l'omnipotence de l'évêque d'Alexandrie »<sup>5</sup>. S'ils étaient vraiment ce « curieux ramassis » de réfractaires sociaux que l'on nous présente<sup>6</sup>, il n'y aurait pas à nous effaroucher de les voir hostiles à Athanase. En fait, ils ne lui sont pas hostiles, comme en témoigne toute l'histoire de sa vie : toujours l'évêque fugitif trouvera

1. A. PIGANIOL, *o. c.* p. 94.

2. *Id.*, p. 378.

3. Voir *supra*, § 10 n. 1.

4. II Reg. 2, 13. ATHANASE, *Vita Antonii*, 91, *P. G.* 26, 972 B ; et 92, *ibid.* C. Antoine meurt en 356, l'année même où Athanase chercha refuge au désert. Il ne semble cependant pas que l'évêque ait assisté aux derniers moments de son ami, qui a dû mourir en janvier.

5. A. PIGANIOL, *L'Empereur Constantin*, Paris, 1932, p. 190.

6. A. PIGANIOL, *L'Empire chrétien*, p. 376.



chez eux accueil et collaboration. Quant à leur inadaptation sociale, qu'on ne peut nier absolument, il faudrait parcourir l'*Histoire Lausiaque* et les *Apophtegmes*<sup>1</sup>, sans parler de toute la littérature postérieure, pour remettre la question dans son vrai jour.

29 Pour nous en tenir aux témoignages d'amitié que reçut le proscrit à l'époque de ce troisième exil, qui vit la naissance des deux *Apologies*, voyons quelques textes contemporains. L'amitié de ce brouillon que fut Lucifer de Cagliari († 370) peut n'être pas une recommandation. Ce fut pourtant une amitié fidèle, jusque dans son refus intransigeant de partager la miséricorde d'Athanase, en 362, pour ses ennemis de la veille. Cette amitié dicta au terrible Sarde une série de traités, collection de textes d'Écriture accommodés aux sentiments de l'auteur. Il s'adresse directement à l'empereur<sup>2</sup> :

1. A. PALLADIUS, *Histoire Lausiaque*, éd. et trad. Lucot (Hemmerlejay), Paris, 1912. *Apophlegmata Patrum seu Verba Seniorum*, P. G. 65 et P. L. 73 (*Vitae Patrum* I).

2. P. L. 13, 767-1008, éd. Hartel, CSEL 14 : *De non conveniendo cum haereticis, ad Constantium Imperatorem; De regibus apostatis ad Const. Imper.; Pro sancto Athanasio, ad C. Imp. libri duo; De non parcendo in Deum delinquentibus, ad C. Imp.*

C'est le *Pro sancto Athanasio* qui semble le mieux composé : un premier livre n'est que le virulent exposé des griefs de Lucifer contre l'empereur : 1) Athanase a été condamné sans avoir été appelé à comparaître ; 2) abus de pouvoir de l'empereur qui, de sa propre autorité, lui nomme un successeur ; 3) inconséquence de la conduite de l'empereur qui a rappelé Athanase d'exil en 346 et le bannit maintenant sans raison.

Les griefs sont entremêlés et se détachent sur un fond commun d'invectives extraites surtout de l'Ancien Testament : malheur aux impies (les Ariens) qui se liguent contre Dieu et contre son Christ.

Tu nous as dit de condamner Athanase ? Mais qui allons-nous condamner ? Celui que nous voyons confesser le Fils de Dieu comme l'ont confessé les patriarches, les prophètes, les apôtres et les martyrs ? ou bien toi, Constance, qui le renies comme l'a renié ton maître Arius, comme Judas l'Isariote, comme tous les Juifs ?<sup>1</sup>... Nous avons refusé d'être maudits avec toi, préférant te voir béni avec nous dans la Sainte Église... Dans Athanase, c'est Dieu que tu persécutes<sup>2</sup>.

L'empereur se voit comparé à tous les impies que l'on rencontre dans la Bible : les fils d'Héli le grand-prêtre, Saül, le persécuteur de David, Achab, le persécuteur du prophète Élie. Lieux communs, si l'on veut, mais relevés par la verdeur d'expression habituelle au fameux polémiste : « Imperator impudentissime... tu praecursor Antichristi... recte es comparatus cani redeunti ad suum vomitum... »<sup>3</sup>. Il est permis de douter que l'homme comparé à tous les monstres d'iniquité que la terre a jamais portés, ait été sensible aux invitations à la pénitence qu'entre deux invectives lui prodigue le défenseur d'Athanase :

Le deuxième livre, composé principalement de textes du Nouveau Testament, est un appel pressant à la conversion, avec menaces prophétiques à l'appui. L'auteur essaie d'énumérer les chefs d'accusation que pourrait avancer l'empereur contre Athanase. Mais son indignation donne à l'ensemble une allure de pamphlet plutôt que de plaidoyer. Il aurait fallu au souverain une vertu peu commune pour obéir à l'invitation finale, que transcrit notre texte.

1. P. L. 13, 824 C, CSEL 14, p. 73.

2. *Ibid.* 828 C, 830 B, CSEL 14, pp. 79 et 81.

3. *Ibid.* 836 A, 855 A, 858 : on trouve à cet endroit une allusion à la duplicité de conduite de Constance, envoyant en même temps des lettres d'encouragement à Athanase et, aux Alexandrins, des ordres contre leur évêque. Cf. *Apol. ad Const. Imp.*, 22-30 ; 30.



Arrache-toi, Constance, à l'emprise de la folie arienne... Reviens sous le toit familial, ... tu pourrais encore comme l'apôtre Paul, d'impie et de persécuteur, devenir béni et chéri de Dieu, si tu croyais que Jésus-Christ est Fils de Dieu, ... si tu ne refusais pas d'accorder, avec l'Écriture, une même éternité au Père, au Fils et à l'Esprit Saint, si enfin tu croyais à la commune divinité du Père avec le Fils et l'Esprit Saint. Crois-moi, tu serais destiné à te mêler aux chœurs des patriarches, des prophètes, des apôtres et des martyrs. Autrement tu ne pourras t'en prendre qu'à toi-même lorsque tu te verras tourmenté avec le diable et ses suppôts pour avoir dédaigné nos avertissements salutaires<sup>1</sup>.

**30** On peut croire cependant que la voix de Lucifer, avec ses outrances habituelles, eut moins de portée que celle, d'ordinaire plus modérée dans le ton, du grand persécuté d'Occident, Hilaire de Poitiers. Relégué en Phrygie pour sa fidélité au dogme de Nicée, il était venu à Constantinople même, pour présenter à l'empereur deux écrits<sup>2</sup> contre les croyances et les méthodes ariennes.

1. *Ibid.* 934 B-C. Athanase aurait manifesté son amitié à Lucifer en lui envoyant deux lettres, l'une pour lui demander un exemplaire de ses écrits, l'autre pour le remercier de le lui avoir fait parvenir.

Ces deux lettres, citées dans *P. L.* 13, 1037-1042 (CSEL 14, pp. 322-327) et *P. G.* 26, 1181-1186, n'existent qu'en latin. Elles semblent même avoir été écrites en latin, si nous nous arrêtons au jeu de mot sur le nom de Lucifer (*lucem ferens*). Mais l'on connaît assez de faux lucifériens, pour penser qu'elles ont été fabriquées afin de rappeler la glorieuse amitié du Maître pour le champion de l'orthodoxie nicéenne. Cf. SALTET, *Fraudes Littéraires des schismatiques lucifériens aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles*, dans *Bulletin de Littérature ecclésiastique* 1906, pp. 300-326.

2. *Ad Constantium Augustum liber primus*, *P. L.* 10, 557-563 (CSEL LXV, 181-187); *Ad Constantium Augustum liber secundus*, *P. L.* 10, 564-573 (CSEL LXV, 197-205).

Éconduit, il composa un *Contra Constantium* qui ne manque pas de vigueur<sup>1</sup>.

Le temps de se taire n'est plus : il faut parler ; c'est le moment d'attendre le Christ puisque l'Antéchrist est là. Que les pasteurs poussent le cri d'alarme puisque les mercenaires ont fui... Donnons nos vies, les voleurs sont entrés et le lion sévit... Courons au martyre... l'ange de Satan s'est transformé en ange de lumière. Se taire plus longtemps serait faire preuve de lâcheté non de patience... Ah ! pourquoi, Dieu tout-puissant et Père de notre unique Seigneur Jésus-Christ, ne m'avez-vous donné de vous confesser aux temps de Néron et de Dèce?... Contre des ennemis déclarés, mon combat eût été un triomphe, il ne me fût resté aucun doute sur la qualité des persécuteurs qui, par les tourments du fer et du feu, eussent tenté de me forcer à Vous renier... Mais le combat présent doit se mener contre un persécuteur hypocrite, un ennemi qui caresse<sup>2</sup>, bref contre Constance l'Antéchrist. Il ne meurtrit pas les échine, mais flatte les ventres ; il ne proscrit pas à vie mais enrichit à mort ; il n'attente pas à la liberté par les prisons, mais à l'intérieur de son palais il confère les honneurs de la servitude ; il ne déchire pas les côtes mais investit le cœur ; il ne tranche pas la tête par le glaive mais tue l'âme avec de l'or ; il ne menace pas officiellement du feu mais attise en secret la géhenne. Il ne combat pas : il serait vaincu ; mais il flatte pour triompher ; il confesse le Christ pour le supprimer, il fait régner l'unité pour ruiner la paix<sup>3</sup> ; il combat les hérésies

1. *Ibid.* 577-607 (simple fragment dans CSEL LXV, 227-228).

2. Cf. ATHANASE, *Hist. Ar.* 43, *P. G.* 25, 744 C (Opitz, II, 207) : « Constance écrivait à Ossius, le flattant du nom de Père... Il lui énumérait les exilés et disait : Te voilà seul contre l'hérésie ; laisse-toi persuader, écris contre Athanase... ».

3. Cf. LUCIFER DE CAGLIARI, *De non conveniendo cum haereticis*, *P. L.* 13, 773 : « Tu nous as dit : je veux la paix dans mon empire ; et tu veux, en fait, enlever la paix du Seigneur en tentant de diviser le peuple de Dieu ».



pour supprimer les chrétiens, il honore les prêtres pour faire disparaître les évêques, il construit des églises<sup>1</sup> pour détruire la foi. En paroles et des lèvres, il fait mention de Toi, mais de toute manière, il manœuvre pour empêcher de croire qu'à l'égal du Père, Tu es Dieu<sup>2</sup>.

Suit un tableau des rapports de Constance avec l'Église, de tous points semblable à ceux que nous tracent, à plusieurs reprises, Athanase et les auteurs d'Histoires qui s'inspirent de lui, Théodoret et Sozomène.

**31** Le pape Libère, de son côté, ne négligera pas de décrire les malheurs de l'Église déchirée : « *Non Athanasii tantum negotium* »<sup>3</sup>. Il réussit à obtenir la convocation du concile de Milan (355), dont on sait la malheureuse issue : bannissement de tous les évêques fidèles, puis bannissement de Libère lui-même<sup>4</sup>, après comparution devant l'empereur. Théodoret nous rapporte l'entrevue<sup>5</sup> :

Il nous a plu de te convoquer, toi chrétien et évêque de notre ville, pour te persuader de renoncer à la folle et criminelle communion de l'impie Athanase. Le monde

1. THÉODORET, III, 12 (GCS, p. 189).

2. HILAIRE, *Contra Constantium*, 1-5, *passim* (P. L. 10, 577-582). Le texte de la finale est obscur. Nous l'interprétons dans le sens de la note de P. L. 10, 582 et de la suite du texte : paragraphes 9, 586 et 17, 594.

3. S. HILAIRE, *Fragm. Hist.* 5 (P. L. 10, 682, CSEL LXV, 89). C'est aussi la pensée d'Athanase dans *Apol. ad Const.* § 12.

4. *Hist. Ar.* 38 (P. G. 25, 737, Op. II, 204). Aux évêques, Libère écrivit une lettre de consolation (S. HILAIRE, P. L. 10, 686-692; CSEL LXV, 164).

5. P. G. 82, 1033 (GCS, 131-136). Ce dialogue est évidemment « reconstitué », selon la manière habituelle aux historiens antiques. Cf. AMNIEN MARCELLIN, XV, 7, qui n'en rapporte pas une parole.

entier en a décidé ainsi et l'a déclaré exclu de l'Église par un décret conciliaire.

— Prince, les jugements ecclésiastiques doivent manifester un grand sens de la justice. C'est pourquoi, si tel est le bon plaisir de ta Piété, ordonne la constitution d'un tribunal. Si l'on voit qu'Athanase mérite une condamnation, alors, conformément à la pratique de l'Église, on portera la sentence qu'il aura encourue. Il n'est tout de même pas possible de condamner un homme que nous n'avons pas jugé<sup>1</sup>.

— L'univers entier s'est prononcé contre son impiété, et comme il a fait dès le début, il continue à gagner du temps.

— Ceux qui ont souscrit à sa condamnation n'avaient pas été témoins oculaires des événements ; ils ont obéi à la vanité et à la crainte, à la pensée de tes mauvais traitements.

— Quelle vanité ? Quelle crainte ? Quels mauvais traitements ?

— Des gens qui ne se dévouent pas à la gloire de Dieu, qui préfèrent tes cadeaux, ont condamné sans jugement un homme qu'ils n'avaient pas vu de leurs yeux : c'est un procédé étranger à des chrétiens.

— On l'a jugé pourtant en face, au concile tenu à Tyr<sup>2</sup>, et les membres du concile, tous les évêques de l'univers, l'ont condamné.

— Non, jamais l'accusé n'a été jugé en face. Ceux

1. S. Athanase rapporte en termes analogues la réponse du pape Libère à l'eunuque Eusèbe, qui avait été « chargé tout à la fois de le séduire par des présents et de l'intimider par des menaces », et qui organisa l'enlèvement du pape pour le faire comparaître devant l'empereur à Milan. Cf. G. BARDY, dans *l'Histoire de l'Église* de Fliche et Martin, t. 3, pp. 144-145.

2. Cf. *supra*, §§ 7-9. Voir S. ATHANASE, *Ap. c. Ar.* 8 et 12 (P. G. 25, 261 ; 270 ; Op. II, 94 ; 97). Détails complémentaires dans BATIFFOL, *La paix constantinienne*, Paris, 1910, pp. 377-387 ; DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, II, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1910, pp. 175-180.



qui s'étaient réunis alors pour le condamner, prononcèrent une sentence sans fondement après qu'Athanase eût quitté le tribunal.

— Quelle partie de l'Univers représentes-tu, poursuit l'empereur, pour embrasser, toi seul, la cause d'un homme infâme et pour essayer de troubler la paix du monde habitée et de l'univers tout entier ?

— Le fait que je sois seul ne porte pas atteinte à la cause de la foi. L'Ancien Testament aussi rapporte comment on ne trouva que trois réfractaires au « bon ordre »<sup>1</sup>.

(Un courtisan, l'Eunuque Eusèbe intervient) :

— Notre empereur devient pour toi Nabuchodonosor ?

— Nullement ; mais tu n'en condamnes pas moins un homme que nous n'avons pas jugé. Pour moi, je demande au préalable une signature unanime qui confirme la foi définie à Nicée. Ainsi nos frères pourront être rappelés d'exil et rétablis dans leurs églises particulières. Si alors les actuels fauteurs de troubles se montrent soumis à la foi apostolique, nous pourrons nous transporter tous à Alexandrie ; l'accusé et ses accusateurs seront confrontés ; ils auront un avocat ; nous examinerons les deux partis et prononcerons la sentence...

— Les affaires une fois réglées, on ne peut plus tout remettre en question. La sentence portée par la plupart des évêques doit garder toute sa valeur. Seul tu t'obstines à te laisser guider par ton amitié pour cet homme infâme.

— Prince, jamais nous n'avons entendu dire qu'en l'absence de l'accusé, son juge condamnât son infamie comme s'il faisait entrer en ligne de compte une inimitié personnelle à l'égard de l'homme.

— Eh bien, oui ! Disons qu'il a offensé tout le monde,

1. Les trois jeunes gens de *Daniel* 3, 8-90.

mais personne autant que moi<sup>1</sup>. Il ne s'est pas contenté de la perte de mon frère aîné, mais il n'a pas cessé d'animer le regretté empereur Constant contre nous ; et n'eût été notre grand esprit de douceur, jamais nous n'aurions supporté les attaques de celui que l'on excitait, ni de son âme damnée. Aucune de mes victoires, pas même celle que je remportai sur Magnence et sur Silvanus<sup>2</sup>, ne me paraîtra plus belle que de réussir à éloigner des affaires ecclésiastiques ce scélérat.

— Ne te sers pas des évêques, Prince, pour assouvir ta haine. La main des hommes d'Église ne doit être utilisée que pour bénir. Veuille donc, s'il te plaît, rappeler les évêques sur leurs sièges. S'ils se montrent d'accord avec notre champion de la foi orthodoxe précisée à Nicée, qu'ils se réunissent alors et pourvoient à la paix universelle et que l'on n'ait pas l'air de vouloir anathématiser un innocent.

— Un seul point est en question et telle est ma volonté : que tu fasses acte de communion avec les églises et je te renvoie à Rome. Fais un geste de paix : signe et retourne à Rome.

— Les frères de Rome ont déjà reçu mes adieux. Mieux valent en effet les décisions de l'Église que mon séjour à Rome.

— Tu as trois jours pour te décider à signer afin de rentrer à Rome ou à préciser le lieu de ton exil.

— Un délai de trois jours ne peut changer ma résolution ; aussi envoie-moi où tu veux<sup>3</sup>.

1. Les deux griefs qui suivent font l'objet d'une justification de la part d'Athanase dans *Apologia ad Const. Imp.* 4.

2. L'usurpation de Silvanus fut promptement maîtrisée. Cf. A. PIGANIOL, *L'Empire chrétien*, p. 93.

3. S. Athanase résume la même entrevue en quelques lignes d'allure plus oratoire : « Libère est traîné devant l'empereur et fait preuve, à son tour, d'une grande vigueur de langage : Cesse, dit-il, de poursuivre les chrétiens, n'essaie pas d'introduire par nous l'impiété dans l'Église. Nous sommes prêts à tout souffrir plutôt que de porter



Deux jours après, le pape comparaisait de nouveau pour s'entendre notifier son exil à Bérée en Thrace, refusant noblement l'argent que lui offrait l'impératrice pour ses frais de voyage.

**32** Deux années d'exil auront raison de sa résistance : les nouvelles qui lui venaient de Rome étaient douloureuses, le peuple se divisait sur l'accueil à réserver à l'anti-pape Félix ; et Libère pensait sans doute que pour le bien de l'Église on pouvait bien sacrifier un homme, fût-il Athanase. Il ne faillit pas sur le plan doctrinal, quoi qu'en aient dit des historiens modernes<sup>1</sup>. Il est vrai qu'il condamna

le nom de sectateurs d'Arius. Sujets du Christ, ne nous force pas à devenir adversaires du Christ. C'est aussi le conseil que nous te donnons : ne combats pas celui qui t'a donné cet empire ; au lieu d'actions de grâces, ne lui donne pas des marques d'impiété ; ne poursuis pas ses fidèles, de peur d'entendre à ton tour : *il est dur de regimber contre l'aiguillon* (Act. 9, 5). Mais puisses-tu aussi l'entendre pour te laisser convaincre comme saint Paul. Nous voici, nous avons voulu venir avant qu'ils n'élaborent quelque fausse accusation. Nous nous sommes hâté, sachant bien que l'exil nous attendait chez toi, pour éviter une fausse accusation et pour qu'il fût bien évident à tous que les autres souffrent pour la même cause que nous, et que les accusations portées contre eux ont été forgées par leurs ennemis et sont calomnies pures et mensonges ». (*Hist. Ar.* 39, *P. G.* 25, 740 ; *Op.* II, 205).

On remarquera combien Athanase est discret sur lui-même dans ce passage. Théodoret n'avait pas les mêmes raisons de discrétion. Cf. aussi AMM. MARC. XV, 7.

1. Discussion des documents par J. ZEILLER, *La question du pape Libère*, dans *Bulletin d'ancienne littérat. et d'arch. chrétiennes*, 1913, pp. 20 sqq. Voir aussi BATIFFOL, *La paix constantinienne*, pp. 515-521. Le témoignage antique est celui de SOZOMÈNE, IV, 13. Il n'est nullement évident qu'il s'agisse du deuxième formulaire de Sirmium, hérétique celui-là, que le vieil Ossius de Cordoue finira par signer. L'affirmation de *l'Empire chrétien*, p. 103, ne repose sur aucun document. Il est vrai que Libère signa aussi le troisième formulaire, également susceptible d'une interprétation orthodoxe, mais non pas

plus tard la formule même qu'il avait souscrite<sup>1</sup>, mais il ne faut pas perdre de vue l'ensemble des événements. En 366, lorsque Libère désavoue sa signature, la formule homéenne qu'il a souscrite devient la formule de ralliement de tous les adversaires de Nicée, par l'interprétation qui en est donnée alors ; au début elle était suffisamment vague pour rallier, dans l'esprit de conciliation de Basile d'Ancyre, tous ceux qui ne voulaient pas d'un arianisme extrême.

**33** Cependant une voix plus émouvante encore que les protestations de Libère s'élève en faveur d'Athanase. Il ne suffisait pas aux ennemis de la foi orthodoxe que l'évêque de Rome fût réduit au silence ; la résistance du vénérable Ossius de Cordoue leur était aussi insupportable : il fut sommé de se prononcer pour ou contre l'homme de Nicée. Sa lettre à l'empereur est citée tout au long dans *l'Histoire des Ariens*<sup>2</sup> :

Je suis devenu confesseur quand ton aïeul Maximien persécuta l'Église. Si à ton tour tu me persécutes aujourd'hui, sache que je suis prêt à tout souffrir plutôt que

« comme il s'était rallié déjà au *credo* du deuxième concile » (A. PIGANIOL, *o. c.*, p. 104). Cf. DUCHESNE, pp. 281-282 et les deux notes de ces pages, ainsi que p. 290. Voir aussi P. GLORIEUX, *Hilaire et Libère* dans *Mél. Sc. Rel.*, I (1944), p. 7-34.

1. SOCRATE, IV, 12, *P. G.* 67, 485 B. « A la fin de sa vie, il condamna expressément la formule homéenne à laquelle il avait eu la faiblesse de souscrire » (A. PIGANIOL, *o. c.* p. 192). Le témoignage de Socrate, ordinairement pur reflet d'Athanase (et de Rufin-Eusèbe) s'appuie ici sur le *De Synodis*, perdu, de Sabinos, qui a grande autorité, non sans raison semble-t-il, auprès des philologues allemands. C'est un semi-arien du début du v<sup>e</sup> siècle. Cf. SCHWARTZ, *Nachr.*, VII, p. 362.

2. Paragr. 44 (*P. G.* 25, 745-748 ; *Opitz* II, 207).



de verser le sang innocent et de trahir la vérité... J'écris par souci de ton salut. Du reste... voici mon intention : je ne donnerai point de signature contre Athanase, que l'Église de Rome et le concile<sup>1</sup> ont déclaré innocent. Tu l'avais reconnu toi-même, puisque tu l'avais rappelé auprès de toi et que tu lui avais permis de rentrer avec honneur dans sa patrie et de revenir à son église. Quelle peut être aujourd'hui la raison d'un changement si profond?... Constance, écoute-moi. Il me convient de t'écrire ainsi, et à toi de peser sérieusement mes propos...

La réponse à cette lettre fut l'exil à Sirmium. C'est là qu'à bout de résistance, il signa le « second formulaire » hérétique, mais jamais on ne réussit à le faire adhérer à la condamnation d'Athanase<sup>2</sup>.

**34** Les divers événements rappelés par Athanase lui-même nous serviront à dater avec assez d'exactitude la composition des deux *Apologies*. L'*Apologie de la fuite* ne dit pas que Libère ait déjà signé le troisième formulaire de Sirmium, qui date de l'automne 357. Ossius par contre avait déjà signé (cf. *Apol. fug.* 5). Par ailleurs la persécution violente évoquée aux paragraphes 6 et 7, à en croire le témoi-

1. Il s'agit du concile de Sardique (343), présidé par Ossius lui-même (*Hist. Ar.* 15 sqq.).

2. Cf. l'allusion évidente de S. Grégoire de Nazianze dans le Panégyrique d'Athanase (*Disc.* 21, 33, *P. G.* 35, 1107) : « Bien des évêques, par ailleurs fidèles à leurs devoirs, tombèrent dans leurs filets. Purs de cœur, ils ont laissé souiller leur main de cette signature. Ils ont associé leur nom aux noms des misérables dont les intentions étaient aussi perverses que leurs actes, et par là ils ont pris part sinon à la flamme du moins à la fumée. J'ai beaucoup pleuré à la vue des proportions que prenait cette impiété : elle séduisait même les défenseurs du Verbe, et les rendait complices de la persécution dirigée contre la foi orthodoxe ».

gnage de l'*Histoire des Ariens*, date de l'été 357. Pour l'*Apologie à Constance*, les événements de l'été 357 peuvent servir à dater la seconde partie (à partir du paragraphe 22) : ils sont présentés comme tout récents. Mais le début est trop soigné, trop différent de ton et d'allure, pour n'avoir pas été composé tout à loisir, avant que la perfidie de l'empereur se fût étalée au grand jour par les comédies de synodes à Arles et Milan (353, 355), ou du moins avant que saint Athanase eût pu en être averti et en apprécier le véritable sens<sup>1</sup>.

**35** Outre ces témoignages d'amitié que nous venons d'évoquer, on peut apprécier la confiance que lui portaient d'autres personnages du monde chrétien. Grégoire de Nazianze fera son éloge comme de la plus grande figure de pasteur que l'Église ait jamais connue. Basile le Grand s'adressera à lui quand il voudra entrer en contact avec le pape Damase<sup>2</sup> et s'inspirera sans aucun doute de son attitude lorsqu'il paraîtra devant l'envoyé de l'empereur Valens<sup>3</sup>.

**36** L'œuvre d'apaisement des esprits et de mise au point de l'enseignement théologique était loin d'être achevée. L'activité du patriarche d'Alexandrie avait posé les premiers jalons solides, et il eut,

1. Cf. aussi SCHWARTZ, *Nachr.*, 1904, pp. 362-377.

2. Voir correspondance de S. Basile avec Athanase : *Lettres* 66, 67, 69, 80, 82 dans *P. G.* 32, 424 sqq. Cf. F. CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche*, Paris 1905, p. 140.

3. Panégyrique de Basile par GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Disc.* 43, spécialement le paragraphe 50, *P. G.* 35, 560.



avant de mourir, la consolation de voir surgir une lignée de combattants redoutables à l'hérésie, fidèles à son propre esprit, en la personne des Cappadociens. Il ne cacha pas sa joie de voir accéder S. Basile au siège épiscopal de Césarée<sup>1</sup>. Il n'avait pas eu lui-même le loisir d'élaborer un corps de doctrine sans fissure<sup>2</sup>, où la foi fût exposée en toute sérénité. Les Cappadociens, héritiers de son esprit, s'y emploieront de toutes leurs forces, non sans passer encore par des étapes bien sombres, mais le second Concile œcuménique, à Constantinople, dominé par la personnalité de Grégoire le Théologien, verra la ruine définitive de l'arianisme doctrinal en Orient. Ce même Grégoire affirme la continuité de pensée et de travail avec le grand Athanase, dans le panégyrique du lutteur d'Alexandrie, prononcé à Constantinople, en 379 très probablement. Ce morceau de lyrisme oratoire n'est guère utilisable par l'historien, mais il demeure, aux yeux de la postérité comme un monument d'admiration et de reconnaissance élevé en l'honneur d'un maître et d'un père dans la foi<sup>3</sup>.

**37** Tous les Pères Grecs sont plus ou moins directement tributaires de saint Athanase pour les grandes lignes des dogmes de la Trinité et de la Rédemp-

1. Voir en particulier les *Lettres* à Palladius, et aux prêtres Jean et Antiochus, *P. G.* 26, 1165, 1168. Voir *Lettres de S. Basile à S. Athanase*, éd. Y. COURTONNE, Paris 1957, pp. 151-162, *Epist.* 61, 66, 67, 69, 80, 82.

2. Voir par exemple les difficultés soulevées contre sa christologie, *supra* § 1, n. 1.

3. *Discours* 21, *P. G.* 35, 1081-1128. Voir aussi *Disc.* 34 (au moment des difficultés qu'eut Grégoire avec le philosophe Maxime), paragraphes 3-4, *P. G.* 36, 244.

tion<sup>1</sup>, car « si au point de vue de la *spéculation* théologique, écrit le Père Cavallera<sup>2</sup>, sa valeur est, peut-on dire, nulle, au point de vue *dogmatique*, sa maîtrise est incomparable. Nul au iv<sup>e</sup> siècle ne paraît le dépasser par l'ampleur dans le développement de la doctrine, la richesse de l'information scripturaire..., surtout par la profondeur du sens chrétien qui lui fait comme naturellement chercher, en toute doctrine, le côté par où elle pénètre jusqu'au plus intime de l'âme pour la vivifier, l'exciter, rénover en elle la vie spirituelle et l'énergie pour le bien ».

Nous avons vu comment ses écrits étaient presque tous des œuvres de combat ou de direction spirituelle. Les deux *Apologies* qu'il nous reste à analyser en seront un nouvel exemple.

## VIII. LES DEUX APOLOGIES :

### A L'EMPEREUR CONSTANCE ET SUR LA FUITE

#### A. Le contenu et la portée des deux apologies

**38** Sans avoir le retentissement catholique des traités doctrinaux, ni l'intérêt historique et spirituel des

1. Il serait plus juste de parler plus généralement du dogme de l'Incarnation, car pour Athanase le salut est commencé dès que le Verbe s'incarne. Cf. *Oratio de Incarnatione Verbi* VI-IX, *P. G.* 25, 105-112 (trad. Camelot, Sources Chrétiennes, Paris, 1947).

Pour le détail, voir J. TIXERONT, *Histoire des dogmes*, II, 9<sup>e</sup> éd., Paris, 1931, pp. 113 sqq.; G. VOISIN, *La doctrine christologique de saint Athanase*, dans *RHE* I (1900), pp. 226 sqq., etc.

2. F. CAVALLERA, *Saint Athanase*, Paris, 1908, p. 34. Après l'ouvrage, déjà cité, du P. Bouyer, on ne peut souscrire sans réserve à ce jugement sur la nullité spéculative de la théologie d'Athanase.



*Épîtres festales*<sup>1</sup> ou de la *Vita Antonii*, les deux *Apologies* sont cependant précieuses au double point de vue de l'histoire de l'Arianisme et de celle des rapports entre les pouvoirs civils et l'Église.

Depuis Constantin, les empereurs avaient pris l'habitude d'intervenir dans les querelles doctrinales, surtout pour apaiser les troubles extérieurs qu'elles engendraient, et dans la discipline ecclésiastique<sup>2</sup>.

1. Ed. SCHWARTZ, *Nachr.* VIII (1911), p. 368, n'y voit qu'un « conglomérat de banalités homilétiques et de citations bibliques inassimilées », et ne leur reconnaît d'autre intérêt que celui de poser quelques jalons chronologiques. Certes, nous n'avons affaire là qu'à des variations homilétiques sur le thème de la joie pascale et de la réforme morale qu'elle implique ; mais n'est-il pas du plus haut intérêt, pour un historien de la pensée chrétienne, de trouver un témoin de l'enseignement courant que donnait un évêque au IV<sup>e</sup> siècle, et de ce que le peuple d'alors recevait comme doctrine ?

2. Constantin par exemple voulait avant tout la paix au sein de l'Église : c'était un élément qui facilitait son œuvre de centralisation administrative. Même s'il ne donne pas aux conciles ecclésiastiques une sanction officielle d'actes politiques, s'y présentant toujours « en posture d'humble spectateur, d'auxiliaire bienveillant des hommes de Dieu » (SCHWARTZ, *o. c.* VII, 369), il a toujours voulu jouer un rôle prépondérant dans les assemblées d'évêques. Qu'il suffise de rappeler les décisions administratives qu'il prend à l'égard de la hiérarchie catholique : exemptions d'impôt, allocations, juridiction civile des évêques, etc., et qu'on lise les lettres qu'il écrit aux hérétiques (cf. EUSÈBE, *De vita Constantini*, II, 63-64, éd. Heikel, *GCS*, pp. 66-67 ; III, 64-65 *GCS*, pp. 111-113 ; cf. *supra* § 19 n. 2), on sera édifié sur son prétendu désintéressement. Il ne faut pas oublier qu'il a pris lui-même l'initiative de plusieurs synodes. Il est évident qu'il voulait en être l'inspirateur et se servir des « saintes assemblées » comme de simples instruments politiques (cf. SCHWARTZ, *ibid.* p. 417). Sans partager toutes les vues de Schwartz, on doit reconnaître la vraisemblance psychologique de l'aspect « religieux » du caractère de Constantin, tel qu'il est analysé dans les *Nachrichten* p. 369. Quant à Constance il était du même esprit. Qu'il suffise de rappeler les séances du concile de Milan (355) : elles se tinrent dans le palais impérial ; au début, Constance ne parut pas, se contentant d'y assister derrière une tenture ; mais il ne tarda pas à prendre lui-même les assemblées en main.

Nous voyons ici l'empereur intervenir dans les nominations d'évêques (*Ap. fug.* 26, 677 B), donner son autorisation pour construire ou inaugurer une basilique (*Ap. ad C.* 14), permettre ou interdire un concile (*Ap. fug.* 4).

39 Constance, deuxième fils de Constantin, devenu seul empereur après avoir brisé toutes les résistances, subissait l'influence des Eusébiens, qui depuis l'époque de Constantin menaient campagne contre les partisans du symbole de Nicée. Il avait pour conseillers permanents les évêques pannoniens, Valens de Mursa et Ursace de Singidunum<sup>1</sup>. Une campagne de dénigrement avait été organisée contre l'évêque d'Alexandrie, farouchement fidèle à ses positions doctrinales. Son *Apologie à l'Empereur*

1. C'est à Mursa que Constance remporta la première victoire sérieuse sur les troupes de Magnence (351). Cf. SULPICE SÈVÈRE, *Chronique*, II, 38, 5). L'évêque du lieu ne laissa pas échapper cette occasion de gagner les bonnes grâces du prince, racontant qu'une vision surnaturelle lui avait fait part de la victoire.

Ursace, comme Valens, avait été catéchisé par Arius en personne. Tous deux avaient siégé au concile de Tyr (335) et témoigné ensemble contre Athanase à la suite de l'enquête dont ils avaient été chargés dans le delta du Nil sous les auspices du préfet Philagrius (voir *supra* § 8). Tous deux avaient demandé de rentrer dans la communion de Rome au concile de Milan de 347 (S. HILAIRE, *Fragm. Hist.* VIII, 2, CSEL LXV, p. 87). Ils s'étaient déjà soumis aux décisions de Sardique (343) et le notifièrent au pape Jules (HIL., *Fragm.* II, 19-20, CSEL, 142-143 ; ATHANASE, *Ap. c. Ar.* 58). Ensemble ils écrivirent une lettre de communion à Athanase (HILAIRE, *ibid.* ; ATHANASE, *ibid.*). Mais dès que le vent eut tourné à la cour impériale, ils se rapprochèrent de leurs anciens alliés contre les hommes de Nicée (351).



*Constance* essaie de répondre aux principales accusations formulées contre lui<sup>1</sup> :

1) Il n'a pas excité feu l'empereur Constant contre son frère Constance (2-5) ;

2) Il n'y a pas eu échange de lettres entre Athanase et l'usurpateur Magnence (6-13) ;

3) Athanase a fait célébrer la liturgie dans une église dont on n'avait pas encore fait la dédicace, oui, mais c'est qu'il s'était vu contraint par les circonstances (14-18) ;

4) Il n'est pas coupable d'avoir refusé une invitation de l'empereur, puisque cette invitation était fautive (19-21).

Toute cette première partie est rédigée avec soin ; les mots sont en général plutôt ternes, mais la phrase n'est jamais embrouillée, et les paragraphes sont soulevés par un véritable souffle oratoire.

Personne n'aura la naïveté de prendre au pied de la lettre les éloges protocolaires et les titres pompeusement décernés à la Piété, à la Prudence de l'Empereur, et surtout à sa Bonté, cette *φιανθρωπία* dont plus tard l'empereur Julien fera la vertu par excellence du Prince et du parfait « Hellène ».

**40** A ce premier mémoire, une deuxième partie s'ajoute, moins solennelle d'allure. L'évêque rappelle d'abord :

1. Il ne fait pas mention de l'accusation, évoquée par Constance lui-même dans l'entrevue avec Libère (*supra*, § 31), selon laquelle Athanase aurait pris part à un complot contre Constantin II, l'aîné des fils de Constantin, mort dans la bataille d'Aquitée, livrée contre son cadet Constant (printemps de 340).

1) Le texte d'une lettre qui le mit à l'abri des menées du notaire impérial Diogène et des premières vexations du Duc Syrianos (22-25a) ;

2) Puis l'attentat du 8 février, que l'*Apologie de la fuite* rapporte tout au long, et sa propre fuite (25b-26) ;

3) Enfin la persécution contre les évêques et contre le peuple, s'autorisant de « prétendues » lettres de l'empereur, qu'il cite (27-33).

L'*Apologie* se termine par une justification de sa fuite, et par une invitation pressante à intervenir pour faire cesser toutes les horreurs commises sous le couvert de l'empereur (34-35).

Toute cette seconde partie présente un caractère, d'émotion que ne comportait pas le début. Lorsque l'on connaît par ailleurs la conduite de Constance — et saint Athanase était bien placé pour la connaître —, on ne peut s'empêcher de trouver sous les formes respectueuses et dans le choix des citations d'Écriture Sainte, une ironie à laquelle l'empereur ne put pas être insensible. On ignore, il est vrai, si cette Apologie lui parvint jamais. Il suffit qu'elle ait été communiquée au peuple d'Alexandrie, et que l'évêque intrus en ait eu connaissance, pour savoir qu'Athanase ne capitulait pas. Ce dernier ne cherchait qu'une chose : faire sentir sa présence en manifestant son invincible fidélité aux dogmes traditionnels. C'est cet attachement à la tradition, en même temps que l'analogie de situation, qui nous fait penser à cet autre évêque fugitif qui, un siècle plus tôt, entre 250



et 257, eut à se justifier d'avoir abandonné son église au temps de la persécution de Dèce. Caché au désert, saint Cyprien demeura en contact avec son église<sup>1</sup>, et expliqua sa conduite au clergé de Rome. Pas plus qu'à Athanase le martyr ne lui faisait peur, mais plus heureux que l'évêque d'Alexandrie, il eut l'occasion de le prouver en acte, le 14 septembre 258, en présence de tout son peuple. Mais en Égypte même, Athanase avait eu un illustre devancier, en la personne de saint Pierre d'Alexandrie, le prédécesseur immédiat d'Alexandre. Lors de la persécution de Dioclétien (303), qui était spécialement dirigée contre les chefs religieux, il avait fui au désert. A son retour éclatera le schisme mélétien, inspiré par la même rigueur contre les semi-apostats que le donatisme à Carthage et, plus tard, le schisme luciférien<sup>2</sup>.

41 L'*Apologie de la fuite* sera plus hardie et plus agressive. Définitivement proscrit — nous sommes en 357 —, le fugitif n'a plus rien à perdre, personne à ménager. Le « très pieux » et « très humain » empereur est devenu « l'hérétique Constance » (§ 26). C'est ce qui nous fait croire que

1. *Epistolae* V-XLIII, éd. Bayard, Paris (Budé) 1925. Les explications au clergé de Rome sont dans les *Epist.* VIII, IX et XX.

2. Pour le schisme des Mélétiens d'Égypte, voir ÉPIPHANE, *Haer.* 68. Sur leur union avec les Ariens, provoquée en grande partie par l'intransigeance d'Athanase au début de son épiscopat, il faut le reconnaître, voir SCHWARTZ, *Nachr.*, 1905, 165-187. C'est sans aucun doute à Pierre d'Alexandrie que fait allusion l'*Apol. de fuga*, 22, quand elle parle des saints martyrs qui vivaient au désert sans rompre le contact avec leur peuple (*ibid.* 21).

cette dernière *Apologie* a suivi et non pas précédé l'*Ap. à Constance*. Les principaux adversaires sont désignés nommément ; les accusations sont précises, l'ironie n'a plus à se cacher. Si l'on peut encore parler d'éloquence, ce sera celle du pamphlet qui caractérisera le mieux l'*Apologie* d'Athanase pour justifier sa fuite.

42 Le plan est mieux équilibré et plus cohérent que celui de la précédente, l'émotion plus discrète, les textes d'Écriture Sainte et les raisonnements s'alignent rigoureusement à l'appui de la thèse :

Une *Introduction* (1-2) campe les adversaires et donne leurs motifs respectifs de lutte : Athanase est accusé de lâcheté ; il ira chercher dans l'Écriture les arguments de son plaidoyer. Les chefs ariens, comparés aux Juifs hypocrites, sous couleur de zèle pour Dieu, tendent à ruiner la foi.

I. Suit une liste des victimes de la persécution : les évêques, Ossius de Cordoue en particulier, le peuple. Brutalités à l'égard du peuple, exil pour les évêques (3-7).

II. Une justification de la fuite en général, et de celle d'Athanase en particulier, grâce aux exemples des saints, aux paroles et à la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même (8-13). On n'a pas le droit de devancer l'heure fixée par la Providence (14-17). La fuite n'est pas toujours une lâcheté (18-20). *Conclusion* : résumé de tous les arguments (21-22).

III. Après une transition où l'auteur prend ses ennemis à partie (§ 23), nous assistons à l'épisode



dramatique de l'attentat qui est à l'origine de la fuite d'Athanase. Celui-ci justifie sa conduite personnelle, évoquant en même temps l'inconduite des chefs ariens (24-27).

Nous avons donc là une plaidorie en forme, avec les procédés habituels : une vue d'ensemble de la question, le recours à des principes généraux expliqués par des cas concrets, la narration qui met l'accusé en scène et compare sa conduite à celle de ses accusateurs.

**43** L'accumulation des textes scripturaires est une habitude littéraire de l'époque. Nous avons vu que les diatribes de Lucifer de Cagliari ne sont que des séries de citations extraites de tous les livres de l'Ancien Testament, puis du Nouveau dans leur ordre traditionnel, et reliées plus ou moins adroitement. Athanase use du procédé avec une plus grande souplesse bien que ses citations soient faites de mémoire, et qu'il s'y glisse parfois des inexactitudes de peu d'importance<sup>1</sup>. Au lieu de scruter systématiquement chacun des livres pour y trouver des arguments, il passe avec la plus grande aisance des *Prophètes* aux *Actes des Apôtres*, et des *Épîtres* de S. Paul à la *Genèse*. Il est à peine besoin de souligner la connaissance parfaite qu'il a de la Bible, comme beaucoup de ses contemporains : l'Écriture n'était-elle pas l'unique source écrite de la spéculation théologique

1. Par exemple : au paragraphe 15, un mot du *Psaume* est mis dans la bouche de Jésus ; au paragraphe 17, Athanase parle de Roboam, alors qu'il s'agit évidemment de Jéroboam ; au paragraphe 21, il joint deux versets en contre sens.

de cette époque ? Et, si l'on avait lu les poètes et les philosophes, ce qui n'est pas absolument certain pour notre Athanase<sup>1</sup>, on ne tardait pas à revenir à l'Écriture et aux Prophètes pour étayer les affirmations de la sagesse humaine<sup>2</sup>.

**44** Quel fut le retentissement de cette *Apologie*, il est bien difficile de le dire. On sait seulement qu'Athanase la fit lire au Concile des Confesseurs<sup>3</sup> pour préciser quels avaient été les principaux agitateurs ariens, afin de pouvoir absoudre en connaissance de cause ceux qui étaient tombés par simple crainte et faiblesse. C'est encore là un trait qui le rapproche des évêques Cyprien de Carthage et Pierre d'Alexandrie, que nous venons d'évoquer. Vrai « pasteur » de son troupeau, il est prêt à pardonner dès que l'on donne des signes de repentir ; seul en cause, il n'eût pas hésité à se livrer. S'il a la véhémence du lutteur, il n'en a pas les duretés : certes, il n'épargne pas ses ennemis, lorsqu'ils attaquent en sa personne le défenseur de l'orthodoxie nicéenne,

1. Nous avons vu cependant (§ 22 et notes) qu'il ne faut pas exagérer l'ignorance du Patriarche d'Alexandrie. Sans parler des *Discours contre les Ariens*, où l'on constate une connaissance réelle des courants philosophiques de cette époque, on a suffisamment démontré que la *Vita Antonii* était la première application chrétienne de la technique des Vies de thaumaturges païens (voir les conclusions de L. BOUYER, *La vie de S. Antoine*, Saint-Wandrille 1950, pp. 17-21).

2. Ainsi feront la plupart des Pères de l'Église de la grande époque. Voir ARNOU, *Platonisme des Pères*, dans le *Dict. de Théol. Catholique*, et J. DANIELOU, *Platonisme et Théologie mystique chez Grégoire de Nysse*, Paris, 1944. Une étude de la pensée de Grégoire de Nazianze en particulier nous fait aboutir à des conclusions formelles en ce domaine.

3. Voir § 25, n. 2. Présentation détaillée de ce concile dans HÉFÉLÉ-LECLERCQ, t. I, 2, Paris, 1907, pp. 963 sqq.



et quelques-uns apparaîtraient de bien tristes sires aux yeux de l'Histoire si l'on ne possédait sur eux que le témoignage d'Athanase, dans ses œuvres polémiques. Mais il faut comprendre, selon le mot de S. Hilaire<sup>1</sup>, qu'il s'agit de bien autre chose que de la personne d'un évêque : il y va de l'existence même de l'Église. A l'égard de ses amis, ses lettres nous le montrent plein de cette sensibilité délicate que l'on trouve au cœur des grands actifs, oublieux d'eux-mêmes quand ils sont au service d'intérêts supérieurs : tel sera S. Jérôme, tel S. Ambroise, tel avait été S. Paul, pour nous en tenir à l'Antiquité chrétienne. Tous, ils ont eu à lutter pour maintenir la foi dans sa pureté primitive ; mais dans le cas d'Athanase, les questions de doctrine et de personne étaient intimement liées : le patriarche d'Alexandrie a peut-être intentionnellement entretenu cette confusion des questions pour éviter aux esprits simples et peu au fait des controverses théologiques de se perdre en de subtiles spéculations. Le peuple d'Alexandrie ne s'y trompa jamais : il tenait la foi que défendait Athanase, et tous ceux qui voudraient le supplanter seraient considérés comme des intrus ; les Mélétiens non plus ne se perdirent pas dans la spéculation, ils étaient contre Athanase, qui n'admettait pas les vues de leurs chefs : tous ceux qui étaient contre lui étaient leurs alliés naturels. Le vieil Ossius de Cordoue tenait pour Athanase ; il accepta de signer un formulaire dogmatique dont le sens lui échappait,

1. Voir § 31, note 3.

mais on ne lui fera pas lâcher Athanase, qui défendait les positions du Concile de Nicée. Il est remarquable qu'en aucun cas, Athanase ne se met sur un plan théologique, lorsqu'il s'adresse aux empereurs : il défend bien le patrimoine spirituel, mais d'abord en assurant le bon ordre extérieur dans le respect du droit et de la justice. Jamais il ne considérera les empereurs comme des « évêques in partibus »<sup>1</sup>.

45 La langue et le style de nos deux *Apologies* sont loin d'être ceux d'un homme sans culture, comme l'insinuent bien des auteurs contemporains à la suite des affirmations de Schwartz<sup>2</sup>. Sans doute n'y trouvons-nous pas le jeu subtil des procédés chers aux rhéteurs du temps. Bien plus qu'en avocat, Athanase réagit en polémiste. Sa langue, un peu terne, est claire et en général facile : il aime les

1. Selon le mot, pris à contre sens, de *L'Empire chrétien*, p. 62 ; « Constantin se considère comme un évêque aussi, mais pour ceux qui sont hors de l'Église, disons donc un évêque *in partibus infidelium* ». Cette expression n'est pas équivalente du terme traditionnel « l'évêque du dehors » ; elle n'est liée à la pensée des païens que parce que le titre épiscopal d'un évêque moderne sans territoire propre se rattache à un évêché de l'église primitive *actuellement* en terre infidèle. Ce titre n'a donc rien à voir avec une activité quelconque sur ces territoires, au contraire de ce qu'entendait exprimer Constantin.

2. Nous renvoyons encore aux notes du § 22. Les œuvres littéraires des contemporains sont tout entachées de rhétorique. On l'a assez reproché par exemple à la poésie de Grégoire de Nazianze (CROISSET, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, Paris, 1899, p. 944 ; et B. WYSS, *Gregor v. Nazianz, ein griechisch. christl. Dichter des IV. Jahrhunderts.*, dans *Mus. Helvetic.* 6 (1949), pp. 177-210). Ici nous avons affaire à un polémiste, dont l'art est moins subtil, mais dont l'éloquence ne manque pas de vigueur, dans une parfaite simplicité d'argumentation. Le plan de chacune des *Apologies* supporte la comparaison avec les meilleures compositions de Démosthène et de Cicéron.



oppositions de mots et les parallélismes ; il n'hésite pas devant un terme vigoureux quand il s'agit de caractériser des attitudes indignes d'un chrétien. Nous n'avons nullement affaire à un décadent. Il y a bien des négligences de style ; on n'y trouve pas de citations d'auteurs classiques. Mais qu'est l'art d'écrire si on le réduit à des habitudes et à des clichés d'école ? En tout cas ce ne sont pas ces deux *Apologies* qui autorisent l'accusation portée contre Athanase d'avoir contribué à réduire Alexandrie, la vieille capitale de la culture hellénistique, en « un désert spirituel »<sup>1</sup>.

**46** Ce que l'on peut dire de ces œuvres mineures, c'est qu'elles sont toutes pénétrées de la foi d'un homme qui souffre violence « pour la justice », et du zèle d'un évêque, soucieux du bien de son troupeau, en butte à la persécution pour une orthodoxie qu'il est pratiquement seul à défendre. Le combat ne lui fait pas peur, mais son âme délicate ressent profondément les grossièretés et les injustices dont il est l'objet. Il ne refuse pas la lutte, mais comme l'Apôtre dont il est si proche par le tempérament, il devait sentir l'appel de l'éternité : n'a-t-il pas eu sa part de visions au désert comme les persécutés dont il rappelle la vie de contemplation au cours de leur fuite ? (*Ap. fug.* 20). Cependant, chez lui comme chez S. Paul, les désirs mystiques n'obscurcissaient pas les vues réalistes du meneur d'hommes. Se sentant nécessaire aux âmes que lui avait confiées la Provi-

1. SCHWARTZ, *Nachr.* VII, 367.

dence, il n'estimait pas qu'il eût le droit de les quitter par une mort prématurée.

### B. Texte, éditions et traductions anciennes

**47** L'histoire des manuscrits et des éditions de S. Athanase n'est plus à faire. H. G. Opitz<sup>1</sup> en a posé les bases et tiré les premières conclusions. Même si son édition n'est pas sans défaut<sup>2</sup>, elle est précieuse et ouvre la voie à des travaux ultérieurs. Si, de son côté, Ed. Schwartz<sup>3</sup> a voulu tracer les grandes lignes à suivre pour une interprétation sérieuse de ces mêmes écrits au point de vue de l'histoire, le sujet restreint de nos deux *Apologies* nous a peu donné l'occasion de nous en servir.

1. *Untersuchungen zur Ueberlieferung der Schriften des Athanasius*, Berlin-Leipzig, 1935.

2. Cf. SCHEIDWEILER, *Zur neuen Ausgabe des Athanasius*, dans *Byz. Zeitschr.* 47 (1954), pp. 73-94. Cet érudit loue la bonne présentation de l'édition, mais relève quelques fautes d'interprétation, dont certaines « très graves ». A l'entendre, l'édition serait à refaire complètement sinon du point de vue philologique (Opitz était un des bons élèves et un continuateur de Schwartz et Lietzmann), au moins sous l'angle des interprétations historiques. Nous souscrivions à certaines de ses critiques en ce domaine. Cependant il n'a rien relevé, dit-il p. 79, contre l'*Apologia de fuga*. Quant à l'*Apol. ad Const.*, deux pages seulement en étaient parues à la date de cet article (dans le fasc. 9, le dernier qui ait été édité par Opitz lui-même avant sa mort, survenue pendant la guerre, sur le front russe, semble-t-il). Notre propre appareil critique révélera bien quelques divergences avec celui d'Opitz ; mais les attaques de Scheidweiler n'ont pas ému la nouvelle équipe de l'Académie de Berlin, qui a décidé de poursuivre l'entreprise.

3. Série d'articles, auxquels nous nous sommes mainte fois référé, des *Nachrichten der Göttinger Gesellschaft der Wissenschaften*, 1904-1911, intitulés *Zur Geschichte des Athanasius*.



A l'auteur des *Untersuchungen*, une conclusion semble s'imposer : Athanase n'a pas travaillé à une édition d'ensemble de ses œuvres<sup>1</sup>. Et de fait, non seulement il n'en avait pas le loisir, mais à peine y voyait-il quelque intérêt : chaque *Discours*, chaque *Apologie*, chaque *Lettre* étaient des écrits de circonstances qui répondaient à un besoin précis circonscrit dans l'espace et dans le temps. Par ailleurs, comme tous les grands hommes d'action, le patriarche d'Alexandrie ne se préoccupait du passé que dans la mesure où cela préparait l'avenir. Avait-il même conscience de tous les problèmes dogmatiques que soulèveraient ses écrits<sup>2</sup>? Rien n'est moins certain dans l'état où se trouvait la spéculation théologique à son époque. Soucieux comme il était de la pureté de la foi, il n'eût pas manqué de mettre au point ce que nous trouvons d'indécis dans ses œuvres, dans la mesure au moins où il aurait été en état de le faire.

**48** Notre texte des *Apologies* a été établi d'après les manuscrits classés par Opitz. Nous avons eu soin de les collationner tous, mais pour quatre d'entre eux (K, O, E, W) sur photocopie seulement.

Un premier groupe, que nous désignerons par le sigle  $\alpha$ , comprend les Manuscrits :

B = *Basiliensis graecus* A III 4, XIII<sup>e</sup> s., ff. 339v-346 et 436-448 ;

1. OPITZ, *o. c.* p. 158.

2. Outre la bibliographie de la note 1 du § I, voir H. M. DIEPEN, *La Christologie de S. Cyrille d'Alexandrie et l'anthropologie néoplatonicienne*, dans *Miscellanea in honorem Petri Parente*, Rome, 1956, p. 21 n. 1 et 2, réédité à part sous le titre : *Aux origines de l'anthropologie de S. Cyr. d'Alexandrie*, Paris 1957.

K = Cod. *Athous Vatopedi* 5-6, XIV<sup>e</sup> s., ff. 122 v-132 r et 246 r-261 v ;

P = *Parmensis* — Palatinus 10, XII-XIII<sup>e</sup> s., ff. 123 r-134 v et 226-241 v ;

O = *Scor.*  $\chi$  II, 11, XIII<sup>e</sup> s., ff. 226-236 et 346-360.

Un deuxième groupe,  $\beta$ , se compose des mss :

R = *Parisinus graecus* 474<sup>1</sup>, XI<sup>e</sup> s., ff. 196 v-211 et 383 v-406 r ;

E = *Scor.*  $\omega$  III, 15, XII<sup>e</sup> s., ff. 150-164 et 181-201.

V = *Vatic. gr.* 400, XIV<sup>e</sup> s., ff. 225-250 et 264-294.

**49** Pour l'*Apologie de la fuite* seule, il faut ajouter à ce deuxième groupe le Ms.

F = *Laurentianus gr.* — San Marco 695, XIV<sup>e</sup> s., ff. 305 r-313 r ;

et tenir compte d'un troisième groupe,  $\gamma$ , qui rapproche curieusement des éléments épars d'autres traditions manuscrites de l'œuvre d'Athanase :

D = *Ambrosianus* D 51 suppl.<sup>2</sup>, ff. 132 v-156 v, XVI<sup>e</sup> s.

N = *Marcianus graecus* 369<sup>3</sup>, XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., ff. 66 r-76 r ;

W = Cod. *Athous Vatopedi* 7, XI<sup>e</sup> s., ff. 23 v-31 r.

A ce dernier groupe on peut joindre :

p = *Vaticanus graecus* 1579, XVI<sup>e</sup> s., qui ne donne que les 18 premiers chapitres de l'*Apologia de fuga* (ff. 211 r-216 r), issus de quelque *Florilège*.

**50** Les *Untersuchungen* de H. G. Opitz rappellent

1. Autrefois *Regius* 2284 d'où son sigle R.

2. Autrefois *Ambrosianus* 235.

3. Autrefois *Marcianus* 50.



les données traditionnelles sur l'origine de ces textes, jamais étudiées auparavant dans leur ensemble. Les hypothèses émises sont élaborées sur la base d'une comparaison de tous les manuscrits connus qui donnent les trois œuvres historiques les plus importantes d'Athanase : l'*Apologia secunda* contre les Ariens, (*P. G.*, 25, 239-410), le *De Nicaenis decretis*, (*P. G.*, 25, 411-475) et le *De synodis* (*P. G.* 26, 681-792)<sup>1</sup>.

Notre base de recherche étant plus étroite que celle d'Opitz, et dépendante de la sienne, nous gardons les sigles qu'il a donnés aux divers manuscrits, nous réservant seulement l'originalité de l'établissement de notre texte des *Apologies*, qui s'écartera moins délibérément que celui d'Opitz du texte relativement bon que donne la Patrologie de Migne (*P. G.*, 25, 595-680) : l'esquisse ci-après en donnera les raisons.

### Recueils et Collections

51 La conclusion de H. G. Opitz<sup>2</sup> est que les collections athanasiennes, dans l'état actuel de nos manuscrits, ne décèlent aucune élaboration qui serait due aux érudits byzantins tardifs. S'il n'est pas question

1. Dans les listes de manuscrits que présentent ses *Untersuchungen*, H. G. Opitz a marqué d'un astérisque les mss qu'il a collationnés lui-même. Les archives des Bibliothèques italiennes, sauf celles de Parme, qui semblent pourtant tenues à jour depuis cinquante ans, ont gardé la trace de son passage. Sans doute la base des trois œuvres susdites lui a paru suffisante, mais les conclusions catégoriques qu'il en tire appelleraient quelques nuances.

2. *O. c.* p. 189-210.

de remonter à Athanase lui-même, ni à la toute première génération après lui<sup>1</sup>, il faut admettre l'existence d'un « Corpus athanasien » dès l'époque de Sévère d'Antioche (milieu du v<sup>e</sup> siècle). Le texte en était plus ou moins frelaté, allégé ou contaminé selon les intentions des usagers : apollinaristes, nestoriens, monophysites ou orthodoxes.

Dans l'ensemble des manuscrits existants, on peut distinguer quatre collections principales entre lesquelles se partagent les douze manuscrits qui nous intéressent.

1. La collection la plus complète, sinon la meilleure, est constituée par les deux manuscrits réunis R et S (ce dernier est le *Parisinus Coislinianus gr.* 45, XII<sup>e</sup> s.). Elle est née entre 600 et 750, pendant la période qui va de Justinien à Photius. Elle a intégré un recueil d'*Apologies* qui pouvait être constitué au temps de Sévère d'Antioche : ce recueil d'*Apologies*, Socrate l'a utilisé, à Constantinople, pour écrire son *Histoire Ecclésiastique*<sup>2</sup>. Élaborée dans les milieux alexandrins, semble-t-il, elle ne remonte certainement pas à Athanase, car Cyrille d'Alexandrie lui-même n'est pas en état de distinguer les apocryphes des écrits authentiques d'Athanase<sup>3</sup>. Seule la deuxième

1. S. Jérôme ne dit rien d'un recueil quelconque des œuvres d'Athanase, et S. Cyrille d'Alexandrie croit citer son prédécesseur quand il s'appuie sur des ouvrages apollinaristes.

2. Opitz, *o. c.* p. 157.

3. Référence d'Opitz à Ed. Schwartz, *Sermo major* p. 43. Mais on pourrait se reporter à toutes les controverses monophysites avant et après le Concile de Chalcédoine, où les adversaires utilisent des textes aux origines plus que suspectes (cf. l'étude de P. GALTIER dans Grillmeier, *Chalkedon I*).



partie de la collection, le ms. R, nous intéresse, qui contient les deux *Apologies*, de *fuga* et *ad Constanlium Imperatorem*. Il a servi de base à l'édition de Montfaucon, Paris 1698.

Le ms. florentin, *Laurentianus gr.* — San Marco 695 (F), semble être le dernier en date des manuscrits issus de cette tradition. Nous remarquerons son parallélisme, pour nos deux *Apologies*, avec R, et avec E, du XII<sup>e</sup> siècle, transcrit au couvent S. Jean-Baptiste de Constantinople. Sur R, E et W (voir *infra*) s'appuie également la collection, antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle, dont le témoin actuellement accessible est le *Vaticanus gr.* 400 (V).

2. Une collection antiochienne : elle est représentée par l'*Ambrosianus D 51 suppl.* (D). Théodoret en a connu des éléments, car ses citations<sup>1</sup>, malgré des divergences de détails, semblent puisées à la même source. D ne date que du XVI<sup>e</sup> s., mais il est issu d'un manuscrit plus ancien ayant appartenu à Théodore d'Alexandrette, rédigé par conséquent dans la mouvance d'Antioche et reflétant une collection déjà constituée à la fin du VIII<sup>e</sup>, ou au début du IX<sup>e</sup> siècle.

Notre apparat critique fait ressortir le parallélisme rigoureux qui existe, pour le texte de l'*Apologie*

1. Voici les parallèles entre *Apol. de fuga* et Théodoret : *Apol. de fuga* 3 (P. G. 25, 648 A 13-C 12) et THÉODORET II, 15,7-9 (éd. Parmentier GCS 129, 23-130,20); *de fuga*, *ibid.* C 13-649 A 3 et THÉODORET II, 54 (99,17-100,2); *de fuga*, 4-5 (649 A 9-649 C 4) et THÉODORET II, 15,4.5 (128,24-129,18); *de fuga*, 6-7 (652 A 5-653 A 13) et THÉODORET II, 14, 4-11 (125,14-127,13); *de fuga*, 24 (673 C 8-676 B) et THÉODORET II, 13,4-8 (123,19-124,22); *de fuga*, 26 (677 B 3-B 8) et THÉODORET II, 24, 2 (153, 1-5).

de la fuite entre D et les manuscrits issus de milieux byzantins : W (du mont Athos), N (de la collection du Cardinal Bessarion, actuellement à Venise) et de nombreux éléments de K. Ce dernier se rattache à l'édition de Nicolas Doxapatres, dont nous allons parler, et a appartenu à l'empereur Jean Cantacuzène (1345-1355). D'autres œuvres contenues dans le même manuscrit D montrent une parenté profonde avec le texte du *Codex Vatic. gr.* 1431<sup>1</sup>, qui semble refléter une compilation alexandrine d'esprit anti-chalcédonien.

La comparaison de ces textes ne relève pas de notre étude, mais le fait méritait d'être signalé, car parfois nous suivrons volontiers le texte attesté par le groupe D N W (=  $\gamma$ ). Les conclusions précédentes sont d'ailleurs confirmées par la découverte d'une version syriaque<sup>2</sup> dont le « texte et la disposition (des traités) offrent des similitudes frappantes avec la collection Z » et avec des éléments de D.

3. Une collection alexandro-byzantine (la *W-Sammlung*) semble née à Constantinople et rassemblée dans un souci de polémique anti-monophysite, sous l'inspiration de Léonce de Byzance (VI<sup>e</sup> siècle). Opitz y discerne une préoccupation de fidélité

1. H. G. Opitz l'a marqué du sigle Z. (*o. c.* p. 80). Il n'est pas témoin de nos *Apologies*.

2. Opitz, *o. c.* p. 200 sqq. Ce corpus syriaque a été élaboré à Edesse par des moines melchites en 723. Ils avaient donc vraisemblablement à leur disposition une collection antiochienne. Sévère d'Antioche protestait déjà (cf. *ibid.* p. 166) contre ceux qui falsifiaient les textes d'Athanase. On y relève d'ailleurs de nombreuses infiltrations monophysites et anti-chalcédoniennes.



aux textes originaux et un recours à des traditions alexandrines. Mises à part deux interpolations, le savant allemand n'y trouve inséré aucun texte franchement apollinariste. Elle est malheureusement incomplète, ne comptant que 28 traités.

4. La collection la meilleure est sans contredit celle de Nicolas Doxapatres, notaire du Patriarche de Constantinople et originaire de l'Italie méridionale, comme nombre de « Byzantins » de cette époque, alors que régnait Roger de Sicile (1101-1154). Le recueil fut offert, « sans aucun doute possible, à l'empereur Jean Comnène »<sup>1</sup>, donc dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

L'édition est faite, affirme Opitz, avec un souci visible d'uniformiser au maximum le texte d'après les meilleures traditions existantes : le Corpus des *Apologies*, des fragments de R-S, et la collection W.

Il semble que le ms. de Bâle (B, *Basiliensis gr.* A III 4, XIII<sup>e</sup> siècle) en est une copie fidèle, exécutée par des moines de l'Athos<sup>2</sup>. Il a servi plus

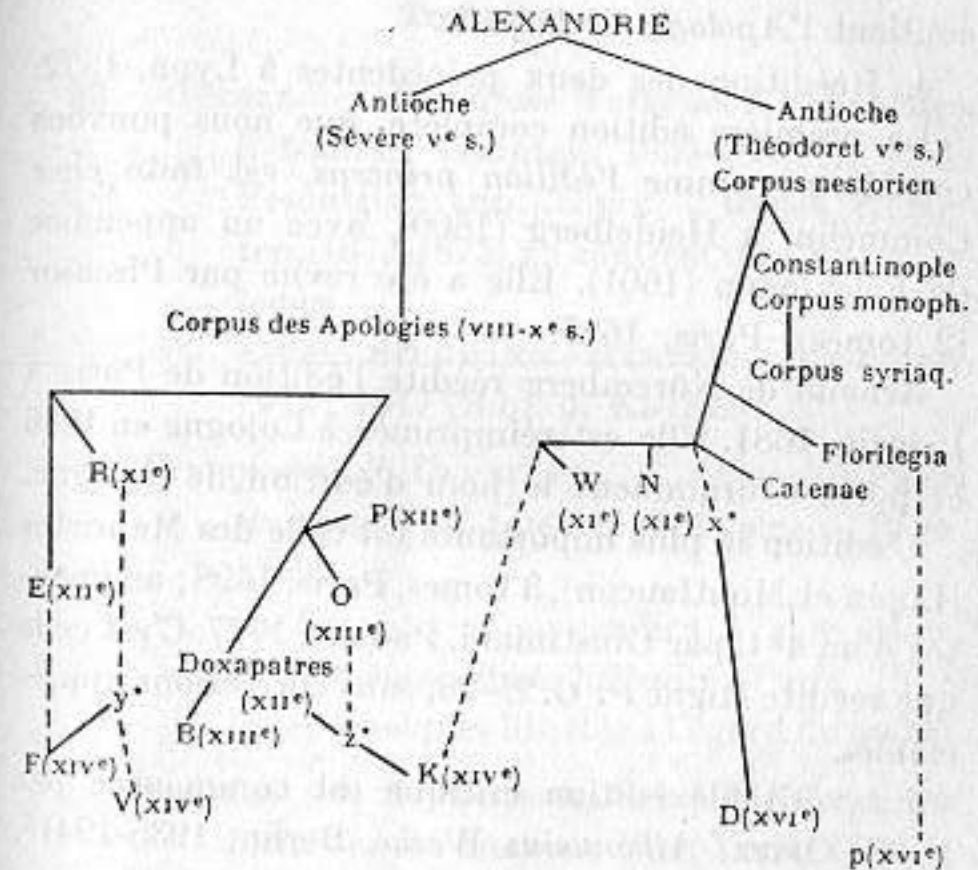
1. H. G. OPITZ, *o. c.* p. 28. Jean Comnène fut empereur de 1118 à 1143.

2. Mais ce n'est là qu'une hypothèse. Le manuscrit peut avoir une source commune avec celle du recueil de Doxapatres et être indépendant de ce dernier. D'ailleurs Opitz lui-même ne se faisait pas illusion sur la valeur provisoire de ses hypothèses (*o. c.* p. 7) : « L'histoire (complète) de la tradition ne sera possible qu'après l'achèvement de l'édition. Bref il serait prématuré, pour le moment, de vouloir dire quelque chose de définitif sur les occasions qui amèneraient à la constitution des groupements de manuscrits... C'est que cette histoire dépasse de beaucoup le domaine couvert par les matériaux dont nous disposons, elle est loin de présenter uniquement un aspect philologique : la solution dernière des problèmes (soulevés) ne peut être donnée que dans le cadre solide d'une

que tous les autres manuscrits aux éditeurs modernes<sup>3</sup>.

A la même tradition se rattachent les mss O et P, à peu près contemporains de l'édition de Doxapatres.

Voici le *stemma* qui résumerait les données précédentes :



interprétation qui relève du domaine historique pur et du domaine de l'histoire des dogmes ». On conçoit que la tentative dépasse le cadre modeste de cette étude.

1. Opitz p. 28, en dresse la liste. Sur ce manuscrit ont été faites les traductions latines d'Érasme et de Nanningh. Il en existe des copies fragmentaires (*Cantabrig. gr.* 203 et *Genov. gr.* 29 t. III) et complètes (*Vindob. theol. gr.* 2, xv<sup>e</sup> s. ; *Vatic. ottobon. gr.* 456 ; *Oxon.*, 29, 1410).



## Éditions

52 1. Première édition partielle et en latin, Vicence, 1482, par Leonardus Basilensis.

2. Paris, 1520, en un volume, par Nanningh.

3. Érasme, en 1527, édite le ms. de Bâle, qui contient l'*Apologie de la fuite*.

4. Réédition des deux précédentes à Lyon, 1532.

La première édition complète, que nous pouvons considérer comme l'*édition princeps*, est faite chez Commelin, à Heidelberg (1600), avec un appendice de Felckmann (1601). Elle a été revue par Piscator (2 tomes), Paris, 1627.

Arnaud de Nüremberg réédite l'édition de Paris à Leipzig, 1681. Elle est réimprimée à Cologne en 1686 et porte couramment le nom d'édition de Cologne.

L'édition la plus importante est celle des Mauristes (Lopin et Montfaucon), 3 tomes, Paris, 1698; augmentée d'un 4<sup>e</sup> t. par Giustiniani, Padoue, 1777. C'est celle que réédite Migne *P. G.* 25-28, sans corrections appréciables.

La véritable édition critique est commencée par H. G. OPIETZ, *Athanasius Werke*, Berlin, 1935-1941<sup>1</sup>. Elle est vivement prise à partie par F. Scheidweiler, dans *Byzantinische Zeitschrift* 47 (1954), pp. 73-94. Mais l'Académie de Berlin a décidé de la poursuivre sur les mêmes bases (posées par les *Untersuchungen* d'Opietz, Berlin-Leipzig 1935). Nous exprimons ici

1. Sauf indication contraire, nos références à Opietz renvoient au tome II.

notre gratitude à l'Académie pour la courtoisie avec laquelle elle a bien voulu, sur l'intervention bienveillante de l'Institut de recherche et d'histoire des textes de Paris, nous communiquer les photocopies des manuscrits K et W.

## Traductions

53 Allemandes : *Sämtliche Werke der Kirchenväter*, 6 tomes, Kempten, 1835-1837.

FISCH-RICHARD, (choix) 2 tomes, Kempten, 1872-1875, ne contient pas nos *Apolo-*  
*gies*.

LIPPL - STEGMANN - MERTEL, Kempten, 1913 ; 1917 (Bibl. d. Kirchenv.).

Françaises : F. CAVALLERA, *S. Athanase* (Pages choisies de « *La pensée chrétienne* »), Paris, 1908.

E. FIALON, en appendice à son étude, *S. Athanase, étude littéraire*, Paris, 1877, (avec quelques libertés à l'égard du texte).

Anglaise : J. ROBERTSON, *Select Writings and Letters of Athanasius*, New York, 1892.

Russes : Académie ecclésiastique de Moscou, 4 tomes, 1851 et suiv., 2<sup>e</sup> éd. 1903.

Auparavant, *Tvorenia sv. Otsov* (Œuvres des saints Pères). Moscou, 1843-1851, t. XVII-XVIII, qui semble avoir été à la base de l'édition de la Laure Trinité S. Serge, 1902.



## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

## I. ŒUVRES D'ATHANASE.

**54** Nous ne citons que celles qui paraissent utiles à la compréhension des deux *Apologies* :

*Apologie contre les Ariens*, P. G., 25, 239-410, appelée *Apologia Secunda* par Opitz, II, 87-168.

*Épître aux Évêques d'Égypte et de Lybie*, P. G. 25, 538-594.

*Histoire des Ariens dédiée aux moines*, P. G. 25, 691-796, Opitz, II, 180-230.

*De Synodis*, P. G. 26, 681-793, Opitz II, 231-278.

Deux *Lettres*, probablement apocryphes, à Lucifer de Cagliari, P. G. 26, 1181-1186 (P. L. 13, 1037-1042), CSEL 14, pp. 322-327.

*Lettres festales*, version latine et fragments grecs dans P. G. 26, 1360-1444; texte syriaque découvert et édité par Cureton, Londres, 1848, précédées d'un *Chronicon*, dont l'édition critique reste à faire : F. L. CROSS, *The Study of St. Athanasius*, Oxford, 1945, p. 16, signale des transpositions de dates à opérer. (Cf. SCHWARTZ, *Nachrichten* de Göttingen, 1904, pp. 333-356, *Zur Geschichte des Athanasius* I). Cf. R. P. CASEY, *A syriac Corpus of Athanasian Writings*, dans *Journal of Theological Studies* 137 (1934); et H. G. OPITZ, *Das syrische Corpus*

*Athanasianum*, dans *Zeitschr. für NT. Wissensch.* 1934, pp. 18-31. Une édition des fragments coptes et une traduction française en sont parues dans le *Corpus Script. Christ. Orient.* 150-151, par les soins de L. TH. LEFORT, Louvain 1955.

Pour le vocabulaire d'Athanase, G. MÜLLER, *Lexicon Athanasianum*, Berlin, 1944-1952.

## 2. OUVRAGES GÉNÉRAUX

a) **Histoires et chroniques anciennes**

*L'Histoire acéphale*, éd. P. Batiffol, dans *Mélanges de littérature et d'histoire religieuse publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières*, Paris, 1899, pp. 99-108. P. G. 26, 1443-1450, en donne une édition ancienne.

Les *Histoires ecclésiastiques*, toutes plus ou moins dépendantes d'Athanase :

GÉLASE DE CYZIQUE, P. G. 85, 1179 sqq., éd. Loeschke-Heinemann, GCS 28 (1918).

HILAIRE DE POITIERS, *Fragmenta Historica*, P. L. 10, 626 sqq., éd. Feder CSEL 65, pp. 43-177.

RUFIN D'AQUILÉE, P. L. 21, avec suite à l'*Hist. Eccl.* d'Eusèbe X, 15-27, *ibid.* et éd. Schwartz-Mommsen, GCS 9, *Eusebius Werke* t. II, pp. 980-990.

SOCRATE DE CONSTANTINOPLE, P. G. 67, 30-841.

SOZOMÈNE, qui pille le précédent, *Hist. Eccl.* 4, 2-11, P. G. 67, 1113-1140.



THÉODORET DE CYR, *Hist. Eccl.* II, 15-17, *P. G.* 82, 991-1040, éd. Parmentier GCS 19 (1911) pp. 94-137.

Pour une bibliographie complémentaire sur cette période, voir : FLICHE et MARTIN, *Histoire de l'Église*, t. 3, *De la paix constantinienne à la mort de Théodose*, Paris, 1947, Bibliographie générale pp. 7-11, et bibliographies détaillées en tête des différents chapitres; A. PIGANIOL, *L'Empire chrétien*, Paris 1947, dans *Histoire Générale* de G. Glotz, *Histoire Romaine* IV, 2, Sources et bibliographies, IV. Histoire religieuse : Sources, pp. XII-XV.

#### b) Historiens modernes

- G. BARDY, dans l'*Histoire de l'Église* de Fliche et Martin, t. 3 signalé ci-dessus.
- O. BARDENHEWER, *Geschichte der altchristl. Literatur*, t. III, Freiburg i. B., 1912.
- L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, t. II, 4<sup>e</sup> éd., Paris 1910.
- L. S. LENAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique des six premiers siècles*, 2<sup>e</sup> éd. Paris 1704; t. VI, Histoire des ariens; t. VII, Histoire de S. Antoine et des Pères du désert; t. VIII, Histoire de S. Athanase, surtout pp. 1-258.
- A. PIGANIOL, *L'Empire chrétien (325-395)*, dans l'*Histoire Générale* de Glotz, signalée ci-dessus.
- Ch. POULET, *Histoire du Christianisme*, t. I, *L'Antiquité*, Paris, 1934.
- Ed. SCHWARTZ, *Zur Geschichte des Athanasius*, dans

*Nachrichten von der kgl. Gesellschaft des Wissenschaften zu Göttingen*, 1904 (I-III); 1905 (IV-VI); 1908 (VII); 1911 (VIII-IX).

T. SINKO, *Literatura grecka* (en polonais), t. III, 2, Wroclaw 1954.

### 3. TÉMOIGNAGES ET ÉTUDES

Se rapportent plus particulièrement à l'époque restreinte et à la question des deux *Apologies* les ouvrages suivants, y compris certaines études d'ensemble sur la personne d'Athanase :

#### a) Antiquité chrétienne

- S. HILAIRE, *Liber I et Liber II ad Constantium Augustum*, *P. L.* 10, 557-572, éd. Feder CSEL 65, pp. 181-205.
- S. HILAIRE, *Contra Constantium Imperatorem*, *P. L.* 10, 577-606.
- LUCIFER DE CAGLIARI, *De sancto Athanasio*.
- LUCIFER DE CAGLIARI, *De non parcendo in Deum delinquentibus*.
- LUCIFER DE CAGLIARI, *Moriendum pro Dei Filio*; les trois ouvrages dans *P. L.* 13 et dans CSEL 14, pp. 66-218.
- S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Encomion in laudem Athanasii*, *P. G.* 35, 1081-1128, et le portrait ramassé qu'il en brosse dans son *Discours* 25, 11



P. G. 35, 1212-1213, sans oublier les traits qu'il emprunte au personnage d'Athanase pour présenter la fuite de l'Évêque Cyprien lors de la persécution de Dèce (*Discours* 24, 14-16, P. G. 35, 1185-1189).

b) **Ouvrages modernes**

- G. BARDY, *Saint Athanase* (Coll. « les Saints »), Paris, 1914.
- P. BATIFFOL, *La paix constantinienne et le catholicisme*, Paris, 1910, chap. VI sqq.
- H. I. BELL, *Athanasius*, dans *Congregational Quarterly* II (1925) p. 158.
- E. FIALON, *Saint Athanase, étude littéraire*, Paris, 1877.
- G. V. FLOROVSKY, *Les Pères Orientaux du IV<sup>e</sup> siècle* (en russe), Paris 1931 (cours de Patrologie à l'Institut S. Serge de Paris).
- H. M. GWATKIN, *Studies of Arianism*, 2<sup>e</sup> éd., Cambridge, 1900.
- Ch. HAURET, *Comment le « Défenseur de Nicée » a-t-il compris le dogme de Nicée?*, Bruges, 1936.
- Introduction à l'édition russe des œuvres d'Athanase, Laure de la Trinité S. Serge, Moscou, 1902.
- O. VON LEURM, *Kopt. Fragm. zur Patr. gesch. Alex.*, dans *Mémoires de l'Académie impériale de St Petersburg* 36 (1888).
- J. A. MÖHLER, *Athanasius der Grosse und die Kirche seiner Zeit, besonders im Kampfe mit dem Arianismus*, Mainz, 1827 (trad. fr. par J. Cohen, Bruxelles, 1831).

- A. STÜLCKEN, *Athanasiana, Literatur und dogmengeschichtliche Untersuchungen*, dans *Texte u. Unters.*, Nouv. série IV, 4, Leipzig, 1899.
- E. WEIGL, *Untersuchungen zur Christologie des hlg. Athanasius*, Paderborn, 1914, dans *Forschungen für christl. Literatur und Dogmengesch.* XII, 4.
- J. ZEILLER, *La question du Pape Libère*, dans *Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétienne*, Paris, 1913.

(Consulter aussi l'Index des auteurs cités.)



## Note sur la rédaction de l'APPARAT CRITIQUE

Comme le signale l'Introduction (nn. 48-49), nous avons groupé les manuscrits apparentés sous des sigles communs : le groupe B K P O est représenté par  $\alpha$ , R E F V par  $\beta$ , D N W par  $\gamma$  ; le Vaticanus gr. 1579 (p) reste isolé : il est tardif et incomplet, nous le signalerons principalement pour les variantes dont il est le seul témoin.

Si V appartient au groupe  $\beta$ , il n'en faut pas moins remarquer sa grande parenté avec le groupe  $\gamma$  pour l'*Apologia de Fuga*. Cela n'a rien d'étonnant si V a connu W (qui ne contient pas l'*Apologia ad Constantium*), comme nous le signalions dans l'Introduction (n. 51 § 1 *in fine*).

Nous ne surchargerons pas l'apparat des passages cités par Socrate, par le moine Georges, par Théodore. Pour les variantes de ces trois auteurs, dont nous donnons les références, nous renvoyons à l'apparat d'Opitz. Les notes de Migne en signalent déjà, assez approximativement, un certain nombre.

Pour les transpositions de mots, nous ne les signalerons pas si le sens de la phrase n'en est pas affecté : l'apparat d'Opitz, pour l'*Apol. de Fuga*, en relève un assez grand nombre.

Enfin nous ne relèverons ni les fautes d'orthographe, ni les différences de graphie ni les phénomènes d'itacisme qui n'affectent pas le sens du texte ou ne changent pas l'identité d'un personnage :  $\theta\rho\upsilon\lambda\lambda\epsilon\acute{\iota}\nu$  pour  $\theta\rho\upsilon\lambda\epsilon\acute{\iota}\nu$ ,  $\text{Νάρκησσος}$  pour  $\text{Νάρκισσος}$ ,  $\text{Μωϋσῆς}$  pour  $\text{Μωσῆς}$ , etc.

Nous ne relèverons pas non plus les répétitions accidentelles de mots. Sur ces divers points, le système d'Opitz est incohérent.

Notre apparat n'est sûrement pas exempt d'erreurs, mais il a pu, à chaque paragraphe, apporter des éléments nouveaux, même pour l'*Apol. de Fuga*. Il est le premier que l'on ait donné pour l'*Apol. ad Const.* Nous avons inséré dans l'apparat les rares scholies des manuscrits, ajoutant celles qu'Opitz n'avait pas données.

## Abréviations :

- ac en exposant (vg. R<sup>ac</sup>) : *ante correctionem* ;  
 adj. : *adjunxit* ;  
 codd. : *codices* ;  
 corr. : *correxit* ;  
 eras. : *erasum vel erasit* ;  
 exp. : *expunctum vel expunxit* ;  
 i. l. : *infra lineam* ;  
 in m. : *in margine* ;  
 m. r. : *manu recenti* ;  
 om. : *omisit vel omiserunt* ;  
 pc en exposant (vg. V<sup>pc</sup>) : *post correctionem* ;  
 s. l. : *supra lineam*.



Τοῦ ἁγίου ᾿Αθανασίου ἀρχιεπισκόπου  
᾿Αλεξανδρείας ἀπολογία πρὸς τὸν βασιλέα  
Κωνστάντιον.

M 596 A 1. Ἐκ πολλῶν ἐτῶν ὄντα σε Χριστιανόν, καὶ ἐκ προγόνων  
φιλόθεον ἐπιστάμενος, εὐθύμως τὰ περὶ ἐμαυτοῦ νῦν  
ἀπολογοῦμαι· τοῖς γὰρ τοῦ μακαρίου Παύλου λόγοις  
χρώμενος, αὐτὸν σοι πρεσβευτὴν ὑπὲρ ἐμαυτοῦ ποιῶμαι·  
5 εἰδὼς αὐτὸν μὲν κήρυκα τῆς ἀληθείας, σὲ δὲ τῶν αὐτοῦ  
ῥημάτων φιλήκοον, θεοφιλέστατε Αὐγούστε. Περὶ μὲν  
οὖν τῶν ἐκκλησιαστικῶν καὶ τῆς κατ' ἐμοῦ γενομένης  
συσκευῆς, αὐτάρκη τὰ γραφέντα παρὰ τῶν τοσοῦτων  
ἐπισκόπων μαρτυρῆσαι τῇ σῇ εὐλαθείᾳ· ἱκανὰ δὲ καὶ τὰ  
10 τῆς μετανοίας Οὐρσακίου καὶ Οὐάλεντος δεῖξαι πᾶσιν,  
ὅτι μηδὲν ὧν ἐπέστησαν καθ' ἡμῶν εἶχεν ἀληθές. Τί γὰρ  
τοσοῦτον ἄλλοι δύνανται μαρτυρεῖν, ὅσον οὗτοι γράφοντες  
εἰρήκασιν; « Ἐψευσάμεθα, ἐπλασάμεθα, καὶ πάντα τὰ  
κατὰ ᾿Αθανασίου συκοφαντίας γέμει ». Προσθήκη δὲ πρὸς  
596 B 15 φανεράν ἀπόδειξιν, εἰ καταξιώσειας μαθεῖν, ὅτι, παρόντων  
μὲν ἡμῶν, οὐδὲν ἀπέδειξαν οἱ κατηγοροῦντες κατὰ Μακαρίου  
τοῦ πρεσβυτέρου· ἀπόντων δὲ ἡμῶν, κατὰ μόνους ἐπραξάν  
ἄπερ ἠθέλησαν. Τὰ δὲ τοιαῦτα προηγουμένως μὲν ὁ θεῖος

Tit. ἁγίου.... ᾿Αλεξανδρείας B : αὐτοῦ KPORE adj. m. rec. V ||  
1, 1 ἐτῶν : s. l. post σε E || 3 ἀπολογοῦμαι : hic incipit V

1. Au Concile de Milan (347).

2. Les enquêteurs délégués par le Concile de Tyr en Égypte et qui revinrent avec des faux témoignages accablants pour Athanase. (Cf. Introd. 8).

3. Ces mots ne se trouvent textuellement ni dans la lettre au Pape Jules (*Ap. c. Ar.* 58. *P. G.* 25 col. 353) ni dans celle qu'ils adressèrent directement à Athanase (*ibid.*); cf. aussi S. HILAIRE, *Fragm. hist.*, II, 20, *CSEL* 65 p. 143.

APOLOGIE DE SAINT ATHANASE  
ARCHEVÊQUE D'ALEXANDRIE  
A L'EMPEREUR CONSTANCE

Introduction : l'état général de la question 1 Depuis de nombreuses années, je le sais, tu es chrétien, et de tradition ancestrale homme religieux; aussi te présenté-je maintenant avec confiance l'apologie de mes faits et gestes. Je reprends là les termes du Bienheureux Paul (*Act.* 26, 2) pour l'avoir comme ambassadeur auprès de toi. S'il est en effet, lui, le héraut de la vérité, je te sais, toi, très pieux Auguste, heureux d'écouter ses enseignements.

A propos des affaires ecclésiastiques et du complot ourdi contre moi, Ta Prudence trouvera suffisamment autorisé le témoignage écrit de tant d'évêques considérables<sup>1</sup>. De plus le changement d'opinion d'Ursace et de Valens<sup>2</sup> montre suffisamment à tous le manque de fondement de toutes les accusations portées contre moi. Quel témoignage en effet pourra-t-on apporter dont la valeur puisse se comparer à leur propre écrit? « Nous avons menti et inventé; les accusations portées contre Athanase sont un tissu de calomnies »<sup>3</sup>. Ajoutons à ce clair aveu, si tu daignes l'apprendre, qu'en notre présence les accusateurs n'ont avancé aucun argument contre le prêtre Macaire<sup>4</sup>. Après notre départ, au contraire, ils ont fait entre eux ce qu'il leur a plu. Mais les procédures de ce genre se trouvent, de par la loi

4. Le responsable dans l'affaire du calice d'Ischyras, dont on ne cessera de faire grief à Athanase. Dans *Soz.* II, XXV, *P. G.* 67, 1001-1008.



νόμος, ἔπειτα δὲ καὶ οἱ ἡμέτεροι νόμοι μηδεμίαν ἔχειν  
 597 A 20 δύναμιν ἀπεφάνησαν. Ἀπὸ μὲν οὖν τούτων οἶδας ὅτι καὶ  
 ἡ σὴ εὐσέβεια, φιλαλήθης οὖσα καὶ φιλόθεος, ἡμᾶς μὲν  
 ἐλευθέρους ἀπὸ πάσης ὑποψίας συνορᾷ, τοὺς δὲ καθ' ἡμῶν  
 γενομένους συκοφάντας ἀποφαίνει.

Op. 280 2. Περὶ δὲ τῆς διαβολῆς τῆς κατ' ἐμοῦ γενομένης παρὰ  
 τῇ σῇ φιλανθρωπία διὰ τὸν εὐσεβέστατον Αὐγουστον καὶ  
 μακαρίας μνήμης καὶ αἰωνίου Κώνσταντα τὸν ἀδελφόν σου  
 (τοῦτο γὰρ οἱ ἐχθροὶ θρυλοῦσι, καὶ γράφαι τετολμήκασιν),  
 5 ἱκανὰ τὰ πρῶτα δεῖξαι καὶ ταῦτα μὴ ἀληθῆ. Εἰ μὲν γὰρ ἄλλοι  
 τινὲς ἦσαν οἱ τοῦτο λέγοντες, δικάσιμον ἦν τὸ πρᾶγμα, χρεῖα  
 τε πολλῆς ἀποδείξεως, καὶ τῶν εἰς πρόσωπον ἐλέγχων · εἰ  
 δὲ οἱ τὰ πρῶτα πλάσαντες αὐτοὶ καὶ ταῦτα συνέθηκαν, πῶς  
 597 B οὐκ ἐξ ἐκείνων εἰκότως καὶ ταῦτα πεπλασμένα δεικνύται;  
 10 Διὰ τοῦτο γὰρ πάλιν κατὰ μόνας λαλοῦσι, νομίζοντες ὑφαρ-  
 πάζειν δύνασθαι τὴν σὴν θεοσέβειαν. Ἄλλ' ἐσφάλησαν · οὐ  
 γὰρ ὡς ἠθέλησαν ἤκουσας, ἀλλὰ τῇ μακροθυμίᾳ δέδωκας καὶ  
 ἡμῖν χάραν ἀπολογεῖσθαι. Τὸ γὰρ μὴ παραυτὰ κινήθῃναι, καὶ  
 τιμωρίαν ἀπαιτῆσαι, οὐδὲν ἦν ἕτερον ἢ, ὡς δίκαιον βασιλέα,  
 15 περιμεῖναι καὶ τὴν τοῦ διαβληθέντος ἀπολογίαν · ἥς ἐὰν  
 καταξιώσης ἀκοῦσαι, τεθάρσηκα ὡς καὶ ἐν τούτοις καταγνώσῃ  
 τῶν προπετευσάμενων καὶ μὴ φοβηθέντων τὸν Θεόν, ἐντειλά-  
 μενον μηδὲν ψεῦδος ἀπὸ στόματος βασιλεῖ λέγεσθαι.

19 ἡμέτεροι : ὁμέτεροι V || 20 οἶδας αRE : οἶδα corr. Opitz om. V  
 || ὅτι : ἐπεὶ V || 21 οὖσα : ἐστὶ V.

2, 3 σου : om. V || 6 οἱ τοῦτο : om. KO || 6 ἦν : ἄν ἦν V || 9  
 πεπλασμένα : πεπλασμένως EV || 12 ἤκουσας : ὡς ἤκουσας Eac || 17  
 προπετευσάμενων : πετευσάμενων B || ἐντειλάμενον : τὸν ἐντειλάμενον  
 V.

divine d'abord, mais aussi de par nos lois à nous, entachées de nullité. Ces considérations, tu le sais, sont en état de nous mettre à l'abri de tout soupçon aux yeux même de Ta Piété, soucieuse de Dieu et de la vérité ; nos adversaires, par contre, s'en trouvent convaincus de calomnie.

I. Premier chef d'accusation : Athanase aurait travaillé à désunir les deux empereurs

a) Captatio benevolentiae

2 Quant à l'accusation portée contre moi auprès de Ta Bonté à l'occasion du très pieux Constant Auguste ton frère d'heureuse et éternelle mémoire, (mes ennemis en effet la répètent avec malveillance et ils ont osé l'écrire), la vanité des premières la montre fausse à son tour. En effet, si d'autres accusateurs venaient la colportant, l'affaire mériterait d'être portée au tribunal : il y faudrait une argumentation serrée et les confrontations d'usage ; mais puisque ce sont les fauteurs des premières calomnies qui ont lancé ces accusations nouvelles, pourquoi, à partir des premières, ne pas démontrer la fausseté de celles-ci ?

Or ils continuent de se concerter entre eux avec l'espoir d'arriver à circonvenir Ta Piété. Déception ! Tu ne les as pas écoutés comme ils l'auraient voulu ; au contraire, Ta Longanimité nous a donné, à nous aussi, le loisir de nous défendre. Tu ne t'es pas ému inconsidérément, tu as différé la condamnation ; c'est là le fait d'un roi juste, qui attend la défense d'un homme que l'on calomnie. Si tu daignes l'entendre, j'ai confiance que dans cette occasion encore tu condamneras leur témérité et leur insolence à l'égard de Dieu, qui défend de proférer le mensonge en présence du roi (*Prov.* 25, 6).



3. Αἰσχύνομαι μὲν οὖν ἀληθῶς καὶ ἀπολογούμενος  
περὶ τοιούτων, περὶ ὧν οὐδὲ αὐτὸν οἶμαι τὸν κατήγορον  
597 C ἔτι παρόντων ἡμῶν μνημονεύσειν. Οἶδε γὰρ | ἀκριβῶς ὅτι  
τε αὐτὸς ψεύδεται, καὶ οὔτε ἐμάνην ἐγὼ οὔτε τῶν φρενῶν  
5 ἐξέστηκα, ἵνα κἂν ὡς ἐνθυμηθεῖς τι τοιοῦτον ὑπονοηθῶ.  
Διὸ οὐδ' ἂν ἄλλοις ἐρωτῶσιν ἀπεκρινάμην, ἵνα μηδὲ ἐν τῷ  
χρόνῳ τῆς ἀπολογίας οἱ ἀκούοντες κρεμαμένην ἔχωσι τὴν  
διάνοιαν · τῇ δὲ σῆ εὐσεβείᾳ λαμπρᾷ καὶ μεγάλῃ τῇ φωνῇ  
ἀπολογοῦμαι, καὶ τὴν χεῖρα ἐκτείνας, ὃ μεμάθηκα παρὰ  
10 τοῦ Ἀποστόλου, « μάρτυρα τὸν Θεὸν ἐπικαλοῦμαι ἐπὶ τὴν  
ἐμαυτοῦ ψυχὴν » · καὶ, ὡς γέγραπται ἐν ταῖς Βασιλικαῖς ἱστο-  
ρίαις · « μάρτυς Κύριος, καὶ μάρτυς ὁ Χριστὸς αὐτοῦ » (κάμοι  
συγχώρησον εἰπεῖν), οὐδὲ πώποτε περὶ τῆς σῆς εὐσεβείας  
κακῶς ἐμνημόνευσα παρὰ τῷ ἀδελφῷ σου τῷ τῆς μακαρίας  
15 μνήμης Κώνσταντι, τῷ εὐσεβεστάτῳ Αὐγούστῳ.  
597 D Οὐ παρώξυνα τοῦτον, ὡς οὔτοι | διαβεβλήκασιν · ἀλλ' εἴ-  
ποτε καὶ εἰσελθόντων ἡμῶν πρὸς αὐτὸν ἐμνημόνευσεν  
αὐτὸς τῆς σῆς φιλανθρωπίας, ἐμνημόνευσε δὲ καὶ ὅτε οἱ  
περὶ Θάλασσον ἦλθον εἰς τὴν Πιτυβίωνα, καὶ ἡμεῖς ἐν τῇ  
20 Ἀκυλητᾷ διετρίβομεν · μάρτυς ὁ Κύριος, ὅπως ἐμνημόνευον  
ἐγὼ τῆς σῆς θεοσεβείας, καὶ ταῦτα ἔλεγον ἅπερ ὁ Θεὸς |  
600 A ἀποκαλύψει τῇ σῆ ψυχῇ, ἵνα καταγνῶς τῆς συκοφαντίας  
τῶν με διαβαλόντων παρὰ σοί. Συγχώρησον εἰπόντι μοι  
ταῦτα, φιλανθρωπότατε Αὐγούστε, καὶ πολλὴν μοι συγγνώ-  
25 μην δός. Οὐ γὰρ οὕτως ἦν εὐχερῆς ὁ φιλόχριστος ἐκεῖνος,

3, 2 τοιοῦτον : τῶν τοι. KO || 3 παρόντων : περιόντων V || μνημο-  
νεύσειν : μνημονεύσειν B<sup>ac</sup> || 7 κρεμαμένην KPOV : κρεμομένην RE  
κρεμωμένην B || 8 εὐσεβείᾳ : εὐλαθείᾳ B || 11 ἐν : om. B || 13 οὐδὲ  
πώποτε KVO : οὐδεπώποτε BPRE || 16 τοῦτον : ἐκεῖνον V τούτοις B<sup>ac</sup>  
|| 19 Θάλασσον BPR : Θάλασον KO θάλασσαν EV || 21 ὁ α : αὐτὸς  
ὁ β || 23 με διαβαλόντων : μὲν (με p. c.) διαβαλλόντων E διαβαλλόν-  
των με KO.

3 Je rougis vraiment d'avoir à me laver de griefs  
que mon accusateur s'empresserait, je crois, d'oublier  
en ma présence. Il sait parfaitement qu'il ment, lui,  
et que je ne suis pas devenu fou, moi ; que je n'ai pas  
perdu le sens commun au point de me laisser même  
soupçonner d'avoir pensé à de telles horreurs. Aussi,  
à d'autres juges, n'aurais-je même pas répondu,  
pour éviter que mes auditeurs, ne fût-ce que le temps  
de ma défense, ne conservent leurs soupçons ; mais  
devant Ta Piété, je parlerai franc et clair ; j'étendrai  
la main comme me l'a appris l'Apôtre : « J'en appelle  
sur ma vie au témoignage de Dieu » (II Cor. 1, 23),  
et comme il est écrit au livre des Rois : « Le Seigneur  
m'est témoin ainsi que son Christ » (I Sam. 12, 5).  
(Permetts-moi de redire ces formules à mon tour).  
Jamais, au sujet de Ta Piété, je n'ai tenu de mauvais  
propos en présence de ton frère Constant d'heureuse  
mémoire, le très pieux Auguste.

Jamais je ne l'ai excité comme  
b) La défense on m'en accuse. Mais si parfois,  
au moment où nous nous présentions à lui, il parlait  
lui-même de Ta Bonté, — il le fit par exemple quand  
Thalassos arriva à Pitybion, — nous séjournions alors  
nous-même à Aquilée — le Seigneur est témoin en  
quels termes je parlais de Ta Piété ; et ces paroles,  
je souhaiterais que Dieu les révélât à ton âme : tu  
aurais la preuve de la fourberie de mes accusateurs.  
Excuse mes paroles, Auguste très clément, fais preuve  
d'une grande indulgence à mon égard. Cet ami du  
Christ, en effet, n'était pas assez accessible, et je  
n'étais pas assez grand personnage pour tenir avec



οὐδὲ τηλικούτος ἤμην ἐγὼ ἵνα περὶ τοιούτων ἐκοινολογού-  
 μεθα, καὶ ἀδελφὸν ἀδελφῶ διέβαλλον, ἢ παρὰ βασιλεῖ περὶ  
 βασιλέως κακῶς μνημονεύσω. Οὐ μαίνομαι, βασιλεῦ,  
 οὐδὲ ἐπελαθόμην τῆς θείας φωνῆς λεγούσης· « Καί γε ἐν  
 30 συνειδήσει σου βασιλέα μὴ καταράσῃ, καὶ ἐν ταμείοις  
 κοιτῶνός σου μὴ καταράσῃ πλούσιον· ὅτι πετεινὸν τοῦ  
 οὐρανοῦ ἀποίσει σου τὴν φωνὴν καὶ ὁ τὰς πτέρυγας ἔχων  
 ἀπαγγελεῖ λόγον σου ». Εἰ δὲ καὶ τὰ κατιδίαν λεγόμενα  
 καθ' ὑμῶν τῶν βασιλέων οὐ κρύπτεται, πῶς οὐκ ἄπιστον εἰ  
 600 B 35 παρόντος | βασιλέως, καὶ τοσοῦτων ἐστώτων, ἔλεγον κατὰ  
 σοῦ; Οὐ γὰρ μόνος ἐώρακά ποτε τὸν ἀδελφόν σου, οὐδὲ  
 μόνῳ μοί ποτε ἐκεῖνος ὠμίλησεν· ἀλλ' αἰετὸ μετὰ τοῦ  
 ἐπισκόπου τῆς πόλεως ἐνθα ἦν, καὶ ἄλλων τῶν ἐκεῖ  
 παρατυγχανόντων εἰσηρχόμην· κοινῇ τε αὐτὸν ἐβλέπομεν,  
 40 καὶ κοινῇ πάλιν ἀνεχωροῦμεν· δύναται Φουρτουνατιανὸς  
 ὁ τῆς Ἀκυλητίας ἐπίσκοπος μαρτυρῆσαι περὶ τούτου,  
 ἱκανὸς ἐστὶν ὁ Πατὴρ Ὁσίου εἰπεῖν, καὶ Κρισπῖνος ὁ τῆς  
 Πατάβων, καὶ Λούκιλλος ὁ ἐν Βερωνί, καὶ Διονύσιος ὁ ἐν  
 Ληίδι, καὶ Βικέντιος ὁ ἐν Καμπανίᾳ ἐπίσκοπος. Καὶ ἐπειδὴ  
 45 τετελευτήκασι Μαξιμῖνος ὁ Τριβέρεως, καὶ Προτάσιος  
 ὁ τῆς Μεδιολάνου, δύναται καὶ Εὐγένιος ὁ γενόμενος  
 μάγιστρος μαρτυρῆσαι· αὐτὸς γὰρ εἰστήκει πρὸ τοῦ  
 600 C βηλοῦ, καὶ ἤκουεν ἅπερ ἤξιοῦμεν αὐτὸν καὶ ἅπερ αὐτὸς  
 κατηξίου λέγειν ἡμῖν. Ταῦτα τοίνυν εἰ καὶ ἱκανὰ πρὸς  
 50 ἀπόδειξιν ἐστί, συγχώρησον ὅμως διηγήσασθαι καὶ τὸν  
 λογισμὸν τῆς ἀποδημίας, ἵνα καὶ ἐκ τούτων καταγνώσῃ τῶν  
 διαβαλλόντων ἡμᾶς μάτην.

26-27 ἐκοινολογούμεθα : -λογώμεθα B || 27 ἀδελφῶ : ἀδελφόν B  
 || διέβαλλον : διέβαλον E || 32 ὁ : om. R αὐτὰς V<sup>ac</sup> ἀετὸς V<sup>pc</sup> || ἔχων  
 V : om. alii || 34 καὶ : om. B s. l. E || 44 Βικέντιος α : Κιβέντιος β

lui de tels propos, pour attaquer un frère auprès de  
 son frère, ou parler mal d'un empereur en présence  
 d'un autre empereur. Prince, je ne suis pas fou et je  
 n'ai pas oublié l'avertissement divin : « Dans ta pen-  
 sée, ne maudis pas le souverain, ni dans le secret  
 de ta chambre le riche; car l'oiseau du ciel lui rappor-  
 tera ta parole et le messenger ailé ton propos » (*Eccl.* 10,  
 20). Si donc les mots proférés dans le secret contre  
 vous, les princes, ne demeurent pas cachés, comment  
 est-il croyable qu'en présence de l'empereur et devant  
 une telle assistance, j'aie parlé contre toi? Car jamais  
 je n'ai été seul à voir ton frère, jamais il ne m'a  
 entretenu en tête à tête. Toujours j'étais avec  
 l'évêque du lieu et j'entrais en compagnie des autres  
 personnages présents à la cour : je le voyais en  
 compagnie et je parlais en compagnie. Fortunatien  
 d'Aquilée peut en témoigner; seront également en  
 état de l'affirmer le Vénérable Ossius, Crispinus de  
 Padoue, Lucillus de Vérone, Denys de Lydda et  
 Vincent, évêque de Campanie. Enfin puisque  
 Maximin de Trèves et Protas de Milan sont morts,  
 tu peux avoir encore le témoignage d'Eugène qui  
 était maître du palais : il se tenait en effet devant  
 le voile et entendit notre requête, ainsi que la réponse  
 de l'empereur. Tout cela peut donc suffire à ma  
 défense; avec ta permission cependant, j'exposerai  
 en détail la série de mes déplacements : tu pourras  
 de là aussi tirer une conclusion contre les vaines  
 attaques de mes accusateurs.

|| 45 Τριβέρεως : Τριβέρετος R<sup>ac</sup> || 46 Μεδιολάνου : Μεδιολάνων V ||  
 49 καὶ : i. l. R ὅμως καὶ B.



4. Ἐξελθὼν ἀπὸ τῆς Ἀλεξανδρείας, οὐκ εἰς τὸ στρατόπεδον τοῦ ἀδελφοῦ σου, οὐδὲ πρὸς ἄλλους τινὰς ἢ μόνον εἰς τὴν Ῥώμην ἀνήλθον. καὶ τῇ Ἐκκλησίᾳ τὰ κατ' ἐμαυτὸν παραθέμενος (τούτου γὰρ μόνου μοι φροντίς ἦν), ἐσχόλαζον ταῖς συνάξεσι. Τῷ ἀδελφῷ σου οὐκ ἔγραψα, ἢ μόνον ὅτε οἱ περὶ Εὐσέδιον ἔγραψαν αὐτῷ κατ' ἐμοῦ, καὶ ἀνάγκην ἔσχον ἔτι ὢν ἐν τῇ Ἀλεξανδρείᾳ ἀπολογησασθαι· καὶ ὅτε, πυκτῖα τῶν θείων Γραφῶν κελεύσαντος αὐτοῦ μοι κατασκευάσαι, | ταῦτα ποιήσας ἀπέστειλα· χρὴ γὰρ ἀπολογούμενόν με ἀληθεύειν τῇ σῇ θεοσεβείᾳ. Τριῶν τοίνυν ἐτῶν παρελθόντων, τῷ ἐνιαυτῷ γράφει κελεύσας ἀπαντῆσαί με πρὸς αὐτόν· ἦν δὲ ἐν τῇ Μεδιολάνῳ. Ἐγὼ δέ, διερωτῶν τὴν αἰτίαν (οὐ γὰρ ἐγίνωσκον, μάρτυς ὁ Κύριος),

600 D ἔμαθον ὅτι ἐπίσκοποι τινες, ἀνελθόντες, | ἤξιωσαν αὐτὸν γράψαι τῇ σῇ εὐσεβείᾳ ὥστε σύνοδον γενέσθαι. Πίστευε, βασιλεῦ, οὕτω γέγονε, καὶ οὐ ψεύδομαι. Κατελθὼν τοίνυν εἰς τὴν Μεδιόλανον, εἶδον πολλὴν φιλανθρωπίαν· κατηξίωσε γὰρ ἰδεῖν με, καὶ εἰπεῖν ὅτι ἔγραψε καὶ ἀπέστειλε πρὸς σὲ ἀξιῶν σύνοδον γενέσθαι. Διάγοντα δέ με ἐν τῇ προσειρη- μένῃ πόλει, μετεπέμψατο πάλιν εἰς τὰς Γαλλίας, ἐκεῖ γὰρ καὶ ὁ Πατὴρ Ὅσιος ἤρχετο, ἵνα ἐκεῖθεν εἰς τὴν

4, 6 αὐτῷ : om. V || 11 παρελθόντων : παριόντων K περιόντων O || τῷ KPO β : τετάρτῳ B || 12 ἦν : ἐν V<sup>ac</sup> || Μεδιολάνῳ : Μεδιολάνων V || 13 μάρτυς : μαρτυρεῖ B<sup>ac</sup> || 17 Μεδιόλανον : Μεδιολάνων V.

1. Nous n'avons pas trace de cette lettre dans les écrits de S. Athanase.

2. S'agirait-il de la « Synopsis », P. G. 28, 283-438, rangée traditionnellement au nombre des écrits douteux, ou d'une simple copie de la Bible ?

3. Détails sur cette ambassade dans Soz. III. 10 P. G. 67, 1057 S. Hil. *Frag. hist.*, III, 14. CSEL 65 p. 57-58. Elle était composée de quatre évêques, Narcisse de Néromias, Maris de Chalcédoine,

4 En quittant Alexandrie, je ne me rendis ni au camp de ton frère ni chez quiconque ; je gagnai Rome. J'y confiai mes difficultés à l'Église, (c'était ma seule préoccupation), et je passais mes loisirs dans les assemblées religieuses. Avec ton frère je n'entretins aucune correspondance ; je lui écrivis seulement lorsque les Eusébiens lui envoyèrent une lettre contre moi<sup>1</sup> ; je fus bien obligé, encore avant mon départ d'Alexandrie, de me défendre ; une autre fois encore, lorsqu'après avoir reçu l'ordre de dresser une table des Divines Écritures<sup>2</sup>, je lui envoyai mon travail. Il faut bien que dans une apologie, je dise toute la vérité à Ta Piété. Trois ans passèrent là-dessus, et voilà qu'il m'envoie par écrit l'ordre de me présenter devant lui ; il résidait alors à Milan. Pour moi, curieux d'en connaître la raison (le Seigneur m'est témoin que je l'ignorais), j'appris qu'un groupe d'évêques était venu le prier d'écrire à Ta Piété pour obtenir un synode<sup>3</sup>. Crois-moi, Prince, cela se passa ainsi, je ne mens pas. Je me rendis donc à Milan où je trouvai un accueil très bienveillant. Il daigna me voir pour me dire qu'il t'avait écrit et qu'il t'avait envoyé une ambassade pour demander la réunion d'un synode.

Je vivais donc dans la ville susdite, lorsque de nouveau il me fit venir près de lui en Gaule. C'est là que se rendait aussi le Vénérable Ossius : nous devons de là nous mettre en route pour Sardique.

Théodore d'Héraclée et Marc d'Aréthuse. S. Athanase fait mention d'un formulaire qu'ils présentèrent à Constant (*De Syn.* XXV P. G. 26,725).



Σαρδικὴν ὁδεύσωμεν. Μετὰ δὲ τὴν σύνοδον, ἐν τῇ Ναϊσσῶ  
μοι διάγοντι γράφει· καὶ ἀνελθὼν ἐν Ἀκυλητῆα λοιπὸν  
διέτριβον, ἔνθα με τὰ γράμματα τῆς σῆς θεοσεβείας  
25 κατέλαβον. Κάκειθεν κληθεὶς πάλιν παρὰ τοῦ μακαρίτου,  
καὶ ἀνελθὼν εἰς τὰς Γαλλίας, οὕτως ἦλθον παρὰ τὴν σὴν  
εὐσέβειαν.

601 B 5. Ποῖον τοίνυν τόπον, ἢ τίνα χρόνον φησὶν ὁ κατήγορος,  
ἐν ᾧ τοιαῦτά με εἰρηκέναι διέβαλεν; ἢ τίνος παρόντος  
ἐμάνην φθέγγασθαι τοιαῦτα οἷα ὡς εἰπόντος μου  
κατεψεύσατο; ἢ τίς ἐστὶν ὁ τούτῳ συνηγορῶν καὶ μαρτυρῶν;  
5 ἃ γὰρ εἶδον οἱ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ, ταῦτα καὶ λέγειν ὀφείλει,  
ὡς ἡ θεία Γραφή παρήγγειλεν. Οὐδένα μὲν οὖν οὗτος  
εὐρήσει μάρτυρα τῶν μὴ γενομένων· ἐγὼ δέ, ὅτι οὐ ψεύδομαι,  
μάρτυρα μετὰ τῆς ἀληθείας καὶ τὴν σὴν εὐσέβειαν ἔχω.  
Ἄξιῶ γάρ, γινώσκων σε μνημονικώτατον, ἀναμνησθῆναι  
10 τῶν λόγων ὧν ἀνέφερον τότε, ὅτε κατηξίωσας ἰδεῖν με·  
πρῶτον μὲν ἐν Βιμινακίῳ, δεύτερον δὲ ἐν Καισαρείᾳ τῆς  
Καππαδοκίας, καὶ τρίτον ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ· εἰ καὶ τῶν περὶ  
Εὐσέβιον τῶν με λυπησάντων κακῶς ἐμνημόνευσα παρὰ  
601 C σοί, εἰ | διέβαλλον τινὰς τῶν ἀδικησάντων με. Εἰ δὲ μηδὲ  
15 καθ' ὧν ἔδει με λέγειν τούτους διέβαλον, ποῖαν εἶχον μανίαν  
βασιλέα βασιλεῖ διαβάλλειν, καὶ ἀδελφὸν ἀδελφῷ συγκροῦσαι;

25 κατέλαβον αV : κατέλαβεν RE.

5, 2 διέβαλεν V : διέβαλλον αRE || 4 κατεψεύσατο : κατεψεύσαντο  
V || 10 ὧν : ἃ Vac || 11 δὲ : om. V || 12 τῇ β : om. α || 13 με : ἐμέ V  
|| 14 διέβαλλον α : διέβαλον β || 15 διέβαλον BPO : διέβαλλον Kβ || 16  
βασιλέα : βασιλέας E || διαβάλλειν : διαβαλεῖν E.

4. C'est là qu'Athanase célébra la fête de Pâques 344 (cf. *Chronique pascalle* dans *P. G.* 26, 1354).

5. Athanase cite trois lettres dans l'*Ap. c. Ar.* (51. *P. G.* 25 col. 341). Il ne répondit à l'invitation de l'empereur qu'en apprenant

Après le Synode, pendant que j'étais à Naïssus<sup>4</sup>, il m'écrivit. Je m'en allai passer le reste du temps à Aquilée où me rejoignit la lettre de Ta Piété<sup>5</sup>. Convoqué encore une fois par le défunt, je repartis pour la Gaule, et enfin j'arrivai auprès de Ta Piété<sup>6</sup>.

5 En quel endroit donc, à quel moment mon accusateur me reproche-t-il d'avoir tenu les propos en question? Devant quel témoin ai-je eu la folie de prononcer ces paroles qu'il invente comme venant de moi? A-t-il quelqu'un pour m'accuser avec lui ou pour témoigner? Ce que ses yeux ont vu c'est cela qu'il doit dire, selon le commandement de la Sainte Écriture (*Prov.* 25, 8). Mais pour des faits imaginaires il ne trouvera pas de témoin. Pour moi je ne mens pas et j'en ai pour témoins, avec la Vérité, Ta Piété elle-même. Tu as une mémoire excellente et tu te souviendras, je pense, des paroles que je t'adressai quand tu daignas me voir, d'abord à Viminacium, ensuite à Césarée de Cappadoce et une troisième fois à Antioche. Tu sais si j'ai laissé échapper ne serait-ce qu'une allusion contre les Eusébiens qui m'avaient outragé; tu sais si j'ai accusé mes injustes persécuteurs. Si donc je n'ai même pas attaqué ceux que j'aurais dû, quelle folie m'aurait pris de calomnier un empereur auprès d'un empereur, de dresser un frère contre un frère?

la mort de l'intrus Grégoire de Cappadoce (juin 345). Voir THÉODORE, *H. E.* II, IX (*P. G.* 82, 1021 B — *G. C. S.* § 10,3 p. 121)

6. La même *Apologia contra Arianos* donne le texte de la lettre adressée par l'empereur au peuple d'Alexandrie à cette occasion. L'entrevue eut lieu à Antioche (août-sept. 346) voir THÉOD. *H. E.* II, IX (*P. G.* 82, 1021 — *G. C. S.* § 12 p. 123).



Παρακαλῶ, ἢ παρόντα με ποιήσον ἐλεγχθῆναι, ἢ κατάγνωθι τῶν διαβολῶν, καὶ μίμησαι τὸν Δαυὶδ λέγοντα ·  
 « Τὸν καταλαλοῦντα λάθρα τοῦ πλησίον, τοῦτον ἐξεδίωκον ».

20 Τὸ μὲν γὰρ ὅσον εἰς αὐτοὺς ἤκε, « στόμα καταφεισάμενον ἀνεῖλε ψυχὴν ». Ἡ δὲ σὴ μακροθυμία νενίκηκε, παρασχοῦσα παρρησίαν ἀπολογίας, ἵνα καὶ καταγνωσθῆναι δυνηθῶσιν ὡς φιλόνοικοι καὶ συκοφάνται. Περὶ μὲν οὖν τοῦ εὐσεβεστάτου σου ἀδελφοῦ τοῦ τῆς μακαρίας μνήμης ταῦτα · δύνασαι  
 25 γὰρ κατὰ τὴν δοθεῖσάν σοι σοφίαν παρὰ Θεοῦ προλαμβάνειν τὰ πολλὰ ἐκ τῶν ὀλίγων τούτων, καὶ γινώσκειν τὴν  
 601 D πλασθεῖσαν κατηγορίαν.

6. Περὶ δὲ τῆς ἐτέρας διαβολῆς, εἰ ἔγραψα τῷ τυράννῳ (τοῦνομα γὰρ οὐδὲ λέγειν βούλομαι), παρακαλῶ, ὡς θέλεις καὶ δι' ὧν ἂν δοκιμάσης, ἐξέταζε καὶ ἀνάκρινε · ἡ γὰρ  
 604 A ὑπερβολὴ τῆς διαβολῆς ἐξίστησί | με, καὶ εἰς πολλὴν ἀσάφειαν  
 5 ἄγει. Καὶ πίστευε, θεοφιλέστατε βασιλεῦ, πολλάκις κατ' ἑμαυτὸν λογιζόμενος ἠπίστουσι εἰ ἄρα τις ἐμάνη τοσοῦτον ὥστε καὶ τοιαῦτα ψεύσασθαι. Ἐπειδὴ δὲ παρὰ τῶν Ἀρειανῶν ἐθρυλεῖτο καὶ τοῦτο, καὶ ὡς αὐτοὶ δεδωκότες ἀντίγραφον ἐπιστολῆς ἐκαυχῶντο, ἐξιστάμην μειζόνως, καὶ αὐπνοὺς  
 10 νύκτας διατελῶν, ὡς πρὸς παρόντας τοὺς κατειπόντας ἐμαχόμεν · καὶ κραυγὴν ἐξαπιναίως ἠφίειν μεγάλην, καὶ

19 τοῦ πλησίον BPRE : τῷ πλ. Ο τοῦ πλ. αὐτοῦ KV || 25 οὖν : om. RB.

6, 3 ἐξέταζε<sup>m</sup> : ἐξέταζε O<sup>bc</sup> || ἀνάκρινε αVPC : ἀνάκριναι RE || 8 δεδωκότες : ἐπίδεδωκότες B.

## c) Conclusion

De grâce, fais-moi comparaître et que je sois confondu, ou bien mets un terme à ces calomnies, à l'imitation de David quand il proclamait (Ps. 100, 5) : « Le calomniateur hypocrite de son prochain, je l'exterminais ». Car dans la mesure où il leur a été possible, « leur bouche menteuse a attenté à ma vie » (Sap. 1, 11). Mais Ta Patience a été la plus forte, puisqu'elle m'a laissé la liberté de me défendre et de les faire condamner comme séditieux et délateurs. Ainsi donc au sujet de ton frère très pieux d'heureuse mémoire, j'en ai dit assez ; tu peux, selon la sagesse dont Dieu t'a gratifié, deviner le reste à partir de ces quelques mots, et reconnaître la fausseté de l'accusation.

## II. Deuxième chef d'accusation. Compromissions avec l'usurpateur Magnence

## a) La calomnie

6 Quant à la seconde calomnie, ma prétendue lettre au tyran — (je ne veux même pas prononcer son nom) — je t'en prie, prends les moyens que tu voudras, choisis tes gens, mène une enquête et tu prononceras la sentence. Pour moi, l'énormité de l'accusation m'anéantit et m'enlève tous mes moyens. Crois-moi, très pieux empereur, je me suis arrêté bien des fois à méditer ce fait et je n'arrive pas à croire que l'on puisse devenir fou au point d'avancer de tels mensonges. Pourtant ce bruit se répandait au-delà du cercle des Ariens ; ils se vantaient d'avoir produit un texte de ma lettre et je n'en étais que plus anéanti ; je passais des nuits sans sommeil, je luttais contre mes accusateurs comme s'ils étaient là ; il m'arrivait sou-



ἠὺχόμεν ἑὺθὺς στενάζων μετὰ δακρύων, εὐρεῖν τὰς σὰς ἀκοὰς εὐμενεῖς. Ἄλλὰ καὶ οὕτω τῇ χάριτι τοῦ Κυρίου ταύτας εὐρών, πάλιν ἀπορῶ ποῖαν ἀρχὴν τῆς ἀπολογίας  
 15 ποιήσομαι· ὅσακις γὰρ ἂν ἐπιβάλωμαι λέγειν, ἐμποδίζομαι διὰ τὴν τοῦ πράγματος ἐκπληξιν. Ὅλωσ μὲν γὰρ περὶ τοῦ  
 604 B μακαρίτου σου ἀδελφοῦ πρόφασις | ἦν πιθανὴ τοῖς συκοφάνταις, ὅτι τε κατηξιούμεθα βλέπειν αὐτὸν καὶ περὶ ἡμῶν ἤξειοι τὴν σὴν ἀδελφικὴν διάθεσιν, καὶ παρόντας μὲν  
 20 ἐτίμα πολλάκις, καὶ ἀπόντας δὲ μετεπέμπετο.

Τὸν δὲ διάβολον Μαγνέντιον, μάρτυς ὁ Κύριος καὶ μάρτυς ὁ Χριστὸς αὐτοῦ, οὔτε γινώσκω οὔτε ὄλωσ ἠπιστάμεν αὐτόν. Ποῖα τοίνυν συνήθεια τῷ μὴ γινωσκομένῳ πρὸς τὸν μὴ γινώσκοντα; ποῖα με πρόφασις εἶλκε γράψαι τῷ τοιούτῳ;  
 25 Ποῖον προοίμιον τῆς ἐπιστολῆς ἔτασσον, γράφων αὐτῷ; Ὅτι· Τὸν τιμῶντά με, οὗ τῶν εὐεργεσιῶν οὐκ ἂν ποτε ἐπιλαθοίμην, τοῦτον φονεύσας καλῶς ἐποίησας; καὶ ἀποδέχομαί σε τοὺς γνωρίμους ἡμῶν Χριστιανοὺς καὶ  
 604 C πιστοτάτους ἀνδρας ἀνελόντα; καὶ θαυμάζομέν σε | σφάζαντα  
 30 τοὺς ἐν Ῥώμῃ γνησίως ἡμᾶς ὑποδεξαμένους, τὴν μακαρίαν σου θείαν τὴν ἀληθῶς Εὐτρόπον, καὶ Ἀβουτήριον τὸν γνήσιον ἐκεῖνον, καὶ Σπειράντιον τὸν πιστότατον, καὶ ἄλλους πολλοὺς καλοὺς;

29 θαυμάζομεν KPORE : θαυμάζω V ἀποδέχομαι B || 31 Ἀβουτήριον BPC : Ἀβουήριον alii.

1. Cf. *supra*, la lettre qui aboutit à la convocation du concile de Sardique.

2. Athanase s'adresse de nouveau à Constance. Eu-Tropos : d'un caractère généreux et noble.

dain de pousser un grand cri, je me remettais en prière, demandant avec larmes et sanglots de trouver ton oreille bienveillante. La grâce du Seigneur me l'a accordé. Pourtant me voici de nouveau dans l'embaras : par où commencer ma défense? J'ai beau essayer de parler, la monstruosité du fait vient m'arrêter. Pour ce qui est de feu ton frère, en effet, les affirmations des calomniateurs présentent tous les traits de la vraisemblance : il nous honorait de sa conversation, il ne dédaignait pas, en notre faveur<sup>1</sup>, de faire appel à ton affection fraternelle. Auprès de lui, il nous honorait en mainte occasion; absent, il nous faisait venir.

Mais ce maudit Magnence  
 b) **Les arguments** — le Seigneur m'est témoin  
 d'Athanase et son Christ — je ne veux pas le connaître, et il m'est totalement étranger. Quelle amitié peut-il y avoir entre inconnus, quel prétexte pouvait me pousser à écrire à un homme de ce genre? Quel début aurais-je inventé pour ma lettre? Celui-ci peut-être : « Un homme qui me donnait des marques d'honneur et dont jamais les bienfaits ne sauraient s'effacer de ma mémoire, tu l'as tué et je t'en félicite. Par ailleurs je te félicite à propos des chrétiens mes amis et mes hommes de confiance, de les avoir supprimés; nous t'admirons d'avoir égorgé ceux qui nous ont fraternellement reçu à Rome », ta bienheureuse tante<sup>2</sup> Eutropos la bien nommée, Abouterios au cœur franc, le très fidèle Sperantius et beaucoup d'autres personnes de valeur.



7. Ἄρ' οὐχὶ καὶ τὸ μόνον ὑποπτεύειν περὶ τούτων τὸν  
κατήγορον ἐστὶ μανικόν ; Τί γάρ με πάλιν θαρρεῖν ἔπειθεν  
604 D αὐτῷ ; Ποίαν αὐτοῦ διάθεσιν ἔβλεπον | ἀσφαλῆ ; "Ὅτι τὸν  
ἴδιον δεσπότην ἀνεῖλε, καὶ περὶ τοὺς ἑαυτοῦ φίλους  
5 ἄπιστος γέγονε, καὶ ὄρκους μὲν παρέβη, εἰς δὲ τὸν Θεὸν  
ἠσέδησε φαρμακοὺς καὶ ἐπαιδοὺς ἐπινοῶν κατὰ τῆς τοῦ  
Θεοῦ κρίσεως ; Ποῖω δὲ συνειδῶτι χαίρειν ἔλεγον τούτῳ,  
οὐ ἡ μανία καὶ ἡ ὀμότης οὐκ ἐμὲ μόνον, ἀλλὰ καὶ πᾶσαν  
τὴν καθ' ἡμᾶς οἰκουμένην ἐλύπησε ; Μεγάλην γε χάριν καὶ  
10 πολλήν ἐκ τούτων ὄφειλον τούτῳ, ὅτι ὁ μὲν μακαρίτης  
ἀδελφός σου τὰς ἐκκλησίας ἀναθημάτων ἐπλήρωσεν, οὗτος  
δὲ αὐτὸν ἀποστέλλοντα πεφόνευκε. Καὶ οὔτε ταῦτα βλέπων ὁ  
μιαρὸς ἠδέσθη, οὔτε τὴν δοθεῖσαν χάριν τῷ μακαρίτῃ διὰ  
τοῦ βαπτίσματος πεφόβηται · ἀλλ' ὡς δαίμων τις ἀλάστωρ  
15 καὶ διαβολικὸς ἐμάνη κατ' αὐτοῦ. Τῷ μὲν οὖν μακαρίτῃ  
τοῦτο γέγονεν εἰς μαρτύριον · ἐκεῖνος δὲ λοιπὸν ὡς δέσμιος |  
605 A κατὰ τὸν Κάϊν στένων καὶ τρέμων ἐδιώκετο, ἵνα καὶ τὸν  
Ἰούδαν ἐν τῷ θανάτῳ μιμήσῃται, δῆμιος καθ' ἑαυτοῦ  
γινόμενος, καὶ διπλῆν ἐποίησται καθ' ἑαυτοῦ τὴν τιμωρίαν  
20 ἐν τῇ μετὰ ταῦτα κρίσει.

8. Τοιοῦτόν με φίλον ὁ διαβαλὼν ἐνόμισε γεγενῆσθαι ·  
ἢ τάχα οὐδὲ νενόμικεν, ἀλλ' ὡς ἐχθρὸς ἀπιθάνως ἐπλάσατο ·  
οἶδε γὰρ ἀκριβῶς, ὅτι κατεψεύσατο. Ἐβουλόμην δὲ αὐτόν,

7, 9-10 Μεγάλην γε χάριν καὶ πολλήν : πολλήν καὶ μεγάλην V ||  
9 γε : τὴν K || 10 ὄφειλον αV : ὄφελον RE || 17 τὸν<sup>2</sup> : τῶν B<sup>ac</sup> || 18  
ἑαυτοῦ : ἑαυτόν B || 19 ἐποίησται : deest in V, pagina mutilata.

8, 2 ἀπιθάνως : adj. m. rec. P.

7 Voyons, le seul soupçon d'une telle conduite, de la part de mon accusateur, n'est-il pas une folie ? Car enfin quelle raison m'aurait poussé à donner ma confiance à cet homme ? Quelle assurance solide pouvais-je trouver en lui ? Était-ce du fait qu'il avait supprimé son propre maître, qu'il s'était montré infidèle à ses amis, qu'il avait méprisé ses serments, qu'à l'égard de Dieu il avait été sacrilège, consultant sorciers et magiciens, en violation des décrets divins ? Quelle complicité en lui aurais-je félicitée ? Sa passion furieuse et sa barbarie ne m'ont pas jeté moi seul dans le deuil, mais notre pays tout entier. Grandes certes et abondantes auraient dû être mes obligations à son égard : ton regretté frère avait comblé d'offrandes les églises ; lui égorgé le donateur. La vue de cette générosité n'inspira aucun respect au scélérat. La grâce même dont le baptême avait revêtu notre défunt ne l'avait touché d'aucune crainte. Comme un génie maudit, possédé du diable, il s'acharna furieusement sur lui. Par là même, à notre défunt revient le titre de martyr ; tandis que l'autre, désormais traqué comme un fugitif, revivant les larmes et les affres de Caïn, fut réduit à choisir la mort de Judas, se faisant son propre bourreau et s'attirant un double châtement dans le jugement de l'au-delà.

8 Voilà l'individu dont mon accusateur me prétend devenu l'ami ; peut-être même n'en croit-il rien, mais sa haine lui a fait inventer cette absurdité, car il sait parfaitement qu'il a menti. Je souhaiterais



ὅστις ἐστίν, ἐνταῦθα παρεῖναι, καὶ ἐπ' αὐτῆς τῆς ἀληθείας  
 5 ἐρωτῆσαι (ἀ γὰρ ὡς Θεοῦ παρόντος λαλοῦμεν, τοῦτον  
 ὄρκον ἔχομεν ἡμεῖς οἱ Χριστιανοί) πότερος ἡμῶν ἔχαιρε,  
 τοῦ μακαρίτου Κώνσταντος ζῶντος, καὶ τίς μᾶλλον ἠύχετο  
 καὶ ἡ πρώτη διαβολὴ δείκνυσι, καὶ παντὶ τοῦτο δῆλόν  
 ἐστίν. Εἰ δὲ καὶ αὐτὸς οἶδεν ἀκριβῶς, ὅτι τῶν οὕτω  
 10 διακειμένων, καὶ εἴ τις ἡγάπα τὸν μακαρίτην | Κώνσταντα,  
 οὐκ ἐγίγνετο φίλος τῷ κατ' ἐκείνου γενομένῳ · εἰ δὲ ἄλλως  
 διέκειτο ἢ ὡς ἡμεῖς, φοβοῦμαι μὴ ἅπερ ὁ μισῶν ἐκείνον  
 ἐντεθῆμῃται, ταῦτα κατεψεύσατο κατ' ἐμοῦ.

9. Ἐγὼ μὲν οὖν, ἐπὶ τούτῳ ξενιζόμενος, ὅσα χρὴ λέγειν  
 ἀπολογούμενον ἀπορῶ · καὶ μόνον ἐμαυτοῦ μυρίους  
 καταψηφίζομαι θανάτους, ἐὰν καὶ ὅλως κἂν ὑποψία τις εἰς  
 ἐμὲ περὶ τούτου γένηται · σοὶ δέ, φιλάληθες βασιλεῦ,  
 5 θαρρῶν ἀπολογοῦμαι · παρακαλῶ, καθὰ προεῖπον, ἐξέταζε ·  
 καὶ μάλιστα μάρτυρας ἔχων τοὺς ἀποσταλέντας ποτὲ παρ'  
 10 ἐκείνου πρὸς σέ | πρέσβεις · εἰσὶ δὲ Σαρβάτιος καὶ Μάξιμος  
 οἱ ἐπίσκοποι, καὶ οἱ σὺν αὐτοῖς · καὶ Κλημέντιος καὶ  
 Βάλης. Μάθε, παρακαλῶ, εἰ γράμματά μοι κεκομίκασιν ·  
 10 ταῦτα γὰρ παρεῖχε πρόφασιν κάμοι τοῦ γράφειν ἐκείνῳ.  
 Εἰ δὲ μὴ ἔγραψε, μηδὲ ἐγίνωσκέ με, πῶς ἔγραφον ἐγὼ  
 μὴ ἐπιστάμενος αὐτόν; Ἐρώτησον εἰ μὴ, ἑωρακῶς τοὺς

8 πρώτη : πρώτη οὖν V || 9 Εἰ δὲ : οἶδε δὲ V || οἶδεν : ὁ διαβαλῶν  
 V || 10 διακειμένων : διακείμενον V || 11 γενομένῳ : γιγνομένῳ B<sup>ac</sup>.  
 9, 2 ἐμαυτοῦ : ἐμαυτῷ V || 3 καὶ : om. EV || 4 σοὶ OBPC VPC :  
 σὺ KPPE || 5 παρακαλῶ : παρ. οὖν V || 7 Σαρβάτιος : Σαρμάτιος V  
 || 8 Κλημέντιος : Κλεμάτιος VPC.

1. Les évêques menaient une campagne permanente contre l'abus et même simplement l'usage du serment. Cf. par exemple S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Carm.* I. II. XXIV (P. G. 37, 790 sqq.). S. BASILE, *Lettre* 85, éd. COURTONNE, I, Paris 1957, p. 189.

le voir là, quel qu'il puisse être, et l'adjurer au nom de la Vérité — car si nous parlons comme devant Dieu, il n'est pas besoin d'autre serment pour nous chrétiens<sup>1</sup> — qui de nous deux avait plus de joie à voir vivant le regretté Constant, et qui priait davantage à ses intentions ? La première accusation même sert ici d'argument, c'est évident aux yeux de n'importe qui. Si donc il sait très bien lui-même que, mêlé à des gens ainsi disposés et avec une telle affection pour le regretté Constant, on ne devient pas l'ami de son rival, et, si ses sentiments étaient différents des nôtres, je crains fort que, haïssant l'empereur, il n'ait mis à mon compte ses propres sentiments.

c) Les témoins  
à décharge

9 Pour moi, je me sens là en terrain inconnu et me trouve perplexe sur les arguments à employer pour ma défense. Je ne puis que me condamner à mille morts à supposer seulement qu'il pût y avoir en fin de compte ne serait-ce qu'un soupçon à ma charge dans cette affaire. Mais devant toi, Prince inaccessible au mensonge, je plaide ma cause en toute confiance. De grâce, comme je te l'ai demandé, fais ton enquête ; surtout toi qui as les témoins sous la main : ces ambassadeurs qu'il t'avait envoyés, je veux dire les évêques Servais et Maxime avec leur suite, ainsi que Clément et Valens. Informe-toi, je te prie, s'ils m'ont apporté des lettres : cela m'eût donné un prétexte pour lui écrire à mon tour. Mais il ne m'a pas écrit ; et s'il ne me connaissait pas, comment moi lui aurais-je écrit sans le connaître ? Demande un peu si à la face



περὶ Κλημέντιον, ἐμνήσθην τοῦ τῆς μακαρίας μνήμης, καὶ  
κατὰ τὸ γεγραμμένον, ἐν δάκρυσί μου τὰ ἱμάτια διέβρεχον,  
15 ἐνθυμούμεμος τὴν φιλόνητον καὶ τὴν φιλόχριστον αὐτοῦ  
ψυχὴν. Μάθε πῶς, ἀκούσας περὶ τῆς ὀμότητος τοῦ θηρίου,  
καὶ ἰδὼν τοὺς περὶ Βάλεντα διὰ τῆς Λιβύης ἐλθόντας,  
608 A ἐφοβούμην μὴ κάκεινος πειράσαι τολμήσῃ | καὶ ὡς ληστής  
φονεῦσῃ τοὺς ἀγαπῶντας καὶ μνημονεύοντας τοῦ μακαρίου  
20 ὧν ἐμαυτὸν οὐδενὸς εἶναι δεύτερον τίθημι.

10. Τοῦτο οὖν δεδιῶς φρονοῦντας ἐκείνους, καὶ οὐ  
μᾶλλον ἠύχόμην περὶ τῆς σῆς φιλονητορίας; καὶ τὸν  
μὲν φονεύσαντα ἐκείνον ἠγάπων, εἰς σὲ δέ, τὸν ἀδελφὸν  
ὄντα καὶ ἐκδικοῦντα τὸν ἐκείνου θάνατον, ἐλυπούμην;  
5 Ἄλλ' ἐκείνου μὲν τῆς παρανομίας ἐμνημόνευον, τῆς δὲ  
σῆς εὐεργεσίας ἐπελανθανόμην, ἣν καὶ μετὰ θάνατον τοῦ  
μακαρίτου τοιαύτην ἔσεσθαι περὶ ἐμέ, οἷα ἦν καὶ περιόντος  
ἐκείνου, διὰ γραμμάτων δηλῶσαι κατηξίωσας; Ποίοις  
ὄμμασι τὸν ἀνδροφόνον ἔβλεπον; Ἡ πῶς οὐχ, ὑπὲρ σῆς  
10 σωτηρίας εὐχόμενος, ἐνόμιζον καὶ τὸν μακαρίτην ἐκείνον  
608 B ὄραν; Ἀδελφοὶ γὰρ ἀλλήλων εἰσὶ κάτοπτρα διὰ τὴν φύσιν.  
Διὰ τοῦτο καὶ σὲ βλέπων ἐν ἐκείνῳ, οὐ ποτε ἂν διέβαλον  
κάκεινον ἐν σοὶ πάλιν ὄρων, οὐ ποτε ἂν ἔγραψα τῷ κατ'  
ἐκείνου γενομένῳ, ἀλλὰ μᾶλλον περὶ τῆς σῆς σωτηρίας  
15 ἠύχόμην.

Καὶ μάρτυρες τούτων προηγουμένως μὲν ὁ Κύριος, ὁ ἐπα-  
κούσας καὶ χαρισάμενος ὀλόκληρόν σοι τὴν ἐκ προγόνων  
βασιλείαν· μάρτυρες δὲ καὶ οἱ τότε παρόντες, Φιληκήσιμος

13 Κλημέντιον B : Κλημάτιον alii || 15 φιλόνητον KO : φιλονη-  
τορίαν BRβ || 18 πειράται τολμήσῃ α : πειράσῃ τολμήσαι β.

10, 1 καὶ : om. V || 2 καὶ : ἀλλὰ V || 5 ἀλλ' : καὶ V || 6 ἐπελαν-  
θανόμην : ἐπελαθόμην B || 12 διέβαλον BPEV : διέβαλλον KOR.

de Clément, je n'ai pas rappelé le souvenir de notre  
regretté prince, et si, pour reprendre un mot de  
l'Écriture (Ps. 6, 7), je n'ai pas baigné de larmes  
mes vêtements à la pensée de sa charité et de son  
cœur de vrai chrétien. Informe-toi comment à la  
nouvelle des cruautés du monstre, à la vue de Valens  
qui avait traversé la Libye, j'ai tremblé que celui-là  
aussi n'en vint à tenter quelque aventure et, comme  
un bandit, n'égorgeât les amis et les fidèles du défunt,  
au rang desquels je ne prétends céder le pas à personne.

10 Ainsi, redoutant de tels sentiments de leur  
part, je n'aurais pas redoublé mes prières pour  
Ta Bonté? Et donnant mon amitié au meurtrier  
du prince, j'aurais manifesté de l'indignation contre  
toi, son frère, qui vengeais sa mort? Je me serais  
souvenu de sa scélératesse et j'aurais oublié ta géné-  
rosité : tu devais, selon l'assurance que tu daignas me  
donner par lettre<sup>1</sup>, me la conserver après la mort du  
défunt telle qu'elle avait été de son vivant. De quels  
yeux aurais-je affronté le meurtrier? Comment ne  
pas croire, au moment où je priais pour ton succès,  
que je voyais encore le défunt? Les frères sont  
par nature le reflet l'un de l'autre. Aussi, te voyant  
en lui, je n'aurais pu t'attaquer et, le voyant en  
toi, jamais je n'aurais pu écrire à son ennemi. Bien  
plutôt, je priais pour ton succès.

Mes témoins : — d'abord le Seigneur, lui qui m'a  
exaucé et t'a fait don intégralement de tout l'empire  
hérité de tes pères. Mes témoins encore, ceux qui

1. Lettre citée dans *Ap. c. Ar.* § 51.



ὁ γενόμενος δούξ τῆς Αἰγύπτου, καὶ Ῥουφῖνος, καὶ Στέφανος,  
 20 ὧν ὁ μὲν καθολικός, ὁ δὲ μάγιστρος ἦν ἐκεῖ· καὶ Ἀστέριος  
 ὁ κόμης, καὶ Παλλάδιος ὁ γενόμενος τοῦ παλατίου  
 μάγιστρος, Ἀντίοχος τε καὶ Εὐάγριος οἱ ἀγεντισηρίβους.  
 Μόνον γὰρ ἔλεγον· Εὐξώμεθα περὶ τῆς σωτηρίας τοῦ  
 608 C εὐσεβεστάτου | Αὐγούστου Κωνσταντίου· καὶ πᾶς ὁ λαὸς  
 25 εὐθύς μιᾶ φωνῇ ἔβόα· Χριστέ, βοήθει Κωνσταντίῳ· καὶ  
 διέμενεν οὕτως εὐχόμενος.

11. Ὅτι μὲν οὖν μήτε ἐγραψά ποτε ἐκείνῳ, μήτε  
 ἐδεξάμην ποτὲ παρ' αὐτοῦ, μάρτυρα τὸν Θεὸν καὶ τὸν τούτου  
 Λόγον τὸν μονογενῆ αὐτοῦ Υἱὸν τὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν  
 Χριστὸν ἐπεκαλεσάμην· τὸν δὲ κατειπόντα, καὶ περὶ τούτου  
 5 συγχώρησον ἐρωτηθῆναι δι' ὀλίγων, πόθεν εἰς τοῦτο  
 παρῆλθεν; Ἐπιστολῆς ἀντίγραφα φήσειεν ἔχειν; τοῦτο  
 γὰρ ἀπέκαμον οἱ Ἀρειανοὶ θρυλοῦντες. Πρῶτον μὲν οὖν  
 κἂν τὰ γράμματα τοῖς ἡμετέροις ὅμοια δεικνύη, οὐπω τὸ  
 ἀσφαλὲς ἔχει· πλαστογράφοι γὰρ εἰσὶν οἷτινες καὶ τὰς  
 10 ὁμῶν τῶν βασιλέων χεῖρας πολλάκις ἐμιμήσαντο· καὶ  
 608 D οὐχ ἡ μίμησις παρέχει τοῖς | γράμμασι τὸ κῦρος, ἐὰν μὴ  
 καὶ οἱ τὰ τοιαῦτα γράφειν εἰωθότες μαρτυρῶσι ταῖς  
 ἐπιστολαῖς. Τοῦτο τοίνυν καὶ τοὺς διαβαλόντας πάλιν  
 ἐρωτῆσαι βούλομαι, τίς ὁ παρασχὼν ταῦτά ποτε, καὶ  
 15 πόθεν εὐρέθη ταῦτα· καὶ γὰρ ἀγῶ τοὺς γράφοντας εἶχον,  
 κάκεῖνος πάλιν τοὺς λαμβάνοντας παρὰ τῶν κομιζόντων  
 καὶ ἐπιδιδόντας αὐτῶ. Οἱ μὲν οὖν ἡμέτεροι πάρεσι·

19 γονόμενος : λεγόμενος O<sup>ac</sup> || 23 περὶ : ὑπὲρ K || 26 διέμενεν :  
 διέμεινεν V.

11, 2 παρ' αὐτοῦ : om. V || 6 ἀντίγραφα α : ἀντίγραφον β || 8 τὸ  
 BKEV : τῶ R τε PO || 9 ἔχει : ἔχη R || 12 μαρτυρῶσι : μαρτυροῦσι  
 K || 13 τοίνυν : s. l. E.

étaient alors présents, Félicissimus, qui devint préfet  
 d'Égypte, avec Rufinus et Stéphanos, l'un intendant  
 général, l'autre maître du palais, le comte Asterius et  
 Palladius qui a été maître du palais, les inspecteurs  
 généraux Antiochus et Evagrius. Je disais seulement :  
 « Prions pour le salut du très pieux Auguste, Con-  
 stance ! » Et le peuple aussitôt de crier : « Christ, viens  
 au secours de Constance ! » Et cette même prière  
 se prolongea.

d) Une fausse pièce à conviction 11 Jamais donc je n'ai écrit  
 à l'usurpateur, jamais non plus  
 je n'ai reçu de lettre de lui ; Dieu m'en est témoin  
 et son Verbe, son Fils unique Notre Seigneur Jésus-  
 Christ. Quant à mon accusateur laisse-le se faire  
 interroger quelque peu à son tour sur les points  
 suivants : comment a-t-il été mis au courant de  
 ces faits ? Se prétendrait-il détenteur d'une copie  
 de ma lettre ? Les Ariens se sont acharnés à en faire  
 courir le bruit. Mais il faut d'abord remarquer que  
 même s'il produisait une écriture semblable à la  
 nôtre, il n'aurait pas en main la preuve irréfutable.  
 Il est des faussaires qui plus d'une fois imitèrent même  
 les caractères de vos propres rescrits impériaux. Mais  
 l'imitation ne donne pas sa valeur à une écriture si  
 les secrétaires habitués à en user ne confirment  
 l'authenticité de l'écrit. Une autre précision que  
 je veux demander à mes accusateurs : quel individu  
 peut bien avoir fourni cette lettre, et où l'a-t-on  
 trouvée ? Car il est un fait que j'avais mes secrétaires  
 et lui, de son côté, des gens qui recevaient son courrier  
 avant de le lui transmettre. Pour les nôtres, ils sont là ;



καταξίωσον δὲ κάκεινους καλέσαι· ζῆν γὰρ πάντως |  
 609 A ἔξεστιν αὐτούς· καὶ μάθε περὶ τούτων τῶν γραμμάτων,  
 ἐξέτασον ὡς ἀληθείας σοι συμπαρούσης· αὕτη γὰρ βασιλέων,  
 20 καὶ μάλιστα χριστιανῶν, ἐστὶ φυλακτήριον· μετὰ ταύτης  
 βασιλεύειν ὑμᾶς ἐστὶν ἀσφαλὲς λεγούσης τῆς θείας Γραφῆς·  
 « Ἐλεημοσύνη καὶ ἀλήθεια φυλακὴ βασιλεῖ, καὶ περικυκλώ-  
 σει ἐν δικαιοσύνῃ τὸν θρόνον αὐτοῦ ». Ταύτην προβαλὼν  
 25 Ζοροβάβελ ὁ σοφὸς νενίκηκε· καὶ πᾶς ὁ λαὸς ἐφώνησε·  
 « Μεγάλη ἡ ἀλήθεια καὶ ὑπερισχύει ».

12. Εἰ μὲν οὖν παρ' ἄλλοις ἤμην διαδληθεὶς, τὴν σὴν  
 εὐσέθειαν ἐπεκαλούμην ὡς ὁ Ἀπόστολος ἐπεκαλέσατο  
 τότε τὸν Καίσαρα καὶ πέπαυται τῶν ἐχθρῶν ἢ κατ' αὐτοῦ  
 ἐπιβουλή· ἐπειδὴ δὲ παρὰ σοὶ τετολμήκασι κατειπεῖν,  
 5 τίνα ἀπὸ σοῦ ἐπικαλέσομαι; — τὸν Πατέρα τοῦ λέγοντος,  
 609 B « Ἐγὼ εἶμι ἡ ἀλήθεια », ἵνα | σου τὴν καρδίαν εἰς εὐμένειαν  
 κλίνῃ.

Δέσποτα παντοκράτορ, βασιλεῦ τῶν αἰώνων, ὁ Πατὴρ  
 τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, σὺ διὰ τοῦ σοῦ Λόγου  
 10 τὴν βασιλείαν ταύτην τῷ σῷ θεράποντι Κωνσταντίῳ  
 δέδωκας· σὺ λάμπσον εἰς τὴν καρδίαν αὐτοῦ, ἵνα, γνοὺς  
 τὴν καθ' ἡμῶν συκοφαντίαν, εὐμενῶς μὲν αὐτὸς δέξηται  
 τὴν ἀπολογία, πάντας δὲ ποιήσῃ γινῶναι ὅτι αἱ ἀκοαὶ  
 αὐτοῦ ἠσφαλίσθησαν ἐν ἀληθείᾳ, καὶ κατὰ τὸ γεγραμμένον·  
 15 « Μόνα βασιλεῖ δεκτὰ χεῖλη δίκαιά ἐστιν ». Οὕτω γὰρ  
 καὶ κατορθοῦσθαι τὸν θρόνον τῆς βασιλείας διὰ Σολομῶντος  
 λεχθῆναι πεποίηκας.

20 σοι : σου V<sup>ac</sup> || 25 Ζοροβάβελ ΚΡΟΕΥ : Ὁροβάβελ Β Ῥοζοβά-  
 βελ R.

12, 1 σὴν : σὴν ἄν V || 4 κατειπεῖν : εἰπεῖν B<sup>ac</sup> || 5 τοῦ : πάντως  
 τοῦ V || 8 Παντοκράτορ : Παντοκράτωρ E || 9 σοῦ : om. E || 13  
 ποιήσῃ : ποιήσει RE.

ais la bonté de convoquer les siens, il est tout à fait probable qu'ils vivent encore. Informe-toi au sujet de cette lettre, mène l'enquête comme si la Vérité en personne était devant toi : elle est la sauvegarde des princes, des princes chrétiens surtout. Avec elle, vous gouvernez sans risque, puisque l'Écriture Sainte affirme : « La miséricorde et la vérité sont une garde pour le roi, et celle-ci entourera son trône en toute justice » (*Prov.* 20, 28). Le sage Zorobabel l'avait mise au premier rang et il remporta la victoire ; tout le peuple proclama : « Grande est la vérité ; c'est elle qui est la plus forte » (*III Esdr.* 4, 41).

**Conclusion :** Appel à Dieu, invitation à une enquête sérieuse 12 Si j'avais été, il est vrai, déféré à un autre tribunal, j'en appellerais à Ta Piété, tout comme l'apôtre autrefois en appela à César (*Act.* 25, 11) et vit cesser l'intrigue de ses ennemis contre lui. Mais comme c'est devant toi que l'on a eu l'audace de m'attaquer, à qui puis-je en appeler de toi ? Au Père de Celui qui dit : « Je suis la Vérité » (*Jn.* 14, 6) afin qu'il incline ton cœur à la bienveillance.

Maître tout puissant, Roi Éternel, Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est Toi qui, par ton Verbe, a donné cet empire à ton serviteur Constance ; éclaire Toi-même son cœur : il reconnaîtra l'intrigue hypocrite ourdie contre moi et, non seulement il recevra avec bonté mon *Apologie* mais encore il fera connaître à tous que ses oreilles ont été affermies dans la vérité, et que, selon la parole de l'Écriture : « Seules ont accès auprès du roi les lèvres justes » (*Prov.* 16, 13). C'est ainsi en effet que s'affermît la puissance d'un empire : Tu le fais dire par Salomon (*Prov.* 25, 5).



Οὐκοῦν ὅλως ἐρώτησον, μαθέτωσαν οἱ κατειρηκότες  
 ὅτι σοι μέλει περὶ τῆς ἀληθείας μαθεῖν. Καὶ εἰ μὴ τῷ  
 609 C 20 χρώματι τοῦ προσώπου | δεῖξουσιν τὴν συκοφαντίαν · τοῦτο  
 γὰρ τοῦ συνειδότης ἐλεγχός ἐστι, καὶ γέγραπται · « Καρδίας  
 εὐφραينوμένης πρόσωπον θάλλει · ἐν δὲ λύπαις οὐσης  
 σκυθρωπάζει ». Οὕτω τοὺς μὲν ἐπιβουλεύσαντας τῷ  
 25 Ἰωσήφ ἢ συνείδησις ἤλεγξε · τοῦ δὲ Λάβαν ἢ κατὰ τοῦ  
 ἐκείνων μὲν τὴν ὑποψίαν, φευγόντων καὶ κρυπτομένων,  
 ἡμῶν δὲ τὴν ἐλευθερίαν ἀπολογουμένων. Οὐ γὰρ περὶ  
 κτημάτων νῦν ἡ κρίσις, ἀλλὰ περὶ δόξης τῆς Ἐκκλησίας.  
 Ὁ λίθω κρουόμενος ζητεῖ τὸν ἰατρόν · τῶν δὲ λίθων  
 30 ὀξύτερα τὰ ἐκ τῆς διαβολῆς ἐστὶ πλήγματα · « Ῥόπαλόν  
 ἐστὶν ἡ διαβολή, καὶ μάχαιρα, καὶ τόξευμα ἀκιδωτὸν »,  
 ὡς εἶπε Σολομών · καὶ ταῦτα μόνῃ ἡ ἀλήθεια ἰᾶσθαι  
 δύναται · ταύτης δὲ παρορωμένης, αὐξάνει δεινότερον τὰ  
 τραύματα.

609 D 13. Διὰ ταῦτα πάντα τὰ πανταχοῦ τῶν Ἐκκλησιῶν  
 τετάρακται. Καὶ προφάσεις μὲν ἐπενόησαν, ἐπίσκοποι  
 δὲ τηλικούτοι καὶ πολυετεῖς ἐξωρίσθησαν, διὰ τὴν πρὸς  
 ἐμὲ κοινωνίαν. Καὶ εἰ μὲν μέχρι τοσούτου τοῦτο ἐτίγνετο,  
 5 προσδοκία τις ἦν ἀγαθῆ · φιλόανθρωπος γὰρ εἶ · ἵνα δὲ μὴ  
 καὶ μετὰ ταῦτα διαβῆ τὸ κακόν, κρατεῖτω ἡ ἀλήθεια παρὰ  
 σοί · καὶ μὴ ἀφῆς ὑπόνοιαν κατὰ πάσης Ἐκκλησίας  
 γενέσθαι, ὡς τοιαῦτα βουλευομένων καὶ γραφόντων τῶν  
 612 A Χριστιανῶν, | καὶ μάλιστα τῶν ἐπισκόπων. Ἦ εἰ μὴ

19 εἰ μὴ : οἶμαι V || τῷ BEV : καὶ τῷ KPOR || 20 δεῖξουσιν : δεί-  
 ξωσι R δεῖξεν V || 23 μὲν : om. B || 24 ἤλεγξε : ἤλεγξας R<sup>ac</sup> || 28  
 κτημάτων β : τοῦ τύχοντος ἐστὶν οὐδὲ (οὐ γὰρ RE) περὶ κτημάτων α  
 || νῦν : om. V || ἀλλὰ : ἀλλὰ καὶ R.

Mène donc à fond ton enquête ; qu'ils apprennent,  
 mes accusateurs, ton souci de connaître la vérité,  
 et vois si, à la couleur de leur visage, ils ne montrent  
 pas leur hypocrisie : c'est là un indice qui trahit la  
 conscience, et l'Écriture le déclare : « la joie du cœur  
 illumine le visage, le chagrin l'assombrit » (*Prov.* 15,  
 13). Ainsi les fauteurs d'intrigues contre Joseph (*Gen.*  
 42, 21) se trouvèrent trahis par leur conscience. Ainsi  
 le visage de Laban trahit sa méchanceté contre Jacob  
 (*Gen.* 31, 5). Or tu peux voir la méfiance de nos gens  
 qui fuient et se cachent, alors que nous nous défendons  
 franchement. Car il n'est pas question aujourd'hui  
 de biens matériels, il y va de la gloire de l'Église.  
 Le blessé qui a été frappé d'un caillou cherche un  
 médecin, mais plus cuisantes que celles des cailloux  
 sont les blessures de la calomnie : « C'est une massue  
 que la calomnie, un poignard, une flèche aigüe »  
 (*Prov.* 25, 18), dit Salomon. Seule la vérité peut en  
 être le médecin. La dédaigne-t-on, on voit s'aggraver  
 dangereusement la blessure.

13 De là, partout dans les églises, règne le trouble.  
 On a imaginé des prétextes, et de grands évêques,  
 d'un âge vénérable, ont été exilés à cause de leur  
 communion avec moi. Si toute l'affaire s'arrêtait là,  
 il resterait quelque espoir : tu es humain. Mais si  
 l'on veut que le mal n'aille pas plus loin encore,  
 il faut que la vérité prenne chez toi le premier rang.  
 Ne laisse pas s'élever contre toute l'Église le soupçon  
 que ces intrigues et ces écrits sont l'œuvre de  
 chrétiens et même d'évêques. Ou bien, si tu ne veux  
 pas enquêter, il sera juste aussi d'ajouter foi plutôt



10 βούλει ἀνακρίνειν, δίκαιον καὶ ἡμᾶς πιστεύεσθαι μᾶλλον ἀπολογουμένους ἢ τοὺς διαβάλλοντας. Οὗτοι μὲν γὰρ ὡς ἐχθροὶ πονηρεύονται, ἡμεῖς δὲ ἀγωνιῶντες τὰς ἀποδείξεις παρέχομεν. Διὸ καὶ θαυμάζω πῶς ἡμεῖς μὲν μετ' εὐλαβείας φθηγόμεθα, ἐκεῖνοι δὲ τοσαύτην ἔσχον ἀναισχυντίαν, ὡς  
15 καὶ ψεύσασθαι βασιλεῖ. Ἄλλ' ἐξέτασον διὰ τὴν ἀλήθειαν, καὶ ὡσπερ γέγραπται, « ἐρευνῶν ἐρεύνησον » παρόντων ἡμῶν, πόθεν ταῦτα λέγουσιν, ἢ πόθεν ἠύρεθη τὰ γράμματα. Ἄλλ' οὔτε τῶν ἡμετέρων τις ἐλεγχθήσεται, οὔτε τῶν ἐκείνου φήσειέν τις · πέπλασται γάρ. Καὶ πλέον οὐδὲν τάχα  
20 προσήκει ζητεῖν, οὐδὲ γὰρ βούλονται, ἵνα μὴ καὶ ὁ ταύτας γράψας ἐξ ἀνάγκης εὑρεθῇ. Ἴσασι γὰρ αὐτὸν οἱ διάβολοι  
612 B μόνου, καὶ ἄλλος οὐδεὶς.

14. Ἐπειδὴ δὲ καὶ περὶ τῆς μεγάλης ἐκκλησίας κατειρήκασιν, ὡς δὴ συνάξεως ἐκεῖ γενομένης πρὶν αὐτὴν τελειωθῆναι · φέρε καὶ περὶ τούτου πάλιν ἀπολογήσομαι τῇ σῆ εὐσεβείᾳ · εἰς ταῦτα γὰρ ἡμᾶς ἔλκουσιν οἱ φιλέχθρως  
5 διακείμενοι πρὸς ἡμᾶς. Ναὶ γέγονεν, ὁμολογῶ · καὶ γὰρ καὶ τὰ πρῶτα λέγων οὐκ ἐψευσάμην, καὶ τοῦτο νῦν οὐκ ἀρνήσομαι. Ἄλλ' ἄλλως πάλιν ἢ ὡς αὐτοὶ κατειρήκασιν ἔστι τὸ πρᾶγμα. Καὶ μοι συγχώρησον εἰπεῖν, οὐκ ἐγκαινίων ἡμέραν ἐπετελέσαμεν, θεοσεβέστατε Αὐγούστε · τοῦτο  
10 γὰρ ἀθέμιτον ἦν ἀληθῶς πρὸ τῆς σῆς προσταξέως ποιῆσαι ·

13, 13 Διὸ : ἀλλὰ δὲ B || 14 ἀναισχυντίαν BP : ἐξουσίαν KOβ || ὡς : om. R || καὶ : s. l. E || 17 διὰ : om. EV.

14, 4 τῇ σῆ : τῇ corr. in σῆ et adj. τῇ in m. V || 7 τοῦτο νῦν : τοῦτον οὖν EV.

1. Paraphrase et application à contresens d'un texte de *Joël*, 1, 7 d'après les LXX.

à notre défense qu'à leurs attaques. Ils se posent, eux, en ennemis aux procédés méchants ; nous menons, nous, la lutte en fournissant des preuves. Je m'étonne en fin de compte comment nos protestations arrivent à garder les convenances alors qu'ils poussent, eux, l'effronterie jusqu'à mentir à l'empereur. Mais fais ton enquête par amour de la vérité, et que selon l'Écriture, « ta recherche soit une vraie recherche »<sup>1</sup> en notre présence, pour savoir d'où viennent leurs propos et où fut découverte la lettre. Mais aucun de nos secrétaires ne sera confondu, ni aucun des siens ne pourrait parler, puisque tout n'est qu'invention. Chercher davantage n'avancerait peut-être à rien ; d'ailleurs ils ne le désirent pas, de peur qu'à force le faussaire ne soit découvert ; car mes calomniateurs sont seuls à le connaître à l'exclusion de tout autre.

III. Troisième chef d'accusation : culte célébré dans une église en construction.

a) Le fait

14 Ils m'attaquent encore, à propos de la Grande Église, parce que l'on y a célébré la synaxe avant l'achèvement des travaux. Eh bien ! Là-dessus aussi je me défendrai devant Ta Piété : nous y sommes réduits par leur haine qui s'acharne contre nous.

Le fait est exact, j'en conviens. Je n'ai pas menti dans mes premières affirmations, je ne vais pas maintenant nier un fait. Mais cette fois encore, toute différente est leur affirmation et tout autre le fait. Permets-moi d'abord de te dire, très pieux Auguste, que ce ne fut pas la célébration de la dédicace : il eût été réellement illicite de le faire avant d'avoir reçu



612 C οὐδὲ ἐκ παρασκευῆς εἰς τοῦτο παρήλθομεν · οὐδὲ ἐπίσκοπός τις οὐδὲ ἄλλος κληρικός εἰς τοῦτο κέκληται, ἔλειπε δὲ πολλὰ καὶ τῷ ἔργῳ. Ἄλλ' οὐδὲ ἐκ παραγγελίας γέγονεν ἡ σύναξις, ἵνα πρόφασιν εὕρωσιν οὗτοι τοῦ κατειπεῖν. Ἄλλὰ τὸ  
15 γινόμενον ἴσασι πάντες · ἀκουσον δὲ ὅμως τῆ σαυτοῦ ἐπεικειά καὶ μακροθυμία.

Ἐορτὴ μὲν γὰρ ἦν τὸ Πάσχα, ὃ δὲ λαὸς πάνυ πολὺς καὶ τοσοῦτος ἦν ὅσον ἂν εὐξαιντο κατὰ πόλιν εἶναι Χριστιανῶν φιλόχριστοι βασιλεῖς. Τῶν τοίνυν ἐκκλησιῶν ὀλίγων καὶ  
20 βραχυτάτων οὐσῶν, θόρυβος ἦν οὐκ ὀλίγος, ἀξιούντων ἐν τῇ μεγάλῃ ἐκκλησίᾳ συνελθεῖν, κάκει πάντας εὐχεσθαι καὶ ὑπὲρ τῆς σῆς σωτηρίας · ὅπερ καὶ γέγονεν. Ἄλλ' ἐμοῦ παρακαλοῦντος τέως ἐπισχεῖν, καὶ ὅπως δήποτε μετὰ

612 D θλίψεως ἐν ταῖς ἄλλαις ἐκκλησίαις συναχθῆναι, οὐχ ὑπήκουσαν, ἀλλ' ἔτοιμοι γεγονάσιν ἐξελθεῖν τὴν πόλιν καὶ εἰς τοὺς ἐρήμους τόπους ἐν ἡλίῳ συνελθεῖν, βέλτιον ἡγούμενοι κάματον ἐνεγκεῖν ὁδοῦ, ἢ μετὰ λύπης τὴν ἑορτὴν ποιῆσαι.

613 A 15. Πίστευε γὰρ, βασιλεῦ, καὶ περὶ τούτου | πάλιν μάρτυρα δέξαι τὴν ἀλήθειαν · ὅτι ἐν ταῖς συνάξεσι τῆς Τεσσαρακοστῆς, διὰ τὸ τῶν τόπων στενὸν καὶ τὸ πολὺ πλῆθος τῶν λαῶν, πλεῖστα παιδία, καὶ οὐκ ὀλίγαι  
5 νεώτεραι γυναῖκες πλεῖσταί τε γραῖδες καὶ οὐκ ὀλίγοι νεανίσκοι θλιβέντες ἀπηνέχθησαν εἰς τοὺς οἴκους · καὶ τοῦ Θεοῦ παρασχόντος, τέθνηκε μὲν οὐδεὶς · πάντες δὲ ἐγόγγυσαν,

12 πολλά R<sup>pc</sup> : πολλάκις alii || 17 ὃ : οἱ R<sup>ac</sup> || 19 πολὺς : πολλοὶ R<sup>ac</sup> || 21 καὶ αE : om. V eras. R || 25 καὶ : om. EO || 29 ἡγούμενοι : -μενος V.

15, 1 Πίστευε α : πιστεύω β.

ton accord, aussi n'y eut-il aucune préméditation d'en arriver là. Aucun évêque, aucun autre clerc même n'avait été invité ; l'édifice lui-même était loin d'être achevé. Il faut ajouter qu'aucune proclamation n'organisa cette synaxe, qui pût donner prétexte à une accusation de leur part. Le fait est connu de tous : écoute-moi cependant avec ton indulgence et ta patience coutumières.

C'était la fête de Pâques ; le peuple était très nombreux, autant que des empereurs amis du Christ pourraient souhaiter qu'il y ait de chrétiens dans une ville. Or, les églises étaient peu nombreuses et très petites. Une grande agitation régnait : des gens réclamaient que l'on se réunît dans la Grande Église et que tous y vinsent prier aussi pour ton salut. C'est ce qui arriva. Pour moi, j'eus beau exhorter à attendre et à trouver un moyen de se serrer dans les autres églises ; ils ne m'écoutèrent pas et ils étaient prêts à sortir de la ville pour se réunir dans le désert en plein soleil, aimant mieux supporter la fatigue de la route que d'être gênés dans la célébration de la fête.

b) Les raisons qui le justifient 15 Crois-moi, Prince, et, ici encore, accepte comme témoin la Vérité. Au cours des synaxes du carême précédent, par suite de l'exiguïté des lieux et du grand concours de peuple, beaucoup d'enfants, plus d'une jeune femme, beaucoup de vieilles personnes et quelques jeunes gens avaient été étouffés, on avait dû les transporter chez eux. Grâce à Dieu, il ne mourut personne, mais tout le monde se mit à murmurer et à réclamer la



καὶ ἤξιωσαν διὰ τὴν μεγάλην ἐκκλησίαν. Εἰ δὲ καὶ ἐν ταῖς  
προεόρτοις τοσαύτη γέγονε θλίψις, τί ἂν ἐγεγόνει ἐν αὐτῇ  
10 τῇ ἑορτῇ; Πάντως πού τὰ ἐτι τούτων χαλεπώτερα. Ἄλλ'  
οὐκ ἔπρεπεν ἀντὶ χαρᾶς λύπην, ἀντ' εὐφροσύνης πένθος,  
ἀντὶ τῆς ἑορτῆς κλαυθμὸν τοῖς λαοῖς γενέσθαι· εἰδὼς  
καὶ μάλιστα τύπον ἔχων τῶν πατέρων. Ὁ γὰρ μακαρίτης  
'Αλέξανδρος, στενῶν ὄντων τῶν ἄλλων τόπων, καὶ  
613 B 15 οἰκοδομῶν τὴν | τότε μείζονα νομιζομένην ἐκκλησίαν τὴν  
καλουμένην Θεωνᾶ, συνῆγεν ἐκεῖ διὰ τὸ πλῆθος, καὶ  
συνάγων οὐκ ἡμέλει τῆς οἰκοδομῆς. Τοῦτο καὶ ἐν Τριβέροις,  
καὶ ἐν Ἀκυλητᾶ γενόμενον ἐώρακα· κάκει γὰρ ἐν ταῖς  
ἑορταῖς διὰ τὸ πλῆθος, ἐτι τῶν τόπων οἰκοδομουμένων,  
20 συνῆγον ἐκεῖ· καὶ οὐχ εὔρον τοιοῦτον κατήγορον. Ἄλλὰ  
καὶ ὁ μακαρίτης σου ἀδελφός, ἐν Ἀκυλητᾶ, τοιαύτης οὔσης  
συνάξεως, συνήχθη. Οὕτω καὶ γὰρ πεποίηκα, καὶ γέγονεν  
οὐκ ἐγκαίνια, ἀλλὰ σύναξις εὐχῆς.

Σὺ μὲν οὖν, εὖ οἶδα ὅτι, φιλόθεος ὢν, τῶν μὲν λαῶν,  
25 ἀποδέχη τὴν προθυμίαν, καὶ συγγινώσκεις ἐμοὶ μὴ,  
κωλύσαντι τοσοῦτου λαοῦ τὰς εὐχάς.

613 C 16. Ἐγὼ δὲ τὸν κατειπόντα πάλιν περὶ τούτου ἐρωτῆσαι  
βούλομαι, ποῦ νόμιμον ἦν εὐχεσθαι τὸν λαὸν, ἐν ἐρήμοις,  
ἢ ἐν οἰκοδομουμένῳ τόπῳ τῆς εὐχῆς; Ποῦ πρέπον ἦν  
καὶ ὄσιον ὑπακοῦσαι τὸν λαὸν τὸ Ἀμήν, ἐν ἐρήμοις, ἢ ἐν,  
5 τῷ ἤδη λεχθέντι Κυριακῷ; Σὺ δέ, θεοφιλέστατε βασιλεῦ,

8 καὶ<sup>3</sup> R : om. alii || 9 τοσαύτη KPOB : τοιαύτη B || 12 τῆς ἑορτῆς :  
τοῖς ἑορτοῖς R<sup>20</sup> || εἰδὼς OEV : εἰ δ' ὡς BKPR || 20 ἀλλὰ : s. l. O ||  
25 συγγινώσκεις : συγγινώσκεις ἔν V || τοσοῦτου : τοῦ τοσοῦτου K.  
16, 4 ὑπακοῦσαι corr. Maur. : ἐπακοῦσαι codd.

1. Le prédécesseur d'Athanase au siège d'Alexandrie.

Grande Église. Si déjà les jours de préparation avaient  
vu une telle presse, que fût-il arrivé le jour même de la  
fête? Des incidents sans doute plus pénibles. Or, il ne  
convenait pas de donner au peuple, au lieu de la joie, la  
tristesse, au lieu des réjouissances, le deuil, au lieu de la  
fête, les larmes, surtout me sachant fort de l'exemple  
des Anciens. Le regretté Alexandre<sup>1</sup>, du fait de l'exi-  
guïté de toutes les églises, en construisit une que l'on  
croyait alors trop grande, celle qu'on appelle Théonas ;  
il y réunit le peuple déjà trop nombreux, et cela sans  
interrompre les travaux. J'ai vu le même fait se  
produire à Trèves et à Aquilée ; là aussi, un jour de  
fête, à cause du trop grand concours de peuple, on  
organisa des assemblées, les travaux de construction  
continuant encore. Personne n'y trouva un motif  
d'accusation. Mais même ton regretté frère prit part,  
à Aquilée, à une synaxe célébrée dans ces conditions.  
Ainsi ai-je fait moi-même ; ce ne fut pas la dédicace  
mais une simple assemblée eucharistique de prière.

Bref, je sais que, dans ton amour pour Dieu, tu  
approuves cet empressement des peuples et que tu  
me pardonnes de n'avoir pas entravé la prière d'une  
telle multitude.

c) Discussion à la lumière du bon sens et de l'Écriture

16 Pour moi, je veux encore m'adresser à mon accusateur à ce sujet et lui demander où il aurait été régulier de faire prier le peuple : au désert ou dans un lieu de prière construit? où il était convenable et saint de faire répondre l'Amen au peuple? Au désert ou dans un lieu qui portait déjà le nom du Seigneur? Et toi,



ποῦ τοὺς λαοὺς ἤθελες ἂν ἐκτεῖναι τὰς χεῖρας καὶ εὐξασθαι  
περὶ σοῦ ; ἐνθα καὶ Ἕλληνες ἴστανται παρερχόμενοι, ἢ  
ἐν τῷ ἐπωνύμῳ σου τόπῳ, ἢν ἤδη, μᾶλλον δὲ καὶ ἅμα τῷ  
θεμελίῳ, Κυριακὸν πάντες ὀνομάζουσιν ; Οἶδα ὅτι τὸν σὸν  
10 τόπον προκρίνεις · μειδιᾷς γὰρ, καὶ τοῦτο μειδιῶν  
σημαίνεις. Ἄλλ' ἔδει, φησὶν ὁ κατειπὼν, ἐν ταῖς ἐκκλησίαις  
τοῦτο γενέσθαι. Μικραὶ μὲν οὖν καὶ στεναί, καὶ πᾶσαι καθὰ  
προεῖπον, πρὸς τοὺς λαοὺς εἰσιν. Ἐπειτα δὲ πῶς ἔπρεπε  
616 A γενέσθαι τὰς εὐχάς ; | καὶ πῶς ἦν βέλτιον κατὰ μέρος καὶ  
15 διηρημένως τὸν λαὸν μετ' ἐπικινδύνου συνοχῆς, ἢ ὄντος  
ἤδη τόπου τοῦ δυναμένου δέξασθαι πάντας, ἐν αὐτῷ συνελθεῖν  
καὶ μίαν καὶ τὴν αὐτὴν μετὰ συμφωνίας τῶν λαῶν γενέσθαι  
τὴν φωνήν ; Τοῦτο βέλτιον ἦν · τοῦτο γὰρ καὶ τὴν ὁμοψυχίαν  
ἐδείκνυε τοῦ πλήθους · οὕτω καὶ ταχέως ὁ Θεὸς ἐπακούει.  
20 Εἰ γὰρ κατὰ τὴν αὐτοῦ τοῦ Σωτῆρος ἐπαγγελίαν, « ἐὰν δύο  
συμφωνήσαιεν περὶ παντός οὗ ἐὰν αἰτήσωνται, γενήσε-  
ται αὐτοῖς » · τί, ἐὰν τοσοῦτων λαῶν συνελθόντων μία γένηται  
φωνή, λεγόντων τῷ Θεῷ τὸ Ἀμήν ; Τίς γοῦν οὐκ ἐθαύμασε ;  
Τίς οὐκ ἔμακάρισέ σε, βλέπων τὸν τοσοῦτον λαὸν ἐν ἐνὶ  
25 συνελθόντα τόπῳ ; Πῶς ἔχαιρον οἱ λαοὶ βλέποντες ἀλλήλους  
τὸ πρότερον ἐν διηρημένοις συνεργόμενοι τόποις ; Τοῦτο  
616 B πάντας | ἠύφρανε, καὶ μόνον τὸν ἐνδιαβαλόντα ἐλύπησε.

16, 12 καί<sup>2</sup> : eras. exp. R || 15 διηρημένως : διηρημένων K || τὸν  
λαὸν BPV : τῶν λαῶν KORE || 15-16 συνοχῆς... δυναμένου : om. EV  
|| 16 πάντας : ἢ πάντας V || αὐτῷ : ταῦτῳ V || 21 οὗ ἐὰν KPOB :  
οὗ ἂν B || 26 τὸ : om. EV || 23 σε : om. V || 26 συνεργόμενοι : -μένους  
V || τόποις : τόπους V<sup>ac</sup> || 31 ἐνδιαβαλόντα α : διαβαλόντα RE δια-  
βάλλοντα V.

1. Cette phrase nous ouvre un jour sur le genre littéraire de l'Apologie. On semble supposer qu'elle devait être lue par son auteur en présence du destinataire. Ainsi l'Ap. de la Fuite fut-elle lue au concile des confesseurs en 362.

Prince tout dévoué à Dieu, où aurais-tu voulu voir le peuple étendre les mains et faire des vœux pour toi ? A l'endroit où même les païens s'arrêtent en passant, ou dans le lieu qui porte ton nom, que tout le monde appelle déjà, et même depuis sa fondation, le lieu du Seigneur ?

Je sais bien que tu te declares en faveur de ton église, car je te vois sourire, et ce sourire est un aveu<sup>1</sup>.

— Mais, dira mon accusateur, cela aurait dû se faire dans les églises.

— Mais elles sont trop petites, et trop exigües, toutes sans exception comme je l'ai dit, pour contenir le peuple. Et par suite, comment eût-il été convenable d'y organiser la prière ? Eût-il mieux valu séparer et éparpiller le peuple avec, en plus, un danger de bousculade, au lieu de profiter d'un endroit déjà existant capable de recevoir tout le monde, de s'y réunir et de faire monter une seule et même prière, dans l'harmonie parfaite de tout le peuple ? C'était la meilleure solution : elle montrait l'union des âmes de toute la foule. Une telle manière de prier est plus vite écoutée de Dieu. Si en effet, selon la promesse du Sauveur lui-même (Mt. 18, 19), « deux hommes s'entendent sur une chose pour la demander, quelle qu'elle soit, elle leur sera accordée » ; que dire si d'une telle foule de peuple rassemblé monte une seule voix pour dire à Dieu l'Amen ?

Qui ne fut dans l'admiration ? Qui ne bénit ton nom, à la vue d'un tel rassemblement de peuple en un seul lieu ? Et que dire de la joie du peuple qui pouvait se voir, alors qu'autrefois il s'assemblait en des lieux séparés ? L'événement réjouit tout le monde et n'ennuya que mon calomniateur.



17. Τὴν γοῦν ἑτέραν καὶ ὑπολειπομένην ἀντιλογίαν αὐτοῦ  
 βούλομαι προλαβεῖν. Ὁ μὲν γὰρ κατειρηκώς φησιν· Οὐπω  
 τετελείωτο τὸ ἔργον, καὶ οὐκ ἔχρῃν εὐχὰς γενέσθαι· ὁ δὲ  
 Κύριος εἶπε· «Σὺ δέ, ὅταν προσεύχῃ, εἰσελθε εἰς τὸ ταμιεῖόν  
 5 σου, καὶ ἀπόκλεισον τὰς θύρας». Τί τοίνυν φήσειεν ὁ κατή-  
 γορος; Μᾶλλον δὲ τί ἂν εἴποιεν οἱ φρόνιμοι καὶ ἀληθῶς  
 Χριστιανοί; Τούτους γὰρ ἐρώτησον, βασιλεῦ· ἐπειδὴ γέγρα-  
 πται περὶ μὲν ἐκείνων ὅτι «Ὁ μωρὸς μωρὰ λαλήσει»· περὶ  
 δὲ τούτων, «Παρὰ παντός φρονίμου συμβουλίαν λάμβανε».  
 10 Τῶν ἐκκλησιῶν στενωῶν οὐσῶν, καὶ τῶν λαῶν τοσοῦ-  
 των ὄντων, καὶ βουλομένων εἰς τὰς ἐρήμους ἀπελθεῖν,  
 τί ποιεῖν ἔχρῃν; Ἡ μὲν γὰρ ἔρημος ἄθυρος, καὶ τῶν  
 616 C βουλομένων δίοδος ἐστίν, ὁ δὲ Κυριακὸς τόπος καὶ  
 τετείχισται καὶ τεθύρωται, καὶ τὴν διαφορὰν τῶν εὐσεβῶν  
 15 καὶ τῶν βεβήλων δείκνυσιν. Ἄρα, βασιλεῦ, οὐ μετὰ τῆς  
 σῆς εὐσεβείας πᾶς ὅστισοῦν φρόνιμος ἐπινεύει τούτῳ;  
 Ἰσασι γὰρ ὅτι ὧδε μὲν νόμιμος εὐχή, ἐκεῖ δὲ ἀταξίας  
 ὑποψία· εἰ μὴ ἄρα, τόπων μὴ ὄντων, μόνον τὴν ἐρημίαν  
 ἂν οἰκοῖεν οἱ εὐχόμενοι, ὥσπερ ἦν ὁ Ἰσραήλ· ἀλλὰ κάκεινους  
 20 τῆς σκηνῆς γενομένης περιώριστο λοιπὸν τῆς εὐχῆς ὁ τόπος.  
 Ὡ Δέσποτα καὶ ἀληθῶς βασιλεῦ τῶν βασιλευόντων Χριστέ,  
 Υἱὲ τοῦ Θεοῦ μονογενές, Λόγε καὶ Σοφία τοῦ Πατρός,  
 ἐπειδὴ τὴν σὴν φιλανθρωπίαν ὁ λαὸς ἠῤῥατο, καὶ διὰ σοῦ  
 τὸν σὸν Πατέρα τὸν ἐπὶ πάντων Θεὸν παρεκάλεσε, περὶ

17, 5 τὰς θύρας : τὴν θύραν σου V || 12 ἄθυρος : εὐθυρος O<sup>ac</sup> ||  
 15 τῶν : om. RV || ἄρα : ἀρ' ὄντων ὧ V || οὐ μετὰ : πρὸς V || 16 πᾶς :  
 οὐ πᾶς V || ὅστισοῦν : ὅστις R<sup>ac</sup> || ἐπινεύει : ἐπιβουλεύει E συμβού-  
 λει V || τούτῳ : τούτο V.

17 Il reste l'autre objection de mon adversaire.  
 Je l'ai laissée de côté mais je veux l'examiner à son  
 tour. Il me dit en effet : le bâtiment n'étant pas  
 achevé, il n'aurait pas fallu y organiser la prière.  
 Pourtant le Seigneur a dit : « Toi, lorsque tu veux  
 prier, entre dans ta chambre et ferme les portes »  
 (Mt. 6, 6). Que pourrait donc déclarer mon accu-  
 sateur ? Bien mieux, que pourraient dire de vrais  
 chrétiens raisonnables ? Demande-leur, Prince, puis-  
 qu'il est écrit au sujet des uns : « le sot dira des sottises »  
 (Is. 32, 6), et au sujet des autres : « Prends conseil de  
 tout homme sage » (Tob. 4, 19).

Les églises étaient trop étroites, le peuple se  
 trouvant si nombreux, voulait aller au désert ; que  
 fallait-il faire ? — Au désert il n'y a pas de portes,  
 tout venant y a libre accès. La maison du Seigneur  
 au contraire possède murs et portes. Elle marque la  
 différence entre les hommes de Dieu et les profanes.  
 Ne faut-il pas avouer, Prince, que, d'accord avec Ta  
 Piété, tout homme sensé en conviendra ? Chacun  
 sait en effet que d'un côté s'organise une prière régu-  
 lière, de l'autre on soupçonnera le désordre ; à moins  
 que les fidèles ne vivent à l'écart, au désert, sans lieu  
 de culte, comme le peuple d'Israël. Encore que pour  
 ces derniers, il y eut bientôt un tabernacle qui délimita  
 le lieu de la prière.

O Maître et vrai Roi des rois,  
 Christ, Fils Monogène de Dieu,  
 Verbe et Sagesse du Père,  
 parce que mon peuple a adressé sa prière à Ta Bonté,



25 τῆς σωτηρίας τοῦ σοῦ θεράποντος τοῦ εὐσεβεστάτου  
 616 D Κωνσταντίου, | κατηγοροῦμαι.

617 A Ἄλλὰ τῇ σῇ ἀγαθότητι χάρις, ὅτι διὰ | τοῦτο καὶ  
 ἐν τοῖς σοῖς νόμοις διαβέβλημαι.

Μειζόνως γὰρ ἂν διεβλήθην, καὶ ἦν ἀληθῶς ἐγκλημα,  
 30 εἰ ὃν ᾤκοδόμησε τόπον ὁ βασιλεὺς παρηχόμεθα, καὶ  
 τὴν ἔρημον ἐζητοῦμεν εἰς εὐχὴν.

Πῶς ἂν ὁ κατήγορος ἐφλυάρησε τότε, πῶς ἂν ἦν  
 πιθανὸς λέγων · Ἐξουθένησέ σου τὸν τόπον · παρὰ γνώ-  
 μην ἐστὶν αὐτοῦ τὸ γινόμενον · ἐγέλασε παρερχόμενος ·  
 35 ἔδειξε τὴν ἔρημον πληροῦσαν τοῦ τόπου τὴν χρεῖαν · θέλον-  
 τας εὐξασθαι τοὺς λαοὺς κεκώλυκε.

Ταῦτα ἤθελεν εἰπεῖν, ταῦτα ἐζήτει · καὶ μὴ εὐρῶν  
 ἀχθεταί, καὶ λοιπὸν λόγους πλάττει. Ταῦτα γὰρ εἰ  
 ἔλεγεν ἐδυσώπει κάμῃ · ὡσπερ νῦν ἀδικεῖ, τὸν διαβόλου  
 617 B 40 τρόπον ἀναλαβὼν καὶ παρατηρούμενος τοὺς προσευχομέ-  
 νους · διὸ καὶ ἐσφάλῃ παραναγνοὺς τὸ τοῦ Δανιήλ · ἐνό-  
 μισε γὰρ ὁ ἀμαθής, ὅτι καὶ ἐπὶ σοῦ τὰ τῶν Βαβυλωνίων  
 κρατεῖ, καὶ | οὐκ ἔγνω ὅτι φίλος εἶ τοῦ μακαρίου  
 Δανιήλ · καὶ τὸν αὐτὸν αὐτῷ Θεὸν προσκυνεῖς, καὶ οὐ  
 45 κωλύεις, ἀλλὰ θέλεις πάντας εὐχεσθαι, εἰδὼς ὅτι πάντων  
 ἐστὶν εὐχὴ σῶζεσθαί σε καὶ βασιλεύειν ἐν εἰρήνῃ δια-  
 παντός.

30 εἰ ὃν α : εἰ τὸν ὃν β || ὁ α : om. β || 31 τὴν : om. B || 36  
 τοὺς : om. O || 37 ἤθελεν : ἔμελλεν V || 41 παραναγνοὺς αR : παρα-  
 γνοὺς EV || τὸ BKORE : τὰ PV || 43 κρατεῖ : κρατεῖν K || εἶ : ἡ  
 R || 44 αὐτῷ : ἐκείνῳ V || Θεὸν : Θεῷ Ras.

parce que, par ton intermédiaire, il a supplié ton  
 Père, le Dieu de toutes choses, en faveur de ton servi-  
 teur, le très pieux Constance, me voici accusé.

Mais grâces soient rendues à Ta Bonté de ce que  
 je suis accusé ici pour la fidélité à tes lois.

Car l'accusation aurait été plus grave, et réel le  
 grief, si, négligeant le lieu aménagé par l'empereur,  
 nous étions allés au désert pour prier.

Quel sujet de vains bavardages alors pour mon  
 accusateur ! Et quelle chance d'être cru ! « Il a méprisé  
 ton église, dirait-il, l'entreprise n'est pas selon ses  
 goûts, il a ri en passant auprès et il a désigné le  
 désert pour suppléer au manque de local ; les foules  
 voulaient y prier, il les en a empêchées ».

Voilà ce qu'il aurait voulu dire, voilà ce qu'il  
 cherchait. Il n'a pas réussi, d'où sa rage ; il en est  
 réduit à inventer des histoires. Car s'il avait dit  
 cela, il m'aurait également couvert de confusion,  
 tout comme aujourd'hui il me fait tort en adoptant  
 une attitude d'accusateur pour observer les gens en  
 prière. C'est ce qui l'a trompé quand il a lu le Livre  
 de Daniel : l'ignorant a cru que les manières de  
 voir babyloniennes avaient aussi pouvoir sur toi.  
 Il ne savait pas que tu étais l'ami du bienheureux  
 Daniel, et que tu adorais le même Dieu que lui et que,  
 bien loin de faire obstacle, tu encourageais tout le  
 monde à prier, sachant que leur prière à tous demande  
 ton salut et la paix sur tout ton empire.



18. Ἐγὼ μὲν οὖν καὶ ταῦτα πρὸς τὸν κατειπόντα ἀποδύρομαι· σὺ δε, θεοφιλέστατε Αὐγουστε, ζήσεως πολλαῖς ἐτῶν περιόδοις καὶ τὰ ἐγκαίνια ἐπιτελέσειας. Αἱ γὰρ γενόμεναι παρὰ πάντων περὶ τῆς σῆς σωτηρίας  
 5 εὐχαὶ οὐκ ἐμποδίζουσι τὴν τῶν ἐγκαινίων πανήγυριν. Μὴ τοῦτο ψευδέσθωσαν οἱ ἀμαθεῖς· ἀλλὰ παρὰ μὲν τῶν Πατέρων μαθέτωσαν, ἀναγνώτωσαν δὲ καὶ τὰς Γραφάς· μᾶλλον  
 617 C δὲ παρὰ σοῦ μαθέτωσαν, | φιλολόγος γὰρ εἶ, ὅτι καὶ Ἰησοῦς ὁ τοῦ Ἰωσεδὲκ ὁ ἱερεὺς καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ, καὶ Ζοροβάβελ  
 10 ὁ Σαλαθιήλ ὁ σοφός, καὶ Ἔσδρας ὁ ἱερεὺς καὶ τοῦ νόμου γραμματεὺς, τοῦ ἱεροῦ μετὰ τὴν αἰχμαλωσίαν οἰκοδομουμένου, καὶ ἐνστάσης τῆς Σκηνοπηγίας, ἑορτὴ δὲ ἦν αὕτη καὶ πανήγυρις καὶ εὐχὴ μεγάλη ἐν τῷ Ἰσραήλ, συνήγαγον τὸν λαὸν ὁμοθυμαδὸν εἰς τὸ εὐρύχωρον τοῦ πρώτου πυλῶνος  
 15 τοῦ πρὸς τῇ ἀνατολῇ, καὶ τὸ θυσιαστήριον τοῦ Θεοῦ ἠτοίμασαν, κάκει προσήνεγκαν, κάκει τὴν ἑορτὴν ἐπετέλεσαν. Καὶ λοιπὸν οὕτως τὰς κατὰ Σάββατον καὶ νομηνίαν προσέφερον θυσίας, καὶ οἱ λαοὶ τὰς εὐχὰς αὐτῶν ἀνέφερον.

Καὶ φανερώς φησιν ἡ Γραφή ὅτι ταῦτα ἐγένετο καὶ ὁ  
 20 ναὸς τοῦ Θεοῦ οὐπω ᾠκοδόμητο· ἀλλὰ μᾶλλον τούτων  
 617 D οὕτως εὐχομένων ὁ οἶκος | προέκοπτεν ὁ οἰκοδομούμενος· καὶ οὔτε διὰ τὴν προσδοκίαν τῶν ἐγκαινίων ἐκωλύθησαν αἱ εὐχαί, οὔτε διὰ τὰς γενομένας συνόδους τῶν εὐχῶν ἐμπόδισται τὰ ἐγκαίνια· ἀλλὰ καὶ ὁ λαὸς οὕτως ἠύχετο·  
 25 καὶ ὅτε τετέλεστο πᾶς ὁ οἶκος, ἐποίησαν τὰ ἐγκαίνια, καὶ προσήνεγκαν εἰς τὸν ἐγκαινισμὸν καὶ πάντες ἐώρτασαν

18, 4 γενόμεναι : γινόμεναι V || 9 ὁ<sup>s</sup> : om. K || 11 τοῦ R<sup>pcv</sup> : ὅτι τοῦ αE || 15-16 ἠτοίμασαν : ἐτίμασαν P || 17 νομηνίαν : νομηνίας E || 21 ὁ<sup>s</sup> : om. EV.

Conclusion : l'empereur est invité à venir célébrer la Dédicace

18 Pour moi, c'est là ce dont je me plains face à mon accusateur. Quant à Toi, très pieux Auguste, puisses-tu vivre de nombreuses années et venir célébrer la Dédicace ! Car les prières communes offertes à ton intention ne s'opposent nullement à la solennité de la Dédicace. Que les ignorants ne viennent pas ici avec leurs mensonges ! Qu'ils se mettent plutôt à l'école des Pères et qu'ils lisent les Écritures. Bien plus, qu'ils viennent les apprendre auprès de toi, car tu as des lettres : comment le prêtre Josué, fils de Josédéc, avec ses frères et le sage Zorobabel, fils de Salathiel, ainsi qu'Esdras, prêtre et scribe de la Loi, s'étaient mis à construire le temple après la captivité (I Esdr. 3, 8-11). Arriva la fête des Tabernacles, fête solennelle, rassemblement et occasion de prières publiques pour tout Israël. D'un commun accord ils réunirent le peuple dans la vaste enceinte de la porte principale tournée vers l'orient ; ils y dressèrent l'autel de Dieu et y firent les offrandes. Toute la fête se passa là ; et, par la suite, ils gardèrent l'habitude d'y célébrer chaque sabbat et chaque néoménie ; et le peuple y offrait ses prières.

Or, l'Écriture affirme clairement que tout cela eut lieu bien [avant que le Temple de Dieu fût achevé ; ou plutôt c'est au milieu des prières faites dans ces conditions que la construction s'effectuait et s'élevait. Ainsi, ni l'attente de la Dédicace n'empêchait le culte, ni l'organisation d'assemblées de prière ne s'opposa à la Dédicace, mais le peuple pria ainsi et quand la construction fut bien achevée



ἐπὶ τῇ τελεσιουργίᾳ. Τοῦτο δὲ πάλιν καὶ ὁ μακαρίτης  
 Ἀλέξανδρος καὶ οἱ ἄλλοι Πατέρες πεποιήμασι· συναγαγόντες  
 620 A γὰρ καὶ τελειώσαντες τὸ ἔργον, | ἠὐχαρίστησαν τῷ Κυρίῳ,  
 30 ἐγκαίνια ἐπιτελέσαντες.

Τοῦτο καὶ σὲ ποιεῖν πρέπει, φιλομαθέστατε βασιλεῦ·  
 ἔτοιμος γὰρ ὁ τόπος προαγνισθεῖς ταῖς προγενομέναις  
 εὐχαῖς ζητῶν παρουσίαν τῆς σῆς εὐσεβείας· τοῦτο γὰρ  
 αὐτῷ λείπει πρὸς τὸν τέλειον κόσμον. Τοῦτο μὲν οὖν  
 35 πληρώσειας, καὶ τὴν εὐχὴν ἀποδοίης τῷ Κυρίῳ, ᾧ καὶ  
 τὸν οἶκον πεποιήκας· τοῦτο γὰρ πάντων ἐστὶν εὐχή.

19. Δὸς δὴ καὶ τὴν ἄλλην ἴδωμεν διαβολὴν, καὶ  
 συγχώρησον ἀπολογήσασθαι καὶ περὶ αὐτῆς. Τετολμήμασι  
 γὰρ καὶ τοῦτο διαβάλλειν, ὡς ἀντιστάντος ἐμοῦ τοῖς σοῖς  
 προστάγμασιν, ὥστε μὴ ἐξελθεῖν τὴν ἐκκλησίαν. Ἐκείνους  
 5 μὲν οὖν θαυμάζω μὴ ἀποκάμνοντας ταῖς συκοφαντίαις·  
 ἐγὼ δὲ ὅμως οὐδὲ οὕτως ἀποκάμνω, χαίρω δὲ μᾶλλον  
 620 B ἀπολογούμενος. | Ὅσῳ γὰρ ἀπολογίαι πολλαὶ τοσοῦτῳ  
 καὶ πλέον ἐκεῖνοι δύνανται καταγινώσκεισθαι.

Οὐκ ἀντέστην προστάγματι τῆς σῆς εὐσεβείας, μὴ  
 10 γένοιτο· οὐ γὰρ τηλικούτος ἤμην, ἵνα καὶ λογιστῇ  
 πόλεως ἀντιστῶ, μήτιγε τηλικούτῳ βασιλεῖ, καὶ περὶ  
 τούτου οὐ τοσοῦτων δεῖ τῶν παρ' ἐμοῦ λόγων· πᾶσα  
 γὰρ ἡ πόλις μοι μαρτυρεῖ. Συγχώρησον δὲ ὅμως καὶ τοῦτο  
 πάλιν ἐξ ἀρχῆς διηγῆσασθαι τὸ πρᾶγμα· καὶ γὰρ ἀκούσας,

34 οὖν : s. l. R adj. B.

19, 12 οὐ τοσοῦτων δεῖ τῶν corr. A. Plassard : τοσοῦτων αλείσ-  
 των codd. || τοσοῦτων... λόγων : om. V || 13 γὰρ : om. V || μοι :  
 om. V.

on procéda à la Dédicace ; on fit les offrandes prévues  
 pour l'inauguration et il y eut grande fête pour  
 l'achèvement des travaux.

Le fait fut renouvelé par le regretté Alexandre et  
 par d'autres Pères : ils avaient organisé des assem-  
 blées, puis, les travaux achevés, ils rendaient grâces  
 au Seigneur en célébrant la Dédicace.

C'est ce qu'il te convient de faire à ton tour, Prince  
 éclairé ; le lieu est prêt, purifié par les prières préala-  
 bles, attendant la présence de Ta Piété : c'est le  
 seul ornement qui manque à la plénitude de sa perfec-  
 tion. Puisses-tu la lui donner en venant offrir ta  
 prière au Seigneur pour qui tu as élevé cette demeure :  
 c'est là le vœu de tous.

IV. Convocation suppo-  
 sée de l'empereur  
 à laquelle Athanase  
 n'aurait pas obtem-  
 péré

19 Et maintenant permets-  
 moi d'examiner la dernière  
 calomnie, et souffre que je  
 m'en lave aussi.

Leur impudence a été jusqu'à m'accuser de résister  
 à tes ordres au point de ne pas vouloir quitter mon  
 église. Ces gens-là, je dois l'avouer, sont admirables  
 d'obstination dans la délation. De mon côté, moi, je  
 suis obstiné à me défendre ; bien plus, je m'en réjouis ;  
 car plus les points de défense sont nombreux, plus mes  
 accusateurs prêtent le flanc à une condamnation.

Je ne me suis pas opposé à un ordre de Ta Piété,  
 Dieu m'en garde ! Je ne suis pas même de taille à  
 résister à un administrateur urbain, et je m'oppo-  
 serais à un si grand prince ? D'ailleurs là-dessus  
 point n'est besoin de tant de discours de ma part :  
 toute la ville m'est témoin. Accorde-moi cependant



15 θαυμάσεις, εὖ οἶδ' ὅτι, τῶν ἐχθρῶν τὴν εὐχέρειαν. Μοντάνος ὁ Παλατινὸς ἦλθε κομίζων ἐπιστολὴν, ὡς ἐμοῦ γράψαντος, ἵνα εἰς τὴν Ἰταλίαν ἔλθω καὶ ἃ νομίζω λείπειν τοῖς ἐκκλησιαστικοῖς ταῦτα πληρωθῆναι δυνηθῆ.

Τῆ μὲν οὖν σῆ εὐσεβεῖα χάρις, ὅτι κατηξίωσεν, ὡς  
 20 ἐμοῦ γράψαντος, ἐπινεῦσαι, καὶ τῆς ὁδοῦ πρόνοιαν πεποίη-  
 620 C κεν ὑπὲρ τοῦ ταύτην | ἐλθεῖν καὶ ἀκμητὶ διανῦσαι με·  
 τοὺς δὲ ψευσαμένους τὰς σὰς ἀκοὰς τεθαύμακα πάλιν μὴ  
 φοβηθέντας, ὅτι τὸ ψεῦδος ἰδιὸν ἐστὶ τοῦ διαβόλου, καὶ  
 οἱ ψευδόμενοι ἀλλότριοί εἰσι τοῦ λέγοντος· « Ἐγὼ εἶμι  
 25 ἡ ἀλήθεια ». Οὐ γὰρ ἔγραφα οὐδὲ τοιαύτην ἐπιστολὴν  
 εὔρειν ὁ κατήγορος δυνήσεται. Εἰ καὶ ἔδει με γράφειν  
 καθημέραν, ἵνα τὴν ἀγαθὴν σου πρόσοψιν θεωρῶ· ἀλλ'  
 οὔτε τὰς Ἐκκλησίας καταλιμπάνειν ὅσιον οὐδὲ δι'  
 ὄχλου τῆ σῆ εὐσεβεῖα γίνεσθαι δίκαιον ἦν· μάλιστα ὅτι  
 30 καὶ ἀπόντων ἡμῶν ἐπινεύεις ταῖς ἐκκλησιαστικαῖς  
 ἀξιώσεσιν. Ἄ μὲν οὖν ἐκέλευσε Μοντάνος, κέλευσον  
 ἀναγνῶναί με· ἐστὶ γὰρ ταῦτα...

620 D 20. Πόθεν δὲ ἄρα καὶ ταύτην τὴν ἐπιστολὴν εὔρον  
 οἱ κατειρηκότες; ἐβουλόμην παρ' αὐτῶν ἀκοῦσαι, τίς  
 αὐτοῖς καὶ ταύτην ἐπιδέδωκε. Ποίησον αὐτοὺς ἀποκρίνασθαι.  
 Δυνήση γὰρ ἐκ τούτου μαθεῖν ὅτι καὶ ταύτην ἐπλασαν,  
 5 ὥσπερ κάκεινην ἐθρύλησαν περὶ τοῦ δυσωνόμου Μαγνεντίου.

15 θαυμάσεις: in m. post ὅτι V || 17 Ἰταλίαν αR: Ἀττάλειαν EV ||  
 29 μάλιστα αR: μᾶλλον EV || 31 οὖν: om. B || 32 Hanc epistulam  
 omiserunt omnes.

20, 5 δυσωνόμου Μαγν.: Μαγν. τοῦ δυσ. P.

1. Le texte de l'Apologie ne transmet pas le document annoncé.

de reprendre encore cette affaire pour l'exposer depuis le commencement; car si tu veux m'écouter, tu admireras, j'en suis sûr, l'habileté de mes ennemis.

Montanos, officier du Palais, vint m'apporter une lettre comme si j'avais écrit pour me faire convoquer en Italie avec pouvoir d'y réformer ce que je croyais constater de défauts dans les affaires ecclésiastiques.

Grâces soient rendues à Ta Piété d'avoir daigné acquiescer à ma prétendue lettre de demande, ainsi que d'avoir pourvu à mon voyage auprès d'Elle et aux fatigues de la route! Mais pour ceux qui ont menti à tes oreilles, je m'étonne une fois de plus qu'ils n'aient pas tremblé à la pensée que le mensonge est la caractéristique du diable, et que les menteurs sont étrangers à celui qui dit: « Je suis la vérité » (Jn. 14, 6). Car je n'avais pas écrit, et mon accusateur sera bien en peine de trouver une telle lettre. Dieu sait pourtant si j'aurais dû écrire tous les jours pour jouir de ta vue bienveillante! Mais c'est un crime d'abandonner son église et il n'est pas convenable d'être importun à Ta Piété, surtout quand tu acquiesces aux demandes du clergé même si nous sommes loin de toi. Quant aux ordres transmis par Montanos, permets-moi de les lire. Les voici...<sup>1</sup>

20 Mais où donc mes accusateurs ont-ils pu encore trouver cette lettre? Je voudrais les entendre me dire qui leur a donné ce nouveau document. Force-les à répondre. Tu pourras ainsi apprendre que celle-ci aussi ils l'ont fabriquée, tout comme ils avaient colporté l'autre à propos du maudit Magnence.



Καταγνωσθέντες δὲ καὶ περὶ ταύτης, εἰς ποίαν ἄρα μετὰ ταῦτα πάλιν ἔλκουσιν ἡμᾶς ἀπολογία; Τοῦτο γὰρ  
 621 A μεμελετήκασι, καὶ | ταύτην ἔχουσιν, ὡς ὄρω, σπουδῆν  
 πάντα κινεῖν καὶ θορυβεῖν. Τάχα λέγοντες πολλὰ παροξύνουσί  
 10 ποτε καθ' ἡμῶν · ἀλλὰ τοὺς τοιούτους καὶ ἀποστρέφεται  
 καὶ μισεῖν δίκαιόν ἐστιν, ὅτι οἳ εἰσι τοιούτους καὶ τοὺς  
 ἀκούοντας αὐτῶν ὑπολαμβάνουσι, καὶ νομίζουσι δύνασθαι  
 τὰς διαβολὰς ἰσχύειν καὶ παρὰ σοί. Ἰσχυσε γάρ ποτε ἡ  
 τοῦ Δωὴκ κατὰ τῶν ἱερέων τοῦ Θεοῦ · ἀλλ' ὁ ἀκούσας  
 15 Σαοὺλ ἦν ὁ ἄδικος. Καὶ Ἰεζάβελ δὲ διαβαλοῦσα ἠδυνήθη  
 βλάψαι τὸν θεοσεβέστατον Ναβουθαί · ἀλλὰ καὶ Ἀγαάθ ὁ  
 πονηρὸς καὶ ἀποστάτης ὁ ἀκούων. Ὁ δὲ ἀγιώτατος Δαυὶδ,  
 οὐ μιμητὴν εἶναί σε προσήκει καὶ πάντες εὐχονται, τοὺς  
 τοιούτους οὔτε προσίεται ἀλλὰ καὶ ὡς λυσσῶντας κύνας  
 20 ἀπεστρέφετο λέγων · « Τὸν καταλαλοῦντα λάθρα τοῦ  
 621 B πλησίον αὐτοῦ, τοῦτον ἐξεδίωκον ». | Ἐφύλαττε γὰρ τὴν  
 λέγουσαν ἐντολήν · « Οὐ παραδέξῃ ἀκοὴν μάταιαν ».   
 Μάταια δὲ καὶ τὰ τούτων ἐστὶ παρὰ σοί · ἤτησας γὰρ  
 ὡς ὁ Σολομών καὶ σὺ παρὰ Κυρίου, καὶ εἰληφέναι πίστευε,  
 25 τὸ μάταιον λόγον καὶ ψευδῆ μακρὰν ἀπὸ σοῦ γενέσθαι  
 προσήκειν.

9 τάχα : τάχα γὰρ V || 10 καθ' ἡμῶν : om. EV || 11 οἳ : οἱ R || 16  
 Ναβουθαί BPOV : Ναβουθέ KRE || 17 ὁ<sup>1</sup> : in m. V || ἀκούων : ἀκ. ἦν  
 V || 19 οὔτε προσίεται : οὐ προσίετο V || 20 ἀπεστρέφετο : ἀποστρέ-  
 φεται B || 25 γενέσθαι : γενέσθαι πιστεύειν B<sup>ac</sup>.

Démasqués sur ce point, à quelle justification nouvelle vont-ils encore nous entraîner ? Tel est en effet leur souci, telle est, je le vois, leur préoccupation : agitation et trouble universels. Il est bien à craindre qu'à force de parler ils arrivent à exciter la colère contre nous ; aussi est-il normal que l'on se détourne de telles gens et qu'on les haïsse. En effet, ils supposent semblables à eux-mêmes ceux qui les écoutent, et ils pensent que leurs calomnies ne seront pas sans force même auprès de toi. Ainsi fut efficace autrefois la calomnie de Doëg (*I Sam.* 22, 9) contre les prêtres de Dieu ; mais celui qui l'écoutait était l'impie Saül. Plus tard Jézabel, par sa calomnie, réussit à nuire au pieux Naboth (*I Reg.* 21, 7) ; mais c'était le méchant Achab, l'apostat, qui l'écoutait. Quant au saint roi David dont tu dois être l'imitateur — et tous le souhaitent, — loin de laisser libre accès à de telles gens, il les chassait comme des chiens enragés et disait : « Le calomniateur hypocrite de son prochain, je l'exterminerai » (*Ps.* 100, 5). Il gardait en effet le précepte qui défend d'« accueillir les vaines rumeurs » (*Ex.* 23, 1). Vaines aussi sont leurs paroles auprès de toi ; car tu as demandé au Seigneur, comme Salomon (*Prov.* 30, 8), et tu as obtenu, tu peux me croire, qu'il daigne écarter loin de toi toute parole vaine et tout mensonge.



21. Διὰ τοῦτο τοίνυν κάγω, ἐπειδὴ ἐκ διαβολῆς ἦν ἡ ἐπιστολὴ καὶ οὐκ εἶχεν οὐδὲ τοῦ ἐλθεῖν πρόσταξιν, ἔγνων, ὅτι προαίρεσις οὐκ ἦν τῆς σῆς εὐσεβείας ἐλθεῖν ἡμᾶς παρὰ σέ. Τὸ γὰρ μὴ κελεῦσαι πάντως ἐλθεῖν, ἀλλὰ καὶ γράψαι  
 5 ὡς ἐμοῦ γράψαντος, καὶ θέλοντος διορθώσασθαι τὰ δοκοῦντα λείπειν, καίτοι μηδενὸς λέγοντος, φανερόν ἦν παρὰ γνώμην εἶναι τῆς σῆς ἡμερότητος τὴν κομισθεῖσαν  
 621 C ἐπιστολήν. Τοῦτο | πάντες ἔγνωσαν · τοῦτο καὶ γράφων ἐδήλωσα · καὶ οἶδε Μοντάνος ὅτι οὐ τὸ ἐλθεῖν παρητούμην,  
 10 ἀλλὰ τὸ ὡς ἐμοῦ γράψαντος ἐλθεῖν ἀπρεπὲς ἡγούμην, ἵνα μὴ καὶ ἐν τούτῳ πρόφασιν εὕρωσιν οἱ συκοφάνται πάλιν, ὡς ὀχληροῦ γενομένου μου τῇ σῇ θεοσεβείᾳ. Ἄμέλει παρεσκευασάμην, καὶ τοῦτο οἶδεν αὐτός, ἵνα, ἐὰν γράψαι καταξιώσης, εὐθὺς ἐξέλθω, καὶ φθάσω τῇ προθυμίᾳ τὸ  
 15 προσταχθέν. Οὐ γὰρ ἐμαινόμεν ἄντειπεῖν τοιοῦτῳ σου προστάγματι. Μὴ γραψάσης τοίνυν ὄντως τῆς σῆς εὐσεβείας, πῶς ἀντέστην μὴ κελευσθεῖς; Ἡ πῶς λέγουσιν, οὐκ ἐπίσθην, καίτοι προστάξεως μὴ οὔσης; πῶς οὐ συκοφαντία καὶ τοῦτο τῶν ἐχθρῶν πλαττόντων τὸ μὴ γενόμενον ὡς  
 20 γενόμενον; Φοβοῦμαι μὴ καὶ νῦν, ἀπολογουμένου μου, θρυλήσωσιν ὡς μὴ ἀξιώσαντος ἀπολογήσασθαι · οὕτως ἐγὼ  
 621 D μὲν εὐχερῆς εἰμι παρ' αὐτοῖς εἰς τὸ κατηγορεῖσθαι παρ' αὐτῶν · αὐτοὶ δὲ ταχεῖς εἰς τὸ συκοφαντεῖν καὶ καταφρονεῖν τῆς Γραφῆς λεγούσης · « Μὴ ἀγάπα καταλαεῖν, ἵνα μὴ  
 25 ἐξαρθῆς ».

21, 1 ἦν : ἐστὶν K || ἡ : om. B || 15 σου : s. l. B σοι E || 19 μὴ : s. l. E || 24-25 κατηγορεῖσθαι : κακηγορεῖσθαι E.

21 Voilà pourquoi, à mon tour, voyant que la lettre était le fruit d'une calomnie, que par ailleurs elle ne formulait pas l'ordre de venir, je compris qu'il n'y avait aucune volonté de Ta Piété de nous faire venir auprès de toi. Le fait de ne pas m'inviter formellement à venir, mais de m'écrire comme si j'avais écrit le premier dans l'intention de réformer une situation à mes yeux lamentable, montrait clairement, sans que personne n'ait eu à me le dire, que la lettre survenue n'était pas la parfaite expression de Ta Mansuétude. Cela, tout le monde le reconnut, je l'ai écrit clairement; et Montanus sait bien que je ne refusais pas de venir; mais j'estimais inconvenant de me présenter comme si j'avais écrit : là encore mes délateurs eussent trouvé prétexte à m'accuser d'être importun à Ta Piété. En fait, je me préparai, il le sait aussi, au cas où tu aurais daigné m'écrire, à me mettre en route sans tergiverser, et, dans mon empressement, à devancer même ton ordre. Je n'aurais pas eu la folle prétention de discuter un tel ordre. Pourtant, c'est un fait : Ta Piété ne m'écrivit pas : puis-je avoir résisté à un ordre non donné ? Mais comment peuvent-ils encore parler de mon refus d'obéir quand il n'y eut pas d'ordre ? Comment encore ne pas taxer ce fait de basse calomnie, quand des ennemis présentent comme arrivé un événement qui n'a pas eu lieu ? Et maintenant, au moment même où je me défends, je puis craindre de les voir semer le bruit que je n'ai pas daigné me défendre, tellement je suis une proie facile pour leurs attaques, et si grande est leur promptitude à calomnier, au mépris du mot de l'Écriture : « ne te complais pas à accuser, tu risques d'être arraché » (*Prov.* 20, 13 selon LXX).



22. Μοντάνου τοίνυν αποδημήσαντος, ἦλθε Διογένης ὁ νοτάριος μετὰ ἕξ καὶ εἴκοσι μῆνας · καὶ οὔτε αὐτὸς ἐπιστολὴν  
 624 A ἀπέδίδου, οὔτε ἐωράκαμεν ἀλλήλους, | οὔτε ὡς προστάξεως  
 οὔσης ἐνετείλατό μοι · ἀλλὰ καὶ ὅτε Συριανὸς ὁ στρατηλάτης  
 εἰσῆλθεν εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν, ἐπειδὴ παρὰ τῶν Ἀρειανῶν  
 5 ἐθρυλεῖτό τινα, καὶ ἅπερ ἐβούλοντο, ἐπηγγέλλοντο γίνεσθαι,  
 ἠρώτων εἰ γράμματα ἔχει περὶ ὧν θρυλοῦσι · γράμματα  
 γὰρ ἀπήτουν, ὁμολογῶ, τῆς προστάξεως. Ἐπειδὴ δὲ μὴ  
 ἔχειν ἔλεγεν, ἤξιουν καὶ αὐτὸν Συριανὸν ἢ τὸν ἑπαρχον  
 10 τῆς Αἰγύπτου Μάξιμον γράψαι μοι περὶ τούτου. Τοῦτο δὲ  
 οὕτως ἀπήτουν, ἐπειδὴ γράψασά μοι ἦν ἡ σὴ φιλανθρωπία,  
 ὥστε παρὰ μηδενός με ταράττεσθαι, μηδὲ ἀνέχεσθαι τῶν  
 θελόντων ἡμᾶς πτοεῖν, ἀλλὰ μένειν ἐν ταῖς ἐκκλησίαις  
 ἀμερίμως. Οἱ μὲν οὖν κομίσαντες τὴν τοιαύτην ἐπιστολὴν  
 15 εἰσι Παλλάδιος, ὁ γενόμενος τοῦ παλατίου μάγιστρος, καὶ  
 624 B Ἀστέριος ὁ γενόμενος δουξ Ἀρμενίας. Τὸ δὲ ἀντίγραφον  
 τῆς ἐπιστολῆς συγχώρησον ἀναγνῶναί με · ἔστι γὰρ τοῦτο ·

23. Ἀντίγραφον ἐπιστολῆς οὕτως ἔχον ·

Κωνστάντιος Νικητῆς Αὐγουστος Ἀθανασίῳ.

Εὐχεσθαί με αἰεὶ ὥστε πάντα αἴσια ἀποβαίνειν τῷ ποτε  
 ἀδελφῷ ἐμῷ Κωνστάντι, οὐδὲ τὴν σὴν ὑπερέβη σύνεσιν.  
 5 Ὅντινα ἐπειδὴ ἐξ ἀπάτης ἀτοπωτάτων ἀνηρῆσθαι ἔγνων,  
 πόση εἰμὶ περιβληθεὶς στυγνότητι, εὐχερῶς ἢ ὑμετέρα  
 φρόνησις δυνήσεται κρίναι. Καὶ ἐπειδὴ τινές εἰσιν, οἵτινες

22, 8 τῆς OE : τῆς σῆς BKPRV || 11 ἐπειδὴ : ἐπειδὴ δὲ P.

23, 1 ἀντίγραφον... ἔχον : om. P || οὕτως ἔχον : om. K || 5 ἀτο-  
 πωτάτων β : ἀτοπωτάτης α || 7 κρίναι β : κρίνειν α.

1. Cf. *Hist. Arian.* 48 (P. G. 25 col. 752).

2. La lettre originale ayant été écrite en latin, l'*Hist. Arian.* en  
 donne une version légèrement différente (§ 24, *ibid.* 720-721).

V. Compléments d'ac-  
 tualité à l'Apologie  
 primitive

a) Les menées de Dio-  
 génès et du Duc  
 Syrianos

22 Montanos partit, et vingt-  
 six mois après arriva le notaire  
 Diogénès ; mais il ne me trans-  
 mit pas de lettre, nous ne nous  
 sommes pas vus et il ne me  
 signifia pas le moindre commandement. Quand, plus  
 tard<sup>1</sup>, le général Syrianos entra à Alexandrie, comme  
 les Ariens faisaient courir certains bruits annonçant  
 la réalisation de tous leurs désirs, je lui demandai  
 s'il avait une lettre dans le sens de leurs insinua-  
 tions. Je réclamais, je l'avoue, un ordre écrit.  
 Comme il me dit ne pas en avoir, je demandai que  
 soit lui-même, Syrianos, soit le préfet d'Égypte  
 Maxime, me fournisse une lettre à ce sujet.

Je fis cette demande puisque Ta Bonté m'avait  
 écrit de ne me troubler de rien et de ne pas faire  
 attention à ceux qui essaieraient de m'effrayer, mais  
 de demeurer tranquillement dans les églises. Ceux  
 qui m'avaient apporté cette dernière lettre, c'est  
 Palladios, l'ancien maître du palais et Astérios,  
 l'ancien gouverneur d'Arménie. Permits-moi de te  
 lire la copie de cette lettre.

La voici :

23 Copie de la lettre<sup>2</sup> :

Constance, Vainqueur, Auguste, à Athanase.

Je n'ai pas cessé de faire des vœux pour le bonheur  
 parfait de celui qui fut mon frère Constant, cela  
 n'a pas échappé à Ta Sagesse. Lorsque j'appris qu'un  
 complot de gens sans aveu l'avait fait disparaître,  
 ton esprit peut facilement se faire une idée de la  
 tristesse dont je fus saisi. Et puisqu'il y a des gens qui,



ἐν τῷ παρόντι καιρῷ τῷ οὕτω δακρυτικῷ δράματι  
καταπτοεῖν σε πειράζουσι, διὰ τοῦτο τὰ παρόντα ταῦτα  
10 γράμματα πρὸς τὴν σὴν τιμιότητα στεῖλαι ἔκρινα·  
προτρέπων σε ἵνα, ὡσπερ πρέπει ἐπισκόπῳ, εἰς τὴν  
624 C κεχρεωστημένην | θρησκείαν συντρέχειν διδάξειας τὸν δῆμον,  
καὶ μετ' αὐτοῦ κατὰ τὸ ἔθος ταῖς εὐχαῖς σχολάσειας·  
καὶ ἵνα μὴ θρύλοις εἴ τινες κατὰ τύχην συνδράμοιεν πισ-  
15 τεύσειας. Ἡμῖν γὰρ τοῦτο ἀρέσκει τὸ σὲ κατὰ τὴν  
ἡμετέραν βούλησιν, ἐν παντὶ καιρῷ ἐν τῷ σῷ τόπῳ,  
ἐπίσκοπον εἶναι. Καὶ ἄλλη χειρὶ· Ἡ θεότης φυλάξειέ  
σε πολλοῖς ἐνιαυτοῖς, Πάτερ προσφιλέστατε.

24. Περὶ ταύτης, ἐκεῖνοι μὲν καὶ τοῖς δικασταῖς  
εἰρήκασιν· ἐγὼ δὲ ταύτην τὴν ἐπιστολὴν ἔχων, ἄρ' οὐκ  
εικότως ἀπήτουν γράμματα, καὶ οὐ προσεῖχον προφάσεις  
ἀπλῶς; Ἐκεῖνοι δὲ μὴ δεικνύοντες πρόσταγμα τῆς σῆς  
5 εὐσεβείας, οὐκ ἀντικρυς ἐναντία ταύτης τῆς ἐπιστολῆς  
ἔπραττον; Ἐγὼ δέ, ὅτι γράμματα παρεῖχον, οὐκ ἀκολούθως  
ἠγούμην ἐκτὸς αὐτῶν εἶναι τὰς φάσεις; τοῖς τοιούτοις  
624 D γὰρ μὴ | προσέχειν με προσέταττεν ἡ ἐπιστολὴ τῆς σῆς  
φιλανθρωπίας. Δικαίως οὖν τοῦτο ἐποίουν, θεοφιλέστατε  
10 Αὐγουστε, ἵνα, ὡσπερ ἔχων ἐπιστολὰς εἰσηλθὼν εἰς τὴν  
πατρίδα, οὕτως ἔχων πρόσταξιν ἀπ' αὐτῆς ἐξέλθω· καὶ  
μὴ ὡς φυγὼν τὴν Ἐκκλησίαν, ὑπεύθυνός ποτε γένωμαι,  
ἀλλ' ὡς κελευσθεὶς ἔχω πρόφασιν τῆς ἀναχωρήσεως.

625 A Τοῦτο καὶ οἱ λαοὶ πάντες μετὰ τῶν πρεσβυτέρων καὶ  
15 πλείστον δὲ τῆς πόλεως μέρος μετ' αὐτῶν, ἵνα μὴ λέγω  
πλέον, ἀπελθόντες πρὸς Συριανὸν, ἠξίου· ἐκεῖ δὲ ἦν καὶ ὁ

14 καὶ ἵνα... πιστεύσειας (15) : om. B || 15 γὰρ : ἔσθι V || 17 εἶναι  
V : εἶναι βουλόμεθα αRE.

24, 8 μὴ : om. R.

dans ces conjonctures, essaient de t'effrayer par cet événement lamentable, j'ai jugé bon d'envoyer la présente lettre à Ta Révérence pour t'encourager à continuer de remplir ta charge épiscopale : instruire le peuple à s'assembler pour s'acquitter de ses devoirs religieux, et t'adonner à la prière avec lui selon la coutume. Je ne veux pas que tu te fies aux bruits qui pourraient courir. Tel est notre bon plaisir que selon notre décision, en toute circonstance, tu sois l'évêque de ton pays. — Et d'une autre main : Puisse la Divinité te garder pendant de nombreuses années, Père bien aimé !

24 De cette lettre ils ont parlé aussi aux juges. Pour moi qui l'avais entre les mains, ne m'était-il pas légitime de demander des précisions écrites et de ne pas me prêter ingénûment à leurs manœuvres ? Ils ne montraient pas un ordre de Ta Piété : ne prenaient-ils pas le contre-pied de ta lettre ? De mon côté, comme j'avais une lettre, ne pouvais-je logiquement penser que leurs propos étaient sans fondement ? C'était justement contre de tels propos que me mettait en garde la lettre de Ta Bonté.

J'ai donc agi en toute justice, très pieux Auguste : revenu dans ma patrie avec une lettre de rappel, je n'en voulais sortir de même que sur ordre, afin de ne pas encourir un jour le reproche d'avoir quitté mon église, mais de pouvoir justifier ma retraite d'un ordre reçu.

C'était là aussi la pensée de tout le peuple et du clergé ainsi que de la majorité de la ville, pour ne pas dire davantage, quand ils firent leur démarche



ἐπαρχος τῆς Αἰγύπτου Μάξιμος. Ἡ δὲ ἀξίωσις ἦν ἢ γράψαι καὶ ἀποστεῖλαι μοι ἢ μηκέτι διοχλεῖν ταῖς Ἐκκλησίαις, ἕως ἂν αὐτοὶ οἱ λαοὶ περὶ τούτου πρᾶξουσιν παρὰ σοί.

20 Ἐπὶ πολὺ τοίνυν αὐτῶν ἀξιούντων, συνιδῶν Συριανὸς τὸ εὐλογον, διεβεβαιώσατο μαρτυρόμενος τὴν σὴν σωτηρίαν, καὶ ἐπὶ τούτῳ παρῆν τότε καὶ Ἰλάριος, μηκέτι μὲν διοχλεῖν ἀναφέρειν δὲ ἐπὶ τὴν σὴν θεοσέβειαν. Τοῦτο οἶδεν ἡ τάξις τοῦ δουκὸς καὶ ἡ τάξις τοῦ ἐπάρχου τῆς Αἰγύπτου. Καὶ ὁ  
25 πρύτανις δὲ τῆς πόλεως ἔχει τὰς φωνὰς, καὶ δύνασαι μαθεῖν,  
625 B ὅτι οὔτε ἐγὼ οὔτε | τις ἕτερος ἀντιλέγων ἦν τῇ σῇ προσταξί.

25. Πάντες δὲ ἠξίουσαν γράμματα δειχθῆναι τῆς σῆς εὐσεβείας. Καὶ φάσις μὲν γὰρ μόνη παρὰ βασιλέως τὴν αὐτὴν ἔχει δύναμιν τοῖς γραφομένοις, ὅταν μάλιστα ταύτην ὁ κομίζων θαρρῆ καὶ γραφῆ τὸ προσταχθέν · ἐπειδὴ δὲ οὔτε  
5 φανερώς ἔλεγον εἶναι πρόσταγμα, οὔτε, ὅπερ ἠξίουσαν, ἐγγράφως ἐπέστελλον, ἀλλ' ὡς ἀφ' ἑαυτῶν πάντα πράττοντες ἦσαν · ὁμολογῶ, καὶ τοῦτο λέγω μετὰ παρρησίας, ὑποπτος ἐγενόμην εἰς αὐτούς. Πολλοὶ γὰρ ἦσαν οἱ περὶ αὐτούς Ἄρειανοί, τούτοις τε συνήσθιον καὶ μετὰ τούτων ἐβου-  
10 λεύοντο · καὶ οὐδὲν μὲν μετὰ παρρησίας ἔπραττον, ἐνέδρα δὲ καὶ δόλους ἐπιχειρεῖν ἐμελέτων κατ' ἐμοῦ. Καὶ οὐδὲν  
625 C μὲν ὡς βασιλέως προσταξάντος ἐποίουν, ὡς δὲ | παρ' ἐχθρῶν ἀξιούμενοι, ἠλεγχον ἑαυτούς. Τοῦτο γὰρ με καὶ μᾶλλον ἀπαιτεῖν ἐποίει γράμματα παρ' αὐτῶν ἐπειδὴ καὶ ὑποπτα ἦν

18 μοι : με et s. l. μοι V || 19 πρᾶξουσιν KOβ : πρᾶξουσιν BP || 20 συνιδῶν : συνειδῶς R<sup>ac</sup> || 21 μαρτυρόμενος : μαρτυρούμενος R<sup>ac</sup>E || σωτηρίαν : εὐλογίαν in m. E || 25 πρύτανις : πρυτάνης R<sup>ac</sup>.

25, 4 γραφῆ αV : γραφεῖ RE || τὸ : om. O || οὔτε : οὕτω K || 9 τούτοις : τοιούτοις EV || 11 καὶ<sup>3</sup> : om. R || 14 ἐποίει RV : om. αE.

1. Notaire signalé comme compagnon de Diogènes, dont on a fait mention plus haut (n° 22), dans l'*Hist. Arian.* § 48.

auprès de Syrianos. Le préfet d'Égypte Maxime était là également. Leur vœu était que l'on m'envoyât un ordre écrit, ou alors qu'on ne troublât pas davantage les églises jusqu'à ce que le peuple eût envoyé lui-même une délégation auprès de toi. Devant leurs vives instances, Syrianos leur donna raison et, jurant sur ton salut, assura en présence d'Hilarios<sup>1</sup> qu'on ne nous troublerait plus et qu'il en référerait à Ta Piété. La suite du gouverneur et celle du préfet d'Égypte sont au courant du fait. Le greffe de ville a gardé les termes mêmes de la déclaration, et tu peux t'assurer que ni moi ni personne ne nous sommes posés en rebelles à un ordre de toi.

25 Tout le monde réclamait que l'on produisît une lettre de Ta Piété. La seule parole de l'empereur, sans doute, a la même autorité qu'un rescrit, surtout quand son messenger n'hésite pas à transmettre l'ordre même par écrit. Mais ces hommes ne disaient pas clairement qu'il y eût un ordre, ils ne le donnaient pas par écrit quand on le leur demandait, ils avaient au contraire l'air de tout faire de leur propre initiative, alors, je l'avoue et le dis en toute franchise, je conçus des soupçons à leur égard. Il y avait en effet beaucoup d'Ariens dans leur entourage ; ils mangeaient ensemble et tenaient conseil avec eux. Ne prenant aucune mesure franchement, ils n'avaient qu'un souci : comploter contre moi et me tendre des pièges. Rien dans leurs actions qui semblât se référer à un ordre de l'empereur, agissant semble-t-il, sur des instigations malveillantes, ils se disqualifiaient eux-mêmes. Cela ne m'incita que davantage à réclamer une lettre, puisque



15 ἄπερ ἐπεχείρουν καὶ ἐσκέπτοντο· καὶ ὅτι ἀπρεπὲς ἦν, μετὰ τοσοῦτων συγγραμμάτων εἰσελθόντα με, χωρὶς γραμμάτων ἀναχωρῆσαι τῆς Ἐκκλησίας.

Συριανοῦ τοίνυν ἐπαγγειλαμένου, συνήγοντο πάντες ἐν ταῖς ἐκκλησίαις μετὰ χαρᾶς καὶ ἀμεριμνίας. Ἄλλὰ μετὰ  
20 εἰκοσὶ καὶ τρεῖς ἡμέρας τῆς ἐπαγγελίας ἐπέρχεται μετὰ στρατιωτῶν τῇ ἐκκλησίᾳ, καὶ ἡμεῖς μὲν ἠυχόμεθα συνήθως· οὕτω γὰρ ἐωράκασιν οἱ εἰσελθόντες, ἐπειδὴ παννυχὶς ἦν ἐσομένης συνάξεως. Τοιαῦτα δὲ γέγονε τῇ νυκτὶ ἐκείνῃ, οἷα ἤθελον καὶ ἐπηγγέλλοντο πρὶν γενέσθαι οἱ Ἀρειανοί·  
25 αὐτοὺς γὰρ ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ ἦλθεν ὁ στρατηλάτης· καὶ  
625 D αὐτοὶ ἦσαν οἱ ἑξαρχοὶ καὶ | σύμβουλοι τῆς τοιαύτης ἐφόδου. Καὶ τοῦτο οὐκ ἄπιστον, θεοφιλέστατε Αὐγουστε· οὐ γὰρ ἔλαθον ἀλλὰ πανταχοῦ κεκήρυκται. Ἐγὼ τοίνυν θεωρῶν τὴν ἐφοδὸν, παρακαλέσας πρότερον ἀναχωρῆσαι τοὺς  
30 λαοὺς, τότε καὶ γὰρ μετ' αὐτοῦ, τοῦ Θεοῦ καλύπτοντος καὶ ὀδηγοῦντος (καὶ τοῦτο γὰρ οἱ τότε μοι συνόντες ἐωράκασιν), ἀνεχώρησα· καὶ ἐξ ἐκείνου κατ' ἑμαυτὸν ἔμεινα, ἔχων  
628 A παρρησίαν καὶ ἀπολογία καὶ προηγουμένως | μὲν πρὸς τὸν Θεὸν ἔπειτα δὲ καὶ πρὸς τὴν σὴν εὐσέβειαν, ὅτι οὐκ ἔφυγον  
35 καταλείψας τοὺς λαοὺς ἀλλὰ μάρτυρα τῆς διώξεως ἔχω τὴν ἐφοδὸν τοῦ στρατηλάτου· ὃ μάλιστα καὶ πάντες ἐθαύμασαν. Ἔδει γὰρ ἢ μὴ ἐπαγγείλασθαι ἢ ἐπαγγειλάμενον μὴ ψεύσασθαι.

16 συγγραμμάτων BPOR<sup>ac</sup> : γραμμάτων Kβ || εἰσελθόντα : ἐλθόντα V || 32 καὶ : om. B || 33 καὶ<sup>2</sup> BKPE : om. O V eras. R || πρὸς : καὶ πρὸς V || 34 εὐσέβειαν : θεοσέβειαν E || 36 καὶ : s. l. B.

1. On se souvient que l'empereur envoya coup sur coup trois lettres de rappel à Athanase à la suite du concile de Sardique (cf. *supra* p. 92).

tout m'était suspect : leurs agissements et leurs projets ; par ailleurs il ne m'aurait pas convenu, rentré avec des ordres si précis<sup>1</sup>, de quitter mon église sans le moindre écrit.

b) L'attentat  
du 8 février

Forêts de la parole de Syrianos, tous s'assemblaient donc dans les églises avec joie et sans souci. Mais vingt-trois jours après sa promesse, il envahit l'église avec la troupe, alors que nous priions comme d'habitude. En entrant ils le virent bien : on célébrait la vigile de la synaxe du lendemain. Et cette nuit-là arriva tout ce dont rêvaient les Ariens et qu'ils avaient annoncé à l'avance : le général en effet les avait autour de lui en entrant : ils étaient eux les chefs et les instigateurs de cet attentat<sup>2</sup>.

Et mon récit n'est pas indigne de foi, très pieux Auguste, on les a bien repérés et le fait est notoire.

Pour moi, devant cette intrusion, j'invitai d'abord le peuple à se retirer ; puis, à mon tour, après les autres, — Dieu me cachait et me conduisait, mes compagnons d'alors en furent témoins — je me retirai. Depuis lors, je suis resté à l'abri, en toute confiance et bien certain de pouvoir justifier aux yeux de Dieu d'abord, auprès de Ta Piété ensuite, que ma fuite n'a pas été un abandon de mon peuple, l'intrusion même du général étant une franche mesure de persécution. C'est ce qui fit sur tous la plus profonde impression. Il aurait dû en effet ou bien ne pas engager sa parole ou alors ne pas y manquer.

2. Voir les détails dans *Ap. de fug.* § 5-6, *infra*, et *Hist. Arian.* § 81 (*P. G.* 25 col. 792D-793).



26. Τί τοίνυν οὕτως ἐβουλευόντο, ἢ διὰ τί μετὰ δόλου ἐνεδρεῦειν ἐπεχείρουν, ἐξόν καὶ κελεῦσαι καὶ γράψαι; Βασιλέως γὰρ πρόσταξις μεγάλην ἔχει παρρησίαν. Ἄλλὰ τὸ βούλεσθαι λαθεῖν καὶ λευκοτέραν ἐποίει τὴν ὑπόψιν  
 5 τοῦ μὴ ἔχειν αὐτοὺς πρόσταγμα. Τί δὲ ἄτοπον ἀπήτουν, βασιλεῦ φιλάληθες; Πῶς οὐκ εὐλογον ἐπισκόπῳ τὴν  
 628 B τοιαύτην ἀξίωσιν ἂν τις εἴποι; | οἶδας, ἀναγνοὺς τὰς Γραφάς, ἠλίκον ἐστὶ δὴ ἐγκλημα καταλιμπάνειν ἐπίσκοπον τὴν ἐκκλησίαν, καὶ ἀμελεῖν τῶν τοῦ Θεοῦ ποιμνίων.  
 10 Ποιμένων γὰρ ἀπουσία πρόφασιν ἐφόδου τοῖς λύκοις παρέχει κατὰ τῆς ἀγέλης. Τοῦτο δὲ ἐζήτουν οἱ Ἀρειανοὶ καὶ οἱ ἄλλοι πάντες αἰρετικοὶ ἵνα τῇ ἡμῶν ἀπουσίᾳ χώραν εὐρωσιν ἀπατᾶν τοὺς λαοὺς εἰς ἀσέδειαν. Εἰ τοίνυν ἡμῶν φυγῶν, ποῖαν ἀπολογίαὶν εἶχον παρὰ τοῖς ἀληθινοῖς  
 15 ἐπισκόποις, μᾶλλον δὲ παρὰ τῷ πεπιστευκότῳ τὴν ἀγέλην; Ἔστι δὲ οὗτος ὁ κρίνων πᾶσαν τὴν γῆν, ὁ ἀληθινὸς παμβασιλεὺς καὶ Κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστός, ὁ Υἱὸς τοῦ Θεοῦ. Πῶς οὐκ ἂν τις εὐλόγως τὴν ἀμέλειαν τῶν λαῶν εἰς ἐμὲ μετήνεγκε; Πῶς δὲ οὐκ ἂν ἐμέμψατο καὶ ἡ σὴ  
 20 εὐσέβεια δικαίως λέγουσα. Διὰ τί, μετὰ γραμμάτων εἰσελθὼν, χωρὶς γραμμάτων | ἀναχωρεῖς, καὶ κατέλειψας  
 628 C τοὺς λαοὺς; Πῶς δὲ καὶ αὐτὸς ὁ λαὸς εἰκότως ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως τὴν ἑαυτῶν ἀμέλειαν ἔρριψαν εἰς ἐμὲ λέγοντες. Ὁ ἐπισκεπτόμενος ἡμᾶς ἔφυγε καὶ ἡμελήθημεν, οὐκ ὄντος  
 25 τοῦ ὑπομιμνήσκοντος; Εἰ ταῦτα ἔλεγον, τί ἂν ἀπεκρινάμην; Τοιαύτην γὰρ μέμψιν ἔσχον διὰ τοῦ Ἰεζεχιήλ καὶ οἱ

26, 4 καὶ BKPEV : om. O eras. R || 8 δὴ PO : om. V δι' BKRE || 9 τὴν : in m. E || 13 εὐρωσιν : ἔχωσιν P || 17 Χριστός : ὁ Χρ. K || 19 ἐμέμψατο : ἐπέμψατο R || 22 εἰκότως : adj. οὐκ s. l. V.

26 Pourquoi donc tant de conciliabules, pourquoi ces attaques dans le dos, alors qu'ils pouvaient donner un ordre et le confirmer par écrit ? Car une décision de l'empereur est une sérieuse garantie. Mais le fait même de vouloir rester inconnus rendait encore plus évident notre soupçon qu'ils n'avaient pas d'ordres. Avais-je formulé une demande déplacée, Prince ami de la vérité ? Osera-t-on dire que ce fût là une exigence indigne d'un évêque ? Tu sais, toi qui lis les Écritures, quelle est la culpabilité d'un évêque qui déserte son église, au mépris du troupeau de Dieu. Car l'absence du pasteur donne au loup l'occasion de se jeter sur le troupeau. C'est ce que cherchaient les Ariens et toute leur bande d'hérétiques : notre absence devait leur laisser entière latitude pour égarer le peuple dans l'impiété. A supposer que j'aie fui, quelle excuse présenter aux yeux des vrais évêques, quelle excuse surtout aux yeux de Celui qui m'avait confié son troupeau ? Il est le juge de toute la terre, l'authentique roi universel, notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu. Ne m'eût-on pas à juste titre accusé de manquer de dévouement à l'égard du peuple ? Ta Piété ne m'eût-elle pas fait ce juste reproche : pourquoi, rentré muni d'une lettre, pars-tu sans ordre écrit après avoir abandonné ton peuple ? Et le peuple à son tour n'aurait-il pas raison au jour du jugement de rejeter sur moi sa propre négligence et de dire : « Celui qui avait la charge de veiller sur nous s'est enfui et personne ne s'est occupé de nous ; il n'y avait personne pour nous faire des remarques » ? A ces accusations que pourrais-je répondre ?



ποιμένες τῶν παλαιῶν. Τοῦτο γινώσκων καὶ ὁ μακάριος ἀπόστολος Παῦλος ἐκάστῳ ἡμῶν διὰ τοῦ μαθητοῦ παρήγγειλε, λέγων · « Μὴ ἀμέλει τοῦ ἐν σοὶ χαρίσματος, 30 ὃ ἐδόθη σοι μετὰ ἐπιθέσεως τῶν χειρῶν τοῦ πρεσβυτερίου ». Τοῦτο κἀγὼ φοβούμενος οὐκ ἤθελον φυγεῖν, ἀλλὰ πρόσταξιν ἔχειν, εἶπερ ἦν βούλημα τῆς σῆς εὐσεβείας. Ἄλλ' οὔτε ἔλαβον ὅπερ εὐλόγως ἀπήτουν, ἀλλὰ καὶ νῦν μάτην κατηγορήθην παρὰ σοί · οὔτε γὰρ ἀντέστην 628 D 35 προστάγματι τῆς σῆς | εὐσεβείας, οὔτε νῦν εἰς Ἀλεξάνδρειαν εἰσελθεῖν πειράσω, ἕως ἢ σὴ φιλανθρωπία τοῦτο βούληται. Καὶ τοῦτο δὲ προλαβὼν εἶρηκα, ἵνα μηδὲ περὶ τοῦτο πάλιν οἱ συκοφάνται πρόφασιν εὐρωσι κατειπεῖν ἡμῶν.

629 A 27. Ταῦτα συνορῶν, οὐ κατεγίνωσκον ἑμαυτοῦ, ἀλλὰ καὶ ταύτην ἔχων τὴν ἀπολογία, ἠπειγόμεν ἡμῶν πρὸς τὴν σὴν εὐσεβείαν, εἰδὼς τὴν σὴν φιλανθρωπία, διὰ μνήμης τε ἔχων τὰς σὰς ἀψευδεῖς ὑποσχέσεις, καὶ θαρρῶν ὅτι κατὰ τὸ 5 γεγραμμένον ἐν ταῖς Θεῖαις Παροιμίαις · « Παρὰ φιλανθρώπῳ βασιλεῖ δεκτοὶ εἰσιν οἱ δίκαιοι λογισμοί ». Ἦδη δὲ τῆς ὁδοῦ μου ἐπιβάντος καὶ τὴν ἔρημον ἐξελθόντος, ἀκοή τις γέγονεν ἐξαίφνης · ἦτις ἄπιστος μὲν εἶναι κατὰ τὴν ἀρχὴν ἐδόκει, μετὰ δὲ ταῦτα ἀληθῆς ἐδείχθη.

10 Ἐθρυλεῖτο γὰρ πανταχοῦ ὅτι Λιβέριος ὁ τῆς Ῥώμης ἐπίσκοπος, καὶ ὁ τῶν Σπανιῶν Ὁσίος ὁ μέγας, Παυλῖνός

27 τῶν παλαιῶν : τῶν λαῶν E<sup>ac</sup> || 32 εὐσεβείας : εὐλαθείας P || 33 οὔτε : οὐκ V || ἔλαβον : ἔλαχον O || ἀπήτουν : ἤτουν K om. O || 36 βούληται : βούλεται KV.

27, 7 δὲ : δέ μοι B<sup>ac</sup> || 9 ταῦτα : om. EV || 11 ὁ τῶν Σπανιῶν : τῶν Σπ. E τῶν Ἰσπανιῶν V.

1. Pour le détail, voir S. ATHANASE, *Hist. Arian.* § 31-34 (avec quelques amplifications oratoires) et S. HILAIRE, *Fragm. Hist.*, I, V, VI (Cf. Introduction n. 31).

C'est là le reproche que reçurent d'Ezéchiel les pasteurs d'autrefois (*Ezech.* 34, 2) ; c'est là la pensée du bienheureux Apôtre Paul quand, par delà son disciple, il nous dit à chacun en particulier : « Ne néglige pas la grâce qui t'a été donnée au moment de l'imposition des mains par le collège des anciens » (*I Tim.* 4, 14). C'est là aussi ce que je craignais quand je refusais de partir et que je réclamaï un ordre pour être sûr que c'était une volonté de Ta Piété. Mais au lieu d'obtenir ce que j'avais le droit de demander, me voici accusé devant toi, à tort ; car je n'ai pas résisté à un ordre de Ta Piété, et je n'essayerai pas maintenant de rentrer à Alexandrie jusqu'à ce que Ta Bonté m'y autorise. Je m'empresse de le déclarer de peur que, sur ce point encore, mes calomniateurs ne trouvent prétexte à de nouvelles attaques.

c) La persécution contre les évêques et contre le peuple 27 Telles étaient mes réflexions et je ne me trouvais pas coupable ; aussi ayant en main cette apologie je me hâtais vers Ta Piété. Je connaissais ta bonté et gardais dans la mémoire tes assurances sans faux semblant, fort aussi de la déclaration écrite au livre des Proverbes divins : « Auprès d'un roi bon, les justes raisons ont chance d'être accueillies » (*Prov.* 16, 13). Déjà je m'étais mis en route et je sortais du désert, quand soudain se répandit un bruit qui à première vue semblait bien incroyable, mais qui par la suite se trouva vérifié.

1° Les faits' Partout on racontait que l'évêque de Rome, Libère, l'évêque d'Espagne, le Grand



τε ὁ τῶν Γαλλιῶν, καὶ Διονύσιος καὶ Εὐσέβιος οἱ τῆς  
 629 B Ἰταλίας, Λουκίφερός τε ἀπὸ Σαρδινίας καὶ ἄλλοι τινὲς  
 ἐπίσκοποι καὶ πρεσβύτεροι καὶ διάκονοι ἐξωρίσθησαν,  
 15 ὅτι μὴ ἠθέλησαν καθ' ἡμῶν ὑπογράψαι. Καὶ οὗτοι μὲν  
 ἐξωρίσθησαν, Οὐικέντιος δὲ ὁ τῆς Καπύης, καὶ Φουρτουνα-  
 τιστῆς ὁ τῆς Ἀκυλητίας, Ἡρέμιος τε ὁ τῆς Θεσσαλονίκης,  
 καὶ πάντες οἱ κατὰ τὴν Δύσιν ἐπίσκοποι, βίαν οὐ τὴν  
 τυχοῦσαν, ἀλλὰ καὶ πλείστην ἀνάγκην καὶ δεινὰς ὕβρεις  
 20 πεπόνθασιν, ἕως ἐπαγγείλωνται μὴ κοινωνεῖν ἡμῖν. Εἶτα  
 καὶ θαυμαζόντων ἡμῶν καὶ διαπορούντων ἐπὶ τούτοις,  
 ἰδοὺ πάλιν ἑτέρα τις κατέλαβεν ἀκοή περὶ τῶν κατ'  
 Αἴγυπτον καὶ τὰς Λιβύας, ὅτι οἱ μὲν ἐπίσκοποι ἐγγὺς  
 ἐνενήκοντα ἐδιώχθησαν, αἱ δὲ Ἐκκλησίαι τοῖς ὁμολογοῦσι  
 25 τὰ Ἀρείου παρεδόθησαν· καὶ ἐξωρίσθησαν μὲν δέκα καὶ  
 ἕξ, τῶν δὲ ἄλλων οἱ μὲν ἐφυγαδεύθησαν, οἱ δὲ ἠναγκάσθησαν  
 629 C ὑποκρίνασθαι. Τοσοῦτος γὰρ ἐλέγετο διωγμὸς ἐκεῖ, ὡς, ἐν  
 Ἀλεξανδρείᾳ εὐχομένων τῶν ἀδελφῶν ἐν τῷ Πάσχα καὶ  
 ταῖς Κυριακαῖς ἐν ἐρήμῳ τόπῳ πλησίον τοῦ κοιμητηρίου,  
 30 τὸν στρατηλάτην μετὰ πλήθους στρατιωτῶν πλεῖον τρισχι-  
 λίων, ὅπλα καὶ ξίφη γυμνά καὶ βέλη φερόντων, ἐπελθεῖν  
 κατὰ τῶν Χριστιανῶν, καὶ λοιπὸν τοιαῦτα γενέσθαι ὅσα ἂν  
 γένοιτο ἐκ τοιαύτης ἐπιδρομῆς, κατὰ γυναικῶν καὶ παιδῶν  
 οὐδὲν πλέον ποιοῦντων ἢ εὐχομένων τῷ Θεῷ. Διηγεῖσθαι  
 35 δὲ αὐτὰ νῦν ἴσως ἀπρεπὲς μὴ ἄρα καὶ μόνον τούτων ἢ  
 μνήμη δάκρυα πᾶσι κινήσει. Καὶ γὰρ τοσαύτη ἦν ἡ ὀμότης,

13 Λουκίφερος : Λουκίφερ V || Σαρδινίας BR : Σαρδανίας KPOEV  
 || 19 καὶ<sup>1</sup> α : om. β || 33 παιδῶν : παιδιῶν K || 36 κινήσει : κινήσει E.

2. On sait comment même les deux légats du Pape signèrent,  
 à Arles, la condamnation d'Athanase (S. Hil. l. c.).

3. Voir *Ap. de fug.* § 6.

Osius, Paulin des Gaules, Denys et Eusèbe d'Ita-  
 lie, Lucifer de Sardaigne, quelques autres évêques,  
 des prêtres et des diacres avaient été bannis parce  
 qu'ils ne se résignaient pas à signer ma condamnation.  
 Ils avaient donc, eux, été exilés tandis que Vincent  
 de Capoue, Fortunatien d'Aquilée, Hérémius de  
 Tessalonique et tous les évêques d'occident avaient  
 souffert une violence peu commune, une contrainte  
 très forte et des mauvais traitements jusqu'à ce  
 qu'ils eussent promis de ne pas rester en communion  
 avec nous<sup>2</sup>. Ce n'est pas tout. Dans notre stupeur  
 nous ne savions que faire, et voici qu'une autre  
 nouvelle nous arrive sur les événements d'Égypte  
 et de Libye. Les évêques, au nombre de près de  
 quatre-vingt-dix, avaient été poursuivis<sup>3</sup>, leurs églises  
 livrées aux partisans d'Arius ; on en avait exilé seize,  
 le reste avait pris la fuite ou bien s'était vu contraint  
 de jouer la comédie. Si violente était la persécution,  
 disait-on, qu'à Alexandrie les frères célébraient le  
 culte, le jour de Pâques et les dimanches, dans un  
 lieu désert près du cimetière ; le gouverneur militaire,  
 de son côté, avec une troupe de plus de trois mille  
 soldats en armes, les épées tirées et les javelots prêts,  
 arriva sur les chrétiens. La suite fut telle qu'on  
 pouvait l'attendre d'une agression de ce genre, à  
 l'égard de femmes et d'enfants coupables seulement  
 de prier Dieu. Faire le récit de ces faits n'est peut-être  
 pas convenable aujourd'hui : il est à craindre que  
 leur seul rappel provoque les larmes de tout le  
 monde. Voici en effet quelle fut leur sauvagerie :



ὡς παρθένους μὲν γυμνοῦσθαι, τῶν δὲ ἀποθανόντων ἐκ τῶν πληγῶν μηδὲ τὰ σώματα παραυτὰ δοθῆναι εἰς ταφὴν, ἀλλ' ἐξω ρίπτεσθαι τοῖς κυσὶν ἕως μετὰ πολλῆς ζημίας  
 629 D 40 κεκρυμμένως κλέψωσιν | οἱ οἰκεῖοι τὰ τῶν ἰδίων σώματα, καὶ πολὺς κάματος γένηται τοῦ μηδένα γνῶναι περὶ τούτων.

28. Τὰ δὲ ἄλλα τὰ γενόμενα ἴσως μὲν ἄπιστα νομισθήσεται, καὶ πάντας ἐκπλήξει διὰ τὴν ὑπερβολὴν τοῦ μύσου. Ἐναγκαῖον δὲ ὅμως εἰπεῖν, ἵνα ἡ σὴ φιλόχριστος σπουδὴ καὶ θεοσέβεια μάθῃ, ὡς αἱ καθ' ἡμῶν  
 5 διαβολαὶ καὶ συκοφανταὶ δι' οὐδὲν ἕτερον γεγονάσιν ἢ ἵνα ἡμᾶς μὲν ἐκβάλωσι τῶν Ἐκκλησιῶν, τὴν δὲ ἰδίαν ἀσεβείαν  
 632 A ἀντσεινεγκεῖν δυνηθῶσι. | Τῶν γὰρ ἀληθινῶν καὶ πολυετῶν ἐπισκόπων τῶν μὲν ἐξορισθέντων, τῶν δὲ φυγαδευθέντων, ἔθνηκοι λοιπόν, κατηχούμενοι, καὶ οἱ τὰ πρῶτα τῆς βουλῆς  
 10 ἔχοντες, καὶ οἱ ἐν πλούτῳ διαδόητοι ἀντὶ Χριστιανῶν εὐσεβῆ πίστιν παραγγέλλονται παρὰ τῶν Ἀρειανῶν ὁμιλήσωσι. Καὶ οὐκέτι μὲν, ὡς παρήγγειλεν ὁ Ἀπόστολος, εἰ τίς ἐστὶν ἀνεπίληπτος, ἐζητεῖτο· ὡς δὲ ὁ ἀσεβέστατος Ἰεροβοὰμ πεποίηκεν, ὁ πλεῖον διδοὺς χρυσίον ὠνομάσθη  
 15 ἐπίσκοπος. Καὶ οὐ διέφερον αὐτοῖς εἰ κἂν ἐθνικὸς ἐτύγχανε, μόνον εἰ χρυσίον παρεῖχε. Καὶ οἱ μὲν ἀπὸ Ἀλεξάνδρου ἐπίσκοποι, μονάζοντες καὶ ἀσκηταί, ἐξωρίσθησαν· οἱ δὲ σοφοὶ περὶ τὰς διαβολὰς διέφθειραν, τὸ ὅσον ἐπ' αὐτοῖς, τὴν ἀποστολικὴν διάταξιν, καὶ τὰς ἐκκλησίας ἐμίαναν.  
 632 B 20 Μεγάλα γε ἐκέρδησαν αὐτῶν αἱ συκοφανταί, | ἵνα ἐξῆ

39 ρίπτεσθαι KPB : ρίπτεισθαι BO.

28, 6 ἐκβάλωσι : ἐκβάλλωσι O || 7 ἀντσεινεγκεῖν αR : ἀντενεγκεῖν EV || 11 παρὰ : ἀν τινι V.

non contents de dépouiller des vierges de leurs vêtements, ils refusèrent de rendre, en vue d'une prompte sépulture, les corps de ceux qui avaient péri sous leurs coups, et les jetèrent aux chiens jusqu'à ce que les familles réussissent à grand frais à les dérober en cachette, se donnant beaucoup de mal pour éviter qu'on le sût.

28 La suite des événements pourra sembler invraisemblable ; tout le monde sera frappé d'horreur par l'excès de leur abomination. Il faut néanmoins que je le dise pour que ton zèle de chrétien et ta piété sachent bien que leurs attaques et leurs calomnies n'ont d'autre but que de nous chasser des églises et d'avoir la faculté d'y installer leur propre impiété. Car une fois les vénérables évêques légitimes exilés ou mis en fuite, ce furent des païens, des catéchumènes, ce furent les titulaires des principaux sièges du Sénat, les riches les plus en vue, qui, au lieu des chrétiens, ont été préposés par les Ariens à enseigner la vraie foi. Et ce n'est plus, selon le précepte de l'Apôtre (I Tim. 3, 2) la question de savoir si quelqu'un est irrépréhensible qui fut posée ; mais on reprit la pratique de l'impie Jéroboam (I Reg. 12, 31) : le plus offrant était nommé évêque. Peu leur importait qu'il fût même païen, pourvu qu'il donnât de l'argent. Ainsi tous les évêques du temps d'Alexandre, anciens moines vivant en ascètes, se trouvèrent exilés ; et nos experts en calomnie sabotèrent, autant qu'il fut en leur pouvoir, la constitution apostolique, jusqu'à profaner les églises. Et le fruit de leurs calomnies ne fut pas sans importance :



αὐτοῖς παρανομεῖν καὶ τοιαῦτα πράττειν ἐν τοῖς σοῖς καιροῖς, ὥστε κατ' αὐτῶν εἶναι τὸ γεγραμμένον : « Οὐαὶ δι' οὗς τὸ ὄνομά μου βλασφημεῖται ἐν τοῖς ἔθνεσιν ».

29. Τοιούτων οὖν ὄντων τῶν θρυλουμένων, καὶ τῶν πραγμάτων ἄνω καὶ κάτω πάντων ἀνατετραμμένων, ὁμῶς οὐκ ἀπέστην ἐγὼ τῆς προθυμίας, ἀλλὰ πάλιν εἰχόμην τῆς ὁδοῦ πρὸς τὴν σὴν εὐσέβειαν · καὶ τοῦτο μᾶλλον  
5 σπουδαιότερον ἔπραττον, θαρρῶν ὅτι παρὰ γνώμην μὲν τῆς σῆς εὐσεβείας ἐπράττετο ταῦτα · εἰ μάθοι δὲ ἡ σὴ φιλανθρωπία τὰ γενόμενα, κωλύσει τοῦ λοιποῦ γενέσθαι · μὴ γὰρ εἶναι θεοσεβοῦς βασιλέως θέλειν ἐξορίζεσθαι  
632 C ἐπισκόπους καὶ | γυμνοῦσθαι παρθένους, ἢ ὅλως τὰς  
10 ἐκκλησίας ταράττεσθαι.

Ἄλλὰ τοιαῦτα λογιζομένους ἡμᾶς καὶ σπεύδοντας ἐν ταῖς ὁδοῖς, ἰδοὺ πάλιν τρίτη τις κατέλαβεν ἀκοή ὅτι γέγραπται τοῖς ἐν Αὐξούμει τυράννοις, ὥστε Φρουμέντιον τὸν ἐπίσκοπον τῆς Αὐξούμεως ἐκεῖθεν ἀχθῆναι, καὶ ἐμὲ  
15 μὲν μέχρι τῆς βαρβάρων ζητεῖσθαι, καὶ εἰς τὰ λεγόμενα κομεντάρια τῶν ἐπάρχων παραπέμπεσθαι, τοὺς δὲ λαοὺς καὶ τοὺς κληρικοὺς πάντας ἀναγκάζεσθαι κοινωνεῖν τῇ Ἀρειανῇ αἵρέσει · ἐὰν δὲ μὴ ὑπακούσωσιν, ἀποθνήσκειν τοὺς τοιούτους.

20 Καὶ ὅτι οὐ λόγῳ μόνον ἐθρυλεῖτο ταῦτα ἀλλὰ καὶ αὐτοῖς ἔργοις ἐδείκνυτο, ἐπειδὴ συνεχώρησεν ἡ σὴ φιλανθρωπία, ἰδοὺ καὶ ἡ ἐπιστολή · ταύτην γὰρ ἐκεῖνοι συνεχῶς ἀνεγίνωσκον, ἀπειλοῦντες ἐκάστῳ θάνατον.

29, 4 πρὸς : τῆς πρὸς V || 13 Αὐξούμει Bpενac : Αὐξούμη EPc Vpс 'Αξούμει 1\* corr. B 'Αξούμη KPOEac 'Αξούμ Bac 'Αξιούμη R || 14 τῆς : τὸν O || Αὐξούμεως : 'Αξούμεως Bac || 20 καὶ\* αR : δὲ EV || 22 καὶ : om. EV.

il leur fut loisible de vivre en marge de la loi et d'agir, sous ton règne, de manière que la parole de l'Écriture pût leur être appliquée : « Malheur à ceux qui font blasphémer mon nom par les païens » (*Rom.* 2, 24 ; *Is.* 52, 5).

29 Telles étaient donc les rumeurs, tout était bouleversé sens dessus dessous ; pourtant je n'abdi-quai pas mon ardeur et je repris la route pour me rendre auprès de Ta Piété. Je mettais d'autant plus d'ardeur à le faire que j'étais sûr que tout se passait à ton insu. Si Ta Bonté était mise au courant des événements, pensai-je, elle y mettrait un terme aussitôt ; car il n'est pas d'un prince religieux de vouloir que des évêques soient exilés, des vierges dépouillées, en un mot que les églises soient troublées.

Agitant ces pensées et poursuivant ma route sans traîner, voici qu'une troisième nouvelle m'arrive : on a écrit aux rois d'Axoum de mettre dehors l'évêque de la ville, Frumentius, de me rechercher moi-même jusque chez les barbares et de m'amener sous escorte au tribunal des préfets ; le peuple, lui, et les clercs devaient être forcés de communier à l'hérésie arienne ; quant aux récalcitrants, on devait les faire mourir.

2° Documents Et pour preuve que tout cela n'était pas simple rumeur, mais confirmé par des actes, voici, — avec la permission de Ta Bonté, — la lettre que ces misérables s'obstinaient à faire lire, promettant la mort à tout le monde :



632 D 30. Ἀντίγραφον ἐπιστολῆς ·

Νικητῆς Κωνσταντίου Μέγιστος Σεβαστὸς Ἀλεξανδρεῦσιν.

Ἡ μὲν πόλις τὸ πάτριον σχῆμα φυλάττουσα, καὶ τῆς  
 τῶν οἰκιστῶν ἀρετῆς μεμνημένη, πειθηνίαν ἑαυτὴν συνήθως  
 5 καὶ νῦν παρέσχεν · ἡμεῖς δέ, εἰ μὴ καὶ τὸν Ἀλέξανδρον  
 ἀποκρύψαιμεν εὐνοίᾳ τῇ περὶ τὴν πόλιν τὴν ὑμετέραν, οὐ  
 τὰ τυχόντα πλημμελεῖν συνεισόμεθα. Ὡς μὲν γὰρ σωφροσύνης  
 ἴδιον, κοσμίαν ἑαυτῷ διὰ πάντων ἄγειν · βασιλείας δὲ  
 τῆς ἀρετῆς (δότε δὲ εἰπεῖν) τῆς ὑμετέρας πρὸ πάντων |  
 633 A 10 ἀσπάζεσθαι, πρώτους μὲν σοφίας ἐξηγητὰς καταστάντας,  
 πρώτους δὲ Θεὸν τὸν ὄντα συνιέντας, οἳ καὶ τῶν ἐξηγητῶν  
 τοὺς ἄκρους εἴλεσθε καὶ τὴν ἡμετέραν ψῆφον ἐκόντες  
 ἐστέρξατε, τὸν μὲν ἀπατεῶνα καὶ φένακα δικαίως  
 ἀποστραφέντες, τοῖς δὲ σεμνοῖς καὶ παντὸς ἐπέκεινα  
 15 θαύματος δεόντως προσθέμενοι. Καίτοι τίς ἀγνοεῖ καὶ τῶν  
 τὰς ἐσχατίας οἰκούντων τὴν ἐπὶ τοῖς πραχθεῖσι φιλοτιμίαν ;  
 οἷς οὐκ ἴσμεν καὶ τί δεῖ παραβάλλεσθαι ὧν συμβέβηκεν.  
 Ἐτύφλωτον μὲν γὰρ οἱ πλεῖστοι τῶν κατὰ τὴν πόλιν ·  
 ἐπεκράτει δὲ ἀνὴρ βαράθρων ἀπὸ ἐσχάτων ὀρμώμενος,  
 20 ὥσπερ ἐν σκότῳ τοὺς τῆς ἀληθείας ἐφιεμένους πρὸς τὸ  
 ψεῦδος ἀπατῶν, λόγον μὲν ἐγκαρπον οὐδέποτε παρασχόμενος,  
 τερθρείας δὲ καὶ τηνάλλως τὰς ψυχὰς λυμαινόμενος · οἳ  
 633 B μὲν κόλακες ἐβόων καὶ ἐκρότουν, | ἐξεπλήττοντο, οὓς ἐτι

30 Totum om. EV || 1 Ἀντίγραφον ἐπιστολῆς : om. K || 5 παρέσχεν : παρέστηκεν P παρέσχεν K || 11 ὄντα : om. B || συνιέντας BKO : συνέντας PR || 15 καὶ : s. l. O || 20 τῆς : om. B || 22 τερθρείας B : τερθρείας KPO τερτρίας R || τηνάλλως ORP<sup>c</sup> : τηνάλλως KPB τὴν ἄλλως R<sup>ac</sup> || τὰς ψυχὰς : ταῖς ψυχαῖς R || 23 οὓς : δὲ οὓς K.

30 Copie de la lettre : Constance, Vainqueur, très grand, Auguste, aux Alexandrins.

Votre ville, fidèle à sa conduite traditionnelle, se souvenant de la vertu de ses fondateurs, vient de donner une fois de plus un exemple de son obéissance accoutumée. Quant à nous, si notre bienveillance à l'endroit de votre Cité, n'éclipsait celle même d'Alexandre, nous croirions commettre une grande faute. C'est le propre de la sagesse de toujours tenir au bon ordre, mais c'est le devoir de la puissance impériale de rendre hommage à ce que vous me permettrez d'appeler votre vertu. Les premiers, vous avez pris des maîtres de sagesse, les premiers, vous avez écouté le vrai Dieu, vous qui avez choisi les guides les meilleurs et qui vous êtes de bon gré soumis à notre sentence ; à bon droit vous avez chassé l'imposteur et le charlatan, vous ralliant, comme il le fallait, à ces hommes vénérables au-delà même de toute admiration. Qui donc en effet, quand il habiterait aux confins du monde, ne reconnaîtrait pas l'ambition dans tous ses agissements ? Je ne sais même pas à quoi on pourrait le comparer dans le passé. La plupart des habitants de la ville, en effet, étaient frappés d'aveuglement : un homme avait surgi des bas-fonds les plus sordides pour commander en maître ; homme de ténèbres, il dévoyait vers le mensonge les âmes avides de vérité ; jamais parole féconde ne vint de lui ; ses manigances, dans leur ineptie même, ruinaient les âmes. Les flatteurs acclamaient, applaudissaient, se pâmaient d'admiration : ils doivent encore, c'est normal, grommeler



γρύζειν εἰκὸς ὑπὸ ὀδόντα · οἱ δὲ πλεῖστοι τῶν ἀφελεστέρων,  
 25 πρὸς τὸ τούτων ἕζων σύνθημα · τὰ δὲ πράγματα κατὰ  
 ῥοῦν ἐφέρετο ὡσπερ ἐν κατακλυσμῷ, πάντων ἄρδην  
 ὀλιγωρουμένων. Ἦγειτο δὲ ἀνὴρ τοῦ πλήθους (πῶς ἂν  
 ἀληθέστερον αὐτὸ εἶποιμι ;) οὐδὲν τῶν βαναύσων διαφέρων,  
 τοῦτο μόνον τῇ πόλει συναράμενος, τὸ μὴ κατὰ βαράθρων  
 30 ὄσαι τοὺς ἐν αὐτῇ. Ἄλλ' ὁ γενναῖος καὶ λαμπρὸς οὐδὲ  
 κρίσιν ἔμεινε κατ' αὐτοῦ, φυγὴν ἐν δίκῃ καταγνοῦς · ὡς  
 ἔστι γε καὶ ὑπὲρ τῶν βαρβάρων ὑφελέσθαι, μὴ τινὰς αὐτῶν  
 δυσσεβεῖν ἀναπέιση, καθάπερ ἐν δράματι πρὸς τοὺς πρώτους  
 ἐντυγχάνοντας ὀλοφυρόμενος.

35 Τούτῳ μὲν οὖν μακρὰν χαίρειν εἰρήσεται · ὑμᾶς δὲ με  
 633 C χρὴ μετ' ὀλίγων τάττειν, μᾶλλον | δὲ μόνους πρὸ τῶν ἄλλων  
 σεμνύνειν, οἷς τοσοῦτον ἀρετῆς καὶ νοῦ περίεστιν, ὅσον αἱ  
 πράξεις κηρύττουσι, μικροῦ πᾶσαν τὴν οὖσαν ὑμνούμεναι.  
 Εὐγε τῆς σωφροσύνης · εἰ γὰρ ἀγγέλων ἀκροασαίμην  
 40 τοσοῦτων καὶ δεύτερον διεξιόντων τὰ ὑμέτερα καὶ σεμ-  
 νυνόντων, ὧ καὶ τοὺς πρότερον ἀποκρύψαντες φιλοτιμία,  
 καὶ τοῖς νῦν τε καὶ ὕστερον παράδειγμα καλὸν ἐσόμενοι ·  
 μόνοι τε καὶ τοῖς ἦθεσι λόγων καὶ ἔργων ἡγεμόνα τὸν  
 τελειότατον τῶν ὄντων ἐλόμενοι, καὶ οὐδὲ πρὸς βραχὺ  
 45 διστάσαντες, ἀλλ' ἀνδρείως μεταθέμενοι καὶ τοῖς ἄλλοις  
 προσθέμενοι, ἀπὸ τῶν χαμαὶ τούτων καὶ περιγείων πρὸς  
 τὰ κατουράνια ἐπειχθέντες, ξεναγοῦντος ἐπ' αὐτὰ τοῦ

31 φυγὴν : φυγεῖν R || 35 μακρὰν BR : μακρὰ KPO || δὲ με : δὲ B<sup>ac</sup>  
 || 42 καὶ<sup>1</sup> O : om. BKPR || 43 ἦθεσι BKPR : ἔθεσι O || 45-46 καὶ τοῖς  
 ἄλλοις προσθέμενοι : om. B || 47 ξεναγοῦντος : -ντες R.

entre les dents ; les naïfs, pour la plupart, se compro-  
 mettaient dans l'affaire ; tout allait à vau-l'eau  
 comme en pleine inondation, par suite de l'incurie  
 générale. A la tête des affaires, un homme sorti du  
 vulgaire (comment parler plus exactement ?), aucune  
 différence avec les ouvriers manuels, le seul bien qu'il  
 apportât à la ville, c'était de ne pas en pousser les  
 habitants à l'abîme. Mais ce noble et brillant person-  
 nage n'a pas attendu sa sentence et s'est condamné  
 lui-même à l'exil ; or il serait dans l'intérêt des barbares  
 eux-mêmes de le supprimer, de peur qu'il n'en conver-  
 tit quelques-uns à l'impiété, étalant ses malheurs  
 comme au théâtre devant le premier venu.

Disons-lui donc adieu pour longtemps. Mais vous,  
 il me faut vous ranger au nombre d'une élite, ou  
 plutôt à vous seuls, je dois rendre un hommage  
 exceptionnel, puisque la réalité de votre vertu et  
 de votre intelligence répond à ce qu'en montrent vos  
 actes, célèbres, peu s'en faut, dans l'univers entier.  
 Hommage à votre sagesse ! Puissé-je entendre autant  
 de messagers rapporter encore une fois votre conduite  
 et la vanter ! O vous dont l'ardeur éclipse celle de  
 vos ancêtres, et qui pouvez être pour vos contem-  
 porains comme pour les générations futures un  
 splendide exemple, vous seuls, vous vous êtes choisi  
 un guide, le plus parfait qui puisse être, tant par les  
 dons de la parole que par ceux de l'action. Sans le  
 moindre instant d'hésitation, vous reprenant avec  
 courage, vous êtes venus grossir les rangs de la  
 communauté et, des pauvres soucis de cette terre,  
 vous vous êtes tournés vers les valeurs célestes, sous



σεμνοτάτου Γεωργίου, ἀνδρὸς τοιαῦτα παντὸς μᾶλλον ἠκριβωκότος.

Δι' ὃν καὶ κατὰ τὸν ὕστερον βίον, μετὰ καλῆς  
 633 D 50 ἐλπίδος διάζετε καὶ τὸν ἐν τῷ παρόντι μετὰ ῥαστώνης  
 βιώσεσθε. Εἴη δὲ κοινῇ πάντας τοὺς κατὰ τὴν πόλιν, ὡσπερ  
 ἱερᾶς ἀγκύρας, τῆς τούτου φωνῆς ἐξηρτῆσθαι, ἵνα μὴ τομῶν  
 ἢ καύσεων δεηθῶμεν, κατὰ τῶν τὰς ψυχὰς λελωθημένων ·  
 οἷς ὅτι μάλιστα παραινοῦμεν ἀφίστασθαι τῆς Ἀθανασίου  
 55 σπουδῆς, καὶ μηδὲ μεμνήσθαι τῆς περιττῆς ἐκείνης |  
 636 A ἀδολεσχίας, ἢ λήσουσι τοῖς ἐσχάτοις ἔνοχοι ὄντες κινδύνους,  
 ὧν οὐκ ἴσμεν εἴ τις τῶν πάνυ δεινῶν ἐξαιρήσεται τοὺς  
 στασιάζοντας. Καὶ γὰρ ἄτοπον τὸν μὲν ὄλεθρον Ἀθανάσιον  
 γῆν πρὸ γῆς ἀπεληλαῖσθαι, καὶ τοῖς αἰσχίστοις ἀλόντα,  
 60 ὡς ποτε ἂν ἐκεῖνος τὴν ἀξίαν ἐκτίσειε, καὶ εἰ δέκατόν τις  
 τοῦ ζῆν προσαφέληται · τοὺς δὲ ἐκείνου κόλακας καὶ  
 θεραπευτὰς ἀγύρτας τινὰς καὶ τοιούτους ἀνθρώπους, οἷους  
 ὀνομάζειν αἰσχύνῃ, περιορᾶν σφαδάζοντας, οὓς πάλαι  
 τεθνάναι διηγόρευται τοῖς δικασταῖς. Καὶ ἴσως οὐδέπω  
 65 τεθνήξονται, ἦν μὴ, τῶν φθασάντων ἀποστάντες πλημμελη-  
 μάτων, ὀφέ ποτε μεταθῶνται · ὧν ὁ μοχθηρότατος Ἀθανάσιος  
 ἠγεῖτο, καὶ τῇ κοινῇ πολιτείᾳ λυμαινόμενος, καὶ τοῖς  
 636 B ἀγιωτάτοις δυσσεβεῖς | καὶ ἐναγεῖς προσάγων τὰς χεῖρας.

31. Ἄ δὲ καὶ Φρουμεντίου χάριν τοῦ ἐπισκόπου τῆς  
 Αὐξούμεως γέγραπται τοῖς ἐκεῖ τυράννοις, ἔστι ταῦτα ·

49 βίον : om. B || 67 λυμαινόμενος : λοιμαινόμενος R.

31 Totum om. EV.

la conduite du très vénérable Georges, homme de tous points éprouvé en cette matière.

Grâce à lui, vous marcherez vers la vie future avec une belle espérance et vivrez le présent avec facilité. Pussions-nous voir tous les membres de la cité s'attacher à suivre sa voix d'un cœur unanime, comme on s'accroche à une ancre sacrée : nous n'aurions plus à employer contre leurs âmes malades le bistouri et le cautère. Nous les engageons vivement à se défaire de leur engouement pour Athanase, à oublier cette grandiloquence creuse et redondante, sinon ils risquent de s'exposer imprudemment aux pires dangers, et nous ne savons pas s'il se trouvera un homme assez habile pour y soustraire les rebelles. C'est qu'il serait stupide en effet de traquer de pays en pays le sinistre Athanase, surpris en d'indignes agissements, pour lui infliger le châtement juste, — quand il faudrait lui arracher la vie à dix reprises, — et de négliger par ailleurs, en les laissant s'agiter, ses flatteurs, ses ministres, des charlatans et des hommes que la pudeur interdit de nommer, gens que depuis longtemps les juges ont ordre de faire mourir. Et peut-être ne mourront-ils pas encore, si du moins, reniant leurs errements passés, ils viennent, bien tard, à résipiscence. C'est le misérable Athanase qui était leur chef : il a sapé l'État, il a porté, sur les personnages les plus saints, des mains impies et criminelles.

31 Voici encore ce qu'au sujet de Frumentius, l'évêque d'Axoum, on a écrit aux princes de ce pays ; je donne le texte :



Νικητῆς Κωνσταντίου Μέγιστος Σεβαστὸς Ἀϊζανᾶ καὶ  
Σαζανᾶ.

5 Πάνυ διὰ φροντίδος καὶ διὰ σπουδῆς τῆς μεγίστης  
ἡμῶν ἐστὶν ἡ τοῦ Κρείττονος γνῶσις. Δεῖ γάρ, οἶμαι, τὸ  
κοινὸν τῶν ἀνθρώπων γένος τῆς ἴσης ἐν τοῖς τοιούτοις  
ἀξιοῦσθαι κηδεμονίας, ὡς ἂν μέχρι τῆς ἐλπίδος τὸν βίον  
διάγοιεν, τὰ τοιαῦτα περὶ τοῦ Θεοῦ γινώσκοντες καὶ μηδὲν  
10 διαφωνοῦντες περὶ τὴν τοῦ δικαίου καὶ ἀληθοῦς ἐξέτασιν.

Τῆς αὐτῆς τοίνυν προνοίας ἀξιοῦντες ὑμᾶς, καὶ τῶν ἴσων  
638 C Ῥωμαίοις | μεταδιδόντες, ἐν τι μετ' αὐτῶν κρατεῖν δόγμα  
ἐν ταῖς Ἐκκλησίαις κελεύομεν. Οὐκοῦν Φρουμέντιον τὸν  
ἐπίσκοπον ἐκπέμπετε τὴν ταχίστην εἰς Αἴγυπτον παρὰ τὸν  
15 σεμνότατον Γεώργιον τὸν ἐπίσκοπον καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς  
κατ' Αἴγυπτον, οἳ τοῦ χειροτονεῖν καὶ κρίνειν τὰ τοιαῦτα  
κύριοι μᾶλλον εἰσιν. Ἴστε γὰρ δήπου καὶ μέμνησθε, εἰ  
μὴ λίαν τὰ παρὰ πᾶσιν ὁμολογούμενα μόνοι ἀγνοεῖν  
προσποιεῖσθε, ὅτι τὸν Φρουμέντιον τοῦτον εἰς ταύτην τὴν  
20 τάξιν τοῦ βίου κατέστησεν Ἀθανάσιος, μυρίοις ἔνοχος  
ὧν κακοῖς ὅς οὐδὲν τῶν ἐπιφερομένων ἐγκλημάτων αὐτῷ  
δικαίως ἔσχεν ἐπιλύσασθαι, αὐτίκα τῆς μὲν καθέδρας  
ἐκπέπτωκε, καὶ τοῦ βίου τοῦ πάντη διαμαρτῶν ἀλάται,  
ἀπ' ἄλλης εἰς ἄλλην γῆν μετανιστάμενος, ὡσπερ ἐκ τούτου  
638 D 25 τὸ κακὸς εἶναι διαφευξόμενος. Εἰ μὲν οὖν | ἐτοίμως ὑπακού-  
σειεν ὁ Φρουμέντιος, εὐθύνας τῆς ὅλης καταστάσεως

13 οὐκοῦν : om. P || 21 ὅς : ὡς K || 23 διαμαρτῶν : διαμαρτεῖν O.

Constance, Vainqueur, Très Grand, Auguste,  
à Aizanas et Sazanas.

C'est notre souci et l'objet de notre sollicitude la plus grande que le Tout-Puissant soit de mieux en mieux connu. Il faut, à mon sens, que la race humaine tout entière soit sur ce point traitée avec une sollicitude égale ; tous pourront ainsi passer leur vie jusqu'à l'accomplissement de leur espérance, avec une égale connaissance de Dieu, sans divergences dans leur poursuite de la vérité et de la justice. Dans l'intention donc de faire preuve à votre égard de la même vigilance, et de vous faire partager les avantages des habitants de l'empire, nous ordonnons qu'une seule doctrine, la même que chez eux, fasse autorité dans vos églises. Veuillez donc envoyer au plus vite en Égypte votre évêque Frumentius : il se présentera au très vénérable évêque Georges et aux autres évêques d'Égypte, qui ont autorité pour imposer les mains et juger de ces questions. Car vous savez sans doute et vous vous rappelez, à moins de faire semblant d'ignorer vous seuls un fait dont tout le monde parle, que ce Frumentius a été élevé à cet état de vie par Athanase, un homme chargé de tous les crimes, qui n'a pu se disculper en toute justice d'aucune des accusations portées contre lui, et, sans tarder, a été déchu de son siège ; nulle part il ne peut s'établir et il va errant d'une terre dans une autre, comme s'il voulait fuir sa propre méchanceté. — Si donc Frumentius est prêt à obéir, et à rendre compte de toute son administration, il sera clair aux yeux de tous qu'il n'est pas en



δώσω, δηλός ἐσται παρὰ πάντων τῷ τῆς Ἐκκλησίας νόμῳ καὶ τῇ κρατούσῃ πίστει κατ' οὐδὲν διαφωνῶν· κριθεῖς τε καὶ δοὺς πείραν ἑαυτοῦ τοῦ παντός βίου, καὶ  
 30 λόγον τούτου παρασχόμενος παρὰ τῶν τὰ τοιαῦτα κρινόντων. Καὶ καταστήσεται παρ' αὐτῶν εἰ μέλλοι τῷ ὄντι κατὰ τὸ δίκαιον ἐπίσκοπος εἶναι δοκεῖν. Εἰ] δὲ ἀναβάλοιτο καὶ φύγοι τὴν κρίσιν, εὐδὴλον δὴπουθεν ὅτι  
 637 A τοῖς | Ἀθανασίου τοῦ πονηροτάτου λόγοις ἡγμένους  
 35 δυσσεβεῖ περὶ τὸ θεῖον, οὕτω προσηρημένος ὡς ἐκεῖνος ἀπεδείχθη πονηρὸς ὢν. Καὶ δέος μὴ, διαβάς εἰς Αὔξουμιν, διαφθείρη τοὺς παρ' ὑμῖν, λόγους ἐναγεῖς καὶ δυσσεβεῖς παρεχόμενος, μὴ μόνον τὰς Ἐκκλησίας συγγέων καὶ  
 40 θορυβῶν καὶ βλασφημῶν εἰς τὸν Κρείττονα ἀλλὰ καὶ τοῖς κατὰ τὸ ἔθνος ἐκ τούτων ἀνατροπὴν καὶ ἀνάστασιν παντελῆ προξενῶν. \*

Ἴσμεν δὲ ὅτι, προσμαθὼν τι καὶ μέγα καὶ κοινὸν ὄφελος ἐκ τῆς τοῦ σεμνοτάτου Γεωργίου συνουσίας ἀπο-  
 νάμενος, καὶ τῶν λοιπῶν, ὅσοι παιδεύειν τὰ τοιαῦτα  
 45 ἄκρως ἴσασι, τὴν αὐτὴν ἐπανήξει, πάντα τὰ τῶν ἐκκλησιαστικῶν εἰς ἄκρον ἡκριθωκώς.

Ὁ Θεὸς ὑμᾶς διαφυλάττοι, ἀδελφοὶ τιμιώτατοι.

32. Ταῦτα ἀκούων ἐγὼ καὶ σχεδὸν βλέπων ἀφ' ὧν  
 637 B οἱ ἀπαγγέλλοντες ᾠδύροντο, ὁμολογῶ, πάλιν εἰς τὴν ἔρημον ὑπέστρεψα, τοῦτο λογισάμενος ὕπερ καὶ ἡ σὴ θεοσέβεια

33 ἀναβάλοιτο KPR : ἀναβάλλοιτο BO || φύγοι KPOR : φεύγοι B  
 || 34 ἡγμένους : ἡγμένως R<sup>ac</sup> || 37 διαφθείρη : διαφθείρει R διαφθείροι B<sup>ac</sup> || ὑμῖν : ἡμῖν R<sup>ac</sup> || 42 Ἴσμεν B : Ἴσμε R Ἴσμαι P οἶμαι KO.

32, 3 ὑπέστρεψα αR : ὑπόστρεψαν E ὑπόστρεψαι V.

désaccord avec la loi de l'Église et la foi officielle, puisqu'il aura comparu, qu'il aura été examiné sur toute sa vie et qu'il en aura rendu compte à des juges compétents. Il recevra ensuite leur investiture, s'il semble véritablement devoir être évêque en toute justice. S'il diffère et qu'il veuille échapper au jugement, il sera bien évident qu'il subit l'emprise des doctrines perverses d'Athanase pour traiter des choses de Dieu avec impiété, montrant sciemment comme lui sa méchanceté. De plus on peut craindre que (ce dernier) ne passe à Axoum et n'y pervertisse vos gens par ses discours sacrilèges et impies, ne se contentant pas de ruiner et de bouleverser les églises et d'injurier le Tout-Puissant mais encore machinant de la sorte ruine et destruction complète pour ceux qui sont préposés à la nation.

Mais nous savons que Frumentius ajoutera à sa propre science et apportera un sérieux appoint au bien commun, de son contact avec le très vénérable Georges ainsi que de celui des autres qui sont parfaitement versés dans ce genre d'enseignement. Il regagnera son siège avec une science éminente des affaires ecclésiastiques.

Que Dieu ne cesse de vous garder, frères très honorés.

3° Justification de sa 32 J'entends ces nouvelles, retraite au désert je suis pour ainsi dire témoin des faits au récit douloureux de ceux qui les rapportent, et, je l'avoue, je reprends la direction du désert, retournant dans mon esprit ces pensées que Ta Piété comprendra : si l'on nous cherche pour nous



συνορᾶ · ὅτι, εἰ ζητούμεθα, ἵνα εὐρεθέντες παραπεμφθῶμεν  
 5 πρὸς τοὺς ἐπάρχους, κώλυσις ἐστὶ τοῦ μὴ παρὰ τὴν σὴν  
 φιλανθρωπίαν ἐλθεῖν. Καὶ εἰ οἱ μὴ θελήσαντες ὑπογράψαι  
 καθ' ἡμῶν, τοιαῦτα καὶ τοσαῦτα πεπόνθασιν, οἳ τε μὴ  
 θέλοντες τῶν λαϊκῶν κοινωνεῖν τοῖς Ἀρειανοῖς ἐκελεύσθησαν  
 ἀποθνήσκειν · οὐκ ἀμφίβολον, ὅτι πάντως ἐπινοηθήσονται  
 10 παρὰ τῶν συκοφαντῶν καινότεροι καὶ μυρίοι θάνατοι  
 κατ' ἐμοῦ · καὶ μετὰ θάνατον κινήσουσι λοιπὸν οἷς βούλονται  
 καὶ ἃ βούλονται πράγματα οἱ ἐχθροί, ψευδόμενοι καθ'  
 ἡμῶν μειζόνως, ὡς μηκέτι ἔχοντες τοὺς ἐλέγχοντας αὐτούς.  
 Οὐ γὰρ τὴν σὴν εὐσέβειαν δεδιὼς ἔφευγον (οἶδα γὰρ σου  
 637 C 15 τὴν ἀνεξικακίαν | καὶ τὴν φιλανθρωπίαν), ἀλλ' ὄρων ἐκ τῶν  
 γινομένων τὸν θυμὸν τῶν ἐχθρῶν, καὶ λογιζόμενος ὅτι  
 φοβούμενοι μήποτε ἐλεγχθῶσιν ἐφ' οἷς ἔπραξαν παρὰ  
 γνώμην τῆς σῆς καλοκάγαθίας, πάντα πράξουσιν ὥστε  
 καὶ ἀποκτεῖναι. Ἴδού γὰρ ἡ μὲν σὴ φιλανθρωπία μόνον  
 20 ἔξω τῶν πόλεων καὶ τῆς ἐπαρχίας προσέταξεν ἐκβάλλεσθαι  
 τοὺς ἐπισκόπους · οἱ δὲ θαυμαστοὶ πλέον τι τῆς σῆς  
 προστάξεως τολμῶντες, ὑπὲρ τρεῖς ἐπαρχίας εἰς ἐρήμους  
 καὶ ἀήθεις καὶ φοβεροὺς τόπους ἐξώρισαν γέροντας ἀνθρώπους  
 καὶ πολυετεῖς ἐπισκόπους. Οἱ μὲν γὰρ ἀπὸ τῆς Λιβύης εἰς  
 25 τὴν μεγάλην Ὀασιν, οἱ δὲ ἀπὸ τῆς Θηβαΐδος εἰς τὴν Ἀμμω-  
 νιακὴν τῆς Λιβύης ἀπεστάλησαν. Καὶ οὐ δεδιὼς πάλιν  
 637 D ἀποθανεῖν, ἔφυγον · μὴ δειλίας μου | τίς αὐτῶν καταγινωσ-  
 κέτω · ἀλλ' ὅτι καὶ τοῦ Σωτῆρός ἐστὶ παράγγελμα, διωκομέ-

5 πρὸς BKOR : εἰς PEV || 9 πάντως : πάντες V || 13 ἐλέγχοντας  
 αR : ἐλέγχους EV || 20 ἔξω : om. EV || 26 δεδιὼς : δεδιότες K.

livrer aux préfets, aucun moyen pour nous d'avoir  
 accès auprès de Ta Bonté. En effet, si les évêques  
 qui ont refusé de signer notre condamnation ont  
 tant souffert, si les fidèles réfractaires à la communion  
 d'Arius ont été mis à mort, aucun doute que ces  
 fourbes ont imaginé contre moi mille morts raffinées.  
 Après ma mort, mes ennemis mettront sur pied contre  
 ceux qu'ils voudront telle entreprise qu'il leur plaira,  
 mentant contre nous avec d'autant plus de liberté  
 qu'ils ne trouveront plus de contradicteurs. Car  
 ce n'est pas la crainte de Ta Piété qui me fit fuir  
 (je connais assez ta patience et ta bonté), mais les  
 événements me mettaient devant les yeux la rage  
 de mes ennemis et j'en concluais que, dans la crainte  
 d'être confondus pour ces actes accomplis sans l'ap-  
 probation de Ta Vertu, ils allaient tout mettre en  
 œuvre pour me faire périr. Voici en effet que Ta  
 Bonté avait décrété que l'on ne chasserait pas les  
 évêques loin du territoire de leur ville et de leur  
 province ; or, ces gens admirables n'ont pas hésité  
 à outrepasser tes ordres et ont relégué au-delà de  
 trois provinces, dans le désert en des lieux incultes  
 et hostiles, des vieillards, des évêques chargés d'années.  
 Ceux de Libye ont été expédiés dans la Grande  
 Oasis, ceux de la Thébaïde dans l'oasis d'Ammon  
 en Libye. Et, encore une fois, ce n'est pas la crainte  
 de la mort qui m'a fait fuir ; que l'on ne m'accuse pas  
 parmi eux de lâcheté ; mais le Sauveur nous invite à  
 fuir quand on nous poursuit, à nous cacher quand on  
 nous recherche, à ne pas nous exposer à un danger  
 évident, à ne pas nous montrer pour ne pas exciter



νους μὲν ἡμᾶς φεύγειν, ζητουμένους δὲ κρύπτεσθαι, καὶ μὴ  
 30 εἰς προὔπτον κίνδυνον ἑαυτοὺς ἐκδιδόναι, μηδὲ φαινομένους  
 πλέον ἐκκαλεῖν τὸν θυμὸν τῶν διωκόντων. Ἴσον γὰρ ἐστὶ  
 τὸ φονεύειν ἑαυτὸν καὶ δίδοναι πάλιν ἑαυτὸν τοῖς ἐχθροῖς  
 εἰς τὸ φονεύειν. Τὸ δὲ φεύγειν, ὡς παρήγγειλεν ὁ Σωτὴρ,  
 γινώσκειν ἐστὶ τὸν καιρὸν καὶ ἀληθῶς κήδεσθαι τῶν διωκόν-  
 35 των, ἵνα μὴ καὶ μέχρις αἵματος φθάσαντες ὑπεύθυνοι  
 γένωνται τῷ «Μὴ φονεύσης»· καὶ τὰ μάλιστα καὶ τὸ  
 παθεῖν οἱ ἡμᾶς διαβάλλοντες βούλονται. Ἄ γὰρ καὶ νῦν  
 640 A πάλιν | πεποιήκασιν, δείκνυσιν αὐτῶν ταύτην εἶναι τὴν  
 σπουδὴν καὶ μαιφόνον τὴν προαίρεσιν. Ἀκούσας δέ, εὖ  
 40 οἶδ' ὅτι, θεοφιλέστατε Αὐγουστε, θαυμάσεις· καὶ γὰρ  
 ἄξιον ἀληθῶς ἐκπλήξεως τὸ τόλμημα. Ἠλίκον δ' ἐστὶ  
 τοῦτο, ἄκουσον ἐν βραχεῖ λόγῳ.

33. Ὁ τοῦ Θεοῦ Υἱὸς ὁ Κύριος καὶ Σωτὴρ ἡμῶν Ἰησοῦς  
 Χριστός, ἄνθρωπος γενόμενος δι' ἡμᾶς, καὶ καταργήσας  
 τὸν θάνατον, ἐλευθερώσας τε τὸ γένος ἡμῶν ἀπὸ τῆς δουλείας  
 τῆς φθορᾶς, ἐχαρίσατο πρὸς τοῖς ἄλλοις πᾶσι καὶ εἰκόνα τῆς  
 5 τῶν ἀγγέλων ἀγιότητος ἔχειν ἡμᾶς ἐπὶ γῆς τὴν παρθενίαν.  
 Τὰς γοῦν ταύτην ἐχούσας τὴν ἀρετὴν νόμφας τοῦ Χριστοῦ  
 καλεῖν εἴωθεν ἡ καθολικὴ Ἐκκλησία. Ταύτας καὶ Ἕλληνες  
 640 B ὁρῶντες ὡς ναὸν οὔσας τοῦ | Λόγου θαυμάζουσι· παρ'  
 οὐδενὶ γὰρ ἀληθῶς τοῦτο τὸ σεμνὸν καὶ οὐράνιον ἐπάγγελμα  
 10 κατορθοῦται ἢ παρὰ μόνοις ἡμῖν τοῖς Χριστιανοῖς. Μάλιστα  
 γὰρ καὶ τοῦτο μέγα τεκμήριόν ἐστὶ τοῦ παρ' ἡμῖν εἶναι τὴν  
 ὄντως καὶ ἀληθῆ θεοσέβειαν. Ταύτας καὶ πρὸ τῶν ἄλλων  
 καὶ ὁ τῆς μακαρίας μνήμης ὁ εὐσεβέστατός σου πατὴρ Κωνσ-

30 φαινομένους αR : ἐκφαιν. EV || 37 διαβάλλοντες BOR : διαβαλόν-  
 τες KPEV.

33, 2 Χριστός : ὁ Χρ. KP || 7 καὶ KPβ : δὲ BO || 10 κατορθοῦται :  
 καθορᾶται V || 12 καί² : om. R.

la colère des persécuteurs. Cela équivaut en effet à  
 se suicider que de se rendre à l'ennemi pour mourir.  
 Tandis que fuir, selon le précepte du Sauveur, c'est  
 connaître l'opportunité, c'est vraiment se soucier  
 des persécuteurs pour leur éviter d'aller jusqu'à  
 répandre le sang et d'enfreindre le (commandement) :  
 « Tu ne tueras point » (Ex. 20, 13). Et pourtant  
 c'est notre souffrance justement qu'ils veulent en  
 nous calomniant. Leur conduite présente, une fois  
 de plus, montre que c'est là leur souci et qu'ils rêvent  
 de meurtre.

En apprenant cela, je le sais, très pieux Auguste,  
 tu seras stupéfait : il y a en effet de quoi être frappé  
 de stupeur devant leur audace. Jusqu'où elle va,  
 apprends-le en peu de mots.

33 Le Fils de Dieu, Notre Seigneur et Sauveur,  
 Jésus-Christ devenu homme pour nous, a aboli la  
 mort et libéré notre race de l'empire de la corruption.  
 En plus de toutes ces grâces, il nous a donné de  
 posséder sur la terre une image de la sainteté même  
 des anges, la virginité.

Celles qui font profession de cette vertu, l'Église  
 catholique a coutume de les appeler les fiancées du  
 Christ. Les païens eux-mêmes qui les voient les  
 admirent comme des temples du Verbe ; nulle part,  
 en effet, c'est vrai, ne se trouve en vigueur cette  
 vénérable et céleste institution si ce n'est parmi  
 nous, les chrétiens. C'est là surtout la grande preuve  
 que chez nous est professé réellement le vrai culte  
 de Dieu. Les vierges recevaient avant tout le monde  
 les marques d'honneur de ton très pieux père Cons-



ταντῖνος ὁ Αὐγουστος ἐτίμα· ταύτας καὶ ἡ σὴ εὐσέβεια  
 15 γράφουσα πολλάκις τιμίας καὶ ἀγίας ὠνόμασεν. Ἄλλα νῦν  
 οἱ θαυμαστοὶ Ἀρειανοὶ οἱ καὶ ἡμᾶς διαβάλλοντες, δι' οὓς καὶ  
 πλεῖστοι τῶν ἐπισκόπων ἐπεβουλευθήσαν, ὑπουργοὺς ἔχοντες  
 καὶ ὑπακούοντας αὐτοὺς τοὺς δικαστάς, ταύτας γυμνώσαντες,  
 20 ἐποίησαν ἐπὶ τῶν καλουμένων ἐρμηταρίων κρεμασθῆναι, καὶ  
 τοσοῦτον αὐτῶν τρίτον ἔξεσαν τὰς πλευράς, ὅσον οὐδὲ  
 640 C οἱ ἀληθῶς κακοῦργοι πώποτε πεπόνθησαν. Πιλάτος μὲν οὖν,  
 καθηκείων τοῖς τότε Ἰουδαίοις, λόγχῃ μίαν πλευρὰν τοῦ  
 Σωτῆρος ἐνυξεν· οὗτοι δὲ καὶ τὴν μανίαν Πιλάτου  
 νενικήκασιν, ὅτι μὴ μίαν ἀλλ' ἀμφοτέρας ἔξεσαν· τὰ  
 25 γὰρ μέλη τῶν παρθένων ἐξαιρέτως ἴδια τοῦ Σωτῆρος  
 ἐστί. Πάντες μὲν οὖν, καὶ μόνον ἀπαγγελλόντων τινῶν,  
 φρίττουσιν ἐπὶ τῇ τοιαύτῃ ἀκοῇ· μόνοι δὲ οὗτοι οὐ μόνον  
 οὐκ ἐφοθήθησαν γυμνοῦντες καὶ ξέοντες ἄχραντα μέλη,  
 ἀ μόνω τῷ Σωτῆρι ἡμῶν τῷ Χριστῷ ἀνατεθείκασιν αἱ  
 30 παρθέναι, ἀλλὰ καὶ τό γε χεῖριστον, ὄνειδιζόμενοι παρὰ  
 πάντων διὰ τὴν τοσαύτην ὠμότητα, ἀντὶ τοῦ ἐρυθριᾶν  
 προφασίζονται τοῦτο πρόσταγμα τῆς σῆς εὐσεβείας εἶναι·  
 οὕτως εἰσὶ πρὸς πάντα τολμηροὶ καὶ τὴν προαίρεσιν πονηροί.  
 640 D Οὐδὲ γὰρ οὐδὲ ἐν τοῖς γενομένοις διωγμοῖς | τοιοῦτον  
 35 ἠκούσθη πραχθέν. Εἰ δὲ καὶ ἐγεγόνει ποτὲ τοιοῦτον, ἀλλ'  
 οὐκ ἔπρεπεν ἐπὶ σοῦ χριστιανοῦ ὄντος οὔτε τὴν παρθενίαν

15 ἀλλὰ : ἀλλὰ καὶ K || 16 οἱ<sup>1</sup> : om. K || οἱ καὶ KOβ : καὶ οἱ BP ||  
 διαβάλλοντες : διαβαλόντες E || 18 αὐτοὺς τοὺς : αὐτοῖς τοὺς (τοῖς a. c.)  
 V || 22 καθηκείων KPOR : καθικετεύων B καθηγεμονεύων EV || τοῖς  
 τότε Ἰουδαίοις : τῶν τότε Ἰουδαίων V || 24 ἔξεσαν : ἐνυξεν (in m. ἔξε-  
 σαν) P || 26 ἐστί : εἰσὶ B || 32 εὐσεβείας : θεοσεβείας V.

1. Le mot rare utilisé ici évoque le nom d'Hermès, dieu protecteur des gymnases. L'instrument du supplice est une espèce de « portique aux agrès » où l'on a suspendu les victimes.

tantin Auguste d'heureuse mémoire ; elles furent aussi souvent qualifiées d'honorables et de saintes par Ta Piété elle-même dans tes écrits.

Et voilà que maintenant, nos fameux Ariens, les mêmes qui nous calomnient, les mêmes dont les tracasseries s'acharnent sur la plupart des évêques, ayant les juges à leur disposition et dévotion, dépouillent les vierges de leurs vêtements, les font suspendre à ce qu'on appelle des portiques (dans les gymnases)<sup>1</sup>, et leur font donner sur les côtes trois fois plus de coups que les vrais malfaiteurs n'en reçurent jamais. Pilate, lui, pour plaire aux Juifs de son temps, fit percer de la lance un des côtés du Sauveur ; eux surpassent encore la folie de Pilate : ce n'est pas un seul mais les deux côtés qu'ils ont frappés : les membres des vierges ne sont-ils pas, plus que ceux de n'importe qui, les propres membres du Sauveur ?

Il suffit sans doute de raconter ces faits pour que tout le monde, à un tel récit, frémissé d'horreur. Eux seuls, non seulement ils ne tremblent pas de dépouiller et de déchirer les membres purs que les vierges ont consacrés au seul Christ notre Sauveur, mais pour comble de perversité, devant la réprobation générale d'une telle cruauté, au lieu de rougir, ils déclarent que tel est l'ordre de Ta Piété : voilà leur audace en tout, voilà la perversité de leurs desseins. Non, jamais, même au cours des persécutions passées, on n'entendit parler d'une telle pratique. Et quand un tel fait se serait produit un jour, il ne convenait pas que sous un empereur chrétien comme toi, la virginité souffrit une telle violence, un tel



τοσαύτην ὕβριν καὶ ἀτιμίαν παθεῖν, οὔτε τούτους τὴν ἑαυτῶν  
 ὀμότητα εἰς τὴν σὴν εὐσέβειαν ἐπιρρίπτειν· μόνοις γὰρ  
 αἰρετικοῖς οἰκεῖον τὸ τοιοῦτον κακὸν ἀσεβεῖν εἰς τὸν Υἱὸν  
 40 τοῦ Θεοῦ, καὶ πλημμελεῖν κατὰ τῶν ἁγίων αὐτοῦ παρθένων.

34. Τοιούτων δὲ πάλιν καὶ τοσοῦτων γενομένων παρὰ  
 τῶν Ἀρειανῶν, οὐκ ἐσφάλην ἄρα πεισθεὶς τῇ θείᾳ Γραφῇ  
 λεγούσῃ· « Ἄλλ' ἀποκρύβηθι μικρὸν ὅσον ὅσον, ἕως  
 641 A παρέλθῃ ἡ ὀργὴ Κυρίου ». | Καὶ αὕτη γάρ μοι πάλιν πρόφασις  
 5 γέγονε τῆς ἀναχωρήσεως, θεοφιλέστατε Αὐγουστε, καὶ οὐ  
 παρητησάμην οὔτε εἰς τὴν ἔρημον ἀπελθεῖν, οὔτε, εἰ ἀνάγκη  
 γένοιτο, διὰ σαργάνης ἀπὸ τείχους χαλασθῆναι. Πάντα  
 γὰρ ὑπέμεινα, καὶ θηρίοις συνώκησα, καὶ ὑμᾶς περιελθεῖν,  
 ἐκδεχόμενος τούτων τῶν λόγων καιρὸν, καὶ θαρρῶν ὅτι  
 10 οἱ μὲν διαβάλλοντες καταγνωσθήσονται, ἡ δὲ σὴ φιλανθρωπία  
 δειχθήσεται. Ὡ μακάριε καὶ θεοφιλέστατε Αὐγουστε,  
 τί ἐβούλου; ἔλθεῖν με φλεγμαινόντων καὶ ζητούντων ἀπο-  
 κτεῖναι τῶν συκοφαντούντων ἡμᾶς, ἢ κατὰ τὸ γεγραμμένον,  
 ἀποκρυβῆναι μικρὸν, ἵνα ἐν τῷ τοσοῦτῳ διαστήματι οἱ μὲν  
 15 συκοφάνται καταγνωσθῶσιν αἰρετικοί, ἡ δὲ σὴ φιλανθρωπία  
 δειχθήσεται; Τί δέ, ὦ βασιλεῦ, ἐβούλου με ὀφθῆναι τοῖς  
 641 B σοῖς δικασταῖς, ἵνα, εἰ καὶ σὺ μέχρι | μόνης ἀπειλῆς ἔγραψας,  
 ἐκεῖνοι μὴ νοοῦντες τὴν σὴν διάνοιαν, ἔχοντες δὲ τοὺς  
 Ἀρειανούς παροξύνοντας αὐτοὺς ἐκ τῶν γραμμάτων σου  
 20 ἀποκτείνωσι καὶ εἰς σὲ τὸν φόνον ἀναθῶνται διὰ τὰ γράμματα;

38 σὴν : s. l. V || 40 αὐτοῦ : om. EV.

34, 3 ἄλλ' : om. V || ἕως : ἕως ἄν V || 8 καί\* : om. V || 14 τῷ : om. V || 17-18 τοῖς σοῖς αV : τρισσοῖς RE || 20 διὰ : s. l. E.

1. Comme S. Paul (II Cor. 11, 33 & Act. 9, 24-25).

outrage, ni que ces gens rejetassent leur sauvagerie sur le compte de Ta Piété. C'est là une malignité qui est l'apanage des hérétiques : impiété à l'égard du Fils de Dieu, déchaînement contre les vierges saintes.

34 Encore une fois, devant de tels méfaits, commis par les Ariens, je n'ai pas eu tort d'obéir à la Divine Écriture qui me dit : « Va, cache-toi pour un moment, jusqu'à l'heure où la colère du Seigneur aura passé » (Is. 26, 20). Tel fut en effet, je le répète, le motif de ma retraite, très pieux Auguste ; je n'ai pas hésité à gagner le désert, et, s'il en avait été besoin je me serais fait descendre des remparts dans une corbeille<sup>1</sup>. J'ai tout supporté, j'ai partagé le séjour des fauves jusqu'à ce que vous soyez passé. J'attendais le moment propice à ce discours, avec la confiance que mes calomniateurs seraient jugés et que Ta Bonté se montrerait. Bienheureux et pieux Auguste, qu'aurais-tu voulu ? Que je vienne, bravant la fureur enflammée de mes ennemis et leurs tentatives de me tuer, ou bien, selon l'Écriture, que je me cache un moment pour donner le temps à mes calomniateurs d'être convaincus d'hérésie et à Ta Bonté de se montrer ?

Hé quoi, Prince, Tu aurais voulu que je me présente à tes juges ? Tu n'aurais sans doute écrit qu'en manière de mise en garde, mais eux, sans comprendre ta pensée, harcelés d'ailleurs par les Ariens, se seraient autorisés de ta lettre pour me faire tuer, puis auraient rejeté le crime sur toi, à cause de ta lettre. Il n'eût pas convenu que je m'avance de moi-même et livre



Οὐκ ἔπρεπεν οὔτε ἐμὲ αὐτομολεῖν, καὶ εἰς αἵματα ἑμαυτὸν ἀποδιδόναι, οὔτε σε φιλόχριστον ὄντα βασιλέα ἐπὶ φόνοις Χριστιανῶν, καὶ ταῦτα ἐπισκόπων, ἐπιγράφεσθαι.

35. Οὐκοῦν βέλτιον γέγονε τὸ κρυβῆναι, καὶ τοῦτον ἐκδέξασθαι τὸν καιρὸν. Ναὶ οἶδα ὅτι καὶ σὺ, γινώσκων τὰς θείας Γραφάς, ἐπινεύεις καὶ ἀποδέχῃ με τοῦτο πράξαντα. Ἴδου γοῦν, τῶν παροξυνόντων πεπαυμένων, πέφηνεν ἡ σὴ θεοσεβῆς ἀνεξικακία, καὶ δέδεικται πᾶσιν ὅτι μηδὲ  
 5 τὴν ἀρχὴν ἐδίωκες σὺ τοὺς Χριστιανοὺς· ἀλλ' ἐκεῖνοι ἦσαν οἱ τὰς ἐκκλησίας ἐρημώσαντες, ἵνα τὴν ἰδίαν ἀσέβειαν ἐπισπεύρωσι πανταχοῦ, δι' ἣν καὶ ἡμεῖς, εἰ μὴ ἤμεν φυγόντες, πάλαι ἂν ἐπεβουλευθήμεν παρ' αὐτῶν. Οἱ γὰρ τοιαύτας  
 10 διαβολὰς εἶπεῖν κατ' ἐμοῦ μὴ παραιτησάμενοι παρὰ τηλικούτῳ Αὐγούστῳ, οἱ τοιαῦτα κατ' ἐπισκόπων καὶ παρθένων ἐπιχειρήσαντες, εὐδὴλον ὡς καὶ τὸν ἡμῶν θάνατον ἐθήρευον. Ἀλλὰ χάρις τῷ Κυρίῳ τῷ τὴν βασιλείαν σοι δεδωκότι· πάντες γὰρ ἐπιστώσαντο περὶ τε τῆς σῆς φιλανθρωπίας  
 15 καὶ τῆς ἐκείνων πονηρίας, ἧς ἕνεκα καὶ κατὰ τὴν ἀρχὴν ἔφυγον, ἵνα ταῦτα μὲν ἐγὼ σοι προσφωνήσω, σὺ δὲ εὖρης τίνα φιλανθρωπεύσῃ. Παρακαλῶ τοίνυν, ἐπειδὴ καὶ γέγραπται· « Ἀπόκρισις ὑποπίπτουσα ἀποστρέφει ὀργὴν »· καὶ, « Δεκτοὶ βασιλεῖ λογισμοὶ δίκαιοι »· δεξάμενος  
 641 D 20 καὶ ταύτην τὴν ἀπολογία, ἀπόδος ταῖς πατρίσι καὶ ταῖς

22 ἀποδιδόναι BEV : ἐπιδιδόναι KPOR.

35, 2 Ναὶ BKOEV : καὶ P om. R || 10 παραιτησάμενοι : παραιτούμενοι P || 13 τῷ Κυρίῳ : om. EV || 14 τε : om. V || 16 μὲν : eras. R || σοι BKPRV : μὲν σοι OE.

1. Allusion au revirement de Constance qui suivit le concile d'Ancyre (358). Voir Soz. H. E. IV. 13, P. G. 67, 1148 A.

mon propre sang; il n'eût pas convenu que toi, empereur chrétien, tu souscrives au meurtre de chrétiens, à des meurtres d'évêques.

Conclusion: tout l'espoir d'Athanase est dans l'empereur  
 35 Ainsi donc mieux valut me cacher et attendre cette heure favorable. Je sais bien que tu connais les Divines Écritures, que tu es donc d'accord et m'approuves d'avoir agi ainsi. En tout cas voici que, les mauvais instigateurs ayant cessé leurs menées<sup>1</sup>, apparaît ta clémence toute de piété, et il est évident pour tous que tu ne fus pas le promoteur de la persécution contre les chrétiens. C'étaient eux qui ruinaient nos églises dans l'intention d'implanter partout leur propre impiété, par laquelle nous aussi, si nous n'avions fui, aurions depuis longtemps succombé. Des gens en effet qui n'avaient pas hésité à prononcer de telles calomnies sur moi auprès d'un prince si auguste, qui avaient mené une action comme la leur contre des évêques et des vierges, il est évident qu'ils étaient à l'affût d'une occasion pour me faire mourir à mon tour.

Mais grâces soient au Seigneur qui t'a donné l'empire. Tout le monde en effet proclame ta bénignité et leur malice. Cette dernière devait être d'abord l'occasion de ma fuite, pour que je fusse à même de t'adresser cette apologie tandis que ta bonté trouvera quelqu'un à secourir. Je t'en supplie, puisqu'il est écrit : « Une réponse humble détourne la colère » (*Prov.* 15, 1), et : « Les justes raisons ont chance d'être acceptées par un roi » (*Prov.* 14, 35), accueille aussi cette *Apologie*, rends à leur patrie et à leurs



Ἐκκλησίαις πάντας τοὺς ἐπισκόπους καὶ τοὺς ἄλλους κληρικούς ἵνα τῶν μὲν διαβαλλόντων ἢ πονηρία δειχθῆ, σὺ δὲ καὶ νῦν καὶ ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως ἔχῃς παρρησίαν εἰπεῖν τῷ Κυρίῳ καὶ Σωτῆρι ἡμῶν καὶ παμβασιλεῖ Ἰησοῦ Χριστῷ· « Οὐδένα τῶν σῶν ἀπώλεσα »· ἀλλ' οἱ μὲν ἐπιβουλεύσαντες πᾶσιν οὗτοί εἰσιν· ἐγὼ δὲ ἐπὶ μὲν τοῖς τετελευτηκόσι, καὶ ταῖς ξεσθείσαις παρθένοις, τοῖς τε ἄλλοις τοῖς κατὰ τῶν Χριστιανῶν γενομένοις ἠχθέσθην· τοὺς δὲ ἐξορισθέντας ἐπανήγαγον καὶ ἀποδέδωκα ταῖς  
30 ἰδίαις Ἐκκλησίαις.

Col. Ἀπολογία BO : Τέλος τῆς ἀπολογίας EV om. KPR || τοῦ ἀγίου Ἀθανασίου BOEV : om. KPR || πρὸς BO : τῆς πρὸς EV om. KPR || τὸν βασιλέα Κωνστάντιον BOEV : om. KPR.

églises tous les évêques et tous les clercs. Ainsi les calomniateurs verront leur malice mise à jour ; toi-même tu auras maintenant et au jour du jugement le droit de dire à notre Seigneur et Sauveur, le Souverain Roi, Jésus-Christ : « Je n'ai laissé périr aucun des tiens » (Jn. 18, 19). Ceux qui complotèrent contre tout le monde, ce furent eux. Pour moi, en face de ceux qui sont morts, en face de ces vierges brutalisées, en présence des maux survenus aux chrétiens, je me suis affligé. Quant aux exilés, je les ai ramenés et rendus à leurs églises particulières.



Τοῦ μεγάλου Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου  
Ἀλεξανδρείας ἀπολογία περὶ τῶν διαβαλλόντων  
τὴν ἐν τῷ διωγμῷ φυγὴν αὐτοῦ.

M 644 A 1. Ἀκούω Λεόντιον τὸν νῦν ἐν Ἀντιοχείᾳ καὶ Νάρκισσον  
645 A τὸν ἀπὸ τῆς πόλεως Νέρωνος καὶ Γεώργιον | τὸν νῦν ἐν  
Λαοδικείᾳ καὶ τοὺς σὺν αὐτοῖς Ἀρειανούς πολλὰ περὶ  
ἐμοῦ θρυλοῦντας καὶ λοιδοροῦντας, δειλίαν τε ἐγκαλοῦντας  
5 ὅτι δὴ, ζητούμενος ἀναιρεθῆναι παρ' αὐτῶν, οὐκ ἔκδοτον  
ἐμαυτὸν αὐτοῖς προσήγαγον. Πρὸς μὲν οὖν τὰς λοιδορίας  
καὶ τὰς συκοφαντίας αὐτῶν, καίτοι δυνάμενος πολλὰ γράφειν,  
ἃ μὴτ' αὐτοὶ ἀρνεῖσθαι δύνανται ἀλλὰ καὶ πάντες  
ἐπιγινώσκουσιν οἱ κατ' αὐτῶν ἀκούοντες, ὅμως οὐδὲν  
10 προαχθήσομαι λέγειν πρὸς αὐτοὺς ἢ μόνον τὸ τοῦ Κυρίου  
ῥῆμα καὶ τὸ τοῦ Ἀποστόλου ῥητὸν ὅτι · « τὸ μὲν ψεῦδος  
ἐκ τοῦ διαβόλου ἐστίν », οὔτε δὲ « λοιδοροὶ βασιλείαν Θεοῦ  
κληρονομήσουσιν ». Ἀρκεῖ γὰρ αὐτοὺς ἐκ τούτων  
δειχθῆναι μηδὲν κατὰ τὸ Εὐαγγέλιον μῆτε φρονοῦντας  
15 μῆτε πράττοντας, κατὰ δὲ τὰς ἰδίας ἡδονὰς οἰομένους εἶναι  
645 B καλὸν ὅπερ αὐτοὶ βούλονται.

Tit. μεγάλου ρ : αὐτοῦ αβγ || Ἀθαν. ἀρχ. Ἀλεξ. BDN : om.  
KPOBW || 2 ἀπολογία NW : om. αβDp || 2-3 περὶ... αὐτοῦ αβ : περὶ τῆς  
ἀναχωρήσεως (φυγῆς αὐτοῦ N) ἠνίκα ἐδιώχθη (ἐδιώκετο N) ἀπὸ (ὑπὸ  
NW) Συριανοῦ (Σευηριανοῦ τοῦ W) δουκός γ περὶ τῶν διαβαλλόντων  
τὴν ἐν τῷ διωγμῷ φυγὴν αὐτοῦ λόγος ἀπολογητικὸς πρῶτος ἐν ζ' καὶ  
ἀπόδειξις ἐνθεος ὅτι ἐκάστῳ παρὰ τοῦ Θεοῦ ὅρος ἀφώρισται τῆς ἐπι-  
κήρου ζωῆς ρ.

1, 1 Νάρκισσον : Νάρκ. καὶ γ || 4 λοιδοροῦντας : ληρωδοῦντας V ||  
δὴ : om. γ || 6 λοιδορίας : λοιδ. αὐτῶν N || 7 τὰς : om. BV || αὐτῶν : om.  
N || πολλὰ : αὐτοῖς ρ || 8 ἃ μὴτ' αὐτοὶ : ἂν μὴτ' αὐτὸν D || ἀρνεῖσθαι αβρ :  
ἀρνήσασθαι γ || 6 οἱ κατ' αὐτῶν αβDW : τὰ κατ' αὐτοὺς ρ om. N || 12  
ἐστίν : ἐστι καὶ N || Θεοῦ ρβγρ : Θεοῦ οὐ BKO || 13 ἀρκεῖ : ἤρκει D ||

APOLOGIE DU GRAND ATHANASE  
ARCHEVÊQUE D'ALEXANDRIE  
A PROPOS DE CEUX  
QUI LUI REPROCHAIENT SA FUITE  
AU MOMENT DE LA PERSÉCUTION

1 Il paraît que l'évêque  
Introduction : occasion actuel d'Antioche, Léonce, avec  
de l'Apologie Narcisse, évêque de Néronias,  
et Georges de Laodicée ainsi que toute leur troupe  
d'Ariens s'en vont répétant mainte calomnie à mon  
sujet ; on les entend m'insulter, m'accuser de  
couardise, parce que devant leurs manœuvres pour  
me faire disparaître, je ne me suis pas livré sans  
défense entre leurs mains.

Contre leurs injures et leurs insinuations, je  
pourrais, il est vrai, avancer plus d'un fait qu'ils  
seraient bien en peine de nier puisque tout le monde  
est au courant pour peu qu'il ait entendu parler  
d'eux. Je m'en voudrais pourtant de leur opposer  
une autre défense que la parole du Seigneur « le  
mensonge est fils du diable » (Jn. 8, 44) ; et le mot de  
l'Apôtre : « les calomniateurs n'auront pas de part  
au Royaume de Dieu » (I Cor. 6, 10). Il suffit en effet  
de les confronter avec ces sentences pour montrer  
leur complète opposition avec l'Évangile dans leurs  
pensées et leurs actions. Ce qui flatte leurs goûts,  
voilà le bien, voilà ce qu'ils désirent.

τούτων : τούτου BK || 16 ὅπερ : ὅπερ ἂν γ || 11 βούλονται αβ : βού-  
λωνται DW βούληται N.



2. Ἐπειδὴ δὲ προσποιῶνται δειλίαν ἐγκαλεῖν, ἀναγκαῖον  
 Op. 69 ὀλίγα περὶ τούτου γράψαι. | Δειχθήσονται γὰρ ἐκ τούτου  
 πονηροὶ τε τὸν τρόπον καὶ μὴ ἐντετυχηκότες ταῖς θεαῖς  
 γραφαῖς, ἢ ἐντυχόντες μὲν μὴ πιστεύοντες δὲ εἶναι  
 5 θεόπνευστα τὰ λόγια τὰ ἐν αὐταῖς. Εἰ γὰρ ἐπίστευον, οὐκ  
 ἂν παρὰ μὲν ταύτας ἐτόλμων, τὴν δὲ κακοήθειαν τῶν  
 κυριοκτόνων Ἰουδαίων ἐζήλουν.

Καὶ γὰρ τοῦ Θεοῦ δεδωκότος ἐντολήν · « τίμα τὸν  
 πατέρα σου καὶ τὴν μητέρα σου » καὶ « ὁ κακολογῶν  
 10 πατέρα ἢ μητέρα θανάτῳ τελευτάτῳ », ἀντενομοθέτου  
 κάκεινοι, τὴν τιμὴν εἰς ἀτιμίαν μεταφέροντες, καὶ  
 ἀργυρίου τὸ πρὸς τοὺς γονέας καθῆκον παρὰ τῶν  
 645 C τέκνων ἀντικαταλλάσσοντες | · καὶ ἀναγινώσκοντες δὲ  
 τὰς τοῦ Δαυὶδ πράξεις, ἀντεμελέτων αὐταῖς καὶ ἡτιῶντο  
 15 τοὺς ἀναιτίους τίλλοντας στάχτας καὶ ψάχοντας ἐν τῇ  
 ἡμέρᾳ τοῦ σαββάτου. Ἐμελε δὲ αὐτοῖς οὔτε τῶν νόμων  
 οὔτε διὰ τὸ σάββατον, ἐν αὐτῷ γὰρ μᾶλλον παρηνόμουν ·  
 ἀλλ' ὅτι τὸν τρόπον ὄντες πονηροί, τοῖς τε μαθηταῖς  
 ἐφθόνουν σφζομένοις, καὶ μόνον ἠβούλοντο τὰ τῆς ἰδίας  
 20 γνώμης κρατεῖν. Ἐκεῖνοι μὲν οὖν τῆς ἰδίας παρανομίας  
 ἔχουσι τὰ ἐπίχειρα, ἀνίεροί γενομένοι καὶ λοιπὸν  
 « ἄρχοντες Σοδὼμων καὶ λαὸς Γομόρρας » χρηματί-  
 ζοντες.

2, 1 ἐγκαλεῖν ἀναγκαῖον : om. D || 3 τε : om. DN || μὴ αβ : μήτε γ  
 || 5 τὰ λόγια : τὰ θεῖα λογ. N || ἐν : παρ' P || 9 σου : om. K || 11 κάκει-  
 νοι : om. FN || 12 γονέας : γονίας p || 14 δὲ : om. FN || ἀντεμελέτων :  
 ἀντεμελέταν R || αὐταῖς αβ : αὐτοὶ γ (VPC) || 15 ἀναιτίους : ἀναιτίως V ||  
 τίλλοντας : τίλλοντες N || ψάχοντας : ψάχοντες N || 16 ἔμελε BKORP<sup>c</sup>D :  
 ἔμελλε Pβ(R<sup>ac</sup>) NW || δὲ : γὰρ N || οὔτε τῶν : οὐ περὶ D || τῶν  
 νόμων αβp : τοῦ νόμου γ || 17 οὔτε διὰ : οὐδὲ διὰ D || 19 τὰ : om. B.

2 Mais ils ont l'air de m'accuser de couardise, aussi me vois-je obligé de traiter de l'affaire en quelques mots : à la lumière de cet écrit, on verra qu'ils sont méchants et qu'ils n'ont jamais lu l'Écriture Sainte. Ou bien s'ils en ont pris connaissance ils ne croient pas à l'inspiration divine de ce qu'elle dit : s'ils y croyaient en effet, ils n'exerceraient pas leur audace à l'encontre de ses enseignements, et ne rivaliseraient pas de méchanceté avec les Juifs déicides.

Dieu en effet a posé le précepte d'« honorer ses père et mère » (Ex. 20, 12 et 21, 17) et de « punir de mort l'homme qui maudirait son père ou sa mère ». Or les Juifs ont renversé le précepte : l'honneur est devenu outrage et l'argent à fournir aux parents par les enfants s'est trouvé détourné de sa destination. (cf. Mt. 15, 4-7). Par ailleurs ils connaissaient le geste de David (I Sam. 21, 7) ; mais ils l'ont interprété à contresens et ils font grief à des innocents de cueillir et de froisser des épis un jour de sabbat (Mt. 12, 1). En fait peu leur importait la Loi et ils ne se souciaient pas du sabbat : car le jour du sabbat ils violaient la Loi plus que jamais. Mais dans leur perversité ils étaient jaloux de voir les Apôtres excusés et leur seul désir était de voir triompher leur point de vue personnel. — Et voici que leur injustice a reçu sa récompense : ils ont perdu leur caractère sacré, se trouvant désormais mériter le nom de chefs de Sodome et de peuple de Gomorrhe (cf. Is. 1, 10).



Καὶ αὐτοὶ δὲ οὐδὲν ἤττον ἐκείνων δοκοῦσίν μοι τὴν ἐπιτιμίαν ἔχειν, ἤδη τὴν τῆς ἰδίας ἀλογίας ἄγνοιαν. Οὔτε γὰρ νοοῦσιν ἃ λέγουσιν, ἀλλὰ καὶ νομίζουσιν εἰδέναι  
 25 ἄπερ ἄγνοοῦσι· μόνη δὲ γινῶσις ἐν αὐτοῖς ἐστὶ τοῦ  
 645 D κακοποιεῖν, καὶ καθ' ἡμέραν χεῖρονα | χεῖροσιν ἐφρευρίσκειν.

Καὶ γὰρ καὶ τὴν νῦν φυγὴν ἡμῶν, οὐκ ἐπ' ἀρετῇ θέλοντες  
 648 A ἡμᾶς ἀνδραγαθήσασθαι, | διαβάλλουσι· πόθεν γὰρ εὐχὴ  
 τοιαύτη παρ' ἐχθροῖς ὑπὲρ « τῶν μὴ συντρεχόντων αὐτοῖς »  
 30 ἐν τῇ κακοφροσύνῃ; Ἄλλὰ κακοήθεις ὄντες, σχηματίζονται  
 τοιαῦτα περιβομβεῖν, νομίζοντες εὐήθεις ὄντες ἀληθῶς αὐτοί,  
 ὡς ἄρα δεῖ τῆς παρ' αὐτῶν λοιδορίας προσάξομεν ἑαυτοῦς  
 ποτε αὐτοῖς. Θέλουσι γὰρ καὶ διὰ τοῦτο πάντα περιτρέ-  
 χουσι· καὶ ὑποκρίνονται μὲν ὡς φίλοι, ἐρευνῶσι δὲ ὡς ἐχθροί,  
 35 ἵνα αἱμάτων ἐμφορηθέντες ἐκποδῶν ποιήσωσι καὶ ἡμᾶς, ὅτι  
 κατὰ τῆς ἀσεβείας αὐτῶν ἐφρονήσαμεν αἰεὶ καὶ φρονοῦμεν,  
 καὶ τὴν αἵρεσιν αὐτῶν ἐλέγχοντες στηλιτεύομεν.

648 B 3. Τίνα γὰρ ποτε διώκοντες καὶ καταλαβόντες οὐχ  
 ὕβρισαν ὡς ἠθέλησαν; τίνα ζητοῦντες καὶ εὐρόντες οὐχ  
 οὕτω διέθηκαν, ὡς ἢ τελευτῆσαι κακῶς ἢ λωδοθηῖναι  
 πανταχόθεν;

22 αὐτοὶ αβρ : οὔτοι γ || 22 μοι γ : οἱ αE om. FV del. R || 25 γινῶ-  
 σις : ἡ γν. N || 26 καὶ καθ' : καθ' W || 27 θέλοντες : θέλοντας VN || 28  
 ἀνδραγαθήσασθαι : ἀνδραγαθεῖσθαι N ἀνδραγαθήσασθαι p || πόθεν ... 9,  
 5 ἀσεβείαν om. p || 30 σχηματίζονται... ὄντες (31) : om. B || 31 νομίζον-  
 τες... θέλουσι γὰρ (33) : om. N || 32 παρ' : s. l. F || προσάξομεν : προσ-  
 ἄξομεν R<sup>ac</sup> || ἑαυτοῦς : ἑαυτῶν D || 37 ἐλέγχοντες στηλιτεύομεν : στη-  
 λιτεύοντες ἐλέγχομεν W.

3, 1 καταλαβόντες αβ : καταλαμβάνοντες γ || 2 εὐρόντες αβ : εὐρίσ-  
 κοντες γ || 3 ὡς : καὶ μᾶλλον ὡς EV.

1. Tous ces événements sont rapportés au long dans l'*Hist. des Ariens aux moines*. Les évêques ici nommés y sont représentés avec plus de détails.

Mes calomniateurs à leur tour ne se trouvent pas moins bien partagés qu'eux. Leur châtement, déjà reçu, c'est de n'avoir pas conscience de leur folie. Car non seulement ils ne savent pas ce qu'ils disent, mais ils croient encore savoir ce qu'ils ignorent. Toute leur science consiste à mal faire et à surenchérir chaque jour sur leurs méchancetés.

Ainsi par exemple, notre fuite d'aujourd'hui, ils ne nous en font pas grief avec l'intention de nous convertir à l'héroïsme : allez demander de tels vœux à des ennemis pour des gens « qui ne courent pas à leur côté » (I Petr. 4, 4) dans les voies de la méchanceté ! Mais leur mauvais génie se répand à ce sujet en commentaires bourdonnants : ils croient, les pauvres sots vraiment ! que la crainte de leur méchante langue finira un jour par nous précipiter entre leurs mains. C'est leur vœu secret, source de leur agitation désordonnée ; ils se posent en amis et enquêtent comme des adversaires. Déjà gorgés de sang, ils veulent encore se débarrasser de nous, car nous avons condamné et ne cessons de condamner leur impiété ; nous ne cessons de combattre et de vouer au poteau d'infamie leur hérésie.

3 Quel malheureux ont-ils  
 I. — Les victimes de la persécution<sup>1</sup>. jamais poursuivi et pris sans  
 a) Tous les évêques le traiter indignement, comme  
 fidèles il leur a plu ? Qui ont-ils  
 recherché sans le réduire, après l'avoir trouvé, à une  
 mort misérable, ou à une infirmité complète ?



5 Ἄ γὰρ οἱ δικασταὶ δοκοῦσι ποιεῖν, ταῦτ' ἐκείνων  
 ἐστὶν ἐνεργήματα· καὶ μᾶλλον οὗτοι τῆς ἐκείνων  
 προαιρέσεως καὶ πονηρίας εἰσὶν ὑπηρέται. Ποῖος τοίνυν  
 τόπος οὐκ ἔχει τῆς κακίας αὐτῶν ὑπόμνημα; Τίνα φρονοῦντα  
 10 κατ' αὐτῶν οὐ συνεσκευάσαντο πλασάμενοι προφάσεις κατὰ  
 τὴν Ἰεζάβελ; Ποία ἐκκλησία νῦν οὐ θρηνεῖ διὰ τὰς  
 Op. 70 ἐκείνων | κατὰ τῶν ἐπισκόπων αὐτῶν ἐπιβουλὰς; Ἀντιόχεια  
 μὲν δι' Εὐστάθιον τὸν ὁμολογητὴν καὶ ὀρθόδοξον, Βαλανέαι  
 δὲ δι' Εὐφρατίωνα τὸν θαυμασιώτατον, καὶ Πάλτος μὲν  
 καὶ Ἀντάραδος διὰ Κυμάτιον καὶ Καρτέριον, ἡ δὲ Ἀδρια-  
 648 C 15 νούπολις δι' Εὐτρόπιον | τὸν φιλόχριστον καὶ τὸν μετ' αὐτὸν  
 Λούκιον, τὸν πολλακίς παρ' αὐτῶν καὶ ἀλύσεις φορέσαντα  
 καὶ οὕτως ἀποθανόντα, καὶ Ἀγκυρα μὲν διὰ Μάρκελλον,  
 Βέρροια δὲ διὰ Κύρον καὶ Γάζα δι' Ἀσκληπᾶν. Τούτους  
 μὲν γὰρ πολλὰ πρότερον ὑβρίσαντες, ἐξορισθῆναι πεποιήκα-  
 20 σιν οἱ δόλιοι. Θεόδουλον δὲ καὶ Ὀλύμπιον ἀπὸ τῆς Θράκης  
 ἐπισκόπους, καὶ ἡμᾶς, καὶ πρεσβυτέρους ἡμετέρους, οὕτως  
 ἐποίησαν ζητηθῆναι, ὥστε, εἰ εὐρεθίημεν, κεφαλῆς ὑπο-  
 στῆναι τιμωρίαν. Καὶ τάχα ἂν ἀπεθάνομεν οὕτως, εἰ μὴ  
 παρὰ γνώμην αὐτῶν ἐφύγομεν καὶ τότε.

5 δικασταὶ : δίκαιοι VE; in m. E : οὐκ οἶδα εἰ δίκαιοι οἱ ἐπὶ τῆς δίκης,  
 ἤως οἱ δικασταὶ λέγεται τε ὡς ἐνταῦθα τοῦτο νοεῖται δῆλον τὸ δίκαιοι  
 || ταῦτ' : κατ' B || 6 ἐστὶν : εἰσὶν NW || μᾶλλον : om. EV || 8 ὑπόμνημα :  
 ὑπομνήματα N || τίνα... Ἰεζάβελ(10) : om. N || 10 νῦν : οὖν N || 11 κατὰ  
 τῶν ἐπισκόπων αὐτῶν αβ : om. γ || αὐτῶν : om. EV || 12 μὲν : δὲ E ||  
 13 τὸν θαυμασιώτατον αβ : om. γ || Πάλτος αEFV : Πλάτος R Βόλτος  
 DN Βόρτος W || 18 Γάζα : Γάζα δὲ W || 19 μὲν : om. VN || 21 ἐπι-  
 κόπους αβ : ὄντας γ || 24 παρὰ γνώμην : παραγενομένηνD || ἐφύγομεν :  
 ἐκφύγομεν D om. P.

2. Un manuscrit de Madrid (E = Scorialensis ω III 15) porte δίκαιοι au lieu de δικασταὶ et note en marge : « Je ne sais pas si sont justes (tous) ceux qui sont préposés à la justice, c'est-à-dire les

On dira que ce fut l'œuvre des tribunaux<sup>2</sup>; en fait, ils en sont les promoteurs; ou plutôt les juges se mettent au service de leurs desseins et de leurs vices. Trouvera-t-on une contrée qui ne garde un monument de leur malice? Un adversaire qui n'ait été la victime de leurs machinations, sous des prétextes forgés selon les méthodes de Jézabel? Une église qui ne soit aujourd'hui dans le deuil pour son évêque en butte à leurs complots? Antioche pour son confesseur Eustathe, champion de l'orthodoxie, Balanée pour l'admirable Euphratien, Paltos et Antarados pour Kymatios et Karterios, Adrianopolis pour Eutrope, l'ami du Christ, pour Lucius, son successeur, plus d'une fois chargé de chaînes par eux et mort dans les fers, Ancyre pour Marcellus, Bérée pour Kyros, Gaza pour Asclépas<sup>3</sup>? Tous ces hommes copieusement maltraités se sont vu exiler par la malice de leurs ennemis. Quant à Théodule et Olympios, évêques de Thrace, quant à nous-même et à nos prêtres, ils nous firent traquer, résolu, en cas de réussite, à se venger sur nos têtes. C'eût été là bien vite notre fin si, une fois de plus, notre fuite ne les eût frustrés de leur espoir.

juges; mais l'on peut dire que c'est la pensée évidente ici du mot δίκαιοι.»

3. Ce sont là les victimes du « Brigandage de Tyr », dont la plupart furent rappelés, à la mort de Constantin (337). Leur rétablissement sur des sièges pourvus par ailleurs ne se fit pas sans de sérieuses difficultés. (Voir *Ap. c. Ar.* 87, 19, S. HILAIRE, *Frag.* III, 9 P. L. 10,665; *CSEL* 65, p. 55).



25 Τοιαῦτα γάρ ἐστι τὰ μὲν κατὰ τῶν περὶ Ὀλύμπιον  
 πρὸς τὸν ἀνθύπατον Δονάτον, τὰ δὲ καθ' ἡμῶν πρὸς  
 Φιλάγριον δοθέντα γράμματα. Τὸν γὰρ τῆς Κωνσταντινου-  
 648 D πόλεως ἐπίσκοπον Παῦλον, διώξαντες καὶ | εὐρόντες,  
 προφανῶς ἀποπνιγῆναι πεποιθήκασιν ἐν τῇ λεγομένῃ  
 649 A 30 Κουκουσῶ τῆς Καππαδοκίας, δῆμιον ἐσχηκότες | εἰς τοῦτο  
 Φίλιππον τὸν γενόμενον ἑπαρχον ἦν γὰρ καὶ τῆς αἰρέσεως  
 αὐτῶν προστάτης καὶ τῶν πονηρῶν βουλευμάτων ὑπηρέτης.

4. Ἄρ' οὖν διὰ τὰ τοσαῦτα κόρον ἔχουσι καὶ λοιπὸν  
 ἠρέμησαν; Οὐδαμῶς. Οὔτε γὰρ ἐπαύσαντο, ἀλλὰ, κατὰ  
 τὴν ἐν ταῖς Παροιμίαις βδέλλαν, μᾶλλον νεανιεύονται τοῖς  
 κακοῖς ἐπιφυόμενοι κατὰ τῶν μεγάλων παροικιῶν. Οἷα  
 5 γὰρ καὶ τανῦν ἔδρασαν, τίς ἂν ἀξίως ἐξείποι; Τίς τοσοῦτον  
 δύναται μνημονεῦσαι, ὅσον ἐκεῖνοι πεποιθήκασιν; Ἄρτι  
 γὰρ εἰρήνην ἔχουσῶν τῶν ἐκκλησιῶν, καὶ τῶν λαῶν εὐχομένων  
 Op. 71 ἐν ταῖς συνάξεσιν, ὁ μὲν | ἐπίσκοπος τῆς Ῥώμης Λιδέριος,  
 καὶ Παυλῖνος ὁ τῆς μητροπόλεως τῶν Γαλλίων, καὶ  
 10 Διονύσιος ὁ τῆς μητροπόλεως τῆς Ἰταλίας, καὶ Λουκίφερ  
 649 B ὁ τῆς μητροπόλεως τῶν κατὰ Σερδινίαν | νήσων, καὶ Εὐσέβιος  
 ὁ ἀπὸ τῆς Ἰταλίας, οἱ πάντες ἐπίσκοποι ἀγαθοὶ καὶ τῆς  
 ἀληθείας κήρυκες, ἀρπάζονται καὶ ἐξορίζονται, πρόφασιν  
 οὐδεμίαν ἔχοντες ἢ ὅτι μὴ συνέθεντο τῇ ἀρειανῇ αἰρέσει

25 τῶν : τὸν Ραϛ Ν || 28 ἐπίσκοπον Παῦλον αβ : Π. τὸν ἐπίσκ. γ ||  
 29 προφανῶς : om. Κ || 30 Κουκουσῶ : ἀκούστῳ D || εἰς τοῦτο : om.  
 Ρ || 31 ἑπαρχον : ὑπαρχον W.

4, 1 τὰ : s. l. Ο || κόρον : κόπον Ν || 2 οὔτε : οὐδὲ Ν || 3 ταῖς : om.  
 ΚΡΝ || 4 κατὰ τῶν μεγάλων : om. ΝW || παροικιῶν : παροιμιῶν DW  
 om. Ν || 5 ἂν : om. W || ἐξείποι : εἶποι Ν || τοσοῦτον : τοσοῦτων W  
 || 6 δύναται : δυνατός DN || ὅσον : ὅσων W || 8 τῆς Ῥώμης : ὁ τῆς Ῥώ.  
 D || 9 τῶν : om. Β || 10 τῆς μητροπ. τῆς Ἰτ. : Ἰτ. μετροπ. Ρ || 11 Σερ-  
 δινίαν αRE : Σαρδινίαν F Σαρδηνίαν W Σαρδανίαν V Σαρδανίων Ν Σαρ-  
 διαπισσῶν D || νήσων : om. D || 12 ὁ BPDW : om. ΚΟβΝ || οἱ : om. Ν

Car c'était bien la teneur des lettres remises les unes  
 au proconsul Donat pour régler l'affaire d'Olympios,  
 les autres contre nous à Philagrios. La preuve en  
 est que pour l'évêque de Constantinople, Paul,  
 poursuivi et découvert, on ne se cacha pas pour  
 le faire étrangler dans la ville de Cucuse en  
 Cappadoce : l'exécuteur des hautes œuvres en fut  
 Philippe, l'ancien gouverneur, qui patronait officielle-  
 ment leur hérésie et se mettait au service de leurs  
 projets pervers.

4 Mais après une telle suite de crimes, se sont-ils  
 sentis rassasiés, et désormais tenus cois ? — Pas  
 le moins du monde. Bien loin d'en finir, pareils à la  
 sangsue des Proverbes (*Prov.* 30, 15), ils s'acharnent  
 au mal, s'attaquent aux plus grandes églises. Pour  
 les crimes commis tout dernièrement, qui saurait  
 les exprimer exactement ? Quelqu'un est-il capable  
 de donner une idée d'ensemble de leurs agissements ?  
 Juste comme les églises vivaient en paix, au moment  
 où le peuple priait dans les assemblées eucharistiques,  
 ils sont venus arracher de leurs sièges et chasser en  
 exil de saints évêques, porte-parole de la vérité,  
 comme l'évêque de Rome Libère, Paulin, le primat  
 des Gaules, Denys, primat d'Italie, Lucifer primat  
 des îles Sardes et Eusèbe évêque d'Italie. De griefs  
 ils n'en avaient pas, sauf que ces hommes n'étaient  
 pas partisans de l'hérésie arienne et n'avaient pas

|| 13 πρόφασιν...αἰρέσει (14) : ὡς φασιν οὐδεμίαν ἔχοντες πρόφασιν D ||  
 14 μὴ : οὐ Ν.



15 μηδὲ ὑπέγραψαν αὐτοῖς καθ' ἡμῶν, ἐν αἷς ἐπλάσαντο  
 διαβολαῖς καὶ συκοφανταῖς.

5. Περὶ γὰρ τοῦ μεγάλου καὶ εὐγηροτάτου καὶ  
 ὁμολογητοῦ ἀληθῶς Ὀσίου, περιττόν ἐστιν ἐμὲ καὶ λέγειν·  
 ἴσως γὰρ ἐγνώσθη πᾶσιν ὅτι καὶ τοῦτον ἐξορισθῆναι  
 πεποιήκασιν. Οὐ γὰρ ἄσημος, ἀλλὰ καὶ πάντων μάλιστα  
 5 καὶ μᾶλλον ἐπιφανῆς ὁ γέρων. Ποίας γὰρ οὐ καθηγήσατο  
 συνόδου; Καὶ λέγων ὀρθῶς οὐ πάντας ἐπεισε; Ποία τις  
 ἐκκλησία τῆς τούτου προστασίας οὐκ ἔχει μνημεῖα τὰ  
 κάλλιστα; Τίς λυπούμενός ποτε προσῆλθεν αὐτῷ, καὶ οὐ  
 649 C χαίρων ἀπῆλθε παρ' αὐτοῦ; Τίς ἤτησε δεόμενος καὶ οὐκ  
 10 ἀνεχώρησε τυχὼν ὧν ἠθέλησε; Καὶ ὁμως καὶ κατὰ τούτου  
 τετολμήκασιν, ὅτι καὶ αὐτός, εἰδὼς ἅς ποιοῦσι διὰ τὴν  
 ἀσέθειαν ἑαυτῶν συκοφαντίας, οὐχ ὑπέγραψε ταῖς καθ'  
 ἡμῶν ἐπιβουλαῖς. Εἰ γὰρ καὶ ὕστερον διὰ τὰς πολλὰς ὑπὲρ  
 μέτρον ἐπιφερομένας αὐτῷ πληγὰς καὶ συσκευὰς κατὰ τῶν  
 15 συγγενῶν αὐτοῦ εἶξεν αὐτοῖς πρὸς ὦραν ὡς γέρων καὶ  
 ἀσθενῆς τῷ σώματι, ὁμως τούτων ἡ πονηρία καὶ ἐκ τούτων  
 δείκνυται σπουδασάντων πανταχόθεν ἑαυτοὺς δεῖξαι μὴ  
 εἶναι Χριστιανοὺς ἀληθῶς. |

15 αὐτοῖς: σὺν αὐτοῖς VW αὐτὰ D || 16 διαβολαῖς καὶ αβ: om. γ.

5, 1 περὶ: περὶ μὲν DN || 2 καὶ: s. l. B || 4 καὶ αβ: om. γ || 5 μᾶ-  
 λον αβ: om. γ || ἐπιφανῆς αβ: προφανῆς γ || 7 μνημεῖα: σημεῖα B ||  
 9 παρ': ἀπ' V || 10 καί: om. W || αὐτός αβ: οὗτος γ || 12 ἑαυτῶν  
 ΚΡΟβ: αὐτῶν Βγ || 13 Εἰ γὰρ...σπουδασάντων (17): ὑπὲρ τοῦ DN ||  
 17 πανταχόθεν: ὑπὲρ τοῦ πανταχ. W || ἑαυτοὺς: αὐτοὺς DN || 18 ἀλη-  
 θῶς: ἀληθεῖς F.

1. Ὀσῖος: saint, pur. Jeu de mot courant (cf. *supra*, *Apol. à Const.* § 6: Eutropos).

2. Aurait-il vraiment présidé à Nicée? (voir V. GRUMEL, *Le siège de Rome et le concile de Nicée dans Échos d'Orient*, t. XXVIII, 1925). Ami de Constantin comme il l'était, ce ne serait pas étonnant.

souscrit aux accusations calomnieuses forgées contre nous.

b) **En particulier**  
**Ossius de Cordoue**

5 Il est superflu de parler à mon tour du grand et beau vieillard, du confesseur de la foi Ossius le bien nommé<sup>1</sup>, car il semble bien que nul n'ignore son exil à la suite de leurs menées. Ce n'est pas un personnage obscur mais le plus représentatif de tous et un ancien assez en vue. Y a-t-il en effet un concile qu'il n'ait présidé<sup>2</sup>? et le bon sens de sa parole n'a-t-il pas séduit tout le monde? Y a-t-il une église qui ne garde le souvenir le plus précieux de sa médiation<sup>3</sup>? L'a-t-on jamais abordé dans les larmes sans le quitter consolé? Un solliciteur s'est-il jamais trouvé repoussé les mains vides?

Pourtant ils ont eu le front de s'attaquer à lui, et cela parce que, tenu au courant des insinuations calomnieuses de leur impiété, il a refusé de souscrire à leurs complots contre nous. Il leur a bien, à la fin, sous les coups redoublés dont on l'accablait, à la vue des siens en butte à la persécution, cédé pour un moment<sup>4</sup>; que pouvait un vieillard au corps usé? — Mais leur malice s'est trahie d'elle-même lorsqu'il se sont acharnés par des excès de ce genre à montrer partout qu'ils n'étaient pas de vrais chrétiens.

Pour le détail, voir V. C. DE CLERCQ, *Ossius of Cordoba*, Washington 1954, pp. 228-238.

3. Ossius avait déjà eu la mission de réduire le schisme méletien en Égypte au temps de l'évêque Alexandre; voir *Apol. c. Ar.* 74-75. Détails dans FLICHE et MARTIN, III. Paris, 1947, p. 78-79.

4. Cf. *Introduction* 20, c.



652 A 6. Ἐκεῖθεν γὰρ καὶ εἰς τὴν Ἀλεξανδρείαν πάλιν  
 Op. 72 ἐπεφύησαν, ζητοῦντες πάλιν ἡμᾶς | ἀποκτεῖναι, καὶ γέγονε  
 χείρονα τὰ νῦν τῶν προτέρων. Στρατιῶται γὰρ ἐξαίφνης  
 τὴν ἐκκλησίαν ἐκύκλωσαν, καὶ τὰ πολέμων ἀντὶ τῶν εὐχῶν  
 5 ἐγένετο. Εἴτ' εἰσελθὼν τῇ τεσσαρακοστῇ ὁ παρ' αὐτῶν  
 ἀποσταλεὶς ἐκ Καππαδοκίας Γεώργιος ἠύξησεν ἅ παρ'  
 αὐτῶν μεμάθηκε κακά. Μετὰ γὰρ τὰ ἑβδομα τοῦ Πάσχα,  
 παρθένοι εἰς δεσμωτήριον ἐβάλλοντο, ἐπίσκοποι ἤγοντο  
 ὑπὸ στρατιωτῶν δεδεμένοι, ὀρφανῶν καὶ χηρῶν ἠρπάζοντο  
 10 οἰκίαι καὶ ἄρτοι, ἔφοδοι κατὰ τῶν οἰκιῶν ἐγίνοντο, καὶ  
 νυκτὸς οἱ Χριστιανοὶ κατεφέροντο, ἐπεσφραγίσθησαν οἰκίαι,  
 καὶ ἀδελφοὶ κληρικῶν ὑπὲρ τῶν ἀδελφῶν ἐκινδύνευον.  
 Καὶ δεινὰ μὲν ταῦτα, δεινότερα δὲ τὰ μετὰ ταῦτα  
 652 B τολμήματα · | τῇ γὰρ ἑβδομάδι μετὰ τὴν ἁγίαν Πεντηκοστὴν  
 15 ὁ λαὸς νηστεύσας ἐξῆλθε περὶ τὸ κοιμητήριον εὐξασθαι,  
 διὰ τὸ πάντας ἀποστρέφειν τὴν πρὸς Γεώργιον κοινωνίαν.  
 Ἀλλὰ τοῦτο μαθὼν ὁ παμπόνηρος αὐτός, παροξύνει τὸν  
 στρατηλάτην Σεβαστιανὸν μανιχαῖον ὄντα · καὶ λοιπὸν  
 αὐτὸς μετὰ πλήθους στρατιωτῶν, ὄπλα καὶ ξίφη γυμνά  
 20 καὶ τόξα καὶ βέλη φερόντων, ὥρμησεν ἐν αὐτῇ τῇ Κυριακῇ  
 κατὰ τῶν λαῶν. Καὶ ὀλίγους εὐρῶν εὐχομένους (οἱ γὰρ  
 πλεῖστοι λοιπὸν διὰ τὴν ὥραν ἀναχωρήσαντες ἦσαν) τοιαῦτα  
 εἰργάσατο οἷα παρ' αὐτῶν ἔπρεπεν ἀκούσαντα πρᾶξαι ·  
 μυρκαϊὰν γὰρ ἀνάψας καὶ στήσας παρθένους παρὰ τὸ πῦρ,  
 25 ἠνάγκαζε λέγειν ἑαυτὰς τῆς Ἀρείου πίστεως εἶναι. Ὡς

6. 1 πάλιν αβ : om. γ || 2 πάλιν : πῶς δ' ἂν D || γέγονε : γεγονέναι D  
 || 4 πολέμων K<sup>ac</sup>POBY : τῶν πολ. BKPOEV || 5 εἰσελθὼν KPOB : ἐλθὼν  
 BY || 10 ἔφοδοι αβ : καὶ ἔφ. γ || 11 οἱ αβ : om. γ || ἐπεσφραγίσθησαν :  
 -γίζοντο W || 13 τὰ : om. D || τολμήματα : τολμηθέντα N || 16 Γεώρ-  
 γιον : τὸν Γεωργ. N || 17 αὐτός : οὗτος N || 18 Σεβαστιανὸν : κατὰ χρισ-  
 τινὸν D || 19 αὐτὸς om. VD || στρατιωτῶν : στρτ. ὄντα D || 23 εἰργά-  
 σατο : εἰργάσαντο W<sup>pc</sup> || 25 ἑαυτὰς : αὐτὰς W om. K.

c) La persécution 6 Peu après en effet, les  
 contre le peuple voici revenus à Alexandrie ;  
 ils cherchent encore à nous tuer et la situation se fait  
 plus critique que jamais. Une troupe de soldats  
 investit soudain l'église, et les cris de guerre couvrent  
 la voix de la prière. Au cours du carême, s'introduit  
 leur émissaire Georges, venu de Cappadoce, et sa  
 fourberie dépasse les leçons de ses maîtres. En effet,  
 après la semaine de Pâques, les vierges sont jetées en  
 prison, des soldats emmènent les évêques enchaînés,  
 les orphelins et les veuves se voient enlever leur  
 maison et leur nourriture, des perquisitions forcent  
 les domiciles, on emmène de nuit les chrétiens ;  
 les scellés sont apposés aux habitations ; les familles  
 des clercs sont en danger à cause de leurs parents.

Voilà bien des atrocités, mais leur audace ne s'en  
 tint pas là. Dans l'octave du saint jour de la Pentecôte,  
 le peuple, à l'issue du jeûne, était venu prier près du  
 cimetière : ils avaient tous en horreur la communion  
 de Georges. Le triste sire eut vent de l'affaire ;  
 il suscite le zèle d'un officier, Sébastien, qui était  
 manichéen. Celui-ci aussitôt se fait accompagner  
 d'une troupe de soldats en armes, portant leurs glaives  
 tirés, leurs arcs et leurs flèches ; et, un jour de  
 dimanche, il se jette sur le peuple. En fait, il ne trouva  
 que quelques gens en prière, — la plupart venaient de  
 partir car l'heure était avancée, — et ses actes furent  
 ce que l'on pouvait attendre d'un homme à leur  
 solde. Il fit allumer un grand feu, on y amena les  
 vierges et il voulait leur faire dire qu'elles partageaient  
 la foi d'Arius. Mais à la vue de leur résistance



δὲ νικώσας αὐτάς ἐβλεπε καὶ μὴ φροντιζούσας τοῦ πυρός, γυμνώσας λοιπὸν οὕτω κατέκοψεν εἰς τὰ πρόσωπα, ὡς μετὰ χρόνον μόγις αὐτάς ἐπιγνωσθῆναι.

652 C 7. Ἄνδρας δὲ κρατήσας τεσσαράκοντα, καινοτέρῳ  
Op. 73 τρόπῳ κατέκοψε· ῥάβδους γὰρ τὰς ἀπὸ τῶν φοινίκων  
εὐθύς τεμών, ἐν αὐταῖς ἐχούσας ἔτι τοὺς σκόλοπας τὰ  
νωτὰ τούτων οὕτως ἐξέδειρεν, ὡς τινὰς μὲν πολλάκις  
5 χειρουργηθῆναι διὰ τοὺς ἐναποπαγέοντας ἐν αὐτοῖς σκόλοπας,  
τινὰς δὲ καὶ μὴ φέροντας ἀποθανεῖν. Πάντας μὲν οὖν τοὺς  
περιληφθέντας ἀθρόως καὶ τὰς παρθένους ἐξώρισαν εἰς τὴν  
μεγάλην Ὀασιν, τὰ δὲ σώματα τῶν τετελευτηκότων οὐδὲ  
τοῖς ἰδίοις κατὰ τὴν ἀρχὴν ἀποδοθῆναι πεποιήκασιν, ἀλλ'  
10 ἔκρυψαν ὡς ἠθέλησαν ἄταφα βαλόντες ὑπὲρ τοῦ δοκεῖν  
αὐτοὺς λανθάνειν τὴν τοσαύτην ὁμότητα. Πράττουσι δὲ  
τοῦτο πεπλανημένη τῇ διανοίᾳ οἱ παράφρονες. Τῶν γὰρ  
οἰκείων τῶν τετελευτηκότων χαιρόντων μὲν διὰ τὴν  
653 A ὁμολογίαν, | θρηνοῦντων δὲ διὰ τὰ σώματα, μείζων ἐξηχεῖτο  
15 κατ' αὐτῶν ὁ τῆς ἀσεβείας καὶ ὁμότητος ἔλεγχος. Καὶ  
γὰρ εὐθύς ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου καὶ τῶν Λιβύων ἐξώρισαν  
μὲν ἐπισκόπους Ἀμμώνιον, Μούιον, Γάιον, Φίλωνα, Ἑρμῆν,  
Πλήνιον, Ψενόσιριν, Νειλάμμωνα, Ἀγαθόν, Ἀνάγαμφον,  
Μάρκον, Ἀμμώνιον, ἕτερον Μάρκον, Δρακόντιον, Ἀδέλφιον,  
20 Ἀθηνόδωρον· καὶ πρεσβυτέρους Ἰέρακα καὶ Διόσκορον.

26 καὶ μὴ... πυρός : om. DN || 27 γυμνώσας : γυμν. αὐτάς N γυμνάς EV || 28 μόγις αὐτάς αβ : αὐτάς μόλις γ.

7, 3 εὐθύς τεμών : om. DN || ἐχούσας : ἐχούσαις RDN || 5 ἐναποπαγέοντας α : ἀποπαγέοντας βW ἀποταγέοντας DN || 6 καὶ : om. K || μὲν οὖν : μὲν D δὲ N |, 7 περιληφθέντας BKO REV : περιλειφθέντας PFG || καὶ : om. N || τὰς παρθένους FW : om. N τὴν παρθένον αREVD || 10 βαλόντες : om. N βάλλοντες DW || 12 πεπλανημένη αβDN : πεπλανημένοι V<sup>ac</sup>W || 13 μὲν : om. N || 14 μείζων : μεῖζον RE || 17 Μούιον αβ : Μούν γ || 18 Νειλάμμωνα γ : Πηλάμμωνα αREV Παλάμμωνα F ||

victorieuse, de leur indifférence au feu, il les fit dépouiller de leurs vêtements et frapper au visage jusqu'à les rendre bientôt méconnaissables.

7. Quant aux hommes, il réussit à en faire prendre quarante et les fit battre selon une méthode peu commune : avec des branches de palmier qu'on venait de couper, de celles qui sont hérissées d'épines, il leur fit déchirer cruellement le dos. Plusieurs eurent besoin de l'intervention répétée d'un chirurgien à cause des épines enfoncées dans la chair ; quelques-uns même en moururent. Ensuite, tous ceux que l'on avait pris, en bloc, avec les vierges, se trouvèrent relégués dans la Grande Oasis. Les corps des victimes cependant ne furent pas remis tout de suite aux familles, mais les bourreaux les cachèrent à leur gré, les laissant sans sépulture, avec l'illusion de pouvoir camoufler leur innommable cruauté. Voilà ce qu'ils font, les insensés, dans l'égarément de leurs esprits. Les parents, eux, tout en se réjouissant de la confession des leurs, pleuraient la disparition des corps et l'on voyait se multiplier les protestations contre leur impiété et leur cruauté. Or au même moment ils exilaient d'Égypte et de Libye les évêques Ammonios, Mouios, Gaios, Philon, Hermès, Plenios, Psenosiris, Nilammon, Agathos, Anagamphos, Marc, Ammonios, un autre Marc, Dracontios, Adelphios, Athénodore, les prêtres Hierax et Dioscore.

Ἀγαθόν αβ (F<sup>ac</sup>) : Ἀγάθωνα F<sup>pe</sup>N | Ἀγάθονα DW || Ἀνάγαμφον : Ἀγαμφον FN Νάγαμφον D || 19 Ἀμμώνιον : ἄλλον Ἀμμ. V.



Καὶ οὕτω πικρῶς ἤλασαν αὐτούς, ὡς τινὰς μὲν αὐτῶν ἐν ταῖς ὁδοῖς, τινὰς δὲ ἐν αὐτῷ τῷ ἐξορισμῷ ἀποθανεῖν. Ἐφυγάδευσαν δὲ ἐπισκόπους πλείους τριάκοντα · σπουδῆ γὰρ ἦν αὐτοῖς κατὰ τὸν Ἀχαάβ, εἰ δυνατὸν, ἐξῆραι τὴν ἀλήθειαν. Ἴδου ταῦτα τῶν ἀσεβῶν τὰ τολμήματα.

653 B 8. Ταῦτα δρῶντες καὶ μὴ ἐντραπέντες ἐφ' οἷς πρότερον καθ' ἡμῶν ἐτύρευσαν κακοῖς, ἔτι καὶ νῦν κατηγοροῦσιν, ἐκφυγεῖν δυνηθέντας αὐτῶν τὰς ἀνδροφόνους χεῖρας · μᾶλλον δὲ ὀδύρονται πικρῶς, ὅτι μὴ καὶ ἐκποδῶν τέλεον πεποιήκασιν · καὶ λοιπὸν προφασίζονται δειλίαν ὀνειδίζουσιν, ἀγνοοῦντες ὅτι καὶ τοῦτο γογγύζοντες, εἰς ἑαυτοὺς ἐπιστρέφουσι μᾶλλον τὴν μέμψιν · εἰ γὰρ φαῦλον τὸ φεύγειν, πολλῷ χειρὸν τὸ διώκειν · ὁ μὲν γὰρ, ἵνα μὴ ἀποθάνῃ, κρύπτεται, ὁ δὲ διώκει ζητῶν ἀποκτεῖναι. Καὶ τὸ μὲν φεύγειν γέγραπται, ὁ δὲ ζητῶν ἀναιρῆσαι παραβαίνει νόμον, καὶ μᾶλλον αὐτὸς τὴν πρόφασιν τοῦ φεύγειν παρέχει. Εἴπερ οὖν τὴν φυγὴν ὀνειδίζουσιν, ἐντραπέτωσαν πλέον ἑαυτοὺς διώκοντας · παυέσθωσαν γὰρ ἐπιβουλεύοντες, καὶ παύσονται

Op. 74 καὶ οἱ φεύγοντες εὐθύς. Ἀλλὰ τῆς μὲν | ἰδίας πονηρίας

653 C 15 οὐ παύονται, τοῦ δὲ καταλαβεῖν ἕνεκα πάντα πράττουσιν, οὐκ εἰδότες ὅτι τῶν διωκομένων ἡ φυγὴ μέγας ἔλεγχός ἐστι κατὰ τῶν διωκόντων. Οὐδεὶς γὰρ τὸν πρᾶον καὶ φιλόανθρωπον φεύγει, ἀλλὰ μᾶλλον τὸν ἄγριον καὶ πονηρὸν

21 μὲν αὐτῶν : μέντοι N || 23 ἐφυγάδευσαν δὲ : ἐφυγ. καὶ N || τριάκοντα : τῶν τριακ. KPF || 24 ἐξῆραι : εἴη ἔραι VEPe εἰ ἄραι Eac.  
8, 2 ἐτύρευσαν : ἐτυράνησαν γ || 4 καὶ : om. KNW || 8 χειρὸν : χεῖρω R || 10 ἀναιρῆσαι παραβαίνει νόμον : om. D || 11 αὐτὸς : αὐτὸ W || 12 ἐντραπέτωσαν : ἐντραπέσθωσαν DW ἐντραπέσθωσαν N || 13 ἐπιβουλεύοντες : οἱ ἐπιβ. N || παύσονται αβ : παύονται γ || 15 πάντα : om. N || 17 οὐδεὶς : οὐ N.

Ils les chassèrent avec de tels mauvais traitements que d'aucuns ne supportèrent pas la route, d'autres moururent au terme de leur exil. Ils chassèrent ainsi plus de trente évêques, avec l'acharnement d'Achab, dans l'intention, si c'était possible, d'extirper la vérité.

Voilà les atrocités de ces impies.

II. — Justification de la fuite en certains cas

8 Dans ces conjonctures, sans rougir des premiers complots tramés contre nous, les voici qui nous accusent encore d'avoir pu échapper à leurs mains criminelles. Bien plus, ils regrettent amèrement de n'avoir pas réussi à se débarrasser enfin de nous, et les voici qui mettent en avant le reproche de lâcheté sans se rendre compte qu'en le répandant ils retournent l'accusation contre eux-mêmes. Car si la fuite est une honte, la persécution est plus coupable ; le fugitif se cache pour échapper à la mort, le persécuteur cherche à donner la mort. La fuite en effet s'autorise de l'Écriture (Mt. 10, 23), mais celui qui a l'intention de tuer transgresse la Loi, et même il fournit l'excuse à la fuite. Si donc nos adversaires nous reprochent notre fuite, ils feront mieux de se reprocher leur persécution. Qu'ils cessent de comploter, les fugitifs ne continueront pas à fuir. Mais loin de renoncer à leur méchanceté, ils organisent tout pour la persécution, oubliant que la fuite des persécutés est un sérieux argument contre les persécuteurs. Ce n'est pas en effet l'homme doux et traitable que l'on fuit mais plutôt l'homme



ὄντα τὸν τρόπον. « Πᾶς γοῦν κατώδυνος καὶ ὑπόχρεως »  
 20 ἀπὸ μὲν τοῦ Σαοὺλ ἔφευγε, πρὸς δὲ τὸν Δαυὶδ κατέφευγε.  
 Διὰ τοῦτο καὶ οὗτοι τοὺς κρυπτομένους αὐτοὺς ἀναιρεῖν  
 σπουδάζουσιν ὑπὲρ τοῦ μὴ δοκεῖν ἔχειν τῆς ἑαυτῶν πονηρίας  
 τὸν ἔλεγχον. Ἀλλὰ καὶ ἐν τούτῳ δοκοῦσι τυφλώττειν οἱ  
 656 A αἰεὶ | πλανώμενοι · ὅσῳ γὰρ ἡ φυγὴ πρόδηλος, τοσοῦτω  
 25 καὶ πλέον ἢ ἐξ ἐπιβουλῆς γινομένη παρ' αὐτῶν ἀναίρεσις ἢ  
 καὶ ἐξορία προφανεστέρα γενήσεται · ἂν τε γὰρ ἀποκτείνωσιν,  
 ὁ θάνατος μεῖζον ἠχῆσει κατ' αὐτῶν · ἂν τε πάλιν ἐξορίσωσι,  
 πανταχοῦ καθ' ἑαυτῶν αὐτοὶ μνημεῖα τῆς παρανομίας  
 ἐξαποστέλλουσιν.

9. Εἰ μὲν οὖν ἔσωζον τὰς φρένας, ἔβλεπον ἑαυτοὺς ἐν τού-  
 τοις συνεχομένους καὶ τοῖς ἑαυτῶν προσκόπτοντας λογισμοῖς.  
 Ἐπειδὴ δὲ καὶ τὸ σωφρονεῖν ἀπώλεσαν, διὰ τοῦτο καὶ  
 διώκοντες ἐξάγονται, καὶ ζητοῦντες ἀνελεῖν οὐχ ὀρῶσιν  
 5 ἑαυτῶν τὴν ἀσέβειαν. Τάχα γὰρ καὶ τὴν Πρόνοιαν αὐτὴν  
 αἰτιᾶσθαι τολμῶσιν (οὐδὲν γὰρ αὐτοῖς ἀτόλμητον), ἐφ'  
 οἷς αὐτοῖς οὐ παραδίδωσι, προδήλου τούτου τυγχάνοντος  
 656 B κατὰ τὴν τοῦ Σωτῆρος φωνήν, ὅτι μηδὲ στρουθίον ἄνευ  
 τοῦ πατρὸς ἡμῶν τοῦ ἐν τοῖς οὐρανοῖς ἐμπεσεῖν εἰς παγίδα  
 10 δύναται. Καὶ γὰρ καὶ ὅτε παραλαμβάνουσιν οἱ ἀλάστορες,  
 εὐθὺς ἐπιλανθάνονται τῶν τε ἄλλων καὶ πρὸ τῶν ἄλλων

19 τὸν τρόπον : τοῖς τρόποις N || πᾶς γοῦν : καὶ πᾶς μὲν N || 22  
 σπουδάζουσιν αREF : σπεύδουσιν Vγ || ἑαυτῶν Vγ : αὐτῶν αREF ||  
 24 τοσοῦτω : τοσοῦτον N || 25-26 ἢ καὶ : καὶ ἢ VDW || ἢ καὶ ... γενή-  
 σεται : om. N || 27 ὁ θάνατος ... ἐξορίσωσι : om. B || ἠχῆσει : ἐξηγήσει  
 D ἐξηγεῖ N || 28 πανταχοῦ : πάντα E || αὐτοὶ Vγ : αὐτοῖς αREF || παρα-  
 νομίας : πονηρίας N || 29 ἐξαποστέλλουσιν αREF : ἀποστέλλουσιν Vγ.

9, 1 ἔβλεπον : ἔβλ. ἂν F || τοῖς : τοὺς N || 2 προσκόπτοντας : πρό-  
 κόπτ. K || λογισμοῖς : λόγοις D λόγους N || 3 σωφρονεῖν : φρονεῖν VW  
 || 5-6 τάχα... ἀτόλμητον : καὶ μετὰ τινα, οὐδὲν γὰρ αὐτοῖς ἀτόλμητον,  
 ἐφ' οἷς καὶ τὴν Πρόνοιαν αὐτὴν αἰτιᾶσθαι τάχα τολμῶσιν ρ || 6 αἰτιᾶσ-  
 θαι αβρ : αἰτιάσασθαι γ || τολμῶσιν : τολμήσουσιν V || οὐδὲν γὰρ :

brutal aux mœurs perverses. Ainsi par exemple,  
 « les malheureux et les débiteurs » fuyaient Saül  
 pour se réfugier près de David (I Sam. 22, 2). Les  
 persécuteurs ont aussi à cœur de supprimer leurs  
 victimes qui se cachent pour faire disparaître les  
 traces de leur méchanceté. Mais là encore il semble  
 bien qu'ils continuent d'être aveugles, les pauvres  
 fous : car plus la fuite a de retentissement, plus la  
 mort ou l'exil causés par leurs intrigues deviennent  
 éclatants. S'ils tuent leur victime, la mort les dessert  
 davantage auprès de l'opinion ; s'ils les exilent de  
 nouveau, ils dispersent eux-mêmes à travers le  
 monde des monuments de leur iniquité.

9 Si donc ils voulaient garder leur bon sens,  
 ils verraient qu'ils s'empêtrent et trébuchent dans  
 leurs propres calculs. Mais ils ont étouffé leur bon sens  
 et par là-même se jettent dans la poursuite, et tout  
 à l'élaboration de leurs attentats, ils sont aveuglés  
 sur leur propre impiété. Bien vite ils auront le front  
 de s'en prendre à la Providence elle-même, — toutes  
 les audaces leur semblent naturelles — de ce qu'Elle  
 ne leur livre pas leurs victimes, car il est évident  
 que même un passereau, selon la promesse du  
 Sauveur, ne peut, sans la permission du Père des  
 cieux être pris dans un piège. Or dès l'instant que  
 ces forcenés ont appréhendé quelqu'un, ils oublient  
 tout le monde et avant tout ils s'oublient eux-mêmes :  
 n'écoulant que leur orgueil ils se mettent à froncer

οὐδὲν B || αὐτοῖς : αὐτοῖς ἡμᾶς V || 8 ὅτι μηδὲ : οὐτε γὰρ φησι N || 11  
 καὶ πρὸ τῶν ἄλλων : om. D.



ἑαυτῶν· καὶ μόναις ταῖς ἀλαζονεῖαις τὰς ὄφρυς  
 ἀνασπάσαντες, οὔτε καιρὸν γινώσκουσιν οὔτε ἀδικοῦντες  
 ἀνθρώπους αἰδοῦνται τὴν φύσιν, κατὰ δὲ τὸν τύραννον τῆς  
 15 Βαβυλῶνος ἀγριώτερον ἐπιφύονται καὶ οὔτε τινὰς ἐλεοῦσιν,  
 ἀλλὰ καὶ « τοῦ πρεσβυτέρου τὸν ζυγὸν ἐπιβαρύνουσι » καὶ  
 « ἐπὶ τὸ ἄλγος τῶν τραυμάτων », ὡς γέγραπται, προστιθέα-  
 σιν οἱ ἀνηλεεῖς. Εἰ μὲν οὖν μὴ ταῦτα δράσαντες ἦσαν, εἰ  
 μὴ τοὺς κατὰ τῆς συκοφαντίας αὐτῶν ὑπὲρ ἡμῶν λέγοντας  
 20 ἐξορίσαντες ἦσαν, πιθανῶς ἂν λέγοντες παρά τισιν  
 656 C ἐνομίσθησαν· | ἐπειδὴ δὲ ἄλλοις τοσοῦτοις καὶ τηλικούτοις  
 ἐπισκόποις ἐπεβούλευσαν, καὶ οὔτε τοῦ μεγάλου καὶ  
 ὁμολογητοῦ Ὄσιου, οὔτε τοῦ ἐπισκόπου Ῥώμης οὔτε  
 τοσοῦτων ἀπὸ τῶν Σπανίων καὶ Γαλλίων καὶ τῆς Αἰγύπτου  
 25 καὶ Λιβύης καὶ τῶν ἄλλων μερῶν ἐπισκόπων ἐφείσαντο,  
 ἀλλὰ τσαῦτα πεποιήμασι κατὰ τῶν ὄλων ἐλεγξάντων  
 αὐτοὺς ὑπὲρ ἡμῶν, πῶς οὐχὶ μᾶλλον ἡμᾶς πρὸ τῶν ἄλλων  
 Op. 75 ἐβουλεύσαντο, | καὶ μετ' ἐκείνους ἐπιθυμοῦσι δὲ κάκεισε  
 ἀνελεῖν; Εἰς τοῦτο γὰρ ἀγρυπνοῦσι καὶ νομίζουσιν ἀδικεῖ-  
 30 σθαι, ἂν βλέπωσι σωζομένους οὓς οὐκ ἐβούλοντο ζῆν.

10. Τίς τοίνυν οὐ συνορᾷ τὴν πανουργίαν αὐτῶν; Τίτι  
 τοῦτο κατάδηλον οὐκ ἔστιν ὅτι μὴ δι' ἀρετὴν ὀνειδίζουσι

12 μόναις : μᾶλλον VW || ὄφρυς : ὄφρυας VD || 13-14 οὔτε... ἀνθρώ-  
 πους : om. E || 13 καιρὸν : καλὸν γεωργεῖν V || 14 αἰδοῦνται : οὐκ (s.  
 l.) αἰδ. E || 15 ἐλεοῦσιν : ἐλεῶσιν RD || 16 τοῦ πρεσβυτέρου : τοὺς πρε-  
 σβυτέρους D τοῖς πρεσβυτέροις N || ἐπὶ : ἔτι VW || 17 τραυμάτων :  
 τραυμ. μου N | 18 εἰ μὲν : ἐὰν μὲν VW || 19 κατὰ : s. l. N || 20 ἂν  
 λέγοντες : ἀντιλέγοντες O<sup>ac</sup> || 25 ἐπισκόπων : ἐπισκόπους N || 26 ἀλλὰ  
 αREF : ἀλλὰ καὶ Vγ || ὄλων : ἄλλων W ἄλλων τῶν V || 27 ἡμᾶς : ἡμῖν F  
 || 28 ἐβουλεύσαντο αRE : ἐπεβούλευσαν F ἐβούλοντο DN ἤβούλοντο VW  
 || ἐκείνους : ἐκείνοις N<sup>ac</sup> || δὲ κάκεισε αREF : δεκάκις VW δὲ κακίας  
 D κακῶς N || 29-30 ἀδικεῖσθαι : ἀνελεῖν DN.

10, 1 πανουργίαν : κακουργίαν N || τίτι : τί νυν R<sup>ac</sup> || 2 κατάδηλον  
 οὐκ : μὴ κατάδηλον N.

les sourcils, ne tenant plus compte d'aucune  
 opportunité, et pour molester des hommes, ils ne  
 respectent aucune loi naturelle; au contraire, ils  
 se mettent à l'école du tyran de Babylone et s'atta-  
 chent (à leur proie) plus sauvagement encore. Loin  
 de se laisser toucher de pitié, « ils alourdissent le  
 fardeau du vieillard » (Is. 46, 7); « leur dureté avive  
 la douleur des blessures », selon l'expression de  
 l'Écriture (Ps. 49, 26).

S'ils n'avaient accumulé tous ces crimes, s'ils  
 n'avaient exilé nos partisans qui dénonçaient leurs  
 calomnies, leurs allégations eussent trouvé des audi-  
 teurs sympathiques. Mais ils se sont attaqués à tant  
 d'évêques si vénérables, sans épargner même le  
 grand Ossius le confesseur, ni l'évêque de Rome, ni  
 bien d'autres d'Espagne, de Gaule, d'Égypte, de  
 Libye et d'ailleurs, tant ils se sont acharnés sur ceux  
 qui les avaient pleinement convaincus à mon sujet<sup>1</sup>.  
 Aussi comment ne s'en prendraient-ils pas plutôt  
 à nous avant n'importe qui? Après leurs premières  
 victimes, c'est nous-même qu'ils veulent supprimer  
 jusque dans le désert. Ils se tiennent en effet aux  
 aguets et se sentent lésés dès qu'ils voient en vie  
 ceux qu'ils voudraient morts.

10 Ainsi, peut-on fermer les yeux sur leurs  
 fourberies? Ce n'est pas la vertu, — quelqu'un  
 pourrait-il s'y tromper? — qui les pousse à blâmer

1. Voir Introduction § VII, *Les amis d'Athanase*, nn. 28 et suiv.



656 D δειλίαν, ἀλλ' αἵματα διψῶντες, ὡσπερ | σαγήναις, χρώνται  
ταῖς ἰδίαις κακοτεχνίαις, νομίζοντες ἐν ταύταις συλλαμβά-  
5 νεσθαι οὐς ἐὰν ζητῶσιν ἀναιρῆσαι; Τοιούτους γὰρ αὐτοὺς  
αἱ πράξεις ἔδειξαν καὶ ἤλεγξαν τὸν τρόπον αὐτῶν, θηρίων  
657 A μὲν ἀγριώτερον, | Βαβυλωνίων δὲ ὀμότερον.

Καὶ εἰ καὶ αὐτάρκης ἐκ τούτων ἐστὶν ὁ κατ' αὐτῶν  
ἐλεγχος, ὅμως, ἐπειδὴ κατὰ « τὸν πατέρα ἑαυτῶν τὸν  
10 διάβολον » ἀπαλοῖς τοῖς λογαρίοις σχηματίζονται ὥστε  
δειλίαν ἐγκαλεῖν, δειλότεροι λαγωῶν ὄντες αὐτοί, φέρε  
καὶ τὰ ἐκ τῶν θείων γραφῶν περὶ τῶν τοιούτων γεγραμμένα  
θεωρήσωμεν. Δειχθήσονται γὰρ οὐδὲν ἤττον καὶ πρὸς  
ταύτας μὲν μαχόμενοι, τῶν δὲ ἀγίων τὰς ἀρετὰς  
15 διαβάλλοντες· εἰ γὰρ λοιδοροῦσι τοὺς κρυπτομένους ἀπὸ  
τῶν ζητούντων ἀνελεῖν καὶ διαβάλλουσι τοὺς φεύγοντας  
ἀπὸ τῶν διωκόντων, τί ποιήσουσιν ὄρῶντες τὸν μὲν  
Ἰακώβ φεύγοντα τὸν ἀδελφὸν Ἡσαῦ, τὸν δὲ Μωσῆν εἰς  
20 Μαδιάμ ἀναχωροῦντα διὰ τὸν φόβον τοῦ Φαραώ; Τί δὲ  
657 B τοιαῦτα φλυαροῦντες ἀπολογήσονται | τῷ Δαυίδ φεύγοντι  
τὸν Σαοὺλ ἀπὸ τῆς οἰκίας, ὅτε ἀπέστειλεν αὐτὸν ἀναιρεθῆναι,  
καὶ κρυπτομένῳ μὲν τοῦτον ἐν τῷ σπηλαίῳ, « ἀλλοιοῦντι

3 αἵματα : αἵματος FVW || 4 ἰδίαις : οἰκείαις N || κακοτεχνίαις :  
κακουργίαις V || ταύταις : τούτοις DN || 5 ἀναιρῆσαι : ἀναιρῆσθαι D ||  
γὰρ αREF : om. Vγ || 8 καὶ εἰ καὶ : εἰ καὶ N καὶ εἰ VW || ἐκ τούτων  
ἐστὶν ὁ κατ' αὐτῶν : αὐτῶν πόλεμος B<sup>ac</sup> || 9 ἑαυτῶν : αὐτῶν VNW ||  
10 λογαρίοις R<sup>pc</sup> FDN : λογαρίοις VW λογοχαρίοις αER<sup>ac</sup> || 13 οὐδὲν :  
οὐδὲν μὲν DN || 14 ταύτας : ταῦτα VDW || μὲν : om. KDN || 23 κρυπ-  
τομένῳ : κρυπτόμενον W || τοῦτον : om. FDN || ἀλλοιοῦντι : ἀλλοιῶντι  
R<sup>ac</sup> ἀλλοιοῦντα W.

1. Cette référence au chap. 24 nous est imposée par une confusion  
que fait Athanase. Voir en effet le chap. 21 du même *Livre de Samuel* :  
David a contrefait le fou chez Akish. Il quitte Abimélech, c'est-à-dire  
Akish lui-même, confondu avec le grand-prêtre Achimélech (Abimé-

la lâcheté, mais c'est la soif du sang qui leur fait  
enchevêtrer leurs intrigues comme les mailles d'un  
filet, dans l'espoir d'y voir tomber ceux qu'ils  
cherchent à supprimer.

Tels les ont révélés leurs agissements, tel s'est  
montré leur cœur, plus sauvage que celui des fauves,  
plus cruel que celui des Babyloniens.

b) **Arguments tirés  
de l'Écriture**

Enfin l'argument tiré de  
toutes ces considérations est  
assez fort par lui-même. Cependant, comme ils  
imitent « leur père le diable » (*Jn* 8, 44) et que leur  
langage mielleux peut tromper quand ils dénoncent  
la couardise, plus couards eux-mêmes que des lièvres,  
mettons-nous à considérer ce que les Divines Écri-  
tures disent à ce sujet. Par là ils n'apparaîtront rien  
de moins que les adversaires de la Sainte Écriture et  
les détracteurs de la vertu des saints. Car s'ils attaquent  
tous ceux qui se sont cachés devant des tentatives  
de meurtre dirigées contre eux, et s'ils incriminent  
tous ceux qui fuyaient leurs persécuteurs, que  
feront-ils en présence de Jacob fuyant devant son  
frère Esaü, de Moïse réfugié en Madian par crainte  
de Pharaon? Comment pourront-ils avec leurs  
inepties défendre David : il a quitté sa maison, il  
fuit devant Saül qui a donné l'ordre de le tuer, il  
se cache devant lui dans la caverne (*I Sam.* 24, 1-8)<sup>1</sup>,

lech chez les LXX) mentionné juste avant, - la confusion remontant  
au titre du Ps. 33 (34)-. La traduction de *παρέλθη* par *dépister* ne peut  
s'appliquer en effet qu'à la poursuite organisée par Doëg, à laquelle  
semble faire allusion la suite : *τὴν ἐπιβουλὴν ἐκκλίνῃ*, et évoquée dans  
*Apol. à Const.* 20, 14-15.



δὲ τὸ πρόσωπον ἑαυτοῦ », ἕως ἂν παρέλθῃ τὸν Ἀβιμέλεχ  
 25 καὶ τὴν ἐπιβουλήν ἐκκλίνῃ; Τί δ' ἂν εἴποιεν οἱ πάντα  
 λέγοντες εὐχερῶς, βλέποντες τὸν μέγαν Ἡλίαν ἐπικαλούμενον  
 μὲν τὸν Θεὸν καὶ νεκρὸν ἐγείροντα, κρυπτόμενον δὲ διὰ  
 τὸν Ἀχαάβ καὶ φεύγοντα διὰ τὰς ἀπειλὰς τῆς Ἰεζάβελ;  
 Τότε γὰρ ζητούμενοι καὶ οἱ υἱοὶ τῶν προφητῶν ἐκρύπτοντο  
 30 λαυθάνοντες ἐν τοῖς σπηλαίοις παρὰ τῷ Ἀβδιού.

11. Ἡ τούτοις μὲν ὡς παλαιοῖς οὐκ ἐνέτυχον, τῶν δὲ  
 κατὰ τὸ εὐαγγέλιον οὐδεμίαν μνήμην ἔχουσι. Καὶ γὰρ καὶ  
 οἱ μαθηταὶ « διὰ τὸν φόβον τῶν Ἰουδαίων » ἀνεχώρουν |  
 Op. 76 κρυπτόμενοι, καὶ ὁ Παῦλος ἐν Δαμασκῷ, παρὰ τοῦ ἐθνάρχου  
 657 C 5 ζητούμενος, « ἀπὸ τοῦ τείχους ἐν σαργάνῃ κεχάλασται καὶ  
 ἐξέφυγε τοῦ ζητοῦντος τὰς χεῖρας ».

Τῆς τοίνυν γραφῆς τοιαῦτα λεγούσης περὶ τῶν ἁγίων,  
 ποίαν ἄρα πρόφασιν τῆς ἑαυτῶν προπετείας ἐξευρεῖν  
 δυνήσονται; Ἄν τε γὰρ δειλίαν ὀνειδίσωσι κατ' αὐτῶν,  
 10 μαινομένων τὸ τόλμημα, ἂν δὲ καὶ ὡς παρὰ τὸ βούλημα τοῦ  
 Θεοῦ ποιούντας αὐτοὺς διαβάλλωσιν, οὐκ εἰδότες εἰσι  
 παντελῶς τὰς γραφάς. Ἐν μὲν γὰρ τῷ νόμῳ πρόσταξις  
 ἦν ἐκταγῆναι καὶ πόλεις φυγαδευτηρίων, ὑπὲρ τοῦ τοὺς  
 ζητουμένους εἰς θάνατον, ὅπως δῆποτε δύνασθαι διασώζε-  
 15 σθαι. Ἐπὶ δὲ συντελείᾳ τῶν αἰώνων παραγενόμενος αὐτὸς ὁ

24 ἑαυτοῦ : αὐτοῦ N || παρέλθῃ : παρήλθε W || 25 ἐκκλίνῃ : ἐγκλίνῃ  
 N ἐξέκλινε W || 25-26 οἱ πάντα λέγοντες εὐχερῶς : om. p || 27 μὲν  
 αREF : om. Vγ || ἐγείροντα : ἐγειραντα BDp || δὲ : μέντοι N || 28 διὰ  
 τὰς : om. V || 29 ζητούμενοι : -μενον R<sup>ac</sup> || 30 τῷ : τοῦ B || Ἀβδιοῦ  
 αREF : Ἀβδία VNW Ὀβδία D.

11, 1 ἡ : ἀλλὰ N || οὐκ : ἴσως οὐκ N || 2 μνήμην : μνεῖαν B || 6 τοῦ  
 ζητοῦντος : τούτου N || 7 τῆς ...λεγούσης : πῶς τοιαῦτα λέγουσι N ||  
 9 ὀνειδίσωσι : ὀνειδίζωσι N ὀνειδίζουσι καὶ D || 10 μαινομένων τὸ τόλ-  
 μημα : μαινόνται N || 11 διαβάλλωσιν : διαβάλωσι P διαβάλλουσι N ||  
 οὐκ εἰδότες εἰσι : om. N || 12 πρόσταξις : καὶ πρόσταξις V om. N || 13  
 ἦν ἐκταγῆναι καὶ : om. N ἦν καταταγῆναι καὶ W || φυγαδευτηρίων :

il maquille les traits de son visage et enfin dépiste  
 Abimélech et renverse ses projets. Que diraient-ils,  
 ces beaux parleurs universels, à la vue du grand  
 Prophète Élie, qui se fait écouter de Dieu, qui  
 ressuscite un mort mais qui, devant Achab, se cache  
 et, devant les menaces de Jézabel, s'enfuit (*I Reg.* 17,  
 17)? On voit également à la même époque les fils  
 des prophètes qui se cachent, terrés dans leurs grottes  
 par crainte d'Abdias (*I Reg.* 18, 4).

11 Peut-être ne sont-ils pas au courant de ces  
 histoires un peu vieilles, mais les faits de l'Évangile  
 ne semblent pas plus présents à leur mémoire.  
 En effet, les disciples eux-mêmes se sont tenus cachés  
 « par crainte des Juifs » (*Jn.* 20, 19); et Paul à Damas,  
 traqué par l'ethnarque (*II Cor.* 11, 30), s'est bien fait  
 descendre des remparts dans une corbeille pour  
 échapper aux mains du persécuteur.

Si donc l'Écriture rapporte de tels faits à propos des  
 saints, quel prétexte pourront-ils inventer pour  
 justifier leur acharnement? S'ils commencent à  
 accuser les saints de couardise, leur audace tiendra  
 de la folie; s'ils leur reprochent d'avoir agi contre  
 la volonté de Dieu, ils étaleront leur ignorance de  
 l'Écriture. La Loi en effet avait ordonné la création  
 de villes-refuges pour les gens voués à la mort,  
 qui pourraient ainsi profiter d'un asile (*Ex.* 21, 13;  
*Num.* 35, 12). Quand les temps furent accomplis (*Hebr.*

φυγαδ. ἦσαν N || 14 δῆποτε : δημοτοῦν VN || 14-15 διασώζεσθαι : διώξαι  
 ταύτας N || 15 ἐπὶ δὲ ... λέγων (17) : ὁ δὲ Χριστὸς τί φησιν p || ἐπὶ δὲ :  
 ἐπειδὴ δὲ N<sup>ac</sup> || συντελείᾳ : τῇ συντ. DN.



τῷ Μωσεῖ λαλήσας Λόγος τοῦ Πατρὸς πάλιν ἐντολὴν ταύτην δίδωσι λέγων· «ὅταν δὲ διώκωσιν ὑμᾶς ἐν τῇ  
 657 D πόλει ταύτῃ, φεύγετε εἰς τὴν ἑτέραν»· καὶ μετ' ὀλίγα  
 φησὶν· «ὅταν οὖν ἴδητε τὸ βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως τὸ  
 20 ῥηθὲν διὰ Δανιὴλ τοῦ προφήτου ἐστὸς ἐν τόπῳ ἁγίῳ  
 (ὁ ἀναγινώσκων νοεῖτω), τότε οἱ ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ φευγέτωσαν  
 660 A εἰς τὰ ὄρη καὶ ὁ ἐπὶ τοῦ δώματος μὴ καταβήτω ἄραι τὰ  
 ἐκ τῆς οἰκίας αὐτοῦ· καὶ ὁ ἐν τῷ ἀγρῷ μὴ ὑποστρεψάτω  
 ὀπίσω ἄραι τὰ ἱμάτια αὐτοῦ». Ταῦτα γὰρ εἰδότες οἱ ἅγιοι,  
 25 τοιαύτην εἶχον τὴν τῆς πολιτείας ἀγωγὴν. Ἄ γὰρ νῦν  
 προσέταξεν ὁ Κύριος, ταῦτα καὶ πρὸ τῆς ἐνσάρκου  
 παρουσίας ἐν τοῖς ἁγίοις ἐλάλει· καὶ ἔστιν οὗτος ὅρος  
 ἀνθρώποις εἰς τελειότητα φέρων, ὃ δ' ἂν ὁ Θεὸς προστάξῃ  
 τοῦτο ποιεῖν.

12. Διὰ τοῦτο καὶ αὐτὸς ὁ Λόγος δι' ἡμᾶς γενόμενος  
 ἄνθρωπος κατηξίωσε ζητούμενος ὡς ἡμεῖς κρυβῆναι·  
 καὶ πάλιν διωκόμενος, φεύγειν καὶ τὴν ἐπιβουλὴν ἐκκλίνει.  
 Ἐπρεπε γὰρ αὐτόν, ὡς ἐκ τοῦ πεινῆν καὶ διψῆν καὶ τοῦ  
 5 παθεῖν, οὕτως καὶ ἐκ τούτου δεικνύειν ἑαυτὸν φοροῦντα  
 660 B σάρκα καὶ γενόμενον ἄνθρωπον. Ἐξ ἀρχῆς μὲν γὰρ ἅμα

17 ταύτην : om. N || δὲ : om. Nr || διώκωσιν : διώκουσιν D || ὑμᾶς :  
 om. F ἡμᾶς Wp || 18 ἑτέραν : ἄλλην D || μετ' ὀλίγα φησὶν : πάλιν p || 19  
 οὖν : om. p δὲ V || ἴδητε : εἶδητε D || τὸ...τοῦ προφ. (20) : om. p || 20  
 ἐστὸς RE : ἐστὸς αFVγ || 21 ὁ ἀναγινώσκων νοεῖτω : om. p || 22 εἰς  
 τὰ Vγ : ἐπὶ τὰ αREF || καὶ Vγ : om. αREF || καταβήτω αREF : κατα-  
 βάτω VDN καταβαινέτω W || τὰ<sup>2</sup> : τὰ ἱμάτια F || 23 ἐκ : ἐπὶ N || καὶ ὁ  
 ... φέρων (28) : om. p || ὑποστρεψάτω αREF : ἐπιστρ. VDN ἀποστρ.  
 W || 24 ὀπίσω : om. F || 25 τοιαύτην : ταύτην N || ἀγωγὴν : διαγωγὴν  
 F || 27 παρουσίας : πολιτείας VN || ὅρος : ὁ ὅρος D || 28 ὃ δ' ἂν : ὃ ἂν  
 V || ὁ Θεὸς : om. F || 29 ποιεῖν : χρῆ ποιεῖν N.

12, 1 Διὰ τοῦτο... ἡμᾶς : τοῦτο καὶ αὐτὸς p || 2 ζητούμενος : γενό-  
 μενος V || ὡς ἡμεῖς κρυβῆναι : κρυβῆναι ὡς ἄνθρωπος p || 3 ἐκκλίνει :  
 ἐκκλίνειν VW || 4 ἔπρεπε... ἄνθρωπον (6) : om. p || ὡς : ὡσπερ DN ||  
 τοῦ<sup>2</sup> : τοῦτο D om. N || τούτου Vγ : τοῦ α (Bac) REF τοῦ κρύπτεσθαι

9, 26), apparaît Celui qui a parlé à Moïse, le Verbe du Père, et Il donne le même commandement : « Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre » (Mt. 10, 23), et peu après Il dit encore : « Quand vous aurez sous les yeux l'horreur de la dévastation annoncée par le prophète Daniel, installée dans le Saint Lieu, — que le lecteur comprenne ! — qu'alors, ceux qui seront en Judée cherchent refuge du côté des montagnes, que celui qui sera sur la terrasse de sa maison ne descende pas chercher ses meubles, que celui qui travaillera aux champs ne revienne pas prendre ses vêtements » (Mt. 24, 15-18). Les saints connaissaient cela ; aussi ont-ils tenu cette ligne de conduite : ces recommandations directes du Seigneur ont en effet déjà été exprimées, avant sa venue dans la chair, par la vie des saints. Et la règle de toute perfection pour les hommes c'est de réaliser les ordonnances divines.

12 Voilà pourquoi le Verbe lui-même, devenu homme pour nous, a jugé bon, quand on le recherchait comme nous, de se cacher ; puis, de nouveau poursuivi, de déjouer les intrigues. Il lui convenait en effet par là aussi, et non pas seulement par la faim, par la soif et par la souffrance, de montrer le poids de sa chair et la réalité de sa condition humaine. Dès le début en effet, à peine entré dans l'humanité,

καὶ φεύγειν Bp<sup>c</sup> τοῦ κρύπτεσθαι (in m. καὶ φεύγειν δεικνύειν) K || 5 ἑαυ-  
 τόν : αὐτόν B || 6 Ἐξ ἀρχῆς μὲν : om. N || γὰρ : om. E || μὲν...ἄνθρω-  
 πος (7) : γὰρ p.



τῷ γενέσθαι ἄνθρωπος, ὅτε παιδίον ἦν, αὐτὸς διὰ τοῦ ἀγγέλου ἐνετείλατο τῷ Ἰωσήφ· « ἐγερθεὶς παράλαβε τὸ παιδίον καὶ τὴν μητέρα αὐτοῦ καὶ φεῦγε εἰς Αἴγυπτον·  
 10 μέλλει γὰρ Ἡρώδης ζητεῖν τὴν ψυχὴν τοῦ παιδίου ». Καὶ ἀποθανόντος δὲ Ἡρώδου φαίνεται δι' Ἀρχέλαον τὸν υἱὸν αὐτοῦ ἀναχωρῶν εἰς τὴν Ναζαρέτ. Ὅτε δὲ λοιπὸν καὶ  
 Op. 77 Θεὸν ἑαυτὸν | ἐδείκνυε, καὶ τὴν ξηρὰν χεῖρα πεποίηκεν ὑγιῆ, « οἱ μὲν Φαρισαῖοι ἐξελθόντες συμβούλιον ἔλαβον κατ'  
 15 αὐτοῦ ὅπως αὐτὸν ἀπολέσωσιν, ὁ δὲ Ἰησοῦς γνοὺς ἀνεχώρησεν ἐκεῖθεν ». Καὶ γὰρ καὶ ὅτε τὸν Λάζαρον ἤγειρεν ἐκ νεκρῶν, « ἀπ' ἐκείνης, φησί, τῆς ἡμέρας ἐβουλεύσαντο, ἵνα ἀποκτείνωσιν αὐτόν. Ὁ οὖν Ἰησοῦς  
 680 C οὐκέτι παρρησίᾳ περιεπάτει | ἐν τοῖς Ἰουδαίοις, ἀλλ'  
 20 ἀπῆλθεν ἐκεῖθεν εἰς τὴν χώραν ἐγγὺς τῆς ἐρήμου ». Εἶτα λέγοντος τοῦ Σωτῆρος· « πρὶν Ἀβραάμ γενέσθαι ἐγὼ εἰμι », οἱ μὲν Ἰουδαῖοι ἤραν λίθους ἵνα βάλωσιν ἐπ' αὐτόν, ὁ δὲ Ἰησοῦς ἐκρύβη καὶ ἐξῆλθεν ἐκ τοῦ ἱεροῦ, καὶ διελθὼν διὰ μέσου αὐτῶν ἐπορεύετο καὶ παρῆγεν οὕτως.

13. Ἄρα ταῦτα βλέποντες, μᾶλλον δὲ καὶ ἀκούοντες ἐπεὶ μὴ βλέπουσι, πῶς κατὰ τὸ γεγραμμένον οὐ θελήσουσι γενέσθαι πυρίκαυστοι, ὅτι ἐναντία ὧν ὁ Κύριος ποιεῖ καὶ διδάσκει, βουλεύονται καὶ φθέγγονται; Καὶ γὰρ ὅτε Ἰωάννης

7 ὅτε αREF: om. Vγ || ἦν: ὧν V || αὐτὸς: αὐτὸς καὶ DW καὶ αὐτὸς N || 10 τὴν ψυχὴν τοῦ παιδίου: τὸ παιδίον τοῦ ἀπολέσαι αὐτὸ p || 11 Ἡρώδου: τοῦ Ηρ. Nr || 12 ἀναχωρῶν: ἀναχωρεῖν p || Ναζαρέτ: Ναζαρά RED || ὅτε... ἐκεῖθεν (16): om. p || 13 ἑαυτὸν: αὐτόν VWPPe || πεποίηκεν: ἐποίησεν VW || 16 γὰρ: om. p || κατ' αEF: om. RVγp || 18 οὖν: γοῦν p || 19 τοῖς Ἰουδαίοις: τῇ Ἰουδαίᾳ VW || 20 ἐκεῖθεν: om. DN || εἶτα... αὐτόν (22): καὶ αὐθις p || 22 μὲν: μὲν οὖν D || βάλωσιν: βάλλωσιν PFNac || 23 καὶ διελθὼν ... κατ' ἰδίαν (13, 7): om. p || 24 παρῆγεν: παρῆλθεν VW.

13, 2 θελήσουσι αREFp: θέλουσι Vγ || 3 Κύριος αREFp: Θεός Vγ || ποιεῖ: ἐποίει DN || 4 βουλεύονται αREFp: βούλονται Vγ.

tout petit enfant encore, il fait porter ses ordres par son ange à Joseph: « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte: Hérode a l'intention d'attenter à la vie de l'enfant » (Mt. 2, 13). Puis, à la mort d'Hérode, on le voit éviter Archélaus son fils et se retirer à Nazareth. Plus tard encore, il eut beau prouver sa divinité et guérir la main desséchée (Mt. 2, 22-23), « les pharisiens sortent de la synagogue et complotent contre lui sur les moyens de le perdre. Mais Jésus en ayant eu connaissance, s'éloigna de ces lieux », (Mt. 12, 14-15). Et encore, au moment de la résurrection de Lazare, l'évangéliste dit: « A partir de ce jour, ils tramèrent sa mort; aussi Jésus ne circulait plus franchement en Judée, mais il se retira dans la région voisine du désert » (Jn. 11, 53-54).

Le jour aussi où le Sauveur avait déclaré: « Avant la naissance d'Abraham, je suis », les Juifs avaient ramassé des pierres pour les lui jeter, mais Jésus s'était caché et était sorti du Temple, et, passant au milieu d'eux, il s'en allait (Jn. 8, 58-59; Lc, 4, 30); c'est ainsi qu'il avait l'habitude de s'échapper.

13 Ainsi donc, ils voient tout cela, ou plutôt ils l'entendent puisqu'ils ont perdu la vue, et ils veulent sincèrement n'être pas la proie du feu selon ce qui est écrit (Is. 9, 5), alors qu'ils méditent et proclament des principes en opposition avec les gestes et les enseignements du Sauveur? Par exemple, après le martyre de Jean, quand les disciples



5 μεμαρτύρηκε καὶ «οἱ μαθηταὶ τὸ σῶμα ἔθαψαν, ἀκούσας ὁ  
 Ἰησοῦς ἀνεχώρησεν ἐκεῖθεν ἐν πλοίῳ εἰς ἔρημον τόπον  
 660 D κατ' ἰδίαν». Ὁ μὲν οὖν Κύριος ἐποίει ταῦτα καὶ οὕτως  
 ἐδίδασκεν. Εἶθε δὲ οὗτοι κἂν οὕτως ἀισχυνοῦσιν, καὶ μέχρι  
 τῶν ἀνθρώπων στήσωσιν ἑαυτῶν τὴν προπέτειαν, καὶ μὴ  
 10 πλέον μανέντες ἐγκαλέσωσι καὶ τῷ Σωτῆρι δειλίαν, ἅπαξ  
 κατ' αὐτοῦ βλασφημεῖν μελετήσαντες. Ἄλλ' οὔτε μαινομένων  
 αὐτῶν τις ἀνέξεται· μᾶλλον δὲ καὶ τὰ εὐαγγέλια μὴ  
 νοοῦντες ἐλεγχθήσονται. Ἔστι γὰρ ἡ πρόφασις τῆς τοιαύτης  
 ἀναχωρήσεως καὶ φυγῆς εὐλογος καὶ ἀληθῆς, ἣν ἐπὶ  
 661 A 15 μὲν τοῦ Σωτῆρος κειμένην οἱ εὐαγγελισταὶ ἀπεμνημόνευσαν.  
 Δεῖ δὲ ἡμᾶς ἐκ τούτου καὶ ἐπὶ πάντων τῶν ἁγίων τὴν αὐτὴν  
 λογίζεσθαι (ἃ γὰρ περὶ τοῦ Σωτῆρος ἀνθρωπίνως γέγραπται,  
 ταῦτα τῷ κοινῷ γένοι τῶν ἀνθρώπων ἀναφέρεσθαι προσήκει·  
 τὸ γὰρ ἡμῶν ἐκεῖνος ἐφόρεσε σῶμα, καὶ τὴν ἀνθρωπίνην  
 20 ἀσθένειαν ἐνεδείκνυτο), ἣν ὁ Ἰωάννης ἔγραψεν οὕτως·  
 «Ἐζήτουν αὐτὸν πιάσαι, καὶ οὐδεὶς ἐπέβαλεν ἐπ' αὐτὸν  
 τὴν χεῖρα, ὅτι οὐπω ἐληλύθει ἡ ὥρα αὐτοῦ». Καὶ γὰρ καὶ  
 πρὸ τοῦ ταύτην ἐλθεῖν, ἔλεγεν αὐτὸς τῇ μὲν μητρὶ· «οὐπω  
 ἤκει ἡ ὥρα μου»· τοῖς δὲ χρηματίσασιν ἀδελφοῖς αὐτοῦ·  
 25 «ὁ ἐμὸς καιρὸς οὐπω πάρεστι». Πάλιν τε ἐλθόντος τοῦ  
 καιροῦ ἔλεγε τοῖς μαθηταῖς· «καθεύδετε τὸ λοιπὸν καὶ  
 661 B ἀναπαύεσθε· ἰδοὺ γὰρ ἤγγικεν ἡ ὥρα, καὶ ὁ Υἱὸς τοῦ  
 ἀνθρώπου παραδίδεται εἰς χεῖρας ἁμαρτωλῶν».

5 σῶμα αREFp : πτῶμα Vγ || δ : om. VDN || 7 οὕτως : om. E || 9  
 στήσωσιν : στήσουσιν RF || 13 γὰρ : δὲ E || 14 καί : ὡς καὶ ERP<sup>c</sup> ||  
 καὶ φυγῆς : om. p || ἀληθῆς : ἀληθῶς D || ἣν... οὕτως (20) : om. p ||  
 15 μὲν : om. BE || οἱ : om. N || 21 Ἐζήτουν : ἐζήτουν οὖν NW || ἐζή-  
 τουν αὐτὸν πιάσαι καὶ : om. D || ἐπέβαλεν : ἐπέβαλλεν DW || 22 τὴν  
 χεῖρα : τὰς χεῖρας V || καί αβρ : om. γ || 24 ἤκει αβρ : ἦλθεν γ ||  
 25 τε : δὲ NW || 26 τὸ λοιπὸν BK (s. l.) PNr : λοιπὸν OβDW || 27  
 γὰρ : om. PDN || 28 ἁμαρτωλῶν : ἀνθρώπων ἁμαρτωλῶν KF.

enterrèrent son corps, Jésus l'apprit et, quittant  
 la région, partit en barque vers un endroit désert à  
 l'écart (*Mt.* 14, 13). Voilà un geste du Seigneur, et  
 il était en harmonie avec son enseignement.

Si encore ces gens se contentaient d'en rougir et  
 limitaient leurs attaques aux hommes, sans pousser  
 la folie jusqu'à faire le reproche de lâcheté au  
 Sauveur, allant même jusqu'à prendre sur eux de  
 blasphémer contre Lui. Heureusement que personne  
 ne va se mêler de soutenir de tels fous ; bien plus,  
 on leur prouvera qu'ils ne comprennent rien à  
 l'Évangile.

Or la raison d'une telle retraite, d'une telle fuite,  
 attribuée au Sauveur par les évangélistes, est logique  
 et digne de foi. A nous donc de l'appliquer à celle de  
 tous les saints (car ce qui est écrit du Sauveur par  
 rapport à son humanité, on peut l'appliquer à tout  
 le genre humain, puisqu'il a endossé notre corps  
 et qu'il a fait voir en lui l'infirmité humaine). Voici  
 donc l'explication donnée dans le texte de Jean  
 (*Jn.* 7, 30) : « On cherchait à l'arrêter mais personne  
 ne mit la main sur lui car ce n'était pas encore son  
 heure ». Et justement avant que cette heure  
 n'arrivât, il disait lui-même à sa Mère : « Mon heure  
 n'est pas encore venue » (*Jn.* 2, 4) et à ceux qui  
 passaient pour ses frères : « Mon temps n'est pas  
 encore là » (*Jn.* 7, 5). Puis reprenant la même expres-  
 sion, le moment venu, il disait aux disciples : « Dormez  
 maintenant et reposez-vous, car voici mon heure  
 arrivée, et le Fils de l'Homme se voit livré aux mains  
 des pécheurs » (*Mt.* 26, 45).



Op. 78 14. Ὡς μὲν οὖν Θεὸς καὶ Λόγος ὢν τοῦ Πατρὸς καιρὸν οὐκ εἶχεν· αὐτὸς γὰρ τῶν καιρῶν ἐστὶ δημιουργός· ἄνθρωπος δὲ γενόμενος καὶ τοῦτο λέγων δείκνυσιν ἑκάστῳ τῶν ἀνθρώπων χρόνον εἶναι μεμετρημένον, καὶ χρόνον οὐ  
5 τὸν κατὰ τύχην, ὡς τινες τῶν Ἑλλήνων νομίζοντες μυθολογοῦσιν, ἀλλ' ὅν αὐτὸς δημιουργός ὢν, ὡς ἠθέλησεν ὁ Πατήρ, ὥρισεν ἑκάστῳ. Καὶ τοῦτο γέγραπται καὶ πᾶσι γέγονε φανερόν· εἰ γὰρ καὶ κέκρυπται καὶ λανθάνει πάντας ἀνθρώπους τὸ πῶς καὶ τὸ πόσον ἑκάστῳ μεμέτρηται, ἀλλ'  
10 ὁμοῦς πᾶς ὅστισοῦν οἶδεν ὅτι, ὡς ἔαρος καὶ θέρους καὶ φθινοπώρου καὶ χειμῶνός ἐστι καιρός, οὕτως κατὰ τὸ γεγραμμένον « καιρός τοῦ ἀποθανεῖν καὶ καιρός τοῦ ζῆν  
661 C ἐστὶ ». Διὰ τοῦτο τῆς μὲν κατὰ Νῶε γενεᾶς ὁ χρόνος ἀπετμήθη, καὶ ὡς τοῦ καιροῦ πάντων παρόντος, συνεστάλη  
15 τὰ ἔτη, καὶ τῷ Ἐζεχία προσετέθησαν ἔτη δέκα καὶ πέντε. Τοῦ δὲ Θεοῦ ἐπαγγελλομένου τοῖς γνησίως αὐτῷ λατρεύουσιν, ὅτι « τὸν ἀριθμὸν τῶν ἡμερῶν σου ἀναπληρώσω », ὁ μὲν Ἀβραὰμ « πλήρης ἡμερῶν » ἀποθνήσκει, ὁ δὲ Δαυὶδ παρεκάλει λέγων· « μὴ ἀναγάγῃς με ἐν ἡμίσει ἡμερῶν  
20 μου ». Καὶ ὁ μὲν εἰς τῶν φίλων τοῦ Ἰὼβ Ἐλιφάζ τοῦτο καλῶς εἰδὼς ἔλεγεν· « ἐλεύσῃ δὲ ἐν τάφῳ ὡσπερ σῖτος

14, 3-4 in m. K ὅτι ὥρισται ὁ χρόνος ἑκάστου || 6 δημιουργός ὢν αβρ : ὁ δημιουργός γ || 8 φανερόν : φανερόν R<sup>ac</sup> || 9 τὸ πόσον : πόσον NW πᾶσιν D || 10 ὅστισοῦν : τις οὖν N || οἶδεν ὅτι ὡς : οἶδεν ὡς B ἐστὶν ἀρτίως D || ἔαρος : ἀέρος W (ἔαρος in m.) || 11 ἐστὶ : om. V || 12 καὶ καιρός : καὶ N || 13 ὁ : om. R || 15 ἔτη : ἔθνη DN || καὶ τῷ : τῷ δὲ W || δέκα καὶ πέντε αβρ : δέκα πέντε γ || 16 δὲ : om. W || ἐπαγγελλομένου : ἐπαγγειλαμένου W || 17 σου : om. N || 19 παρεκάλει αβρ : παρακαλεῖ γ || 20 εἰς : om. W || τοῦ αRF : om. EVγ.

c) Argumentation 14 Pourtant, comme Dieu  
1° L'heure et Verbe du Père, il n'avait  
de la Providence pas d'heure à saisir, lui, le  
créateur des heures; mais devenu homme, il use  
de ces termes pour montrer que chaque homme a  
son temps mesuré, — non pas certes selon un hasard  
comme le prétendent certains Grecs sur la foi de  
leurs fables, mais selon que lui, le créateur, l'a déter-  
miné pour chacun en conformité avec le vouloir du  
Père.

L'Écriture en parle et cela ne fait difficulté pour personne. Il y a certes un mystère impénétrable à tout homme quant aux modalités et quant au terme fixés pour chacun; pourtant, tout le monde le sait, chaque saison a son heure, le printemps, l'été, l'automne et l'hiver; de même, selon l'Écriture (*Eccl.* 3, 2), il y a un temps pour la mort et un temps pour la vie. Voilà pourquoi on peut dire que la génération de Noé vit son temps abrégé (cf. *Gen.* 6, 13), et, comme si le terme fixé pour chacun s'était rapproché, les années de la vie diminuèrent. Par contre, à Ezéchias, furent ajoutées quinze années (*Is.* 38, 5). Et Dieu ayant promis à ceux qui l'auraient bien servi : « Je comblerai le nombre de tes jours » (*Gen.* 25, 8), Abraham meurt comblé de jours; et David prie en ces termes : « Ne m'enlève pas à la moitié de mes jours » (*Ps.* 101, 25). L'un des amis de Job, Eliphaz, bien renseigné aussi, dit à son tour : « Tu seras dans la tombe comme un froment bien



ώριμος κατὰ καιρὸν θεριζόμενος, ἢ ὡσπερ θημιωνία ἄλωνος καθ' ὥραν συγκομισθεῖσα » · ὁ δὲ Σολομών, ἐπισφραγίζων τούτου τὴν φωνήν, φησὶν · « ἀφαιροῦνται ἄωροι ψυχαὶ  
 25 παρανόμων ». Διὸ καὶ παραινεῖ ἐν τῷ Ἐκκλησιαστῇ λέγων ·  
 661 D « μὴ ἀσεθήσης | πολὺ καὶ μὴ γίνου σκληρός, ἵνα μὴ ἀποθάνῃς ἐν οὐ καιρῷ σου ».

664 A 15. Ὡσπερ δὲ ταῦτα γέγραπται, δείκνυσιν ὁ | Λόγος τοὺς ἁγίους εἰδέναι χρόνον ἐκάστῳ τῶν ἀνθρώπων μεμετρημένον. Τοῦ δὲ μηδένα γινώσκων τὸ τέλος τοῦ χρόνου γνώρισμα τὸ λέγειν τὸν Δαυὶδ · « τὴν ὀλιγότητα τῶν  
 5 ἡμερῶν μου ἀνάγγειλόν μοι », ὁ γὰρ οὐκ ἠπίστατο τοῦτο μαθεῖν ἡξίου. Διὰ τοῦτο γοῦν ὁ πλούσιος, νομίζων ἔτι πολὺν ζήσεσθαι χρόνον, ἤκουσεν · « ἄφρον, ταύτῃ τῇ νυκτὶ ζητοῦσί σου τὴν ψυχὴν · ἃ δὲ ἠτοίμασας τίνοι ἔσται » ; Ὁ δὲ Ἐκκλησιαστῆς ἀποφαίνεται θαρρῶν τῷ Πνεύματι τῷ  
 10 Ἁγίῳ καὶ φησὶ · « καὶ γε οὐκ ἔγνω ἄνθρωπος τὸν καιρὸν αὐτοῦ ». Διὰ τοῦτο γὰρ καὶ ὁ πατριάρχης Ἰσαὰκ ἔλεγε τῷ υἱῷ αὐτοῦ τῷ Ἡσαῦ · « ἰδοὺ ἐγὼ γεγήρακα καὶ οὐ γινώσκω τὴν ἡμέραν τῆς τελευτῆς μου ». Ὁ μὲν οὖν Κύριος, καίτοι Θεὸς ὢν καὶ Λόγος τοῦ Πατρὸς, καὶ εἰδὼς τὸν μετρηθέντα  
 664 B 15 τοῖς πᾶσι δι' αὐτοῦ καιρὸν | καὶ γινώσκων ὃν αὐτὸς ὥρισε καὶ τῷ ἰδίῳ σώματι χρόνον εἰς τὸ παθεῖν, ἐπειδὴ δι' ἡμᾶς

21 ἐν τάφῳ : om. W || 23 δὲ : om. N || 24 ἀφαιροῦνται : ἀναιροῦνται δὲ DN ἀφαιροῦνται δὲ W.

15, 1 δὲ ταῦτα γέγραπται : γὰρ τούτων γεγραμμένων N || γέγραπται : εἰσύνωπται D || 2 τῶν ἀνθρώπων β : om. αρ τῶν ἀνθρ. ὄντα γ || 3 τοῦ δὲ : οὕτως τοῦ D οὕτω τοῦ NW || 4 τὸ λέγειν α(BPc)FV : τοῦ λέγειν REγ(Nac) || 6 ἔτι αβρ : ἐπὶ γ || πολὺν : πολὺ W || 7 ἄφρον αFVWNpc : ἄφρων REDNac || ταύτῃ τῇ νυκτὶ : ταύτην τὴν νύκταν D || ζητοῦσί σου τὴν ψυχὴν : ἀπαιτοῦσί τὴν ψ. σου ἀπὸ σοῦ N || 10 καὶ γε : om. W || 11 γὰρ : om. EV || 12 τῷ BDNp : om. αW || 13 τὴν ἡμέραν : τὸν καιρὸν P || Κύριος : Θεὸς K || 14 μετρηθέντα : μετρημένον p || 16 καὶ τῷ : τῷ VW.

mûr, moissonné en son temps, ou comme le tas rassemblé sur l'aire au moment opportun » (*Job* 5, 26) ; et Salomon contresigne la parole d'Eliphaz : « La vie du méchant sera brisée avant son heure » (*Prov.* 11, 30). Voilà pourquoi il donne encore cet avertissement dans l'Écclésiaste (7, 18) : « N'abuse pas de l'impiété, ne t'y endurcis pas, de peur d'avoir à mourir en un temps qui ne serait pas le tien ».

15 Selon donc ces citations, la Parole (de Dieu) veut montrer que les saints n'ignorent pas qu'à tout homme est départie une certaine durée. Mais le terme fixé, personne ne le connaît, à preuve la prière de David : « Fais-moi connaître le petit nombre de mes jours » (*Ps.* 101, 2). S'il voulait l'apprendre, c'est qu'il l'ignorait. C'est pour la même raison que par exemple le riche, qui s'imaginait avoir encore longtemps à vivre, entendit : « Insensé, cette nuit même, on viendra chercher ton âme ; pour qui seront les biens accumulés ? » (*Lc.* 12, 20). Et l'Écclésiaste, sur la foi de l'Esprit Saint, déclare : « C'est vrai que l'homme ignore son heure » (*Eccl.* 9, 12). Pour la même raison aussi, le patriarche Isaac disait à son fils Esaü : « Me voici devenu vieux et je ne connais pas le jour de ma mort » (*Gen.* 27, 2).

Ainsi donc le Seigneur, Dieu à la vérité et Verbe du Père, connaissait le temps fixé par lui pour tout homme, et savait quel temps il avait fixé à son propre corps pour souffrir. Devenu homme pour nous, tout le long des jours qui précédèrent le temps



ἄνθρωπος γέγονε, τὰς μὲν πρὸ τοῦ τὸν χρόνον ἐλθεῖν ἡμέρας  
καὶ αὐτός, ὡς ἡμεῖς, ἐκρύπτετο ζητούμενος, διωκόμενός  
Op. 79 τε ἔφευγε, καὶ τὰς ἐπιβουλάς ἐκκλίνων | οὕτως διήρχετο,  
20 καὶ « διὰ μέσου αὐτῶν ἐπορεύετο » · ὅτε δὲ καὶ τὸν  
ὀρισθέντα παρ' αὐτοῦ καιρὸν ἤγαγεν αὐτός, ἐν ᾧ καὶ παθεῖν  
σωματικῶς ὑπὲρ πάντων ἤθελε, τοῦτον μὲν προσφωνεῖ  
τῷ Πατρὶ λέγων · « Πάτερ, ἐλήλυθεν ἡ ὥρα · δόξασόν  
σου τὸν Υἱόν », οὐκέτι δὲ λοιπὸν τοὺς ζητοῦντας ἐκρύπτετο,  
25 ἀλλ' εἰστήκει θέλων κρατηθῆναι παρ' αὐτῶν. Εἶπε γάρ,  
φησί, τοῖς ἐλθοῦσι πρὸς αὐτόν · « τίνα ζητεῖτε ; τῶν δὲ  
664 C ἀποκριναμένων · Ἰησοῦν τὸν Ναζωραῖον, | ἔλεγεν αὐτοῖς ·  
ἐγὼ εἰμι ὃν ζητεῖτε », καὶ τοῦτο οὐχ ἅπαξ, ἀλλὰ καὶ δεύτερον  
πεποίηκε · καὶ οὕτως λοιπὸν ἀπήγαγον αὐτόν πρὸς τὸν  
30 Πιλάτον. Οὕτε δὲ πρὸ τοῦ τὸν χρόνον ἐλθεῖν ἤφιεν ἑαυτὸν  
κρατεῖσθαι, οὔτε τοῦ καιροῦ παρόντος ἐκρύπτετο, ἀλλὰ  
καὶ ἐκδοτὸν ἑαυτὸν ἐδίδου τοῖς ἐπιβουλεύουσιν, ἵνα δείξῃ  
πᾶσι τῆς ἀνωθεν κρίσεως ἠρτῆσθαι τὴν ζωὴν καὶ τὸν  
θάνατον τῶν ἀνθρώπων, καὶ ὅτι ἄνευ τοῦ Πατρὸς ἡμῶν  
35 τοῦ ἐν τοῖς οὐρανοῖς οὐδὲ θριξ ἀνθρώπου δύναται λευκὴ ἢ  
μέλαινα γενέσθαι οὐδὲ στρουθίον εἰς παγίδα ἐμπεσεῖν ποτε.

16. Ὁ μὲν οὖν Κύριος οὕτως ἑαυτὸν προσῆγεν ὑπὲρ  
πάντων, ὡς προεῖρηται · οἱ δὲ ἅγιοι καὶ τοῦτον τὸν τύπον  
παρὰ τοῦ Σωτῆρος μαθόντες (παρ' αὐτοῦ γὰρ καὶ πρὸ  
664 D τούτου καὶ ἀεὶ πάντες ἐδιδάσκοντο), πρὸς | μὲν τοὺς

17 ἄνθρωπος αβρ : καὶ ἄνθρωπος γ || μὲν : μὲν οὖν WBac || 21 αὐτός :  
καὶ αὐτός DN || καὶ : om. BKO || 22 τοῦτον : τότε N || 24 δὲ : om. F  
|| λοιπὸν : om. N || 25 παρ' : ὑπ' B || 26 πρὸς αβρ : ἐπ' γ || 28 ἅπαξ :  
ἀπλῶς D || 29 ἀπήγαγον : ἀπήγον W || αὐτόν : om. ρ || 30 πρὸ : πρὸς  
Nac || ἑαυτόν : αὐτόν ρ || 32 ἐδίδου : ἐπεδίδου N || 33 ἠρτῆσθαι :  
ἠρτεῖσθαι N || 34 ὅτι γ : om. αβρ || 35 τοῖς : om. DWp || 35-36 οὐδέ...  
οὐδέ αβ : οὔτε... οὔτε γ.

fixé, il se cachait, lui tout comme nous, quand on  
le recherchait ; poursuivi, il fuyait ; il déjouait les  
complots, « et, passant au milieu d'eux, il s'en allait »  
(Lc. 4, 30). Mais lorsqu'il eut fait venir le temps  
fixé par lui-même, le temps choisi pour souffrir dans  
son corps à la place de tous, il l'annonce à son Père :  
« Père, l'heure est venue, glorifie ton Fils » (Jn. 17, 1).  
Désormais il ne se cache plus de ceux qui le  
recherchent, mais, debout, il se laisse prendre spon-  
tanément. Il s'adresse à la troupe venue contre lui,  
dit l'Évangile : « Qui cherchez-vous ? » Comme  
ils répondent : « Jésus le Nazaréen », lui de poursuivre :  
« C'est moi, celui que vous cherchez » (Jn. 18, 5).  
Et cela non pas une fois, mais par deux fois.  
C'est ainsi qu'alors on l'amène devant Pilate.

Donc avant le temps il ne permit pas que l'on  
s'assurât de sa personne. Mais l'heure venue, sans  
plus se cacher, il se rendit à merci, aux mains des  
persécuteurs, pour montrer à tous que du seul  
jugement d'en haut dépendent la vie et la mort des  
hommes, et que, sans l'aveu de notre Père des Cieux,  
un cheveu même de la tête d'un homme ne peut  
devenir blanc ou rester noir, ni un moineau jamais  
tomber dans un piège (Mt. 5, 36 ; 10, 29).

16 Le Seigneur s'offrit donc lui-même pour  
tous, dans les circonstances rappelées à l'instant.  
Les saints, de leur côté, ont pris modèle sur le Sauveur  
— c'est à son école, avant [sa manifestation] comme

16, 2 ὡς προεῖρηται αβρ : ὡσπερ εἰρηται γ || 3 Σωτῆρος : Κυρίου  
ρ || 4 πάντες : πάντοτε D καὶ πάντοτε NW || μὲν : μὲν οὖν ρ.



5 διώκοντας ἀγωνιζόμενοι, νομίμως ἔφευγον, καὶ ζητούμενοι  
 παρ' αὐτῶν ἐκρύπτοντο· ἀγνοοῦντες δέ, ὡς ἄνθρωποι, τοῦ  
 ὀρισθέντος αὐτοῖς παρὰ τῆς Προνοίας χρόνου τὸ τέλος,  
 οὐκ ἐβούλοντο παρέχειν ἀπλῶς ἑαυτοὺς ἐκδύτους τοῖς  
 ἐπιβουλεύουσιν· εἰδότες δὲ πάλιν τὸ γεγραμμένον, ὅτι  
 10 «ἐν ταῖς χερσὶ τοῦ Θεοῦ εἰσιν οἱ κληῖροι» τῶν ἀνθρώπων  
 καὶ «Κύριος θανατοῖ καὶ Κύριος ζωοποιεῖ», μᾶλλον ἕως  
 665 A τέλους ὑπέμενον, | ὡς εἶρηκεν ὁ Ἀπόστολος· «περιερχό-  
 μενοι ἐν μηλωταῖς, ἐν αἰγείοις δέρμασιν, ὑστερούμενοι,  
 κακουχούμενοι, ἐπὶ ἐρημίαις πλανώμενοι, καὶ ἐν σπηλαίοις  
 15 καὶ ταῖς ὄπαϊς τῆς γῆς» κρυπτόμενοι, ἕως ἂν ἡ ὀρισμένος  
 τοῦ θανάτου χρόνος ἔλθῃ, ἢ ὁ τὸν χρόνον ὀρίσας Θεὸς  
 λαλήσῃ πρὸς αὐτοὺς καὶ παύσῃ τοὺς ἐπιβουλεύοντας, ἢ  
 δηλονότι παραδῶ τοὺς διωκομένους τοῖς διώκουσιν, ὡς  
 ἂν αὐτῶ δόξῃ καλῶς ἔχειν. Καὶ τοῦτο περὶ πάντων ἀπὸ  
 20 τοῦ Δαυὶδ ἔστι μαθεῖν καλῶς· ὅτε γὰρ κατὰ τοῦ Σαουλ  
 παρώξυνεν αὐτὸν Ἰωάβ, ἔλεγεν αὐτός· «ζῆ Κύριος, ἐὰν  
 μὴ ὁ Κύριος αὐτὸν παίσῃ ἢ ἔλθῃ ἡ ἡμέρα» τοῦ θανάτου  
 αὐτοῦ, «ἢ καταβῆ εἰς πόλεμον καὶ προστεθῆ» εἰς τοὺς  
 ὑπεναντίους, οὐ μὴ ἐποίησω «χεῖρά μου ἐπὶ χριστὸν Κυρίου».  
 665 B 17. Εἰ δέ ποτε καὶ φεύγοντες προσήρχοντο τοῖς ζητοῦσιν,  
 οὐδὲ τοῦτο ἀπλῶς ἔπραττον· τοῦ γὰρ Πνεύματος λαλοῦντος

5 ἔφευγον : ἔφυγον DW || 9 δὲ : om. DN || 11 καὶ Κύριος ζωοποιεῖ :  
 καὶ ζωογονεῖ VN || 12-13 περιερχόμενοι : -μενον D || 13 ὑστερούμε-  
 νοι : ὑστερούμενοι θλιβόμενοι D || 14 κακουχούμενοι αβ : κακοχούμενοι  
 γ (WPC)ρ || ἐπὶ : ἐν KF || ἐν : om. ρ s. l. K || 15 ἢ : om. DN || ὁ :  
 s. l. B || 16 ἔλθῃ : ἔλθοι Pρ || ἢ : καὶ W || 18 δηλονότι αβρ : om. γ ||  
 20 μαθεῖν : παθεῖν ρ || 21 Ἰωάβ αβρ : ὁ Ἰωάβ γ || αὐτός : αὐτῶ N  
 || ζῆ Κύριος : om. B || 22 παίσῃ αβ : παύσῃ ρ παιδεύσῃ γ || 23 πρό-  
 στεθῆ : προστάς ρ || εἰς τοὺς αβρ : πρὸς τοὺς γ.

de tout temps, que tous prenaient leurs leçons —  
 et ils ont soutenu la lutte contre leurs persécu-  
 teurs, prenant la fuite quand il le fallait, usant  
 de cachettes quand on les poursuivait. Ils igno-  
 raient, comme hommes, le terme fixé pour eux  
 dans le temps par la Providence et ne voulaient  
 pas se livrer tout bonnement sans résistance à leurs  
 persécuteurs. Ils connaissaient par ailleurs l'Écriture  
 pour qui «le sort de tous les hommes repose entre  
 les mains de Dieu» (Ps. 30, 16), pour qui le Seigneur  
 seul donne la mort ou communique la vie (I Sam. 2, 6).  
 Bien plus, ils résistaient jusqu'à la fin, selon le mot  
 de l'Apôtre : «errant couverts de peaux de brebis et  
 de chèvre, poussés à bout, tourmentés, errant par  
 les déserts, se terrant dans les cavernes et les antres  
 de la terre», jusqu'à expiration du terme posé pour  
 leur mort (Hebr. 11, 37), soit que Dieu, qui l'avait  
 déterminé, leur parlât et apaisât la persécution,  
 soit que, sans ambages, il livrât les fugitifs  
 à leurs bourreaux, selon qu'il pouvait lui sembler  
 bon. Cette leçon d'application générale peut fort  
 bien se tirer de l'exemple particulier de David :  
 «Le Seigneur est vivant ; si le Seigneur ne le frappe  
 Lui-même, si ne se lève le jour de sa mort, si le roi  
 ne se lance au combat ou ne se jette contre des  
 adversaires, je ne lèverai pas la main sur l'Oint du  
 Seigneur» (I Sam. 26,10-11).

17 Si même parfois les fugitifs se rendaient à  
 leurs poursuivants, ils ne le faisaient pas ainsi de  
 guerre lasse : l'Esprit leur parlait et c'est l'amour de



αὐτοῖς, οὕτως ἀπῆντων ἐκείνοις θεοφιλεῖς τυγχάνοντες καὶ  
οὕτω πάλιν τὴν ἑαυτῶν ὑπακοὴν καὶ προθυμίαν ἐπιδεικνύ-  
**Op. 80** 5 **μενοι.** Οἷος ἦν Ἡλίας | ἀκούων παρὰ τοῦ Πνεύματος,  
καὶ φαινόμενος τῷ Ἀχαάβ, Μιχαίας τε ὁ προφήτης ἐρχό-  
μενος πρὸς αὐτὸν τὸν Ἀχαάβ, καὶ ὁ ἐπικαλεσάμενος προ-  
φήτης ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον τῆς Σαμαρείας, καὶ ἐντρέπων  
τὸν Ῥοδοάμ, καὶ Παῦλος ἐπικαλούμενος Καίσαρα. Οὐ  
10 γὰρ δὴ διὰ δειλίαν ἔφευγον, μὴ γένοιτο · μᾶλλον γὰρ τὴν  
φυγὴν εἶχον ἀγῶνα καὶ μελέτην κατὰ τοῦ θανάτου. Ἀλλὰ  
δύο ταῦτ' ἐφύλαττον καὶ ἐβουλεύοντο καλῶς, ὅτι μήτε  
ἑαυτοὺς ἀπλῶς προσῆγον · τοῦτο γὰρ ἦν ἑαυτὸν ἀποκτεῖναι  
**685** C ὑπεύθυνόν τε θανάτου γενέσθαι, καὶ ἀντιπρᾶξιαι τῷ Κυρίῳ  
15 λέγοντι · « ἃ ὁ Θεὸς ἐξευξεν ἄνθρωπος μὴ χωριζέτω » ·  
μήτε μέμψιν ὀλιγωρίας ἤθελον ὑπομένειν, ὡς ἀτονήσαντες  
πρὸς τὰς ἐν τῇ φυγῇ θλίψεις μείζονα καὶ δεινότερον πόνον  
ἐχούσας τοῦ θανάτου. Ὁ μὲν γὰρ ἀποθανῶν πέπαυται  
τοῦ πονεῖν, ὁ δὲ φεύγων προσδοκῶν καθ' ἡμέραν τὰς παρὰ  
20 τῶν ἐχθρῶν ἐφόδους, κουφότερον ἡγεῖται τὸν θάνατον · ὥστε  
καὶ τοὺς ἐν τῇ φυγῇ τελειωθέντας μὴ ἀκλεῶς ἀποθνήσκειν,  
ἀλλ' ἔχειν καὶ αὐτοὺς τοῦ μαρτυρίου τὸ καύχημα. Διὰ  
τοῦτο γὰρ καὶ ὁ Ἰώβ ἐν ἀνδρείᾳ μέγας ἐγνώσθη, ἐπειδὴ

17, 4 πάλιν : om. EV || ἑαυτῶν : αὐτῶν p || 4-5 ἐπιδεικνύμενοι :  
ἐπιδείκνυντο V || 6 Μιχαίας ... Ἀχαάβ (7) : om. p || 8 τὸ θυσιαστή-  
ριον : τὸν ναὸν N (τὸ θυσιαστήριον in m.) || 9 Ῥοδοάμ : Ἰεροβοάμ Dp  
|| ἐπικαλούμενος : ἐπικαλεσάμενος N ὁ ἐπικαλεσάμενος D || 10 δὴ :  
om. N || ἔφευγον : ἔφυγε DW || μὴ γένοιτο : om. EV || 11 κατὰ :  
om. p || 12 δύο : τὰ δύο N || καὶ : om. W || ὅτι Bpc Vpcy : ὅτε α (Bac)  
β (Vae) p || 13 ἑαυτοὺς : αὐτοὺς EV || ἀπλῶς : om. N || τοῦτο... χωρι-  
ζέτω (15) : om. N || ἑαυτὸν : ἑαυτῶν Eac ἑαυτοὺς V || 14 ὑπεύθυνον :  
ὑπευθύνους V || θανάτου : θανάτω V || Κυρίῳ : Θεῷ Bp || 15 ἐξευξεν :  
συνέξευξεν VDP || ἃ ὁ Θεὸς... adj. in marg. F : *novus sensus : quae  
Deus conjuxit nemo separat* (mendose legerat Opitz *homo non pro  
nemo*) || 16 μήτε : οὔτε V || 17 τῇ : om. B || 18 ἐχούσας : ἐχουσαν  
D || 21 ἀκλεῶς : ἀκλεῖς N.

Dieu qui les faisait se livrer ; et par là ils montraient  
une fois de plus leur docilité et leur ardeur. Ainsi  
fit Élie quand sur l'ordre de l'Esprit, il se présenta  
à Achab (I Reg. 18, 17), ainsi Michée le prophète  
quand il alla chez le même Achab (*ibid.*, 22, 15) ;  
ainsi le prophète qui maudit le temple de Samarie et  
convertit Roboam<sup>1</sup> (*ibid.*, 13, 2), ainsi Saint Paul  
quand il en appela à César (Act. 25, 11). Ce n'était  
donc évidemment pas la peur qui les jetait dans la  
fuite ! Certes non ! La fuite leur servait plutôt  
d'entraînement, de préparation à la mort. Ils  
obéissaient à un double souci, et c'était sagesse :  
loin d'eux, tout d'abord, la pensée de se livrer  
inconsidérément, c'eût été un suicide ; responsables  
de leur propre mort, ils eussent enfreint le précepte  
du Seigneur : « L'homme ne séparera pas ce que Dieu  
a uni » (Mt. 19, 16). D'autre part, ils voulaient éviter  
le reproche de lâcheté : ils auraient paru en effet  
faiblir devant la perspective des épreuves de l'exil,  
aux souffrances plus grandes et plus terribles que la  
mort. Car lorsqu'on meurt, l'épreuve est finie ;  
quand on fuit au contraire, chaque jour apporte  
l'angoisse des traquenards de l'ennemi, au point que  
l'on estimerait la mort moins pénible. Aussi les  
victimes de l'exil ne doivent-elles pas rester dans  
une mort sans gloire mais jouir, elles aussi, du titre  
glorieux de martyrs<sup>2</sup>. Voilà pourquoi Job s'est rendu

1. La Bible parle de Jéroboam (défaillance de mémoire de l'auteur).

2. L'auteur de la légende du Bréviaire au 2 mai ne peut pas donner  
à Athanase le titre de martyr, et note un peu tristement : « ex tot  
tantisque periculis divinitus ereptus... mortuus est in suo lectulo ».



ζῶν τοσοῦτους καὶ τηλικούτους ὑπέμεινε πόνους, ζῶν οὐδεμίαν  
 25 αἰσθησιν ἐλάμβανεν εἰ τελευτήσας ἦν. Διὰ τοῦτο καὶ  
 αὐτοὶ οἱ μακάριοι πατέρες τοιαύτην εἶχον τῆς πολιτείας  
 665 D τὴν ἀγωγὴν · | διωκόμενοι μὲν γὰρ οὐκ ἐδειλίων, ἀλλὰ  
 καὶ μᾶλλον ἐδείκνυον ἑαυτῶν τὴν τῆς ψυχῆς ἀνδρείαν,  
 οὕτως ἐν πνιγηροῖς καὶ σκοτεινοῖς τόποις ἑαυτοὺς κατα-  
 30 κλείοντες, καὶ σκληρῶς ἑαυτοὺς ἄγοντες · παρόντα δὲ πάλιν  
 668 A τοῦ θανάτου τὸν καιρὸν οὐ παρηγοῦντο. Ἐμελε | γὰρ αὐτοῖς  
 μήτε τοῦτον παρόντα πτήσσειν μήτε τὴν ὠρισμένην παρὰ  
 τῆς Προνοίας κρίσιν προλαμβάνειν, μήτ' αὖ πρὸς τὴν  
 οἰκονομίαν αὐτῆς ἀντιπράττειν, εἰς ἣν καὶ φυλαττομένους  
 35 ἑαυτοὺς ἐγίνωσκον, ἵνα μὴ καὶ προπετῶς πράττοντες ἑαυτοῖς  
 αἴτιοι τοῦ πτοεῖσθαι γένωνται · Οὕτω γὰρ καὶ γέγραπται ·  
 \*ὁ προπετῆς χεῖλεσι πτοήσει ἑαυτόν\* .

18. Ἀμέλει τοσοῦτον ἦσαν παρεσκευασμένοι πρὸς τὴν  
 τῆς ἀνδρείας ἀρετὴν, ὡς μηδὲ τὸν τυχόντα δύνασθαι διστάσαι  
 περὶ τούτου. Ὁ μὲν γὰρ πατριάρχης Ἰακώβ, φεύγων  
 πρότερον τὸν Ἡσαῦ, οὐκ ἐφοβήθη παρόντα τὸν θάνατον,  
 5 μᾶλλον γὰρ ἐν αὐτῷ τῷ καιρῷ κατ' ἀξίαν ἕκαστον τῶν  
 πατριαρχῶν ἠυλόγει · ὁ δὲ μέγας Μωσῆς κρυπτόμενος  
 πρὸ τούτου τὸν Φαραῶ καὶ δι' αὐτόν ἀποδημήσας εἰς  
 668 B Μαδιὰμ ἀκούσας · | «ἀπελθε εἰς Αἴγυπτον» οὐκ ἐφοβήθη,  
 πάλιν τε προσταχθεὶς · «ἀνάβηθι εἰς τὸ ὄρος τὸ Ἀβαρεὶ

24 ὑπέμεινε : ὑπέστη FN || 25 ἐλάμβανεν : ἐλαμβ. ἀν V || 27 μὲν :  
 om. W<sup>ac</sup> || 28 καὶ μᾶλλον : μᾶλλον DN || ἑαυτῶν : αὐτῶν p || 31 ἔμελε  
 αἰHNPCp : ἔμελλε EFG (N<sup>ac</sup>) || 32 πτήσσειν... πρὸς τὴν (33) : om. p ||  
 33 κρίσιν : κλίσιν B<sup>ac</sup> κλήσιν BP<sup>c</sup> || 35 πράττοντες : πάσχοντες p ||  
 ἑαυτοῖς αVFP<sup>c</sup> : ἑαυτῶν REγ || 36 πτοεῖσθαι : φοβεῖσθαι N || 35 ὁ : ὅτι  
 NW || πτοήσει ἑαυτόν : πτόησις ἑαυτοῦ N.

18, 3 γὰρ : s. l. N || φεύγων : hoc verbo desinit p || 9 τε : δὲ N ||  
 ἀναβῆθι KVγ : ἀναβῆναι BPO REF.

fameux par son endurance lorsqu'il supporta de  
 vivre en proie à tant d'infirmités variées ; mort, il  
 n'en eût pas ressenti la moindre atteinte. Voilà  
 pourquoi les saints pères, eux aussi, se décidèrent  
 à leur régime de vie ; poursuivis, ils ne se laissaient  
 pas intimider, et manifestaient plutôt leur force  
 d'âme, se murant dans d'étroits refuges ténébreux  
 et se traitant durement, puis, le moment de mourir  
 se présentait-il de nouveau, ils ne le repoussaient pas ;  
 car ils ne pensaient nullement à trembler devant  
 la mort, ou à prévenir la décision portée par la  
 Providence, ou encore à contrecarrer les desseins  
 pour lesquels ils se savaient réservés, de peur qu'en  
 agissant avec précipitation, ils ne fussent eux-mêmes  
 causes de leurs terreurs. L'Écriture dit en effet :  
 « les lèvres inconsidérées se donnent des terreurs »  
 (Prov. 13, 3).

18 Bref, sans aucun doute,  
 2° La fuite n'est pas toujours une lâcheté ils étaient solidement établis  
 dans la vertu de force : il n'est  
 pas d'homme au monde à pouvoir le contester.  
 En effet le patriarche Jacob, qui avait fui autrefois  
 devant Esaü, ne craignit pas la mort quand elle se  
 présenta (Gen. 49). C'est même le moment qu'il  
 choisit pour bénir les Patriarches chacun en  
 particulier. Le grand Moïse, lui, pour se cacher  
 d'abord du Pharaon, s'en était allé en Madian  
 (Ex. 3, 10) ; mais sur l'ordre qu'il reçoit de « retourner  
 en Égypte », il fait taire ses craintes. Puis recevant  
 de nouveau l'ordre de gravir le mont Abar pour y



10 καὶ τελεύτα » οὐ δειλιάσας ἀπέμεινεν, ἀλλὰ καὶ ἄσμενος  
 Op. 81 ὤρμησεν εἰς αὐτό. Καὶ ὁ μὲν Δαυὶδ φεύγων | πρότερον τὸν  
 Σαοὺλ, οὐκ ἐφοβεῖτο προκινδυνεύων ἐν τοῖς πολέμοις ὑπὲρ  
 τῶν λαῶν, ἀλλὰ καὶ περὶ θανάτου καὶ φυγῆς αἴρεσιν  
 ἀκούσας, ἐξὸν αὐτῷ φεύγειν καὶ ζῆν, μᾶλλον εἴλετο τὸν  
 15 θάνατον ὁ σοφός · ὁ δὲ μέγας Ἡλίας κρυπτόμενος πάλαι  
 τὴν Ἰεζάβελ οὐκ ἐδειλίασεν ἀκούσας παρὰ τοῦ Πνεύματος  
 ἀπαντῆσαι τῷ Ἀχαὰβ καὶ τὸν Ὀχοζιαν ἐλέγξει. Πέτρος  
 δὲ ὁ διὰ τὸν φόβον τῶν Ἰουδαίων κρυπτόμενος, καὶ Παῦλος  
 ὁ ἀπόστολος ἐν σαργάνῃ χαλασθεὶς καὶ φυγῶν, ἀκούσαντες  
 668 C 20 « εἰς Ῥώμην δεῖ ὑμᾶς μαρτυρῆσαι » | οὐκ ἀνεβάλλοντο τὴν  
 ἀποδημίαν, χαίροντες δὲ μᾶλλον ἀπῆλθον. Καὶ ὁ μὲν, ὡς  
 πρὸς τοὺς ἰδίους σπεύδων, ἐγάννυτο σφαζόμενος, ὁ δὲ καὶ  
 παρόντα τὸν καιρὸν οὐ κατέπτησεν, ἀλλὰ καὶ ἐκαυχᾶτο  
 λέγων · « ἐγὼ γὰρ ἤδη σπένδομαι, καὶ ὁ καιρὸς τῆς ἀναλύσεώς  
 25 μου ἐφέστηκε ».

19. Ταῦτα δὲ οὔτε τὴν προτέραν αὐτῶν φυγὴν κατὰ  
 δειλίαν γεγενῆσθαι δείκνυσιν, οὔτε τὰ νῦν τὴν τυχοῦσαν  
 αὐτοῖς πρᾶξιν μαρτυρεῖ, μεγάλην δὲ τινα τῆς ἀνδρείας  
 αὐτῶν τὴν ἀρετὴν ἀνακηρύττει. Οὐδὲ γὰρ ἀντὶ ῥαθυμίας

10 ἀλλὰ καὶ βγ : ἀλλὰ α || ἄσμενος αβ : ἀσμένως γ || 11 εἰς : πρὸς  
 F || αὐτό KR<sup>pc</sup>FDN : αὐτόν BPOEVW || 12 προκινδυνεύων αβ : -νευειν  
 γ || 13 τῶν λαῶν : τοῦ λαοῦ F || θανάτου : τοῦ θαν. N || 14 ἐξὸν : ἐξὸν  
 ἦν W || εἴλετο : εἴλατο W || 16 ἐδειλίασεν : ἐδειλιάσαστο R<sup>ac</sup> || 17 τῷ :  
 τὸν N || Ὀχοζιαν αβ : Ὀζιαν γ || 19 ἐν : ὁ ἐν DW || φυγῶν αβ : φεύ-  
 γων γ || ἀκούσαντες : ἀκ. ἔτι DN || 20 ἀνεβάλλοντο KBP REN<sup>pc</sup> D :  
 ἀνεβάλλοντο OFVW ἀπεβάλλοντο N<sup>ac</sup> || 21-22 ὡς πρὸς τοὺς ἰδίους :  
 πρὸ τοῦ τοῦ Ἰουδαίους N || 22 σπεύδων αβ : φεύγων γ || ἐγάννυτο  
 σφαζόμενος : ἐγάννυτο σφαζόμενος R om. EV || 23 ἀλλὰ : om. N || 24  
 24 σπένδομαι : σπεύδομαι N || 24-25 ἀναλύσεως μου : ἐμῆς ἀναλύσεως N.

19, 1-2 οὔτε... οὔτε αβ : οὐδέ... οὐδέ γ || αὐτῶν : om. N || 3 αὐτοῖς :  
 αὐτῆς W || 4 οὐδέ γὰρ ἀντὶ αRW : οὐδέ γὰρ οὐδέ ἀντὶ DN οὐδέ γὰρ  
 τῆς EFV.

mourir (*Deut.* 32, 49-50), il ne recula pas en tremblant  
 mais y monta même avec joie. David à son tour, qui  
 avait d'abord fui devant Saül, n'hésita pas à  
 s'exposer le premier aux dangers de la guerre pour  
 son peuple (*II Sam.* 24). Et même quand il se voit  
 alors offrir le choix entre la mort et la fuite, avec  
 la possibilité d'échapper et de vivre, il préfère, dans  
 sa sagesse, la mort. Et le fameux Élie, qui devant  
 Jézabel, s'était caché autrefois (*I Reg.* 18, 1),  
 n'hésita pas, lui non plus, invité par l'Esprit, à  
 résister à Achab, et à condamner Ochosias (*II Reg.* 1,  
 15). Et saint Pierre qui se cache « par crainte des  
 Juifs » (*Jn.* 20, 19), et l'Apôtre Paul qui se fait  
 descendre dans une corbeille pour fuir (*II Cor.* 11, 32),  
 dès qu'on leur dit : « Vous devez porter votre  
 témoignage à Rome » (*Act.* 23, 11), les voilà qui  
 partent sans atermoiement, dans la joie plutôt ;  
 le premier, comme s'il était pressé de revoir les  
 siens, rayonne de joie à la pensée de mourir ; le  
 second, loin d'être terrifié quand le moment approche,  
 s'enthousiasme et se félicite : « je m'offre déjà en  
 sacrifice et voici imminente l'heure de mon départ »  
 (*II Tim.* 4, 6).

19 Tout cela montre bien que leur première fuite  
 n'était pas une lâche dérobade, ni leur conduite  
 finale le fait d'un acte passager ; et nous avons là  
 une preuve éclatante de leur splendide vertu de  
 force. Car leur retraite était loin de satisfaire un



5 εἶχον τὴν ἀναχώρησιν, ἀλλὰ καὶ μείζονα τότε τὸν τόνον τῆς ἀσκήσεως ἐπέτεινον· οὐδὲ κατεγινώσκοντο φεύγοντες, οὐδὲ κατηγοροῦντο δειλίας παρὰ τοιούτων, οἳ οὖν εἰσιν οὗτοι οἱ φιλαίτιοι· ἀλλὰ καὶ μᾶλλον ἐμακαρίζοντο παρὰ  
 688 D τοῦ Κυρίου λέγοντος· «μακάριοι οἱ δεδιωγμένοι ἕνεκεν  
 10 δικαιοσύνης». Ἄλλ' οὐδὲ ἀνωφελῆς αὐτοῖς ὁ τοιοῦτος ἐγίνετο κάματος· ὡς γὰρ «χρυσὸν ἐν χωνευτηρίῳ δοκιμασθέντας», ὡς εἶπεν ἡ Σοφία, «εὗρισκεν αὐτοὺς ὁ Θεὸς ἀξίους ἑαυτοῦ». Καὶ αὐτοὶ τότε μᾶλλον ὡς σπινθῆρες  
 689 A ἀνέλαμπον», σφριζόμενοι μὲν ἀπὸ τῶν | καταδιωκόντων  
 15 αὐτοῦς, ῥυσθέντες δὲ ἐκ τῶν ἐπιβούλων, καὶ διὰ τοῦτο φυλαχθέντες τοῖς λαοῖς εἰς διδασκαλίαν, ὥστε καὶ τὴν φυγὴν αὐτῶν, καὶ τὸ διαδρᾶναι τῶν ζητούντων τὸν θυμὸν, κατ' οἰκονομίαν τοῦ Κυρίου γεγενῆσθαι. Τότε γὰρ οὕτως καὶ θεοφιλεῖς ἐγίνοντο καὶ καλλίστην εἶχον τῆς ἀνδραγαθίας  
 20 τὴν μαρτυρίαν.

20. Ὁ γοῦν πατριάρχης Ἰακώβ φεύγων πλειόνων ὀπτασιῶν, καὶ τούτων θείων, κατηξιοῦτο· καὶ μᾶλλον ἡρεμῶν αὐτὸς ἔσχεν ὑπὲρ ἑαυτοῦ τὸν Κύριον τὸν μὲν Λάβαν ἐντρέποντα, τὸν δὲ Ἡσαῦ ἐμποδίζοντα. Καὶ μετὰ ταῦτα γέγονε  
 5 τοῦ Ἰούδα πατῆρ, ἐξ οὗ κατὰ σάρκα ἀνέτειλεν ὁ Κύριος, καὶ τὰς εὐλογίας τοῖς πατριάρχαις διηκόνησε. Μωσῆς τε ὁ θεοφιλής, ὅτε ἔφυγε, τότε καὶ τὴν μεγάλην ὄρασιν εἶδε,  
 689 B καὶ | διασωθεῖς ἀπὸ τῶν διωκόντων, προφήτης εἰς Αἴγυπτον ἀπεστέλλετο, διάκονός τε τῶν τοσοῦτων σημείων καὶ

7 vñ : οἱ vñ N<sup>bc</sup> δὲ vñ N<sup>ac</sup> || 8 καὶ : s. 1. N || παρὰ : περί V || 11 ἐγίνετο : ἐγινώσκετο N || ὡς αβ : ὡςπερ γ || χρυσὸν : χρυσίον N<sup>bc</sup> χρυσοῦν N<sup>ac</sup> || 13 καὶ αὐτοὶ τότε αβ : καίτοι τε D καὶ αὐτοὶ τε W καὶ αὐτοὶ δὲ N || 15 αὐτοῦς αβ : om. γ || ἐπιβούλων αβ : ἐκείνων ἐπιβούλων γ || 19 ἐγίνοντο : ἐγένοντο K.

20, 2 κατηξιοῦτο βγ : κατηξιώτο α || 3 ἔσχεν αβ : εἶχεν γ || 5 ἐξ

goût de la facilité : au contraire c'était une occasion pour intensifier leur effort ascétique. D'ailleurs on ne les considérait pas comme des fuyards, ils ne s'entendaient pas accuser de lâcheté par des gens de la trempe de nos chicaneurs. Bien plus ils ont même été bénis par le Seigneur : « Bienheureux ceux que l'on poursuit pour la justice » (Mt. 5, 10). Et une épreuve de ce genre ne leur a pas été inutile, car, éprouvés comme l'or dans la fournaise, selon le mot de la Sagesse (3, 5), Dieu les a trouvés dignes de Lui ; et on les voit briller d'un feu plus intense, libérés de leurs persécuteurs, soustraits aux tracasseries, gardés sains et saufs pour l'édification des peuples. Aussi leur fuite déjoua-t-elle la rage des persécuteurs et fut dans la ligne de la volonté du Seigneur : ils sont devenus par là les bien-aimés de Dieu et ont donné le plus beau témoignage d'héroïsme.

20 Le patriarche Jacob, par exemple, se trouva récompensé, au cours de sa fuite, de maintes visions et de visions venues de Dieu ; et même, au désert, il jouit de la protection du Seigneur, qui convertit Laban et déjoua les projets d'Esau (Gen. 31-32) ; après quoi il devint le père de Judas, l'ancêtre du Seigneur selon la chair, et donna sa bénédiction à chacun des patriarches. Moïse aussi, le bien-aimé de Dieu, au cours même de sa fuite reçut sa grande vision (Ex. 3) ; puis, échappé à ses persécuteurs, il revint en Égypte avec la mission de prophète ; il fut ensuite

ἐξ : ἐκ τοῦ W || ἀνέτειλεν ὁ Κύριος : ἀνατεῖλαι τὸν Χριστὸν W || 7 ἔφυγε αβ : ἔφυγε γ || τότε καὶ : τότε N.



10 τοῦ νόμου γενόμενος καθηγήσατο τοῦ τοσοῦτου λαοῦ ἐν  
 τῇ ἐρήμῳ. Καὶ ὁ μὲν Δαυὶδ διωκόμενος ἐδίδασκεν · « ἐξηρεῦ-  
 ξατο ἡ καρδία μου λόγον ἀγαθόν » καὶ « ὁ θεὸς ἡμῶν ἐμφανῶς  
 ἤξει · ὁ θεὸς ἡμῶν καὶ οὐ παρασιωπήσεται »· καὶ μᾶλλον  
 δὲ ἴσχυε λέγων · « ἐν τοῖς ἐχθροῖς μου ἐπέϊδεν ὁ ὀφθαλμὸς  
 15 μου », καὶ πάλιν « ἐπὶ τῷ θεῷ ἠλπισα, οὐ φοβηθήσομαι  
 Op. 82 τί ποιήσει μοι ἄνθρωπος ». Φεύγων τε καὶ ἀποδιδράσκων  
 ἀπὸ προσώπου Σαοὺλ εἰς τὸ σπήλαιον, ἔλεγεν · « ἐξαπέστειλεν  
 ἐξ οὐρανοῦ καὶ ἔσωσέ με, ἔδωκεν εἰς ὄνειδος τοὺς κατα-  
 πατοῦντάς με · ἐξαπέστειλεν ὁ Θεὸς τὸ ἔλεος αὐτοῦ καὶ  
 20 τὴν ἀλήθειαν αὐτοῦ, καὶ ἐρρύσατο τὴν ψυχὴν μου ἐκ μέσου  
 689 C σκύμων ». Οὕτω δὲ σωθεὶς κατ' οἰκονομίαν καὶ αὐτὸς  
 γέγονε μετὰ ταῦτα βασιλεὺς, καὶ τὴν ἐπαγγελίαν ἔσχεν  
 ἐκ σπέρματος αὐτοῦ τοῦ τὸν Κύριον ἡμῶν ἀνατεῖλαι.  
 Ὁ δὲ μέγας Ἡλίας ἀναχωρῶν εἰς τὸ Καρμήλιον ὄρος  
 25 ἐπεκαλεῖτο τὸν Θεόν, καὶ τοὺς μὲν τῆς Βάαλ προφήτας  
 τετρακοσίους ὄντας καὶ πλείους ἀθρώως ἀπῆλειψε, τοὺς  
 δὲ πεμφθέντας ἐπ' αὐτὸν δύο πεντηκοντάρχους μετὰ τῶν  
 ἑκατὸν, λέγων · « καταβήτω πῦρ ἀπ' οὐρανοῦ », ἐν τούτῳ  
 καὶ τούτοις ἐπετίμησε · τετήρηται δὲ καὶ αὐτός, ὥστε τὸν  
 30 Ἐλισσαῖον ἀνθ' ἑαυτοῦ χρεῖσαι καὶ τύπος εἰς ἄσκησιν  
 γενέσθαι τοῖς υἱοῖς τῶν προφητῶν. Παῦλος δὲ ὁ μακάριος  
 γράφων · « οἶους διωγμοὺς ὑπήνεγκα, καὶ ἐκ πάντων με  
 689 D ἐρρύσατο ὁ Κύριος καὶ ῥύσεται » μᾶλλον | ἴσχυε λέγων ·

10 τοῦ τοσοῦτου : τοσοῦτου N || 12 ἡμῶν : om. NW || 14 δὲ αβ :  
 om. γ || 14 Θεῷ : Κυρίῳ W || 17 ἐξ οὐρανοῦ... ἐξαπέστειλεν (19) :  
 adj. in m. W || 21 καὶ αὐτός : om. N || 24 τὸ Καρμήλιον ὄρος : τὸν  
 Κάρμηλον W || 25 τῆς : om. EV || 27 ἐπ' αὐτὸν : ὑπ' αὐτῶν N || 28  
 λέγων : λέγω W || 29 τούτοις : ἐν τούτοις W || 30 χρεῖσαι : χρῆσαι D  
 || 31 δὲ αNW : τε βD || 32 γράφων : γράφων φησιν W.

le grand thaumaturge, le législateur, et, au désert,  
 le chef de ce grand peuple.

David, à son tour, poursuivi, nous donne les  
 mêmes enseignements : « Mon cœur a fait jaillir une  
 parole de choix » (*Ps.* 44, 1) et : « Notre Dieu viendra  
 avec éclat, c'est lui notre Dieu, il ne gardera pas  
 le silence » (*Ps.* 49, 3). Il se sentait plus fort quand  
 il disait : « Mon œil a regardé l'ennemi de haut »  
 (*Ps.* 91, 12), puis : « J'ai mis en Dieu mon espérance,  
 je n'aurai aucune crainte devant les agissements  
 humains » (*Ps.* 55, 12). Obligé de fuir devant Saül  
 et de se cacher dans une caverne, il chantait : « De  
 son ciel, il a fait un geste et il m'a sauvé, il a livré  
 à la honte mes adversaires. Dieu a envoyé sa  
 miséricorde et sa vérité et il a arraché ma vie à une  
 bande de jeunes lions » (*Ps.* 56, 4-5). Lui aussi après  
 avoir été sauvé selon une disposition providentielle,  
 devint roi et reçut la promesse de voir naître notre  
 Seigneur de son sang.

Le grand Élie encore, réfugié sur le mont Carmel,  
 cria vers Dieu, et, après avoir eu raison, à lui seul,  
 des prophètes de Baal au nombre de quarante et  
 plus (*I Reg.* 18, 36), il reçut les deux officiers, avec leurs  
 cent hommes, envoyés contre lui, au cri de : « Le feu  
 du ciel descende sur vous ! » (*II Reg.* 1, 10-11) et se  
 trouva lui-même indemne au point de pouvoir oindre  
 Élisée à sa place et apparaître encore un modèle  
 d'ascèse pour les fils de prophètes (*II Reg.* 2).

Et le bienheureux Paul écrivait : « Quelles per-  
 sécutions ai-je souffertes dont le Seigneur ne m'ait  
 délivré ? et il me délivrera encore » (*II Cor.* 1, 10) ;



« ἀλλ' ἐν τούτοις πᾶσιν ὑπερνικῶμεν, οὐδὲν γὰρ ἡμᾶς  
 35 χωρίσει ἀπὸ τῆς ἀγάπης τοῦ Χριστοῦ » · τότε γὰρ καὶ  
 « ἕως τρίτου οὐρανοῦ ἠρπάσθη καὶ εἰς τὸν παράδεισον »  
 ἀπηνέχθη, ἐνθα « καὶ ἤκουσεν ἄρρητα ῥήματα ἃ μὴ ἐξὸν  
 ἀνθρώπῳ λαλῆσαι » διὰ τοῦτο καὶ πεφύλακται, « ὥστε  
 40 εὐαγγέλιον ».

21. Οὐ μεμπτέα ἄρα, οὐδὲ ἀργή τῶν ἁγίων ἡ φυγή ·  
 εἰ γὰρ μὴ ἐξέκλινον τοὺς διώκοντας, πῶς ἐγένετο τὸ ἐκ  
 672 A σπέρματος Δαυὶδ ἀνατεῖλαι τὸν | Κύριον ; ἢ τίνες ἔμελλον  
 εὐαγγελίζεσθαι τὸν λόγον τῆς ἀληθείας ; Καὶ γὰρ καὶ οἱ  
 5 διώκοντες διὰ τοῦτο ἐζήτουν τοὺς ἁγίους, ἵνα μὴ ᾗ ὁ  
 διδάσκων, ὅποια Ἰουδαῖοι παρήγγειλαν τοῖς ἀποστόλοις ·  
 ἀλλὰ διὰ τοῦτο πάντα ὑπέμενον, ἵνα τὸ εὐαγγέλιον κηρυχθῇ.  
 Ἰδοὺ γοῦν καὶ οὕτως ἀγωνιζόμενοι οὐκ ἀργὸν εἶχον τὸν  
 τῆς φυγῆς καιρὸν, οὐδὲ διωκόμενοι ἐπελανθάνοντο τῆς  
 10 ἐτέρων ὠφελείας, ἀγαθοῦ δὲ λόγου διάκονοι τυγχάνοντες  
 οὐκ ἐφθόνουν οὐδὲ ταύτης μεταδιδόναι τοῖς πᾶσιν · ἀλλὰ  
 καὶ φεύγοντες τὸ εὐαγγέλιον ἐκήρυττον, καὶ προὔλεγον  
 μὲν τῶν ἐπιβουλευόντων τὰς πανουργίας, ἠσφαλίζοντο  
 δὲ τοὺς πιστοὺς ταῖς παραινέσεσιν. Ὁ μὲν οὖν μακάριος

35 χωρίσει : χωρήσει R<sup>ac</sup>D || Χριστοῦ : Θεοῦ N || 36 ἠρπάσθη :  
 ἠρπάγη E<sup>pe</sup>FV || 37 μὴ : οὐκ N || 38 καὶ DN : τε B<sup>porf</sup> om. KEVW  
 || 39 μέχρι : καὶ μέχρι N || πληρῶσαι αβ : πεπληρωκέναι D πεπλη-  
 ρῶσθαι NW .

21, 1 μεμπτέα : μεμπταῖα RD || 2 ἐξέκλινον : ἐξέκλιναι DN || 3 ἐγι-  
 νετο : ἐγένετο W ἂν ἐγένετο N || τὸ : om. DN || 4 καὶ γὰρ καὶ αβ :  
 καὶ γὰρ γ || 6 Ἰουδαῖοι : οἱ Ἰουδ. DN || παρήγγειλαν : ἀπήγγειλον N  
 || 7 ἀλλὰ : om. EV || τοῦτο : τοῦτο καὶ B<sup>ac</sup> || πάντα : ταῦτα πάντα W  
 || 8 γοῦν K<sup>po</sup>βD : οὖν BN γὰρ W || 10 ὠφελείας : φυγῆς F<sup>ac</sup> || 11  
 ἐφθόνουν αβ : ἐφοβοῦντο γ || ταύτης : τούτου N .

1. On peut voir dans l'Introduction 22 comment Athanase a

il retrouva de nouvelles forces pour dire : « nous  
 sommes plus que vainqueurs en tout cela, car rien  
 ne nous écartera de la charité du Christ » (*Rom.* 8,  
 35-37). C'est alors en effet qu'il fut ravi au troisième  
 ciel et emporté au paradis pour entendre des paroles  
 inexprimables qu'il n'est pas donné à l'homme de  
 redire (*II Cor.* 12, 2-4). C'est dans ce but qu'il fut alors  
 conservé pour achever sa prédication depuis Jérusalem  
 jusqu'aux confins de l'Illyrie (*Rom.* 15, 19).

Conclusion. Résumé des arguments. 21 On ne peut donc blâmer  
 ni considérer comme inutile la  
 fuite des saints ; car s'ils n'avaient pas échappé à  
 leurs persécuteurs, comment notre Seigneur serait-il  
 issu du sang de David ? Quels hérauts eussent  
 annoncé la parole de vérité ? Le but des persécuteurs  
 qui traquaient les saints était bien de supprimer tout  
 maître de doctrine, comme les Juifs le déclarèrent  
 aux apôtres (*Act.* 5, 28). Mais ces derniers ont tout  
 supporté pour que l'Évangile fût annoncé. La preuve  
 en est que même au milieu de ces combats ils ne  
 laissaient pas stérile le temps de leur fuite<sup>1</sup> ; tout  
 poursuivis qu'ils étaient, ils n'oubliaient pas le  
 bien du prochain, mais, gardant leur rôle de serviteurs  
 de la bonne doctrine, ils n'hésitaient pas à la dispenser  
 à tous. Même au cours de leur fuite, ils restaient les  
 hérauts de l'Évangile. Ils mettaient en garde contre  
 les menées des ennemis ; leurs encouragements  
 affermissaient les fidèles.

Ainsi le bienheureux Paul parlait d'expérience

profité de cet exemple donné par les saints, en rédigeant ses grandes  
 œuvres au désert.



15 Παῦλος πείρα μαθῶν προύλεγε μὲν · « ὅσοι θέλουσιν  
 εὐσεβῶς ζῆν ἐν Χριστῷ, διωχθήσονται », ἐπήλειψε δὲ  
 672 B εὐθὺς τοὺς | φεύγοντας εἰπών · « δι' ὑπομονῆς τρέχομεν  
 τὸν προκειμένον ἡμῖν ἀγῶνα ». Κἂν γὰρ αἱ θλίψεις ὡσι  
 συνεχεῖς, ἀλλ' « ἡ θλίψις ὑπομονὴν κατεργάζεται, ἡ δὲ  
 20 ὑπομονὴ δοκιμὴν, ἡ δὲ δοκιμὴ ἐλπίδα, ἡ δὲ ἐλπίς οὐ  
 καταισχύνει ». Ὁ δὲ προφήτης Ἡσαίας, προσδοκωμένης  
 τοιαύτης περιστάσεως, ὑπεμίμησκε καὶ ἐβόα · « βιάδιζε,  
 λαός μου, εἴσελθε εἰς τὰ ταμιεῖά σου, ἀπόκλεισον τὴν  
 Op. 83 θύραν σου, ἀποκρύβηθι | μικρὸν ὅσον ὅσον, ἕως ἂν παρέλθῃ  
 25 ἡ ὀργή ». Ὁ δὲ Ἐκκλησιαστής εἰδὼς τὰς κατὰ τῶν  
 θεοσεβῶν ἐπιβουλὰς καὶ λέγων · « ἐὰν συκοφαντίαν  
 πένητος καὶ ἀρπαγὴν κρίματος καὶ δικαιοσύνης ἴδῃς ἐν  
 τῇ χώρᾳ, μὴ θαυμάσῃς ἐν τῷ πράγματι, ὅτι ὑψηλὸς ἐπάνω  
 672 C ὑψηλοῦ φυλάξαι, καὶ ὑψηλοὶ | ἐπ' αὐτῆς καὶ περισσεῖα γῆς ».  
 30 Εἶχε τὸν πατέρα ἑαυτοῦ τὸν Δαυὶδ πείρα, καὶ αὐτὸν μαθόντα  
 τὰ ἐν τοῖς διωγμοῖς καὶ ἀσφαλιζόμενον τοὺς πάσχοντας  
 ἐν τῷ λέγειν · « ἀνδρίζεσθε, καὶ κραταιούσθω ἡ καρδία  
 ὑμῶν, πάντες οἱ ἐλπίζοντες ἐπὶ Κύριον » · τοῖς γὰρ οὕτως  
 ὑπομένουσιν οὐκ ἄνθρωπος, ἀλλ' αὐτός φησι · « Κύριος

15 προύλεγε : που λέγει N || 16 ἐπήλειψε KPOFV : ἐπέληψε BRED  
 ἀπήλειψε N ὑπήλειψε W || 17 τρέχομεν : τρέχουμεν D || 20-21 οὐ κατα-  
 ισχύνει : οὐκ αἰσχύνει N || 22 τοιαύτης : τῆς τοι. N || ὑπεμίμησκε :  
 ὑπανεμίμησκε B || 23 λαός : ὁ λαός EV || ταμιεῖα σου : ταμῖα σου D  
 ταμῖα W || 24 ὅσον ὅσον αβ : ὅσον D om. NW || 25 ὀργή : ὀργή  
 Κυρίου D || εἰδὼς : ἰδὼν W || 28 τῇ αβ : om. γ || 30 εἶχε : εἶχε γὰρ  
 N || 31 τὰ αβ : om. γ || 32 ἀνδρίζεσθε : ἀνδρίζεσθαι D || 34 φησι :  
 in m. N || Κύριος : ὁ Κύριος VN.

quand il déclarait : « si quelqu'un veut vivre pieuse-  
 ment dans le Christ, il sera persécuté » (II Tim. 3,  
 12) ; mais il s'empresse d'encourager les persécutés :  
 « l'endurance nous fait courir le combat proposé »  
 (Heb. 12, 1)<sup>2</sup>. Car même si l'épreuve ne donne pas  
 de relâche, « elle exerce du moins l'endurance,  
 l'endurance donne l'habitude qui engendre l'espé-  
 rance ; et cette dernière ne trompe pas » (Rom. 5, 4).  
 Le prophète Isaïe, lui, dans la perspective d'une  
 situation analogue, élève la voix et s'écrie : « Va, mon  
 peuple, réfugie-toi dans tes maisons, enferme-toi,  
 demeure un peu caché, jusqu'à ce que la colère soit  
 passée » (Is. 26, 20). L'Ecclésiaste, bien au fait des  
 complots tramés contre les hommes de Dieu, dit à  
 son tour : « si tu vois calomnier le pauvre, si tu vois  
 violer tout droit et toute justice dans le pays,  
 ne t'étonne pas sur le fait, car au-dessus d'une auto-  
 rité il y a une autre autorité, et au-dessus de la terre  
 elle-même, il y a encore des dominateurs et une  
 puissance ! » (Eccl. 5, 7).

Il avait pour père David, pour qui les souffrances  
 de la persécution n'avaient plus de secret et dont  
 la parole suivante reconfortait les éprouvés : « Tenez  
 ferme, prenez cœur vous tous qui avez jeté votre  
 espérance dans le Seigneur » (Ps. 30, 25), car aux  
 hommes ployés sous une telle épreuve ce n'est pas  
 un homme, mais « le Seigneur lui-même, qui portera  
 secours ; il les délivrera puisque leur espoir est en  
 Lui » (Ps. 36, 40) ; « car moi aussi j'ai soutenu la lutte

2. Le texte de S. Paul porte : « courons le combat... ».



35 βοηθήσει, καὶ ῥύσεται αὐτούς, ὅτι ἤλπισαν ἐπ' αὐτόν »·  
καὶ γὰρ κἀγὼ « ὑπομένων ὑπέμεινα τὸν Κύριον, καὶ  
προσέσχε μοι, καὶ εἰσήκουσε τῆς δεήσεώς μου, καὶ ἀνήγαγέ  
με ἐκ λάκκου κατωτάτου καὶ ἀπὸ πηλοῦ ἰλύος ». Ὁφέλιμος  
ἄρα τοῖς λαοῖς καὶ οὐκ ἄκαρπος ἡ φυγὴ τῶν ἁγίων  
40 δεικνύται, κἂν τοῖς Ἀρειανοῖς μὴ δοκῇ.

22. Οὕτω μὲν οὖν οἱ ἅγιοι, καθάπερ εἴρηται, φεύγοντες  
672 D κατὰ περιττὸν καὶ δι' οἰκονομίαν ἐφυλάττοντο | ὡσπερ ἰατροὶ  
τῶν δεομένων χάριν. Τοῖς δ' ἄλλοις καὶ πᾶσιν ἀπλῶς ἡμῖν  
τοῖς ἀνθρώποις νόμος οὗτος, φεύγειν διωκομένους καὶ  
5 κρύπτεσθαι ζητούμενους, καὶ μὴ προπετεῦσθαι μὲν ἐν τῷ  
πειράζειν τὸν Κύριον, περιμένειν δὲ αὐτούς, καθὰ προεῖπον,  
ἕως ἂν ὁ ὠρισμένος τοῦ θανάτου χρόνος ἔλθῃ, ἣ ὁ κριτής  
τι περὶ αὐτῶν βουλευσῆται, ὅπερ ἂν αὐτῷ δόξῃ καλῶς |  
678 A ἔχειν· εἶναι μέντοι τούτους ἐτοίμους, ὥστε καιροῦ καλέσαν-  
10 τος καὶ κρατηθέντας « ἀγωνίζεσθαι ὑπὲρ τῆς ἀληθείας μέχρι  
θανάτου ». Ταῦτα καὶ οἱ μακάριοι μάρτυρες ἐν τοῖς κατὰ  
καιροῦς διωγμοῖς ἐφύλαττον, καὶ διωκόμενοι μὲν ἔφευγον,  
καὶ λανθάνοντες ἐκαρτέρουν, εὐρισκόμενοι δὲ ἐμαρτύρουν.  
Εἰ δὲ καὶ τινες ἐξ αὐτῶν ἑαυτοῖς προσήρχοντο τοῖς διώ-  
15 κουσι, καὶ τοῦτο οὐχ ἀπλῶς ἔπραττον· ἐμαρτύρουν γὰρ  
εὐθύς καὶ πᾶσιν ἐγένετο φανερόν ὅτι παρὰ τοῦ Πνεύματος  
ἦν καὶ αὐτῶν ἡ προθυμία καὶ ἡ τοσαύτη πρόσοδος.

35 αὐτοὺς αβ : αὐτοὺς καὶ σώσει αὐτοὺς γ || 37 μοι : με B<sup>ac</sup> || 38  
κατωτάτου : ταλαιπωρίας W || ἰλύος : ὕλεως R<sup>ac</sup>E<sup>ac</sup>D || ὠφέλιμος :  
καὶ ὄφ. DW || 39 τῶν ἁγίων : τοῖς ἁγίοις D.

22, 1 οὕτω μὲν οὖν οἱ αβ : οἱ μὲν οὖν γ || 2 ἰατροὶ : οἱ ἰατροὶ W  
|| 7 ἕως : adj. in m. B ὅτι ὠρισμένος ὁ τοῦ θανάτου καιρὸς || ἔλθῃ :  
ἐλεγχθῆ D || 8 βουλευσῆται : βουλευσεται B<sup>ac</sup> D || 9 τούτους αβ : οὕτως  
γ || 10 ἀληθείας : ἐκκλησίας N || 11 θανάτου : καὶ θανάτου V || 12 καί...  
ἔφευγον : om. N || 13 λανθάνοντες : λανθ. μὲν N || 14 ἑαυτοῖς R<sup>ac</sup>  
EDW : αὐτοῖς αR<sup>ac</sup>CFV ἑαυτοῦς N || προσήρχοντο : ἐξέδιδον N || 15 καὶ  
τοῦτο : τοῦτο N || 17 τοσαύτη αβ : τοιαύτη γ || πρόσοδος : πρόδος FW.

et attendu le Seigneur, et il s'est penché sur moi, il a écouté mon appel et m'a fait remonter de la fosse d'en bas et du borbier fangeux » (Ps. 39, 1-3).

Tout cela montre bien que la fuite des saints est utile aux peuples, et elle n'est pas stérile, quoi qu'en pensent les Ariens.

22 Ainsi donc les saints, comme il vient d'être dit, étaient préservés, grâce à leur fuite, d'une manière extraordinaire et selon un plan providentiel, tout comme des médecins le seraient pour leurs malades. Pour les autres et pratiquement pour nous tous, les hommes, c'est une loi de fuir quand on nous poursuit, de nous cacher quand on nous recherche, de ne pas nous laisser entraîner à tenter le Seigneur, mais d'attendre, comme je l'ai dit tout à l'heure, le moment fixé pour notre mort ou la sentence du juge, rendue selon son bon plaisir. Chacun cependant sera prêt à « soutenir le combat de la vérité jusqu'à la mort » (Eccli. 4, 28). Telle fut la conduite tenue par les bienheureux martyrs dans les persécutions de leur temps : poursuivis, ils fuyaient ; cachés, ils demeuraient fermes ; découverts, ils rendaient témoignage. Et même si certains d'entre eux se sont livrés spontanément aux persécuteurs, ils ne le faisaient pas inconsidérément ; ils subissaient le martyre sans tarder, et tout le monde reconnaissait que cette hâte et cette démarche si spontanées étaient le fait de l'Esprit.



23. Οὐκοῦν ὅτε τοιαῦτα τοῦ Σωτῆρός ἐστι τὰ παραγγέλματα, καὶ τοιαῦται τῶν ἁγίων αἱ πράξεις, εἰπάτωσαν ἡμῖν οἱ μηδ' ὅτιοῦν ἂν τις εἴποι κατ' ἀξίαν  
 673 B ἐαυτῶν ἀκούοντες, πόθεν ἔμαθον αὐτοὶ τὸ διώκειν; | Ἄπο  
 5 μὲν γὰρ τῶν ἁγίων, οὐκ ἂν εἴποιεν · ἀπὸ δὲ τοῦ διαβόλου (τοῦτο γὰρ αὐτοῖς περιλείπεται) τοῦ λέγοντος · «διώξας καταλήψομαι». Καὶ τὸ μὲν φεύγειν ὁ Κύριος προσέταξε, καὶ οἱ ἅγιοι ἔφευγον, τὸ δὲ διώκειν διαβολικόν ἐστιν ἐπιχείρημα, καὶ κατὰ πάντων αὐτὸς αἰτεῖται τοῦτο.  
 10 Τίνι τοίνυν δεῖ προσθέσθαι, πάλιν λεγέτωσαν · τοῖς τοῦ Κυρίου ῥήμασιν ἢ ταῖς αὐτῶν μυθολογίαις; Τίνων δὲ δεῖ μιμεῖσθαι τὰς πράξεις · τῶν ἁγίων ἢ τῶν ἂν ἐπινοήσωσιν αὐτοί; Ἐπειδὴ δὲ ἴσως οὐδὲ ταῦτα διακρίνειν αὐτοὶ δύνανται (πεπῆρωνται γὰρ τὴν διάνοιαν καὶ τὴν συνείδησιν, ὡς  
 15 εἶπεν Ἡσαίας, καὶ νομίζουσι «τὸ πικρὸν εἶναι γλυκὺ καὶ τὸ φῶς σκότος»), παρελθὼν τις ἐξ | ἡμῶν Χριστιανὸς  
 Op. 84 673 C ἐντρεψάτω τούτους μεγάλη τῆ | φωνῇ λέγων · «ἀγαθὸν πεποιθέναί ἐπὶ Κύριον», ἢ ταῖς τούτων προσέχειν μωρολογίαις. Τὰ μὲν γὰρ τοῦ Κυρίου ῥήματα ζωὴν αἰώνιον  
 20 ἔχει, τὰ δὲ παρὰ τούτων προφερόμενα πανουργίας καὶ αἱμάτων ἐστὶ μεστά.

23, 1 τοῦ Σωτῆρος ἐστὶ τὰ : τοῖς τισι N || 2 αἱ : om. W || 4 ἐαυτῶν : αὐτῶν D αὐτοῦ N || 6 περιλείπεται : περιελήπται B || 8 ἔφευγον Fγ : ἔφυγον αREV || 10 τίνι : τίσι F || προσθέσθαι : προσέσθαι N || 11 αὐτῶν : ἐαυτῶν W || 13 ἐπειδὴ : ἐπεὶ D || δὲ : om. W || οὐδὲ : s. l. P || 14 πεπῆρωνται αβ : πεπῶρωνται γ || γὰρ : γάρ αὐτοὶ N || διάνοιαν : διαν. αὐτῶν N || 15 Ἡσαίας αDN : ὁ Ἡσαίας βW || 16 ἡμῶν : ὑμῶν W || 18 πεποιθέναί : τὸ πεποιθέναί DW || προσέχειν : πεποιθέναί F || 19 γὰρ : om. DN || 20 τούτων : τούτω D || προφερόμενα : ἐκφερόμενα W || 21 ἐστὶ : εἰσι K.

23 Tels étaient donc les enseignements du Sauveur et telle la pratique des saints. Qu'ils nous disent, ces hommes qui jamais n'entendront sur eux-mêmes une appréciation assez sévère, qu'ils nous disent où on leur a enseigné l'art de persécuter ! Chez les saints ? — Ils n'oseraient le prétendre. Chez le diable alors, — il n'y a que cette alternative ; — c'est bien lui qui disait : « Je persécuterai et j'arriverai à mes fins » (Ex. 15, 9). La fuite en effet a été recommandée par le Seigneur et pratiquée par les saints ; la persécution au contraire est une pratique du diable et il prétend bien en user contre n'importe qui.

A qui donc faudra-t-il se fier ? Qu'ils répondent encore ! Aux paroles du Seigneur ou à leurs histoires à eux ? Quelle pratique adopter ? Celle des saints ou celle qu'ils inventent, eux ? Mais là encore ils risquent de manquer de discernement, — ils souffrent en effet d'un obscurcissement du jugement et de la conscience, comme le déclare Isaïe (5, 20) et prennent l'amer pour le doux, la lumière pour les ténèbres —. Vienne donc un de nos chrétiens pour les confondre d'une sentence solennelle : « Mieux vaut se fier au Seigneur » (Ps. 117, 8) que de s'appuyer sur leurs divagations. La parole du Seigneur en effet porte en elle la vie éternelle, leurs arguments au contraire sont pleins de perfidie et de sang.



24. Ἰκανὰ μὲν οὖν ταῦτα τὴν μανίαν τῶν ἀσεβῶν ἀνατρέψαι, καὶ δεῖξαι μηδὲν ἕτερον αὐτοὺς σπουδάζοντας ἢ ἵνα μόνον εἰς λοιδορίας καὶ βλασφημίας φιλονεικῶσιν. Ἐπειδὴ δὲ ἅπαξ χριστομάχοι τολμήσαντες εἶναι, λοιπὸν  
5 καὶ φιλοπράγμονες γεγόνασιν, ἐξεταζέτωσαν ὁμῶς καὶ τὸν τρόπον τῆς ἀναχωρήσεως, καὶ μανθανέτωσαν παρὰ τῶν ἰδίων. Ἦσαν γὰρ Ἀρειανοὶ συνδραμόντες τοῖς στρατιώταις εἰς τὸ παροξύνειν αὐτούς, καὶ ἀγνοοῦσιν αὐτοῖς δεικνύειν ἡμᾶς. Καὶ εἰ καὶ οὕτως ἀσυμπαθεῖς τυγχάνουσιν, ἀλλὰ  
673 D 10 καὶ ἀκούοντες ἡρεμείτωσαν αἰσχυνόμενοι.

Νῦν μὲν γὰρ ἤδη ἦν, καὶ τοῦ λαοῦ τινες ἐπαννύχιζον προσδοκωμένης συνάξεως· ὁ δὲ στρατηλάτης Συριανὸς ἐξαίφνης ἐπέστη μετὰ στρατιωτῶν πλείον πεντακισχιλίων ἐχόντων  
676 A ὅπλα καὶ ξίφη γυμνὰ καὶ τόξα καὶ βέλη | καὶ ῥόπαλα,  
15 καθὰ καὶ πρότερον εἴρηται. Καὶ τὴν μὲν ἐκκλησίαν αὐτὸς περικύκλωσε στήσας τοὺς στρατιώτας σύνεγγυς, ὡς μὴ δύνασθαί τινας ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας ἐξελθόντας παρελθεῖν αὐτούς. Ἐγὼ δὲ ἄλογον ἡγούμενος ἐν τοσαύτῃ συγχύσει καταλεῖψαι τοὺς λαοὺς καὶ μὴ μᾶλλον προκινδυνεύειν  
20 αὐτῶν, καθεσθεὶς ἐπὶ τοῦ θρόνου, προέτρεπον τὸν μὲν διάκονον ἀναγινώσκειν ψαλμὸν, τοὺς δὲ λαοὺς ὑπακούειν·  
« ὅτι εἰς τὸν αἰῶνα τὸ ἔλεος αὐτοῦ » καὶ πάντας οὕτως ἀναχωρεῖν καὶ εἰς τοὺς οἴκους ἀπιέναι. Ἀλλὰ τοῦ στρατηλάτου βία λοιπὸν ἐπεισελθόντος, καὶ τῶν στρατιωτῶν

24, 1 ταῦτα : ἐστὶ ταῦτα DN || 4 εἶναι... γεγόνασιν (5) : adj. in m. W || 5 ἐξεταζέτωσαν αβ : ἐξετασάτωσαν γ || 8 δεικνύειν αβ : δεικνύειν γ || 9 καί² : om. K s. l. R || ἀσυμπαθεῖς : συμπαθεῖς B || 10 ἡρεμείτωσαν : ἡρεμήτωσαν REW || 11 ἦν : om. N || τοῦ : τίς ἐκ τοῦ N || λαοῦ... Συριανὸς (12) : om. N || 12 Συριανὸς : om. D || ἐξαίφνης : om. W || 13 πλείον αREV : πλέον Fγ || 16 περικύκλωσε : περιτείχισε E (ἐκύκλωσε in m.) || ὡς : ὥστε N || μὴ : eras. B || 18 αὐτούς : om. W || 21 ψαλμὸν : τὸν ψαλμὸν F || 24 βία αβ : om. γ || στρατιωτῶν : στρατῶν B.

24 En voilà donc assez pour confondre les folles prétentions de ces impies, et montrer qu'ils ne se passionnent que pour rivaliser de mauvais procédés et d'injures. Mais puisqu'ils ont eu l'audace, une fois, de prendre parti contre le Christ, et que désormais ils s'agitent sans trêve, qu'ils aillent au moins s'informer de notre fuite, sans oublier de mener l'enquête auprès de leurs propres amis. Car il y avait des Ariens avec la troupe des soldats pour les exciter et leur indiquer notre personne, qui leur était inconnue. Ils ont beau en effet être sans entrailles, qu'ils s'apaisent au moins dans un sentiment de honte au récit de ces faits.

La nuit était déjà tombée<sup>1</sup>; quelques gens veillaient en attendant la synaxe, lorsque le général Syrianos survint tout à coup avec ses hommes. Ils étaient plus de cinq mille, armés de glaives qu'ils avaient dégainés, d'arcs et de flèches, de bâtons, comme il a déjà été dit précédemment. Il fait encercler l'église, s'occupant lui-même de placer les hommes en rang serré, de peur que quelqu'un ne puisse quitter l'église et leur échapper. Pour moi, j'estimai indigne d'abandonner mon peuple en un moment si critique au lieu de payer de ma personne. Je pris place sur mon trône et donnai ordre au diacre de lire un psaume, et au peuple d'y participer en répondant : « Sa miséricorde dure éternellement » (Ps. 136, 1); on devait ensuite se séparer et rentrer chacun chez soi.

Mais le général avait alors forcé l'entrée, et ses

1. Cf. le récit dans l'*Apol. ad Const.* § 25. Une preuve de plus que l'*Apol. de Fuga* est postérieure.



25 περιλαβόντων τὸ ἱερατεῖον ἕνεκα τοῦ συλλαβεῖν ἡμᾶς, οἱ μὲν  
 εὐρεθέντες ἐκεῖ κληρικοί καὶ οἱ ἀπὸ τῶν λαῶν ἐβόων, ἤξιουν  
 676 B ἀναχωρεῖν ἤδη καὶ ἡμᾶς· ἐγὼ δὲ μᾶλλον ἀντέλεγον, μὴ  
 πρότερον ἀναχωρήσειν εἰ μὴ πάντες καθ' ἕκαστον  
 ὑπεξέλθοιεν. Ἀναστάς γοῦν καὶ προστάξας εὐχὴν οὕτως  
 30 ἀντηξίου ἀπιέναι πρότερον τοὺς πάντας, « βέλτιον εἶναι,  
 λέγων, ἐμὲ κινδυνεύειν ἢ βλαβῆναι τινὰς ἐξ ὑμῶν ». Ἐξελθόντων  
 τοίνυν τῶν πλείστων, καὶ τῶν λοιπῶν  
 ἐπακολουθούντων οἱ σὺν ἡμῖν ὄντες ἐκεῖ μοναχοὶ καὶ τινες  
 τῶν κληρικῶν ἀνελθόντες εἴλκυσαν ἡμᾶς. Καὶ οὕτως, ἐπὶ  
 35 μάρτυρι τῇ ἀληθείᾳ, τῶν στρατιωτῶν τῶν μὲν περιστηρότων  
 Op. 85 τὸ ἱερατεῖον, τῶν δὲ περιερχομένων | τὴν ἐκκλησίαν  
 διήλθομεν, τοῦ Κυρίου ὀδηγοῦντος καὶ αὐτοῦ φυλάττοντος,  
 λαθόντες αὐτοὺς ἀνεχωρήσαμεν, δοξάζοντες μεγάλως  
 αὐτὸν τὸν Θεόν, ὅτι μήτε προδεδώκαμεν τὸν λαόν, ἀλλὰ  
 40 καὶ προπέμφαντες αὐτοὺς διασωθῆναι καὶ διαφυγεῖν τὰς  
 χεῖρας τῶν ζητούντων ἠδυνήθημεν.

676 C 25. Τῆς τοίνυν Προνοίας οὕτως καὶ παραδόξως  
 ῥυσαμένης, τίς ἂν δικαίως μέμψιν ἐπαγάγοι ὅτι μὴ τοῖς  
 ζητοῦσιν ἑαυτοὺς ἐκδότους δεδώκαμεν, ἢ ὑποστρέψαντες  
 ἐνεφανίσσαμεν ἑαυτούς; Τοῦτο γάρ ἐστιν ἀντικρυς

26 ἤξιουν : ἤξιουν τε FW || 28 ἀναχωρήσειν : ἀναχωρήσειν ἤδη καὶ  
 ἡμᾶς, ἐγὼ δὲ μᾶλλον ἀντέλεγον D || 29 ὑπεξέλθοιεν : ἐξέλθοιεν N || γοῦν  
 αRFD : οὖν EVNW || 30 πρότερον : om. DN || 32 πλείστων : πλειό-  
 νων V || 33 ἐκεῖ : om. N || 34 ἀνελθόντες : ἐλθόντες W || 35 τῇ ἀληθείᾳ :  
 τῆς ἀληθείας E || 36 τῶν δὲ : δὲ REF || 39 αὐτὸν : om. W || προδεδώ-  
 καμεν : προεδώκαμεν D προδῶκαμεν N || τὸν : αὐτὸν τὸν Bae || 40  
 διαφυγεῖν : διεκφυγεῖν DW ἐκφυγεῖν N || 40-41 τὰς χεῖρας : om. F.

25, 1 καὶ : om. N eras. V || 2 ἐπαγάγοι αβ : ἐπάγοι NW ἐπαινοῖ  
 D || 3 ἢ : om. D || ἐνεφανίσσαμεν : ἐνεφανήσαμεν D.

hommes encerclaient le chœur pour se saisir de nous. Les clercs présents et le peuple commencèrent à crier, estimant déjà venu le moment de nous éloigner. Pour moi, je ne voulais pas m'en aller avant que tous jusqu'au dernier ne se fussent échappés. Aussi me levai-je et ayant ordonné de prier, je réclamai que tous s'en allassent d'abord : « Il vaut mieux, disais-je, courir moi-même un danger que de voir maltraiter quelques-uns d'entre vous ». La plupart étaient donc sortis et le reste suivait quand les moines de notre entourage et quelques clercs revinrent pour nous entraîner. Et c'est ainsi, la Vérité m'en est témoin, une partie des soldats encerclant le chœur et l'autre patrouillant autour de l'église, que nous nous échappâmes. Le Seigneur nous servait de guide et nous gardait lui-même. Nous nous éloignâmes à leur insu, rendant gloire à Dieu d'avoir réussi à ne pas trahir le peuple et de l'avoir fait partir avant nous, sans avoir été pour cela empêché de nous sauver, et d'avoir pu échapper aux mains des persécuteurs.

25 Voilà donc la manière extraordinaire dont la Providence nous a mis hors de danger. Qui pourrait maintenant émettre une critique justifiée de ce que nous ne nous soyons pas livré sans défense aux mains des persécuteurs ou que nous ne soyons pas revenu nous livrer nous-même ? Cette dernière manière d'agir est proprement une ingratitude envers le Seigneur, une désobéissance à son ordre formel,



5 ἀχαριστήσαι τῷ Κυρίῳ, παρ' ἐντολήν τε αὐτοῦ πράξαι  
καὶ ταῖς τῶν ἀγίων μάχεσθαι πράξεσιν. Ἡ ὁ τοῦτο  
μεμφόμενος τολμησάτω καὶ τὸν μέγαν ἀπόστολον Πέτρον  
αἰτιάσασθαι, ὅτι καίτοι συγκλεισθεὶς καὶ τηρούμενος ὑπὸ  
στρατιωτῶν ἠκολούθησε τῷ καλοῦντι ἀγγέλῳ καὶ ἐξελθὼν  
10 ἀπὸ τῆς φυλακῆς καὶ διασωθεὶς, οὐχ ὑπέστρεψε καὶ  
παρέδωκεν ἑαυτὸν, καίπερ ἀκούσας ἃ πεποίηκεν Ἡρώδης.  
Μεμφέσθω δὲ μανεὶς ὁ Ἀρειανὸς ὅτι μήτε Παῦλος ὁ  
ἀπόστολος, χαλασθεὶς ἀπὸ τοῦ τείχους καὶ διασωθεὶς,  
676 D μετέγνω καὶ ὑποστρέψας ἐκδοτὸν ἑαυτὸν δέδωκε· μήτε  
15 ὅτι Μωσῆς ὑπέστρεψεν ἀπὸ Μαδιὰμ εἰς Αἴγυπτον, ἵνα  
κρατηθῆ παρὰ τῶν ζητούντων, μήτε ὁ Δαυὶδ ἐν τῷ σπηλαίῳ  
ἔδειξεν ἑαυτὸν τῷ Σαούλ, ἀλλὰ καὶ οἱ υἱοὶ τῶν προφητῶν  
677 A ἔμειναν ἐν τοῖς σπηλαίοις καὶ οὐ παρέδωκαν ἑαυτοὺς τῷ  
Ἀχαάβ. Τοῦτο γὰρ ἦν πάλιν παρ' ἐντολήν ποιεῖν λεγούσης  
20 τῆς γραφῆς· « οὐκ ἐκπειράσεις Κύριον τὸν Θεόν σου ».

26. Τοῦτο γοῦν εὐλαβούμενος ἀγῶ, καὶ ταῦτα μαθὼν  
οὕτως ἑμαυτὸν ἤγαγον καὶ οὐκ ἀθετῶ τὴν εἰς ἐμὲ γενομένην  
παρὰ τοῦ Κυρίου χάριν καὶ βοήθειαν, κἄν οὗτοι μαινόμενοι  
τρίζωσι τοὺς ὀδόντας καθ' ἡμῶν. Καὶ γὰρ τοιοῦτος ὁ τρόπος

5 ἀχαριστήσαι... καίτοι (8) : τὸ τοῦ μεγάλου ἀποστόλου Πέτρου ὡς  
προδοθεὶς διὰ τὸ κήρυγμα τοῦ Χριστοῦ καὶ τὴν διδασκαλίαν τὴν ἀποστο-  
λικὴν τοῦ Κυρίου μήπο (sic) βουλομένου διαπλήρωσε πᾶσαν αὐτοῦ τὴν  
διδασκαλίαν καὶ τοῖς D || Κυρίῳ : Θεῷ P Κυρίῳ καὶ N || τοῦτο :  
τούτω PP<sup>c</sup> N || 9 ἐξελθὼν : διεξελθὼν D || 11 παρέδωκεν BY : παρα-  
δέδωκεν KPOB || ἑαυτὸν : αὐτὸν W || 12 μανεὶς : μάνης W || Ἀρειανὸς :  
Ἄρειος DN || Παῦλος : om. EV || 15 ὅτι Μωσῆς : Μωϋσῆς DN Μωσῆς  
W || ἵνα αγR : ἵνα μὴ EFV || 16 παρὰ : ὑπὸ B || 17 οἱ : om. N ||  
19 πάλιν : om. W || 20 ἐκπειράσεις : ἐκπειράσης DN.

26, 1 μαθὼν αβ : μαθητῶν γ || 2 καὶ οὐκ... γέγονε (5) : πρὸς τὸ  
πληρῶσαι με (corr. nostra : μαι D) τὴν διδασκαλικὴν τῶν πατέρων  
πρόσταξιν καὶ οὐτε ἑμαυτὸν ἐκδοτὸν (corr. nostra : ἐκδότων D) τῷ  
θανάτῳ (corr. nostra : θανάτῳ D) πεποίηκα μήπως εἰς ὑπερηφανίαν

une condamnation de la conduite des saints. Eh bien ! Que cet accusateur ose aussi s'attaquer au grand Apôtre Pierre, puisque, bien enfermé et sous bonne garde, il a suivi l'ange qui l'appelait ; puis, sorti de la prison et se voyant sauvé, il n'est pas retourné se livrer, bien qu'on l'eût mis au courant de la conduite d'Hérode. Qu'il s'en prenne donc, mon pauvre fou d'Arien, à Saint Paul de ce que, descendu de la muraille et sauvé, il n'ait pas changé d'idée pour revenir se livrer spontanément ! Qu'il s'en prenne à Moïse de n'avoir pas quitté Madian pour retrouver l'Égypte et se remettre aux mains de ses poursuivants ; à David qui dans la caverne a refusé de se montrer à Saül ; sans oublier les fils des prophètes, qui restèrent terrés et ne se livrèrent pas à Achab.

Dans tous les cas, je le répète, c'eût été enfreindre un commandement puisque l'Écriture déclare : « Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu » (*Deut.* 6, 16).

26 En somme, j'ai un grand respect pour tout cela à mon tour, et, l'ayant appris [dans l'Écriture], j'ai réglé ma conduite sur ces modèles. Je ne fais pas fi de la grâce du Seigneur, ni de son secours, malgré les grincements de dents possibles de ces fous déchainés contre nous.

(corr. nostra : μήπως ἢς ὑπερηφανίαν D) λογισθῶ, μήτε πάλιν κρατη-  
θεὶς ἠρνησάμην D || 3 παρὰ : om. N || κἄν : ἐάν N || οὗτοι : οὕτω  
W || 4 τρίζωσι : τρίζωσι V τρίζουσι NW.



5 τῆς ἀναχωρήσεως ἡμῶν γέγονε, καὶ ἡγοῦμαι μηδεμίαν  
αὐτὴν ἔχειν μέμψιν παρ' οἷς ἐστὶν ὁ λογισμὸς ὑγιής, ὅπουγε  
καὶ κατὰ τὴν θείαν γραφὴν οὗτος ἡμῖν παρὰ τῶν ἁγίων  
εἰς διδασκαλίαν ὁ τύπος παρεδόθη. Ἄλλ' οὗτοι, ὡς ἔοικεν,  
οὔτε τι τῶν ἀτολήτων παρορῶσιν, οὔτε παραλιμπάνειν  
10 τι βούλονται, ὃ μὴ τὴν πονηρίαν αὐτῶν καὶ τὴν ὀμότητα  
677 B δείκνυσι. Καὶ γὰρ καὶ | ὁ βίος αὐτῶν τοιοῦτός ἐστιν, οἷοι  
εἰσι καὶ τῷ φρονήματι καὶ ταῖς φλυαρίαις · καὶ οὐκ ἂν  
εἴποι τις τοιαῦτα καὶ τσαῦτα κατ' αὐτῶν, οἷα καὶ ὅσα  
πράττοντες αὐτοὶ οὐκ αἰσχύνονται. Ὁ μὲν γὰρ Λεόντιος,  
15 διαβαλλόμενος μετὰ γυναικὸς τινος νεωτέρας λεγομένης  
Εὐστολίου καὶ κωλυόμενος συνοικεῖν αὐτῇ, δι' αὐτὴν  
Op. 86 ἑαυτὸν ἀπέκοψεν, ἔν' ἐπ' ἀδείας | ἔχη διατρίβειν μετ'  
αὐτῆς. Καὶ τὴν μὲν ὑποψίαν οὐκ ἀπενίψατο, διὰ τοῦτο δὲ  
μᾶλλον καὶ πρεσβύτερος ὢν καθηρέθη, εἰ καὶ Κωνστάντιος  
20 ὁ αἰρετικὸς ἐδιάσατο λέγεσθαι αὐτὸν ἐπίσκοπον · ὁ δὲ  
Νάρκισσος ἄλλα τε πολλὰ κακὰ ἔχων καὶ τρίτον ἐν  
διαφόροις συνόδοις καθηρέθη · καὶ νῦν αὐτός ἐστιν ἐν αὐτοῖς ὁ  
πονηρότατος. Ὁ δὲ γε Γεώργιος καὶ πρεσβύτερος μὲν ὢν  
διὰ τὴν κακίαν αὐτοῦ καθηρέθη, καὶ ὀνομάσας δὲ ἑαυτὸν  
677 C 25 ἐπίσκοπον οὐδὲν ἤττον πάλιν καθηρέθη | ἐν τῇ κατὰ Σαρδικὴν  
μεγάλῃ συνόδῳ. Ἐχει δὲ τι καὶ πλέον, ὅτι καὶ ζῶν ἀσώτως

5 αὐτὴν : αὐτῶν N || 9 τι : om. B || 10 ὃ μὴ : his verbis desinit  
D || 12 οὐκ : ὅσα NW || 13 οἷα : om. N || 14 αὐτοὶ : οὗτοι N || 16  
Εὐστολίου : παρὰ Εὐστολίου N Εὐστολίου W || καὶ κωλυόμενος : κωλυ-  
λυμένος NW || 17 ἔχη : ἔχει N || 18 μὲν : om. N || 19 εἰ καὶ... ἐπίσκο-  
πον (20) : om. NW || 23 γε αRF : om. EVNW || 24 αὐτοῦ : ἑαυτοῦ  
N || 26 καὶ ζῶν : ζῶν K.

1. Il ne serait pas étonnant que S. Athanase amplifiât ici la réalité pour les besoins de sa polémique, mais nous manquons de témoignages.

Telles furent les circonstances de notre fuite et je ne crois pas qu'elle attire le moindre blâme de la part de gens sains d'esprit, du moment que, selon la Divine Écriture, tel est justement l'exemple des saints donné pour notre instruction. Mais, aux yeux de nos adversaires, — c'est évident — il n'y a pas d'audace trop hardie, pas d'expérience négligeable pour donner une preuve de leur méchanceté et de leur cruauté.

Leur vie même est d'ailleurs conforme à leur orgueil et à leurs sottises, et aucune accusation contre eux ne pourrait énumérer ni apprécier des actes dont l'accumulation ni la gravité ne les font rougir. Léonce par exemple, en présence de l'accusation et de l'interdiction de cohabiter avec une femme, jeune encore, du nom d'Eustolion, s'est mutilé afin de pouvoir impunément vivre avec elle. Mais loin de le laver de tout soupçon, cet acte, vu sa qualité de prêtre, précipite plutôt sa déposition. Cela n'a pas empêché l'hérétique Constance d'imposer sa nomination à l'épiscopat. Narcisse, un autre, ne compte plus ses crimes de toute nature et s'est vu par trois fois déposé dans différents synodes, et le voici maintenant parmi eux le plus acharné. Quant à Georges, il s'est vu déposé de sa charge encore simple prêtre, à cause de sa mauvaise conduite, et s'étant nommé lui-même évêque, il n'en fut pas moins déposé de nouveau au grand concile de Sardique. Mais il porte une tare plus grande encore, puisqu'au su de tous, il vit dans la débauche<sup>1</sup>. Aussi n'est-il pas étonnant que même



οὐκ ἔλαθεν· ἀλλὰ καὶ παρὰ τῶν οἰκείων καταγινώσκειται τὸ τέλος τοῦ ζῆν καὶ τὴν εὐθυμίαν ἐν τοῖς αἰσχίστοις μετρῶν.

27. Ἐκαστος μὲν οὖν τὸν ἕτερον ἐν τοῖς ἰδίοις πλεονεκτεῖ κακοῖς, κοινὸς δὲ σπῖλός ἐστιν αὐτοῖς, ὅτι τὴν αἵρεσίν εἰσι χριστομάχοι καὶ οὐκέτι Χριστιανοί, ἀλλὰ μᾶλλον Ἀρειανοὶ καλοῦνται. Ἴδου ταῦτα διαβάλλειν αὐτοὺς ἔδει·  
 5 ἀλλότρια γὰρ τῆς ἐν Χριστῷ πίστεως ἐστίν. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν δι' ἑαυτοὺς κρύπτουσιν, οὐδὲν δὲ θαυμαστὸν εἰ τοιοῦτοι ὄντες τῷ φρονήματι καὶ τοιούτοις συμπλεκόμενοι κακοῖς,  
 677 D τοὺς μὴ συντρέχοντας αὐτῶν τῇ ἀσεβειᾷ αἵρεσει διώκοντες ζητοῦσι. Καὶ ἀναιροῦντες μὲν χαίρουσι, μὴ  
 680 A 10 τυγχάνοντες δὲ ὧν εὐχονται, λυποῦνται | καὶ νομίζουσιν ἀδικεῖσθαι, ὅταν, καθὰ προεῖπον, βλέπωσι ζῶντας οὓς ἀποθνήσκουσιν βούλονται. Εἴη δὲ τούτους οὕτως ἀδικεῖσθαι, ὥστε αὐτοὺς μὲν ἀσθενεῖν ἐν ταῖς ἀδικίαις αὐτῶν, τοὺς δὲ διωκομένους παρ' αὐτῶν εὐχαριστεῖν τῷ Κυρίῳ καὶ λέγειν  
 15 τὰ ἐν τῷ εἰκοστῷ ἕκτῳ ψαλμῷ· «Κύριος φωτισμός μου καὶ σωτήρ μου, τίνα φοβηθήσομαι; Κύριος ὑπερασπιστὴς τῆς ζωῆς μου, ἀπὸ τίνος δειλιάσω; Ἐν τῷ ἐγγίξειν ἐπ' ἐμὲ κακοῦντας τοῦ φαγεῖν τὰς σάρκας μου, οἱ θλίβοντές με καὶ οἱ ἐχθροί μου αὐτοὶ ἠσθένησαν καὶ ἔπεσον»· καὶ

27 καὶ παρὰ : παρὰ EVN || 28 τὸ τέλος... μετρῶν : om. N || τοῖς : om. W.

27, 3 εἰσι : om. N || 4 ἰδού : εἰ δ' οὐ W || ἰδού... εἰ (6) : om. N || 5 ἐστίν BPRFNW : εἰσι KOEV || 7 ὄντες : δὴ οὖν ὄντες N || τοιούτοις... αἵρεσει (8) : τῇ προαιρέσει καὶ τοιούτοις ἀμετρήτοις συμπλεκόμενοι αἰσχίστοις κακοῖς οὐδὲν θαυμαστὸν ἢ παραδόξον, εἰ τοὺς μὴ συντρέχοντας καὶ συγκροτοῦντας αὐτῶν τῇ ἀρειανῇ αἵρεσει N || 10 λυποῦνται : ἀσχαλῶσι καὶ δικαίονται καὶ λυποῦνται N || 13 αὐτοὺς : ἑαυτοὺς W || 14 Κυρίῳ : Θεῷ N || λέγειν : λέγειν ἐν πεποιθήσει πολλῇ N || 15 μου : σου P || 19 ἐγγίξειν : ἐγκίξειν N || 19 ἔπεσον : ἔπεσον ἐὰν παρατάξῃται ἐπ' ἐμὲ παρεμβολή, οὐ φοβηθήσεται ἡ καρδία μου, ἐὰν ἐπασσῇ ἐπ' ἐμὲ πόλεμος, ἐν τῇ ἀμάχῳ τοῦ Θεοῦ δεξιᾷ ἐλπῶ (Ps. 26, 3) N.

parmi ses affidés on le blâme de mettre son but et sa joie de vivre dans l'ignominie.

27 Ainsi donc chacun d'eux renchérit sur les vices des autres, mais une tare commune les marque tous : c'est cette hérésie qui les dresse contre le Christ. On ne les appelle même plus chrétiens mais ariens.

Voilà les crimes qu'ils auraient dû dénoncer puisqu'ils vont à l'encontre de la foi du Christ. Mais c'est ce que dans leur propre intérêt, ils cachent ; et rien d'étonnant si, dans leur suffisance, empêtrés dans une telle trame de vices, ils recherchent et persécutent les gens qui ne s'agrègent pas à leur hérésie, de toutes la plus impie. Aussi en cas de prise, se réjouissent-ils ; au contraire sont-ils tristes s'ils ne tombent pas sur ceux qu'ils souhaitaient, et se croient-ils lésés quand, selon ce que j'ai dit tout à l'heure, ils voient vivre ceux qu'ils veulent voir morts.

Ah ! Puissent-ils être lésés de manière à voir faiblir leur méchanceté, tandis que les victimes de leur persécution rendront grâces au Seigneur par les mots du Psaume 26 : « Le Seigneur est ma lumière. Il est mon sauveur, qui craindrai-je ? Le Seigneur est le rempart de mes jours, devant qui tremblerai-je ? Au moment même où les ennemis s'approchaient pour se repaître de ma chair, ceux qui m'assaillaient et tous mes adversaires se sont trouvé abattus ». (Ps. 26, 1-2).



20 πάλιν ἐν τῷ τριακοστῷ ψαλμῷ · « ἔσωσας ἐκ τῶν ἀναγκῶν  
τὴν ψυχὴν μου, καὶ οὐ συνέκλεισάς με εἰς χεῖρας ἐχθρῶν ·  
ἔστησας ἐν εὐρυχώρῳ τοὺς πόδας μου ».

Ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ Κυρίῳ ἡμῶν, δι' οὗ τῷ Πατρὶ  
680 B ἐν Ἁγίῳ Πνεύματι ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος εἰς αἰῶνας τῶν  
25 αἰώνων · ἀμήν.

21 καὶ οὐ... ἐχθρῶν : om. N || 23 ἐν : ἅμα τῷ F || 24 ἐν Ἁγίῳ  
Πνεύματι : om. W || κράτος : κράτος σὺν τῷ Ἁγίῳ Πνεύματι W.

Qu'ils redisent aussi avec le Psaume 30 : « Tu sauvas mon âme de ses angoisses, et Tu n'as pas laissé se refermer sur moi les mains hostiles, et Tu as mis au large mes pas » (Ps. 30, 8-9).

Dans le Christ Jésus notre Seigneur, par qui soit au Père, dans l'Esprit Saint, la gloire et la puissance pour les siècles des siècles. Amen.



## APPENDICE I

### A PROPOS D'UNE DEUXIÈME SESSION DU CONCILE DE NICÉE

La date de la réconciliation des Mélétiens d'Alexandrie (327) est à la source de l'hypothèse d'une deuxième session du Concile de Nicée, hypothèse élaborée par E. Schwartz, et plusieurs fois discutée. La date elle-même est absolument certaine, donnée qu'elle est par le *Chronicon des Lettres Festales*, P. G. 26, 1351 AB ; mais un texte d'*Alhanase* semble la contredire, *Ap. c. Ar.* 59 P. G. 25 356 C-357 A (Opitz II, 1, 139) :

Ταῦτα δὲ πράττοντος τοῦ Μελιτίου, γέγονε καὶ ἡ ἀρειανὴ αἵρεσις ἄλλ' ἐν τῇ συνόδῳ τῇ κατὰ Νίκαιαν ἢ μὲν αἵρεσις ἀνεθεματίσθη καὶ οἱ Ἀρειανοὶ ἐξεβλήθησαν, οἱ δὲ Μελιτιανοὶ ὅπωςδὴποτε ἐδέχθησαν ὡς γὰρ ἀναγκαῖον νῦν τὴν αἰτίαν ὀνομάζειν. Οὕτω γὰρ πέντε μῆνες παρῆλθον, καὶ ὁ μὲν μακαρίτης Ἀλέξανδρος τετελεύτηκεν ὡς δὲ Μελιτιανοὶ, δέον ἡρεμεῖν καὶ χάριν ἔχειν, ὅτι καὶ ὅλως ἐδέχθησαν, ... πάλιν τὰς ἐκκλησίας ἐτάραττον.

« Pendant que Mélitios s'agitait ainsi, survint encore l'hérésie arienne. Mais au concile de Nicée, l'hérésie se trouva anathématisée, et les Ariens chassés (de leurs sièges) ; quant aux Mélétiens, ils furent reçus moyennant quelques formalités (cf. SOCRATE, 1, 9 P. G. 67, 80-81) : point n'est besoin, pour le moment, de rappeler cette question. Or cinq mois étaient à peine passés, le bienheureux Alexandre était



mort, et voilà que les Mélétiens, au lieu de se tenir tranquilles et montrer leur reconnaissance d'avoir été pleinement réintégrés (dans la communion)..... recommencent à troubler les Églises. »

Sur la foi de ce texte, TILLEMONT, *Mémoires...*, t. VIII, p. 7, adopte la date de 326 pour la mort d'Alexandre (il est vrai qu'il n'avait pas les *Lettres festales* à sa disposition); nous ne pouvons évidemment le suivre, et nous comptons les cinq mois non depuis la clôture du concile de Nicée mais depuis la pacification, lorsque les « quelques formalités » eurent été remplies. Le texte ne soulèverait pas de difficulté à l'encontre de notre interprétation si E. Schwartz après O. SEECK, *Untersuchungen zur Geschichte des nic. Konzil*, dans *Zeitschr. f. Kirchengesch.* XVII (1896) 1-71; 319-362, ne s'était avisé (*Zur Geschichte des Athanasius*, VIII, p. 380) d'y étayer son hypothèse d'une nouvelle session du Concile de Nicée, qu'il place en novembre 327, cinq mois avant la mort d'Alexandre (mort survenue le 18 avril 328, dans la semaine de Pâques). A la suite de cette session auraient été rappelés d'exil les évêques favorables à Arius, Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée. Mais le second document sur lequel s'appuie cette hypothèse, la lettre de Constantin à un évêque Alexandre (voir *Introd.* § 7 et la note à ce sujet), pour faire recevoir Arius, ne peut être adressée à Alexandre d'Alexandrie : trop de preuves convergentes, l'hostilité du peuple d'Alexandrie (avec laquelle compta Constantin lorsqu'il n'insista pas auprès d'Athanase pour le forcer à recevoir l'hérésiarque à la communion), les vexations dont fut l'objet, en 336, Alexandre de Constantinople lorsqu'il ne voulut pas obtempérer à l'ordre formel de l'empereur, l'imprécision même de GÉLASE DE CYZIQUE (*Hist. Eccl.* III, 15 *P. G.* 85, éd. Löschke-Heinemann G. C. S. 1918, 164), qui nous a transmis le document, nous font adopter la conclusion de L. DUCHESNE, *Hist. anc. de l'Égl.*, t. II, p. 183, n. 2 : la lettre est adressée à l'évêque de Constantinople et n'est pas antérieure à 335.

La discussion des diverses hypothèses est présentée par G. BARDY, *Sur la réitération du concile de Nicée*, dans *R. Sc. R.* XXIII (1933), 430-450. Le même historien y faisait déjà allusion en 1928, *La politique de Constantin après le concile de Nicée*, dans *Rev. Sc. R.* (1928) p. 516-522. La discussion est reprise encore dans *l'Hist. de l'Égl.* (Fliche et Martin), t. 3, p. 100, n. 5. M. PIGANIOL, *L'Empire chrétien*, p. 41, n. 83, résume, lui, les arguments en faveur de la réitération du concile. Il y apporte même « un argument décisif » qui n'a « pas encore (été) invoqué », à savoir la lettre du pape Jules, rapportée par Athanase dans *Ap. c. Ar.* 22 (*P. G.* 25, 284 CD, Opitz, II, 1, p. 103). On peut d'abord s'étonner que ce texte « décisif » ait échappé à la méticuleuse sagacité de Schwartz, qui ne l'utilise que dans les limites de sa portée juridique (*Nachr.* 1911, p. 497 n. 6). Opitz qui suit aveuglément le même Schwartz (*Athanasius Werke*, III, 1 p. 65) interprète ce passage (*ibid.*, II, 1, p. 103 n. 24) à la suite de C. H. TURNER (*Journal of theol. Studies* 3 (1902), p. 393) comme un commentaire du canon 5 de Nicée (MANSI II 669). Mais on est non moins surpris de la conclusion que tire l'éminent historien de la lecture de ce même texte. Voici ce texte :

Τί γὰρ καὶ γέγονεν ἄξιον λύπης, ἢ ἐν τίνι τὴν ἄξιον λυπηθῆναι ὑμᾶς οἷς καὶ ἐγράψαμεν ; Ἡ ὅτι προετρεψάμεθα εἰς σύνοδον ἀπαντῆσαι ; Ἀλλὰ τοῦτο μᾶλλον ἔδει μετὰ χαρᾶς δέξασθαι · οἱ γὰρ παρρησίαν ἔχοντες ἐφ' οἷς πεποιθήκασι, καί, ὡς αὐτοὶ λέγουσι, κερίκασιν, οὐκ ἀγανακτοῦσιν εἰ παρ' ἐτέρων ἐξετάζοιτο ἡ κρίσις · ἀλλὰ θαρροῦσιν ὅτι ἀδικαίως ἐκριναν, ταῦτα ἄδικα οὐκ ἂν ποτε γένοιτο. Διὰ τοῦτο καὶ οἱ ἐν τῇ κατὰ Νίκαιαν μεγάλῃ συνόδῳ συνελθόντες ἐπίσκοποι οὐκ ἄνευ Θεοῦ βουλήσεως συνεχώρησαν ἐν ἐτέρᾳ συνόδῳ τὰ τῆς προτέρας ἐξετάζεσθαι, ἵνα καὶ οἱ κρίνοντες πρὸ ὀφθαλμῶν ἔχοντες τὴν ἐσομένην δευτέραν κρίσιν μετὰ πάσης ἀσφαλείας ἐξετάζωσι, καὶ οἱ κρινόμενοι πιστεύωσι



μη κατ' ἔχθραν τῶν προτέρων ἀλλὰ κατὰ τὸ δίκαιον ἑαυτοὺς κρίνεσθαι. Εἰ δὲ τὸ τοιοῦτον ἔθος παλαιὸν τυγχάνον, μνημονευθὲν δὲ καὶ γραφὲν ἐν τῇ μεγάλῃ συνόδῳ, ὑμεῖς τοῦτο παρ' ὑμῖν ἰσχύειν οὐ θέλετε, ἀπρεπῆς μὲν ἡ τοιαύτη παραίτησις· τὸ γὰρ ἅπαξ συνήθειαν ἐσχηκὸς ἐν τῇ Ἐκκλησίᾳ, καὶ ὑπὸ συνόδων βεβαιωθὲν οὐκ εὐλογον ὑπὸ ὀλίγων παραλύεσθαι.

« Que s'est-il passé qui fût de nature à vous déplaire ; ou bien quels sont les termes de mes lettres dont vous puissiez être chagrinés ? Est-ce parce que nous vous avons invités à venir à un synode ? Mais cela devait plutôt donner de la joie : ceux qui sont fiers de ce qu'ils ont fait et, comme ils disent, « jugé », ne prennent pas ombrage que leur jugement vienne à être considéré par d'autres ; au contraire, ils ont à cœur de ne pas voir considéré comme injuste un verdict qu'ils ont justement porté. C'est la raison pour laquelle, par exemple, les évêques réunis au grand concile de Nicée sont tombés d'accord, non sans une permission de Dieu, sur le principe qu'un autre concile peut réviser les sentences d'un concile précédent, pour que ceux qui jugent aient devant les yeux cette possibilité et considèrent les choses avec la plus grande prudence, tandis que ceux qui font l'objet du jugement puissent croire qu'ils sont jugés sans animosité, mais en toute justice, par les premiers. Si donc à cette pratique, qui est ancienne, rappelée et fixée par écrit au grand concile (de Nicée) — [il ne dit nullement que le concile l'ait mise lui-même en œuvre] —, vous, vous refusez toute valeur (quand elle s'applique) à vous, c'est une dérobade peu élégante ; car une pratique une fois passée en coutume dans l'Église avec la sanction des conciles ne peut légitimement être abrogée par un petit groupe. »

C'est un passage d'une lettre du pape Jules I<sup>er</sup> aux évêques orientaux après le concile de Rome, où ils ont refusé de siéger. Avec l'ensemble des historiens, M. Piganiol

en fixe la date à l'hiver 340/341 (o. c. p. 82). La lettre se place donc quinze ans après le concile de Nicée. Il n'est nullement évident qu'elle fasse allusion à un deuxième concile de Nicée ; elle rappelle seulement le principe général, sur lequel les Pères de Nicée étaient d'accord, qu'une sentence conciliaire n'est pas nécessairement sans appel. Si la lettre se réfère à l'exemple donné par le concile de Nicée, c'est qu'il a une valeur plus universelle que des synodes locaux, et son autorité est reconnue, en principe, par tous ; mais il y a eu entre-temps des dizaines de conciles particuliers, auxquels le pape aurait pu faire allusion sans que nous puissions en inférer qu'ils ont été de nouvelles sessions de celui de Nicée.

Il nous semble donc, dans l'état actuel de notre information, plus conforme à l'objectivité historique, à laquelle tout historien aime en appeler (voir par exemple la discussion récente des Professeurs MM. Piganiol et Marrou dans *Rev. de Métaph. et de Mor.* 1956, pp. 225-250) et jusqu'à la découverte, toujours possible et souhaitable, de nouveaux documents, de reléguer au rang des hypothèses encore fragiles l'existence d'une session du Concile de Nicée en 327.



## APPENDICE II

### LETTRE DU CLERGÉ D'ALEXANDRIE A LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Cette lettre à la commission d'enquête est particulièrement significative dans sa brièveté : « A Théognis, Maris et Macédonios, à Théodore, à Ursace et à Valens, évêques venus de Tyr, de la part des prêtres et des diacres de l'Église catholique d'Alexandrie. Puisque vous êtes venus en vous faisant accompagner de l'accusateur, il eût été convenable d'amener aussi le prêtre Macaire (le principal accusé, agent d'Athanase, personnage peu commode) ; les jugements en effet qui veulent se faire dans l'esprit des saintes Écritures prévoient la confrontation de l'accusé avec son accusateur. Mais puisque vous n'avez pas amené Macaire et que notre vénéré évêque Athanase n'est pas venu avec vous, nous avons pensé qu'il nous serait permis, au moins à nous, d'assister au jugement : notre présence aurait assuré l'objectivité de l'enquête et nous aurions pu nous faire une conviction. Mais puisque vous ne nous l'avez pas accordé et que vous avez mené l'affaire à votre guise, avec le préfet d'Égypte et l'accusateur, il faut avouer que nous avons quelque soupçon contre votre honnêteté et que nous considérons votre enquête comme une mise en scène et un complot pur et simple. D'où cette lettre que nous vous envoyons pour servir de témoignage par-devant le concile légitime : tout le monde saura ainsi que vous avez fait, en toute partialité, ce qui vous a plu, et que vous n'avez pas eu d'autre intention que de monter une mise en scène

contre nous. Nous en faisons parvenir copie à Palladios, l'inspecteur impérial, pour éviter de vous la voir faire disparaître, car vos agissements nous amènent à de tels soupçons et à une telle opinion sur vous ». Suivent les signatures de seize prêtres et de cinq diacres.

La lettre a été rédigée en une langue choisie, qui n'est pas dans les habitudes d'Athanase, au moins pour l'élégance des termes, ce qui pourrait être une garantie d'authenticité (voir *Ap. c. Ar. P. G.* 25, 380 B-381 A, Opitz II, 1 p. 152-153).



## INDEX DES AUTEURS CITÉS EN DEHORS DE LA BIBLIOGRAPHIE

- M. ALBERZ, *Untersuchungen über die Schriften des Eunomius*, Wittenberg 1908.
- S. AMBROISE, *De Fide ad Gratianum*, P. L. 14.
- AMMIEN MARCELLIN, *Rerum gestarum Libri XXXI*, éd. Clark, Berlin 1910-1915.
- C. B. ARMSTRONG, *The Synod of Alexandria and the Schism at Antioch in a. D. 362*, dans *Journ. of Theol. Studies* 22 (1921).
- P. ARNOU, *Le Platonisme des Pères*, dans le D. T. C. s. v.
- M. AUBINEAU, *Les écrits de S. Athanase sur la virginité*, dans *Rev. Ascét. et Myst.*, 1955.
- G. BARDY, *La politique de Constantin après le concile de Nicée*, dans *Revue des Sc. Religieuses* 18 (1928).
- G. BARDY, *Le symbole de Lucien d'Antioche et les formules du synode in Encaeniis*, dans *Rech. Sc. Rel.* 3 (1912).
- G. BARDY, *Sur la réitération du concile de Nicée*, dans *Rech. Sc. Rel.* 23 (1933).
- S. BASILE, *Lettres* 66-82, P. G. 32.
- N. BAYNES, *The return of Athanasius from his first exile*, dans *Journal of Egypt. Archaeology* XI (1925).
- H. I. BELL, *Jews and Christians, the Jewish troubles in Alexandria and the Athanasian controversy illustrated by texts from greek papyri in the British Museum*, Londres 1924.
- L. BOUYER, *L'Incarnation et l'Église-Corps du Christ dans la théologie de S. Athanase*, Paris 1943.
- L. BOUYER, *La vie de S. Antoine*, Saint-Wandrille 1950.
- P. CAMELOT, *S. Athanase, Discours contre les païens et De l'Incarnation du Verbe*, Introduction, texte et traduction, Paris 1947.
- F. CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche*, Paris 1905.
- A. et M. CROISSET, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, Paris 1899 (réimpression 1938).
- F. L. CROSS, *The study of Athanasius*, Oxford 1945.
- S. CYPRIEN, *Lettres*, éd. Bayard, Paris 1925.
- J. DANIELOU, *Platonisme et théologie mystique chez Grégoire de Nysse*, Paris 1944.
- V. C. DE CLERCQ, *Ossius of Cordova. A contribution to the History of the Constantinian Period*, Washington 1954.
- R. DEVREESSE, *Le patriarcat d'Antioche depuis la paix de l'Église jusqu'à la conquête arabe*, Paris 1945.
- H. M. DIEPEN, *Aux origines de l'anthropologie de S. Cyrille d'Alexandrie*, Bruges 1957 (réédition de *La christologie de S. Cyrille d'Alexandrie*, dans *Miscellanea in honorem Petri Parente*, Rome 1956).
- S. ÉPIPHANE, *Panarion haeresium*, P. G. 42 (GCS. éd. Holl).
- EUSÈBE DE CÉSARÉE, *De vita Constantini*, P. G. 20 (GCS. éd. Heikel).
- A. L. FEDER, *Studien zu Hilarius von Poitiers*, dans *Sitzungsberichte Wien. Akademie* 1910.
- P. GALTIER, *S. Athanase et l'âme humaine du Christ dans Gregorianum* 36 (1955).
- W. GERICKE, *Marcellus von Ancyra*, Halle 1940.
- G. GIULIANI, *Divinità e processione dello Spirito Santo in Sant'Atanasio*, Rome 1950.
- P. GLORIEUX, *Hilaire et Libère dans Mélanges de Science Religieuse (Lille)*, I (1944).
- A. GRILLMEIER, *Die theologische und sprachliche Vorbereitung...*, dans *Das Konzil von Chalkedon I*, Würzburg 1951.
- O. HIRSCHFELD, *Die 'agentes in rebus'*, dans *Kleine Schriften*, Berlin 1913.
- E. HONIGMANN, *Le Synekdèmos d'Héroclès et l'opuscule géographique de Georges de Chypre*, Texte, Introduction, commentaire et cartes, Bruxelles (Corpus Bruxellense historiae byzantinae) 1939.
- S. JÉRÔME, *Comment. in Abdiam*, P. L. 25.
- S. JÉRÔME, *De viris illustribus*, éd. Ficarra, *Florilegium Hieron.* Turin 1920.
- Empereur JULIEN, *Lettres*, éd. Bidez, Paris 1932.
- C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule VII*, Paris 1926.
- M. G. LOESCHKE, *Das Syntagma des Gelasius Cyzicenus*, dans *Reinisches Museum* 1906.
- H. I. MARROU, *Lettre-réponse à A. Piganiol*, dans *Rev. de Métaph. et de Morale*, 1955.
- F. MARTROYE, *Sur un certain Filumenus...* dans *Bulletin Soc. Antiq. Franç.* 1914.
- I. ORTIZ DE URBINA, *L'anima di Cristo secondo Sant'Atanasio* dans *Orientalia Christ. Periodica* 1954.
- PALLADIUS, *Histoire Lausique*, éd. Lucot, Paris 1912.
- P. PEETERS, *Comment S. Athanase s'enfuit de Tyr en 335*, dans *Bullet. Acad. Royale de Belgique* 30 (1944). — Article reproduit dans *Recherches d'Histoire et de philologie orientales II*, Bruxelles 1951.



- A. PIGANIOL, *Qu'est-ce que l'histoire?* dans *Rev. Métaph. et Morale* 1955.  
 M. RICHARD, *Saint Athanase et la psychologie du Christ selon les Ariens* dans *Mélanges de Sc. Rel.* IV (1947).  
 F. SCHEIDWEILER, *Zur neuen Ausgabe des Athanasius*, dans *Byzant. Zeitschrift* 47 (1954).  
 E. SCHWARTZ, *Zur Geschichte des vierten Jahrhunderts*, dans *Zeitsch. für NT Wissensch.* 34 (1935).  
 O. SEECK, *Untersuchungen zur Gesch. des nic. Konzil.*, dans *Zeitsch. für Kirchengeschichte* VII (1896).  
 C. H. TURNER, *Additional Note on some Mss. of Athanasius*, en appendice à l'article de F. WALLIS ci-dessous signalé.  
 A. VAILLANT, *Discours contre les Ariens de S. Athanase*, version slave et traduction en français, Sofia 1954.  
 G. VOISIN, *La doctrine christologique de S. Athanase*, dans *Rev. d'Hist. Eccl.* 1 (1900).  
 F. WALLIS, *On some Mss. of the Writings of St. Athanasius*, dans *The Journ. of Theol. Stud.* 3 (1902).  
 B. WYSS, *Gregor von Nazianz, ein griechisch christlicher Dichter des 4. Jahrh.*, dans *Museum Helveticum* 1949.  
 J. ZEILLER, *Donalisme et arianisme...* dans *Compte rendu de l'Acad. des Inscriptions* 1933.

N. B. — Dans les *Indices* qui suivent, les références sont données aux pages de la *Patrologie Grecque* de Migne avec le numéro et la ligne du § de la présente édition. **C.** désigne l'*Apologie à Constance*, **F.** l'*Apologie pour sa fuite*.

## INDEX DE QUELQUES MOTS GRECS

Le nombre en est restreint étant donnée l'existence du *Lexicon Athanasianum* de G. Müller.

ἄγεντισηρέβους, 608 B, **C. 10**, 21, transcription du latin : « agentes in rebus ».

Sur les attributions de ces « officiers d'inspection » voir Otto Hirschfeld : *Die « agentes in rebus »*, dans *Kleine Schriften*, Berlin, 1913. Il s'agit des anciens *frumentarii* supprimés par Dioclétien. Cf. S. Jérôme, *In Abdiam*, 1, « eos enim quos nunc agentes in rebus vel veredarios appellant, veteres frumentarios nominabant ».

ἄκυλητα, 597 D, **C. 3**, 20; 601 A, **4**, 23. ... Transcription du latin *Aquileia*.

ἀλογία, 645 C, **F. 2**, 23, le péché le plus grave pour un Grec, doublement impardonnable si l'on ne songe pas à s'en corriger, comme c'est le cas ici.

ἔσημος, 649 B, **F. 5**, 4, employé ici simplement comme le contraire de σέμνος.

ἀνάλυσις, 668 C, **F. 18**, 24, mot de S. Paul, cf. 2 Tim. 4, 6 et Phil. 1, 23, « appareillage » en langage technique de navigation; ici, l'appareillage final, la mort.

βαλῆς, 605 C, **C. 9**, 9, transcription de Valens, qui se transcrit également Οὐαλῆς, 596 A, **C. 1**, 10.

διάβολος, 657 A, **F. 10**, 10; 673 B, **F. 23**, 5. — Ordinairement employé au sens de *Diable*, Satan, a gardé son sens primitif de *calomniateur*, p. 612 B, **C. 13**, 21.

δοῦξ, dans le titre de l'*Ap. de fuga*, transcription du latin *dux*, que l'on trouve parfois traduit par « duc ».

Ἐκκλησία, employé au triple sens de : — Église universelle, 600 C, **C. 4**, 3; 609 C **12**, 28; 640 A **33**, 7.

— Église particulière 609 D, **C. 13**, 1; 625 C, **25**, 17; 648 B, **F. 3**, 9; 649 A, B, **4**, 7; **5**, 7.

— Église, lieu de culte, 612 C, **C. 14**, 19; 676 B, **F. 24**, 36...



Ἕλληνας, 640 A, C. 33, 7; 661 B, F. 14, 5, employé au sens de « païens ». — Quelques années plus tard, quand Julien voudra ressusciter le paganisme, il le baptisera « Hellénisme ».

ἐνσαρκος, 660 A, F. 11, 26, mot néo-platonicien adopté par la langue théologique chrétienne, comme δημιουργός, 661 B, F. 14, 2.

ἐρμητάρια, 640 B, C. 33, 19, nom collectif, semble être un ἀπαξ λεγόμενον. Contre DU CANGE, il faut rejeter l'idée de colonne simple ou de fragment de colonne. Il s'agit d'une espèce de *portique aux agrès*. La préposition ἐπί employée ici semble indiquer qu'il s'agit d'un instrument à suspension. Le nom d'*Hermès* évoque l'idée d'un appareil utilisé dans les gymnases.

ἱερατεῖον, *presbyterium, sanctuaire*, 676 B, F. 24, 36, mot spécifiquement chrétien.

καύχημα, 665 C, F. 17, 22, mot paulinien (vg. 2 Cor. I, 14; Gal. 6, 4, etc.) qui ne sonne pas faux dans la bouche du fier lutteur d'Alexandrie.

κομεντάρια (τά) 632 C, C. 29, 16, dans le *Code Théodosien*, désigne le registre de greffe ou registre d'écrou. C'était primitivement un dépôt d'archives, un tribunal, voire une prison. Le mot désigne donc le bâtiment officiel où devait être amené Athanase pour comparaître devant le Préfet.

κυριακή, (s. e. ἡμέρα) 629 C, C. 27, 29; 652 B, F. 6, 20, *le dimanche*.

Κυριακόν, 613 C, C. 16, 5 et 9 (Κυριακός τόπος, 616 C, C. 17, 13), désigne l'église principale d'Alexandrie. L'église de S. Cyr ne fut inaugurée que par Cyrille d'Alexandrie, sur l'emplacement d'un temple d'Isis. Cf. *Dictionnaire d'Archéol. chrét. « Alexandrie », topographie*.

μάγιστρος (s. e. τοῦ παλατίου) maître du palais, grand chambellan. — Transcription de « magister » v. g. C. 3, 47. Philostorge dans *Hist. Eccl.* I, IX, nous présente le « magister » Philouménos qui à Nicée offre aux évêques le symbole à signer.

μακαρίτης, 604 D, C. 7, 10; 605 A 8, 7; 613 A 15, 13, ... semble s'employer régulièrement pour accompagner le nom d'une personne défunte dont on respecte la mémoire. Cf. l'usage dans la vieille langue populaire (passée dans les formules juridiques) « feu M... ».

μακάριος, semble réservé de préférence aux Saints, surtout de l'Ancien Testament. Nous trouvons cependant, 604 C, C. 6, 30, τὴν μακαρίαν Εὐτρόπον.

μονογενής, 616 C, C. 17, 22, mot de la langue classique mais qui, depuis l'Évangile de S. Jean, a été réservé à la Théologie.

ὁμολογητής, 649 B, F. 5, 2, « confessor », martyr qui n'est pas mort dans les tourments. Il ne devenait pas nécessairement un saint par la suite. Cf. le cas d'Origène, et aussi les difficultés qu'eut S. Cyprien à Carthage, après la persécution de Dèce, avec les « confesseurs » qui voulaient avoir leur mot à dire dans la discipline ecclésiastique.

ὁμολογία, 652 C, F. 7, 14, confession, et ὁμολογῶ, 637 B, C. 32, 2, « fateor ».

περιβομβεῖν, 648 A, F. 2, 31, mot assez rare, mais exprime parfaitement l'activité des calomniateurs.

σύνοδος, 601 A C. 4, 19, mot classique, spécialisé dans la langue chrétienne pour désigner l'assemblée des évêques.

ὑπακούω, 613 C. C. 16, 14; 676 A, F. 24, 21, *répondre*, en parlant du peuple qui écoute une prière et répond pour conclure, comme le notent les Mauristes dans leur édition d'Athanase, I, p. 241, n. 6.

Φιληκλήσιμος, 608 B C. 10, 17, transcription de *Felicissimus*.

### Titres dont se sert Athanase pour parler à l'Empereur

Αὐγουστος, 596 A C. 1, 5; 600 A 3, 24; 612 B 14, 9; 640 D 24, 10; B; 614 A; 660 A.

ἡ σὴ εὐσήθεια, 597 A 1, 21; 601 A, 620 B 19, 9; 632 B 29, 4, 6; 637 B 32, 14.

ἡ σὴ θεοσέβεια, 597 BD 2, 11; 621 C 21, 11; 629 D 28, 4.

θεοφιλέστατος, 596 A 1, 5; 613 C 16, 5; 617 B 18, 2; 640 A 32, 40; 641 A 34, 5.

φιλαλήθης, 597 A 1, 21.

ἡ σὴ φιλανθρωπία, 597 A 2, 2; 608 A 10, 2; 629 A 27, 3; 632 B 29, 6; 637 B 32, 3; 641 A 34, 10.

φιλανθρωπότατος, 600 A 3, 24.

φιλόθεος, 596 A 1, 2; 597 A 1, 21.

φιλόχριστος, 629 D 28, 4.



## INDEX DES NOMS PROPRES

## I. PERSONNAGES ET LIEUX BIBLIQUES

- Abar, 668 B **F. 18**, 9, sur le mont Nebo, où mourut Moïse.
- Abdias, 657 B **F. 10**, 30.
- Abimélech, 657 B **F. 10**, 24.
- Abraham, 660 C **F. 12**, 21; 661 C **F. 14**, 18.
- Achab, 621 A **C. 20**, 16; 653 A **F. 7**, 24; 657 B **F. 10**, 28; 665 B **F. 17**, 6; 668 B **F. 18**, 17; 677 A **F. 25**, 19.
- Baal, 669 C **F. 21**, 25.
- Babyloniens, 617 A **C. 17**, 40; 657 A **F. 10**, 7.
- Caïn, 605 A **C. 7**, 17.
- Carmel, 669 C **F. 20**, 24.
- Damas, 657 B **F. 11**, 4.
- Daniel, 657 D **F. 11**, 20; 617 A **C. 17**, 39.
- David, 621 A **C. 20**, 17; 653 C **F. 8**, 20; 657 B **10**, 21; 661 C **14**, 18; 664 A **15**, 4; 665 A **16**, 20; 668 B **18**, 11; 669 B **20**, 11; 672 C **21**, 30.
- Doeg, 621 A **C. 20**, 13.
- Ecclésiaste, 661 C **F. 14**, 25; 664 A **15**, 9; 672 B **21**, 25.
- Élie, 657 B **F. 10**, 26; 665 B **17**, 5; 668 B **18**, 15; 669 C **20**, 24.
- Éliphas, 661 C **F. 14**, 20.
- Élisée, 669 C **F. 20**, 30, modèle d'ascèse, comme dans Clément d'Alexandrie, *Strom.* IV, 17, éd. Stählin II, 294, 33.
- Esau, 657 A **F. 10**, 19; 664 A **15**, 12; 668 A **18**, 4; 669 A **20**, 4.
- Ézéchias, 661 C **F. 14**, 15.
- Gomorrhe, 645 C **F. 2**, 21.
- Hérode, 660 B **F. 12**, 10.
- Isaac, 664 A **F. 15**, 11.
- Israël, 616 C **C. 17**, 19; 617 C **18**, 4.
- Isaïe, 672 B **F. 21**, 21; 673 B **23**, 15.
- Jacob, 609 C **C. 12**, 25; 657 A **F. 10**, 19; 668 A **18**, 3; 669 A **20**, 1.
- Jean l'Apôtre, 661 A **F. 13**, 20.
- Jean (Baptiste), 660 C **F. 13**, 4.
- Jéroboam, 632 A **C. 28**, 14.
- Jérusalem, 669 D **F. 20**, 39.
- Jézabel, 621 A **C. 20**, 15; 648 B **F. 3**, 9; 657 B **10**, 28; 668 B **18**, 16.

- Joab, 665 A **F. 16**, 21.
- Job, 665 C **F. 17**, 23.
- Josédec, 617 C **18**, 9.
- Joseph (S.), 660 B **F. 12**, 8.
- Joseph (le Patriarche), 609 C **C. 12**, 24.
- Judas (le Patriarche), 669 A, **F. 20**, 5.
- Judas (l'Isariote), 605 A **C. 7**, 17.
- Judée, 657 D **F. 11**, 21.
- Juifs, 657 B **F. 11**, 3; 660 C **12**, 22; 672 A **21**, 6.
- Laban, 609 C **C. 12**, 24; 669 A **F. 20**, 3.
- Lazare, 660 B **F. 12**, 16.
- Madian, 657 A **F. 10**, 20; 668 A **18**, 7; 676 D **25**, 15.
- Michée, 665 B **F. 17**, 6.
- Moïse, 657 A **F. 10**, 19; 668 A **18**, 6; 669 A **20**, 6; 676 D **25**, 15.
- Naboth, 621 A **C. 20**, 16.
- Noé, 661 C **F. 14**, 13.
- Nazareth, 660 B **F. 12**, 12.
- Nazaréen, 664 C **F. 15**, 27.
- Ochosias, 668 B **F. 18**, 17.
- Paul (S.), 596 A **C. 1**, 3; 628 C **26**, 29; 657 C **F. 11**, 4; 665 B **17**, 9; 668 B **18**, 18; 669 C **20**, 31; 672 A **21**, 15; 676 C **25**, 13.
- Pierre (S.), 668 B **F. 18**, 17; 676 C **25**, 7.
- Pilate, 640 B **C. 33**, 22; 664 C **F. 15**, 30.
- Roboam, 665 B **F. 17**, 9 (pour Jéroboam).
- Salathiel, 617 C **C. 18**, 9.
- Salomon, 609 B **C. 12**, 16; **C. 12**, 32; 621 B **20**, 23; 661 C **F. 14**, 23.
- Samarie, 665 B **F. 17**, 8.
- Saül, 621 A **C. 20**, 14; 653 C **F. 8**, 20; 657 B **10**, 22; 665 A **16**, 20; 668 B **18**, 12; 669 B **20**, 17; 676 D, **25**, 17.
- Sodome, 645 C **F. 2**, 21.
- Zorobabel, 609 A **C. 11**, 25; 617 C **18**, 9 (noter l'usage du III<sup>e</sup> livre d'Esdras).

## II. VILLES ET PAYS

- Alexandrie, 600 C **C. 4**, 1; 624 A **22**, 4; 628 D **26**, 35; 629 C **27**, 26; 652 A **F. 6**, 1.
- Ammon (l'Oasis d') en Libye, 637 C **C. 32**, 25.
- Ancyre, 648 C **F. 3**, 16.
- Andrinople, 648 B **F. 3**, 14.
- Antarados, 648 B **F. 3**, 13. Appelée aussi *Constantina*. Cf. HONIGMANN, *Le Synkedemos*, 716, 6-7.
- Antioche, 601 B **C. 5**, 12, 648 B **F. 3**, 10. Il s'y tint, peu après le concile de Nicée, un synode d'Orientaux eusébiens, qui déposa plusieurs évêques orthodoxes.
- Aquilée, en Italie, 597 D **C. 3**, 20; 600 B, **3**, 41; 601 A **4**, 23; 613 B **15**, 18; 629 B **27**, 17. Athanase y séjourna



- plusieurs fois lors de son deuxième exil.
- Arménie, 624 B **C. 22**, 16.
- Axoum, en Éthiopie, 632 C **C. 29** 13; 636 B **31**, 1; 637 A **31**, 37.
- Balanée, en Syrie, 648 B **F. 3**, 11. Cf. HONIGMANN, *Synekdèmos*, 712, 7.
- Bérée (Béroé), en Thrace, 648 C **F. 3**, 18.
- Campanie, 600 B **C. 3**, 44.
- Capoue, 629 B **C. 27**, 16.
- Césarée de Cappadoce, 601 B **C. 5**, 11.
- Constantinople, 648 C **F. 3**, 26.
- Cucuse (de Cappadoce, plus tard en II<sup>e</sup> Arménie) 648 D, **F. 3**, 29. Ce fut aussi le lieu d'exil de S. Jean Chrysostome (Cf. *Epist. 13*, à *Olympias*, P. G. 51-52, 610).
- Égypte, 608 B **C. 10**, 18; 624 A **22**, 1; 625 A **24**, 17; 629 B **27**, 23; 636 C **31**, 16; 653 A **F. 7**, 16; 656 C **9**, 24; 660 B **12**, 9; 668 B **18**, 8; 669 B **20**, 8; 676 D **25**, 15.
- Espagne, 629 A **C. 27**, 11; 656 C **F. 9**, 24.
- Gaule, 601 A **C. 4**, 20; 629 A **27**, 12; 649 A **F. 4**, 9; 656 C **9**, 24.
- Gaza, 648 C **F. 3**, 17.
- Illyrie, 669 D **F. 20**, 39.
- Italie, 620 B **C. 19**, 17; 629 A **27**, 13; 649 B **F. 4**, 12.
- Laodicée de Syrie, 645 A **F. 1**, 3; S. Athanase parle aussi de Laodicée en Égypte, dans *Vita Antonii*, 61 P. G. 26, 932 A.
- Libye, 605 C **C. 9**, 17; 629 B **27**, 23; 637 C **32**, 25; 653 A **F. 7**, 16; 656 C **9**, 25.
- Lydda, en Syrie, 600 B **C. 3**, 44.
- Milan, 600 B **C. 3**, 46; D **4**, 12; 601 A **4**, 17.
- Naïssus, ville natale de Constantin, en Mésie, 601 A **C. 4**, 22.
- Néronias (Irénopolis), en Cilicie, 644 D **F. 1**, 2. Voir HONIGMANN, *Synekdèmos*, 705, 8.
- Oasis (la Grande), en Haute-Égypte, 637 C **C. 32**, 25; 652 C **F. 7**, 8.
- Padoue, 600 B **C. 3**, 43.
- Pitybion, 597 D **C. 3**, 19. Ville qu'il faut sans doute identifier avec Pettau (*Petabio*, en latin), sise aux confins de la Pannonie et du Norique.
- Rome, 600 C **C. 4**, 3; 604 C **C. 6**, 30; 629 A **27**, 10; 649 A **F. 4**, 8; 668 C **18**, 20.
- Sardaigne, 629 A **C. 27**, 13; 649 B **F. 4**, 11.
- Sardique, 601 A **C. 4**, 22; 677 B **F. 26**, 25.
- Thébaïde, 637 C **C. 32**, 25.
- Thrace, 648 C **F. 3**, 19.
- Trèves, 600 B **C. 3**, 45; 613 B **15**, 16.
- Vérone, 600 B **C. 3**, 43.
- Viminacium en Pannonie, 601 B **C. 5**, 11; cf. *Synekdèmos*, 657, 2.

## III. NOMS DE PERSONNES

On retrouvera dans le texte la forme grecque des noms.

- Aboutérios, 604 C **C. 6**, 31, n'est mentionné qu'ici.
- Adelphios, év., 653 A **F. 7**, 19.
- Agathos, év., 653 A **F. 7**, 18, moine égyptien sacré évêque par Athanase (*Ep. ad Dracontium*, 7, P. G. 25, 552).
- Aizanas, 636 B **C. 31**, 3, roi d'Axoum en Éthiopie, fit dresser en grec l'« Inscription d'Axoum ». Cf. *C. I. G.* III 5128, Berlin 1853.
- Alexandre le Grand, 632 D **C. 30**, 5.
- Alexandre, 613 A **C. 15**, 14; 617 D **18**, 28; 632 A **28**, 16, prédécesseur d'Athanase au siège épiscopal d'Alexandrie.
- Ammonios, 653 A **F. 7**, 17, moine égyptien sacré évêque par Athanase (*Ep. ad Dracontium*, 7, P. G. 25, 552).
- Ammonios, 653 A **F. 7**, 19, cf. *Hist. Ar.* 72.
- Anagamphos, *ibid.*
- Antiochos, 608 B **C. 10**, 21, « agens in rebus », i. e. inspecteur général des blés. Voir *Index* des mots grecs.
- Arius, 629 B **C. 27**, 25; 652 B **F. 6**, 25.
- Ariens, 604 A, 608 C, 624 A, 625 B, 628 B, 632 A, 637 B, 640 B/D, 641 B, 645 A, 672 C, 673 C, 676 C, 677 C.
- Asclépas, 648 C **F. 3**, 17, év. de Gaza, condamné en 326 par un concile d'Orientaux. (Cf. S. Hilaire CSEL 65, p. 56 et Athanase *Ap. c Ar.* 47).
- Asterios 608 B **C. 10**, 19; 624 B **22**, 16, comte de la cour de Constance, gouverneur d'Arménie.
- Athanase, 596 A **C. 1**, 14; 624 B **23**, 2; 633 D **30**, 54; 636 A **30**, 58; 636 C **31**, 20; 637 A **31**, 34.
- Athénodore, 653 A **F. 7**, 20.
- César (titre de l'empereur), 609 A **C. 12**, 3; 665 B **F. 17**, 9.
- Clementius, 605 C **C. 9**, 8, officier du Palais de Magnence. Accompagne avec Valens les deux évêques députés vers Athanase (cf. *Hist. Ar.* 30, 2-3 P. G. 25, 728).
- Constance-Auguste, 608 C **C. 10**, 24; 624 B **23**, 2; 632 D **30**, 2; 636 B **31**, 3.
- « l'hérétique » 677 B **F. 26**, 19-20. Cette dernière qualification donnée en passant nous confirme dans l'opinion que l'*Ap. de fuga* est postérieure à l'*Ap. ad C.* dans son ensemble.
- Constant, 597 A **C. 2**, 3; C **3**, 15; 605 A **8**, 7; 624 B **23**, 4.
- Constantin le Grand, 640 B **C. 33**, 13-14.
- Crispinus, év. de Padoue, 600 B **C. 3**, 42.
- Diogénès, 621 D **C. 22**, 1, notaire impérial (cf. *H. Ar.* 48 P. G. 25, 752 C).
- Denys de Lyda, 600 B **C. 3**, 43, évêque fidèle à Athanase.



- Denys de Milan, év. 649 A **F. 4**, 10. Exilé par le Concile de Milan à cause de son attachement pour Athanase.
- Dioscoros, 653 A **F. 7**, 20, prêtre (cf. *H. Ar.* 72).
- Donatus, 648 C **F. 3**, 25, proconsul de Thrace non identifié (manque de données chronologiques).
- Dracontios, év., 653 A **F. 7**, 19 (*Hist. Ar.* 72).
- Eugenios, 600 B **C. 3**, 46, maître du palais en Occident.
- Euphratios, év. de Balanée, exilé avant 330, 648 B **F. 3**, 12 (*Hist. Ar.* 5).
- Eusèbe de Césarée, 600 C **C. 4**, 6; 601 B **5**, 13. Le plus habile des adversaires du « consubstantiel ».
- Eusèbe de Verceil, év., 629 A **C. 27**, 12; 649 B **F. 4**, 11, exilé au concile de Milan à cause de son attachement pour Athanase.
- Eustathe d'Antioche, 648 B **F. 3**, 11, déposé avant 330 (*H. Ar.* 4) sous prétexte de sabellianisme. Le grand adversaire d'Eusèbe de Césarée. D'après Théodoret (I, 67) il aurait présidé le concile de Nicée (cf. aussi Duchesne, II, p. 146, note 1). Étant donné l'idée première d'un concile général, qui naquit à Néocésarée où déjà l'évêque d'Antioche avait présidé, cette affirmation n'a rien d'in vraisemblable — mais dans la suite des signatures, son nom ne vient qu'après celui d'Ossius et après ceux des légats du Pape. Un concile qui groupait, outre les partisans secrets d'Arius (comme Eusèbe de Césarée et Aetius de Lydda), les deux évêques exilés après Nicée, Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée (Théod. I, 20), le déposa, et, avec le consentement de l'empereur, l'exila en Thrace où il mourut.
- Eustolion ou Eustolia, 677 B **F. 26**, 16, jeune femme de la maison de Léonce d'Antioche. Les autres historiens antiques ne font que répéter Athanase à ce sujet. Seul le *Chronicon Pascale* 350 est moins sévère à l'endroit de Léonce. Il ne nomme pas la jeune femme.
- Eutrope, 604 C **C. 6**, 31, sœur de Constantin.
- Eutropios d'Andrinople, 648 B **F. 3**, 14, avait encouru la haine particulière de la princesse impériale, mère de Julien (*H. Ar.* 5). Il fut exilé du fait des intrigues eusébiennes.
- Evagrius, 608 B **C. 10**, 21, « agens in rebus »; voir *Index des mots grecs*.
- Felicissimus, 608 B **C. 10**, 17, gouverneur d'Égypte au IV<sup>e</sup> s.
- Fortunatien, év. d'Aquilée, 600 B **C. 3**, 40; 629 B **27**, 16.
- Fruventius, év. d'Axoum, 632 C **C. 29**, 13; 636 B **31**, 1; C **31**, 19.
- Gaios, év. 653 A **F. 7**, 17.
- Georges de Laodicée, 644 A **F. 1**, 2; 677 B **26**, 23 (677 B = 718 B). Sacré à Antioche en 356, au témoignage de Sozomène (IV, 8). C'était un prêtre d'Alexandrie déjà excommunié à Nicée (*Ap. c. Ar.* 8), puis, comme évêque, déposé à Sardique (*ib.* 47).
- Georges de Cappadoce, 633 C **C. 30**, 48; 636 C **31**, 15; 637 A **31**, 42;

- 652 B **F. 6**, 16. — L'usurpateur du siège d'Alexandrie (cf. *Introduction* 21 et *H. Ar.* 75; Soz. IV, 10).
- Grégoire de Cappadoce, premier intrus sur le siège d'Athanase, cf. *Introd.* 13.
- Hérémius de Thessalonique, 629 B **C. 27**, 17.
- Hermès, év. 653 A **F. 7**, 17 (*H. Ar.* 72).
- Hierax, 653 A **F. 7**, 20, prêtre (*H. Ar.* 72).
- Hilaire (Saint), cf. *Introduction* 20 c; 30.
- Hilaire, notaire impérial, 625 A **C. 24**, 22 (cf. *H. Ar.* 48).
- Kyros, év. de Bérée, 648 C **F. 3**, 17 (*H. Ar.* 5), déposé sous prétexte de sabellianisme (Soz. I, 24).
- Karterios d'Antarados, 648 B **F. 3**, 13; à sa place, dans l'énumération de *H. Ar.* 5, il y a un autre *Kymatios*.
- Kymatios de Paltos, 648 B **F. 3**, 13, déposé avant 330 (*H. Ar.* 5).
- Léonce, 644 A **F. 1**, 1; 677 B **26**, 14, év. d'Antioche (*H. Ar.* 4 et 28). Élu évêque à la suite de l'ambassade d'Euphratas de Cologne, contre qui l'évêque Étienne avait fait organiser un odieux guet-apens.
- Libère, 629 A **C. 27**, 10; 649 A **F. 4**, 8 (cf. *H. Ar.* 39-41). Voir *Introduction*, 24, 28, 31.
- Lucifer, 629 A **C. 27**, 13; 649 A **F. 4**, 10, primat de Sardaigne déposé à Arles. Cf. *Introduction*, 29.
- Lucillus de Vérone, 600 B **C. 3**, 43.
- Lucius d'Andrinople, 648 C **F. 3**, 15, exilé en 335 par les Eusébiens. De nouveau exilé en 343 pour avoir mal reçu les Orientaux rentrant de Sardique (*H. Ar.* 17).
- Magnence, 604 B **C. 6**, 20, 620 D **20**, 5, prétendant à l'empire (voir A. PIGANIOL, *L'Empire chrétien*, p. 85).
- Macarios, 596 B **C. 1**, 16, prêtre d'Alexandrie, à l'origine de tous les ennuis juridiques que subit Athanase de la part des Ariens par suite de la violence qu'il avait exercée au désert contre le moine Ischyras.
- Marcel d'Ancyre, 648 C **F. 3**, 16 (*H. Ar.* 6). S'étant distingué à Nicée, il attaque sans ménagements les partisans avoués d'Arius. Eusèbe de Césarée, très en faveur à la cour, réussit à faire convoquer un synode à Constantinople (dans les années 330, on n'a pas réussi à établir la date exacte, cf. Schwartz *Nachr.* 1904, p. 400-407), qui déposa le perturbateur de l'ordre public. Voir *Introduction* 14.
- Marcos, 653 A **F. 7**, 19; deux évêques sont signalés portant ce nom. L'un est évêque de Ζύγρα, en Haute-Libye (cf. E. HONIGMANN, *Le Synekdemos*, 733 6 a), l'autre de Φ(λα). Tous deux prendront part au Concile des Confesseurs. Cf. *H. Ar.* 72 et les notes d'Opitz dans son édition II, 222.
- Maximus, év., 605 C **C. 9**, 7, évêque de Gaule, signataire de Sardique.
- Maximus, gouverneur d'Égypte, 624 A **C. 22**, 10; 625 A **24**, 17.



- Maximin de Trèves, 600 B C. 3, 45, celui qui accueillit S. Athanase lors de son premier exil.
- Montanus, 620 B/C C. 19, 15 et 30; 621 C 21, 9; D 22, 1, officier du palais de l'Empereur Constance.
- Moufos, év. de Lato, en Thébaïde, 653 A F. 7, 17, cf. *H. Ar.* 72.
- Narcisse, 644 A F. 1, 1; 677 B 26, 21, évêque de Néronias en Cilicie, présent à Nicée en 325; désigné comme l'un des signataires de la lettre du Pape Jules rendant compte, après le concile de Rome (340), de la réhabilitation d'Athanase (*Ap. c. Ar.* 35). Il est l'un des évêques envoyés d'Antioche à Trèves pour préciser à l'Empereur Constant la doctrine des Orientaux (342) (*Ath., de syn.* 25). Les Anoméens, ennemis de Basile d'Ancyre et de toute conciliation doctrinale, le délèguent auprès de Constance à Sirmium pour décider l'Empereur au double concile de Séleucie et de Rimini.
- Olympios de Thrace, 648 C F. 3, 19, déposé à Sardique (*H. Ar.* 19).
- Ossius de Cordoue, 600 B C. 3, 42; 601 A 4, 21; 629 A 27, 11; 649 B F. 5, 2; 656 C 9, 23. Outre les références données dans l'*Introd.* 33, voir S. Hilaire, *de synodis* 87, dans *P. L.* 10, 539 B et CSEL 65, 14: lettre des deux Lucifériens Marcellin et Faustin aux empereurs Théodose et Arcadius.
- Palladios, maître du Palais, 608 B C. 10, 20; 624 A 22, 15.
- Paulin de Trèves, 629 A C. 27, 11; 649 A F. 4, 9, successeur de Maximin, déposé à Arles (S. Hil. *Fragm.* CSEL 65, p. 102).
- Paul de Constantinople, 648 C F. 3, 27 (*H. Ar.* 7).
- Plenius, évêque égyptien, 653 A F. 7, 18 (*H. Ar.* 72).
- Psenosiris, *id. ibid.*
- Philagrios, 648 C F. 3, 26, gouverneur d'Égypte au moment de l'enquête ordonnée par le concile de Tyr sur les prétendus agissements d'Athanase en Mareote, un des ennemis les plus actifs d'Athanase (*H. Ar.* 14-15) comparé à Pilate dans l'*Epist. Encycl.* (*P. G.* 25, 232 A).
- Philippe, 649 A F. 3, 30, préfet du Prétoire pour l'Orient en 348-349. (*Cl. H. Ar.* 7, *P. G.* 25, 704 A, où l'on rappelle sa mort misérable).
- Philon, 653 A F. 7, 17, évêque signataire de Sardique (cf. *H. Ar.* 72) exilé en Babylonie.
- Protai, 600 B C. 3, 45, évêque de Milan.
- Rufin, 608 B C. 10, 18, intendant impérial.
- Sazanas, 636 B C. 31, 4, frère et associé d'Aizanas, roi d'Axoum.
- Sébastien, chef de troupes, 652 B F. 6, 18, cf. *H. Ar.* 59, 72 et *Soz.* IV, 10.
- Servatius, 605 C C. 9, 7, évêque de Tongres (*Ap. c. Ar.* 50) signataire de Sardique. Opposera en 359 à Rimini une résistance farouche au groupe hérétique de Ursace et Valens.
- Sperantios, 604 C C. 6, 32, ennemi d'Athanase non autrement précisé.
- Syrianos, 624 A C. 22, 9; 625 A 24, 16; C 25, 18; 673 D F. 24, 12,

- gouverneur militaire d'Alexandrie, instrument des Ariens contre Athanase.
- Thalassos, 597 D C. 3, 19, évêque d'Orient.
- Théodule de Thrace, 648 C F. 3, 19 (*H. Ar.* 19; *Ap. c. Ar.* 45).
- Théonas, 613 B C. 15, 16, titre d'une église d'Alexandrie.
- Valens, (Βαλῆς) 605 C C. 9, 9, officier du Palais de Maxence.
- Valens (Οὐαλῆς) et Ursace, 596 A C. 1, 10. Ces deux évêques, l'un de Mursa en Illyrie, l'autre de Singidunum en Pannonie font leur apparition au moment du « Brigandage de Tyr ». Ils firent partie de la commission d'enquête en Égypte et portèrent contre Athanase un témoignage accablant (335). Ils servirent encore de témoins à charge quand Athanase eut réussi à se faire écouter de Constantin avant son exil à Trèves. Venus à Sardique, ils se retirèrent avec le groupe des 80 évêques orientaux. On y prononça contre eux une sentence de déposition (*Ap. c. Ar.* 36-49). — En 347, ils demandent par lettre au synode de Milan d'être reçus à nouveau dans la communion de l'Église Romaine. Ils se soumettent à toutes les volontés du Pape Jules et écrivent une lettre fraternelle à Athanase.
- Valens en grande faveur auprès de Constance est signalé parmi les participants du 2<sup>e</sup> concile de Sirmium (351) (*Socr.* II, xxix).
- Nous le retrouvons avec Ursace au côté de Constance à Arles, où se présentent, de la part du Pape Libère, Vincent et Marcel pour demander la convocation d'un concile (353).
- Le concile d'Arles fut leur triomphante revanche sur Athanase; le concile de Milan, l'année suivante, donna encore à Valens l'occasion de se distinguer, et tous deux envoyèrent leurs clercs de ville en ville pour recueillir les signatures des absents contre Athanase. Nous trouvons encore leurs noms en tête du second formulaire de Sirmium auquel le vénérable Ossius eut la faiblesse de souscrire (S. Hil. *De syn.* XI), puis comme destinataires d'une des lettres du Pape Libère envoyée lors de son exil pour provoquer un mouvement d'opinion, et, par sa condamnation d'Athanase, faire revenir l'Empereur Constance sur sa première décision. (S. Hil. *Fragm.* VII). — Ils apposeront une signature de plus au 3<sup>e</sup> formulaire de Sirmium (358), celui auquel souscrira le Pape Libère lui-même avant de s'en retourner à Rome (formulaire incomplet mais non hérétique). D'abord excommuniés par la majorité des évêques occidentaux de Rimini, ils réussissent à apaiser les consciences et à extorquer des signatures pour le « credo daté », dont le texte avait été, au préalable, altéré par Valens (10 oct. 359) (S. Hil. *Fragm.* VIII).
- On perd leur trace après le concile de Rome, qui les condamna, sous le pontificat de Damase et l'empire de Valens (370).



## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>INTRODUCTION : Les luttes d'Athanase d'Alexandrie de 328 à 365.....</b>	<b>9</b>
<b>I. Élection à l'épiscopat et premières tribulations.....</b>	<b>10</b>
<b>II. Le premier exil (Trèves 335-337).....</b>	<b>16</b>
<b>III. Deuxième exil (Rome 338-346).....</b>	<b>22</b>
<b>IV. Années laborieuses (346-356).....</b>	<b>29</b>
<b>V. Athanase au désert (356-361).....</b>	<b>34</b>
<b>VI. Derniers exils (362-363).....</b>	<b>39</b>
<b>VII. Les amis d'Athanase.....</b>	<b>42</b>
<b>VIII. Les deux <i>Apologies</i>.....</b>	<b>57</b>
A. — Contenu et portée des deux <i>Apologies</i> .	
B. — Texte, éditions et traductions anciennes	
<b>Notice bibliographique.....</b>	<b>80</b>
<b>Note sur la rédaction de l'apparat critique.....</b>	<b>86</b>
<b>TEXTE ET TRADUCTION</b>	
Apologie à Constance.....	88
Apologie pour sa fuite au désert.....	133
<b>Appendices</b>	
I. A propos d'une « deuxième session » du Concile de Nicée.....	169
II. Lettre du clergé d'Alexandrie à la commission d'enquête.....	174
<b>Index des auteurs cités hors de la bibliographie....</b>	<b>176</b>
<b>Index de quelques mots grecs.....</b>	<b>179</b>



**Index des noms propres**..... 182

I. Personnages et lieux bibliques..... 182

II. Villes et pays..... 183

III. Noms de personnes..... 185